le QUOTIDIEN

du Saguenay — Lac-Saint-Jean

40 PAGES
www.lequotidien.com

28e ANNÉE Nº 118

LE MARDI 20 FÉVRIER 2001

Dépôt: 85¢ taxes incluses -
Camelot 4,20 $/sem.taxes incluses
Routes motorisées: 4,70 $ taxes incluses

Marcel Marchand
TRAITEUR

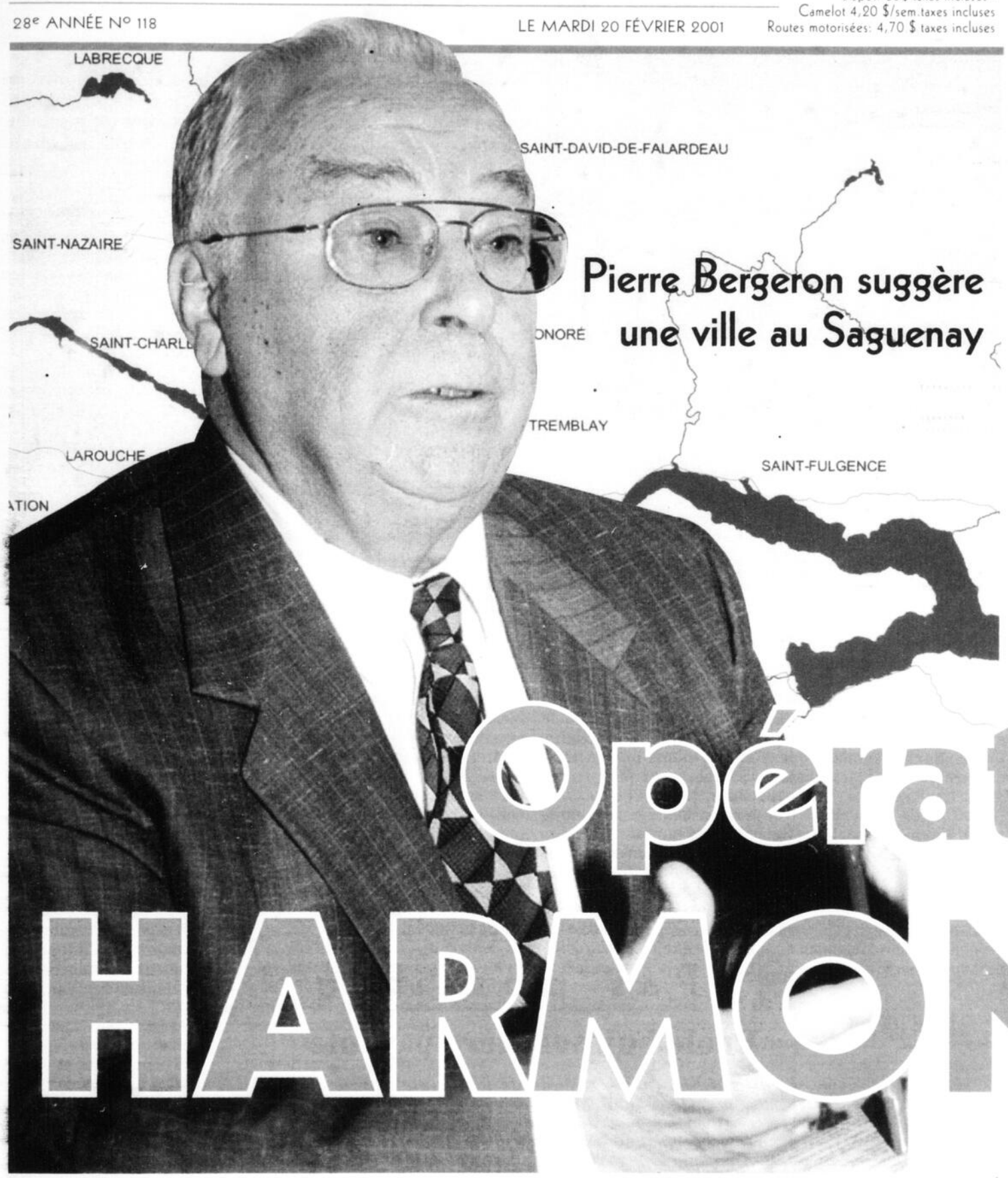
SERVICE DE TRAITEUR PERSONNALISÉ
Gants blancs, vaisselle de porcelaine, etc.
BUFFETS CHAUDS ou FROIDS de tous genres



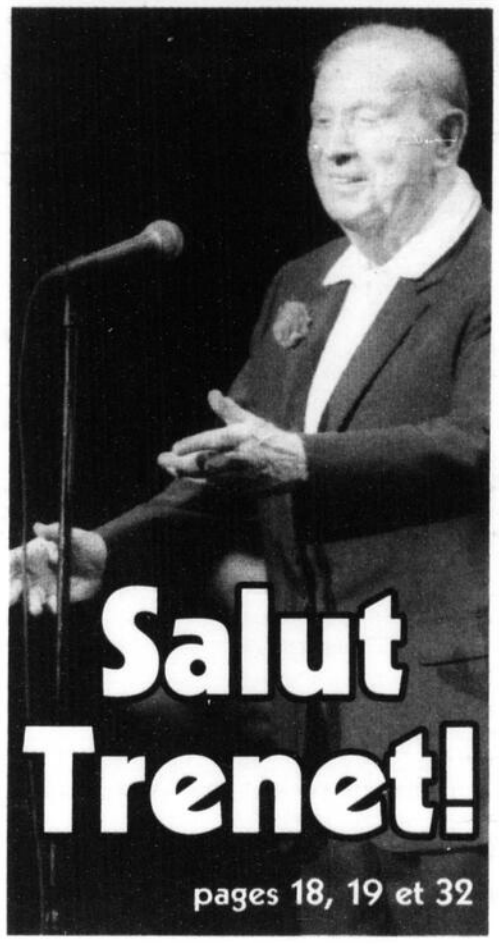
Marcel et Doris Marchand
Propriétaires

343-2124
Sans frais **1 800 204-2124**

00475108



Pierre Bergeron suggère une ville au Saguenay



Salut Trenet!

pages 18, 19 et 32

Opération HARMONIE

7 pages

Un Rwandais trouve la mort dans le Parc des Laurentides

page 2





SUR LE SITE INTERNET DU QUOTIDIEN
http://www.lequotidien.com

Voyez la publicité de nos annonceurs et visitez leurs pages WEB

Cain Lamarre Casgrain Wells
AVOCATS S.E.N.C.

QUOTIDIEN
progrès dimanche
INTERNET
Un monde accessible...

00475763



La voiture dans laquelle prenait place l'étudiant rwandais a pratiquement été sectionnée en deux sous la force de l'impact.

(Photo Jeannot Lévesque)

Un dérapage sur la 175 à l'origine d'un accident qui fait un mort

PARC DES LAURENTIDES (LT) - Isaïe Habriyaremye, 36 ans, originaire du Rwanda, a perdu la vie de façon tragique sur la route 175 hier matin quand sa voiture est partie en dérapage pour aller percuter un autre véhicule qui circulait en sens inverse.

Les patrouilleurs de la Sûreté du Québec ont été contactés vers 9h55 à l'effet qu'une violente collision venait de se produire au kilomètre 154 de la route 175. Ces derniers sont intervenus rapidement pour découvrir qu'un homme était inconscient, la victime, alors que le conducteur de l'autre automobile souffrait de fractures multiples.

«Selon les témoignages recueillis par les policiers dépêchés sur les lieux, le ressortissant rwandais, qui était étudiant à l'Université Laval, circulait en direction de Chicoutimi. Il suivait un camion et à un certain moment, il a perdu le contrôle de sa voiture et s'est retrouvé sur l'autre voie. Le conducteur de la voiture qui circulait en sens inverse a été surpris et n'a jamais eu le temps de bifurquer ou éviter la voiture devant lui», a expliqué le sergent superviseur Réjean Joseph du poste Québec-Métro de la Sûreté du Québec.

Les policiers ont pratiquement écarté l'hypothèse d'un dépassement dangereux. Le témoignage de l'autre conducteur blessé porte à croire qu'il s'agit d'une véritable perte de contrôle possiblement reliée au manque d'expérience du conducteur rwandais.

«Les policiers ont vérifié les traces sur la chaussée et elles portent à croire que le véhicule est parti en dérapage au lieu de suivre une ligne régulière comme c'est le cas pour une manoeuvre de dépassement. C'est également l'avis du conducteur de l,autre voiture qui a eu l'impression que l'autre véhicule était parti en dérapage complet», a repris le sergent Joseph.

La collision a ralenti la circulation pendant un long moment. un coroner a ouvert un dossier sur cette tragédie. Il faut noter qu'au moment de l'impact, la chassée était passablement glissante dans ce secteur de la route 175.

Mario Pelchat précise ses propos sur Napster

Par Dominique Rivard

DOLBEAU-MISTASSINI (DR) - Les propos de Mario Pelchat dénonçant hier, dans Le Quotidien, le site Napster ont provoqué des remous.

Pas particulièrement chez les partisans du site d'échange de musique en ligne, ou encore chez les auteurs-compositeurs-interprètes, mais bien au sein du ...Mouvement Desjardins.

C'est qu'en déclarant, avec aversion, qu'il avait entendu parler d'un gérant de caisse de Dolbeau qui utilisait le logiciel Napster pour copier ses chansons et ensuite les revendre, Mario Pelchat a sans le vouloir entaché la réputation du directeur général de la Caisse populaire Desjardins de Dolbeau, Denis Genest, dont le journal n'a pourtant jamais mentionné le nom.

Piqué au vif, M. Genest a mis en demeure le chanteur populaire et le Quotidien de se rétracter, qualifiant l'accusation de « fallacieuse, mensongère et perfide ». Le gérant de la caisse populaire de Dolbeau affirme dans un communiqué « n'avoir utilisé ni Napster, ni aucun logiciel du genre. »

«C'est vrai que je m'insurgeait beaucoup [à la question portant sur Napster dans cette interview]. Quelqu'un s'est senti visé là-dedans et le comprends très bien, s'excuse Mario Pelchat. Il est écrit qu'il s'agissait d'un gérant de caisse alors que ce n'est pas tout à fait ce que j'ai dit. Je parlais plutôt de banque. Enfin, je n'aurais même pas dû aller jusqu'à focaliser sur quelqu'un en particulier. Je veux qu'on sache que je ne parlais aucunement de Denis Genest qui est un ami. Je n'ai jamais voulu l'offenser ou le viser d'aucune façon. Je n'aie jamais voulu offenser qui que ce soit et encore moins la Fédération des caisses populaires.» Le chanteur populaire confesse que cela ne lui est pas arrivé souvent de trop parler. « Vaut mieux se tourner la langue sept fois... ».

Même s'il fait amende honorable, il maintient que quelqu'un de sa ville natale s'est permis de pirater ses disques via Napster pour en faire des copies sur CD et les vendre sur le marché noir. « Oui, il y a quand même quelqu'un qui a fait tout ce que je vous ait dit. Sauf qu'il n'est pas le seul. C'est ce que j'ai voulu dénoncer. Napster fait particulièrement mal à toute la génération d'artistes de la relève. »

La «dame aux restes» attendra

GRANBY (PC) - La propriétaire du défunt Resto-bar Comme chez-soi, Céline Ménard, n'a pu recevoir sa sentence pour vol de nourriture et bris de probation, lundi, au palais de justice de Granby, en raison de problèmes de santé majeurs.

Son avocat, Me Serge Michon, a expliqué au juge Pierre Bachand que sa cliente était suivie par un psychiatre et un dermatologue. «Je ne pense pas qu'elle soit en mesure de se représenter pour le moment», a-t-il dit.

Le juge a donc remis le prononcé de la sentence au 12 mars, avec le consentement de la Couronne.

Céline Ménard a été mise sur la sellette il y a un an presque jour pour jour alors que le MAPAQ a dû fermer le resto-bar où la propriétaire servait des restes de nourriture. Quelques jours plus tard, Céline Ménard était accusée de vol de nourriture au Jardins Du Mont. Elle était alors sous le coup d'une probation pour une autre infraction du même genre.

La «dame aux restes» a plaidé coupable le 13 novembre dernier.

Pas possible

Ecole buissonnière payante

BUCAREST (AP) -Un lycée de Roumanie a trouvé un moyen original mais apparemment efficace de punir les élèves qui succomberaient aux délices de l'école buissonnière: ils écopent d'une amende pour chaque cours séché.

«A chaque fois qu'ils sèchent un cours, nos élèves doivent payer 10 000 lei (50 cents)», a expliqué Romel Vicol, directeur du lycée Stefan-Procopiu de Vaslui, une ville située à 350 km au nord-est de Bucarest, dans l'une des régions les plus pauvres de Roumanie.

Résultat: la «bleue» a baissé de 30% depuis septembre dernier parmi les élèves âgés de 14 à 18 ans. Ce système est en place depuis un semestre et jusqu'à présent la somme récoltée est de cinq millions de lei. La cagnotte ira à l'amélioration des salles de classe.

Météo

Faible neige

MAX: -4

AUJOURD'HUI - Faible neige devenant intermittente tard le matin. Maximum près de moins 4.

MERCREDI - Dégagement le matin. Très froid. Minimum près de moins 15. Températures stables près de moins 15 par la suite.

JEUDI - Ciel variable. Minimum près de moins 26. Maximum près de moins 15.

Lever: 06h41
Coucher: 17h15

La marée

CHICOUTIMI - La marée sera haute à 1h25 (3m5) et basse à 8h00 (1m2). Elle sera à nouveau haute à 13h30 (4m3) et à nouveau basse à 21h10 (0m9).

LA BAIE - La marée sera haute à 1h20 (3m9) et basse à 7h15 (1m4). Elle sera à nouveau haute à 13h30 (4m7) et à nouveau basse à 20h05 à 1m0.

Sommaire

Arts	19
Bandes dessinées	20
Bourse	22-23
Détente	21
Décès	30-31
Finances	24-25
Horoscope	21
Petites annonces	27 à 29
Sports	33 à 39
Television	20

Edité et imprimé par:
LE PROGRÈS DU SAGUENAY
division de Compagnie
UniMédia
1051, boul. Talbot, Chicoutimi
G7H 5C1
Tél.: 545-4474

Dépôt légal:
Bibliothèque Nationale
du Québec
«Envois de publications
canadiennes -
contrat de vente n° 0534714»

Port de retour garanti
Audition 2e semestre

Recyclez ce journal

30 564 abonnés

Président-éditeur:	Claude Gagnon
Éditeur adjoint:	Bertrand Genest
Contrôleur:	Serge Vallières
Adjoint au rédacteur en chef:	Carol Néron
Adjoint au rédacteur en chef:	Richard Banford
Chef des nouvelles:	Pierre Bourdon
Chef de pupitre:	Gilles Lalancette
Directeur du marketing:	Jean Tremblay
Directeur de la publicité:	Yvon Girard
Directeur du tirage:	Jean-Louis Lavoie
Responsable de la distribution:	Jean Béland
Directeur des opérations:	Jean Simard
Représentant publicité nationale:	Probec 5 Ltée
Montréal:	514-285-7308
Toronto:	416-967-1814

Annonces classées: 545-4014 Abonnement: 545-4664 Publicité: 545-4474 - Fax: 690-8824 Rédaction: 690-8800 - Fax: 690-8805

Au Saguenay

Pierre Bergeron suggère une grande ville



FUSION

Pierre Bergeron, le mandataire chargé d'étudier la réorganisation municipale au Saguenay propose la création d'une grande ville résultant de la fusion de Jonquière, Chicoutimi, Laterrière et La Baie ainsi que des municipalités de Shipshaw, Lac-Kénogami et la partie sud de Canton-Tremblay.

CHICOUTIMI (CD) - Pierre Bergeron, le mandataire chargé d'étudier la réorganisation municipale au Saguenay, vient de trancher. Il propose la création d'une grande ville résultant de la fusion des villes de Jonquière, Chicoutimi, Laterrière et La Baie ainsi que des municipalités de Shipshaw, Lac-Kénogami et la partie sud de Canton-Tremblay.

Ce scénario est quasi le même que celui concocté par le maire de Chicoutimi, Jean Tremblay... à la différence près que ce dernier prévoyait y inclure aussi Larouche. La nouvelle ville compterait 150 000 habitants. «Sans être démesurée, souligne le mandataire, elle devient une force économique capable de faire entendre sa voix à tous les niveaux. »



CATHERINE DELISLE
cdelisle@lequotidien.com

Concernant la municipalité de Larouche, Pierre Bergeron, reconnaît qu'il lui aurait fallu plus d'informations pour prendre une décision éclairée. Il laisse donc à la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, le soin d'en faire l'examen. Car, cette municipalité mérite qu'on s'y attarde. Elle se trouve sur la frontière séparant la MRC du Fjord-du-Saguenay de celle du Lac-Saint-Jean-Est. Elle est située à 22 kilomètres du centre-ville de Jonquière et à 22 kilomètres de celui d'Alma. Sur le plan provincial, elle fait partie de la circonscription Lac-Saint-Jean, alors qu'au fédéral, elle est rattachée à Jonquière. Dans le domaine de la santé, la plupart de la population se dirige vers Alma. Pour fins de villégiature, elle est reliée à Lac-Kénogami. Elle fait partie de la MRC du Fjord et partage le même territoire que Jonquière pour le Centre local de développement (CLD) et la Zone d'appartenance touristique (ZAT).

Histoire de nom

Cette grande ville pourrait porter le nom de «Ville Saguenay». Pierre Bergeron rappelle que la loi, votée en 1974, prévoyait déjà ce nom. Cependant, il pense que tout autre nom peut être considéré.

Le conseil de ville pourrait être composé d'un maire et de 15 conseillers, soit six pour chacune des anciennes villes de Jonquière et Chicoutimi y compris les municipalités fusionnées, deux pour ville de La Baie et un pour celle de Laterrière. Le mandataire recommande quatre arrondissements: celui de Jonquière comprenant cette ville et les municipalités de Shipshaw et Lac-Kénogami et éventuellement celle de Larouche; celui de Chicoutimi comprenant cette ville et la partie sud de Canton-Tremblay, celui de La Baie et celui de Laterrière.

Les arrondissements de Jonquière et Chicoutimi comprendraient chacun six conseillers, celui de Laterrière un, et celui de La Baie deux. Selon un autre scénario, Laterrière pourrait être réunie à l'arrondissement de Chicoutimi qui aurait alors sept conseillers.

Ressources humaines

Concernant les ressources humaines, dans le contexte de regroupement, Pierre Bergeron ne se prononce pas. Dans la nouvelle ville, on compterait 150 cadres. Il dit simplement qu'il faudra travailler en étroite collaboration avec tous ceux qui veulent participer à la fondation de ville Saguenay. Dans cette grande ville, Pierre Bergeron prévoit simplifier les structures. Effectivement, il ne voit qu'un seul CLD et qu'une seule ZAT.

Concernant les impacts financiers et fiscaux, le mandataire Pierre Bergeron soutient qu'ils dépendront en grande partie des administrateurs qui seront chargés de bâtir la nouvelle ville. Dans son document de 87 pages, il précise qu'il n'a pas l'intention de soulever une polémique sur les chiffres. Il se permet de citer un auteur, Alfred Sauvy, qui a dit à ce sujet: « Le chiffre est un être délicat qui, soumis à la torture, se plie au moindre de vos désirs.» En tout cas, il est loin d'être certain qu'une fusion des municipalités entraîne une augmentation automatique des dépenses per capita. Selon lui, une petite, moyenne ou grande ville, qu'elle provienne d'un regroupement ou non, donnera de bons résultats si elle est bien administrée et de mauvais si elle est mal administrée. Egalement, il ajoute qu'il ne faut pas se limiter à regarder uniquement les dépenses. Il faut prendre en considération les retombées économiques futures d'un tel projet collectif. Il estime que la réorganisation, après fusion, nécessitera certaines dépenses non récursives, alors que les bienfaits s'étendent sur plusieurs années.

Selon le mandataire

La prudence s'impose avec les ruraux

par Catherine Delisle

CHICOUTIMI (CD) - Dans le cas des municipalités rurales, le mandataire chargé de la réorganisation municipale, Pierre Bergeron, recommande la prudence parce que la politique gouvernementale sur la ruralité n'est pas connue.

Cette précision faite, le mandataire a quand même étudié différents scénarios de regroupements avec les élus... sauf Falardeau qui ne s'est pas manifestée. Cependant, il reconnaît que les municipalités ne sont pas très favorables à l'idée préférant conserver leur cachet et leur identité. Evidemment, elles ont besoin de l'assistance monétaire du gouvernement pour se le permettre, ce qui lui apparaît comme un aspect plutôt passif d'une solution à long terme.

Quatre scénarios sont donc envisageables, selon Pierre Bergeron: le regroupement entre St-Honoré et la partie nord du territoire de Canton-Tremblay; le regroupement des municipalités de St-Charles-de-Bourget, Bégin et Saint-Ambroise; la fusion des municipalités de St-Honoré et Falardeau et le regroupement des cinq municipalités en une seule. Il ne voit pas d'avantages, dans le présent contexte, de réunir en une seule toutes les municipalités rurales au nord du Saguenay.

Quant aux municipalités de St-Fulgence et de Sainte-Rose-du-Nord, le mandataire pense qu'il y a lieu de les réunir.

Concernant les municipalités rurales du Bas-Saguenay, le mandataire favorise les scénarios suivants: le regroupement des municipalités de Petit-Saguenay, L'Anse-St-Jean et Rivière-Eternité et, d'autre part, de celles de St-Félix-d'Otis et de Ferland-Boilleau; la fusion des cinq municipalités en une seule et, enfin, la possibilité de joindre à Ville Saguenay les municipalités de St-Félix-d'Otis et de Ferland-Boilleau.

Pierre Bergeron insiste pour dire qu'il ne s'agit que d'une réflexion sous réserve de la politique de la ruralité.

Comportement

Tout en manifestant quelque ouverture au changement, le mandataire constate néanmoins que des élus municipaux cherchent en même temps à protéger la fonction qu'ils occupent parce qu'ils y trouvent un intérêt monétaire ou l'exercice d'un certain pouvoir. Il reconnaît que c'est naturel, «car le dévouement pur dans l'abstrait est très rare», admet-il. Il croit donc que certains élus sont liés par intérêt à un certain statu quo. C'est pourquoi, il fait appel au détachement et à une vision mieux orientée sur le bien commun. «Les intérêts personnels et particuliers doivent être mis de côté», conseille-t-il.

Dans son étude, Pierre Bergeron constate que l'animosité et même la rivalité déclarée envers les municipalités voisines sont un frein à toute tentative de collaboration.

Echange de travailleurs

Enfin, le mandataire fait clairement ressortir le fait que chaque municipalité du Saguenay échange quotidiennement un nombre important de travailleurs. «Ces mouvements créent d'étroites relations entre les différentes collectivités et favorisent une appartenance qui n'est pas aussi locale et restreinte qu'on tente de le laisser croire en certains milieux», note-t-il. Selon lui, il faut modifier notre vision myope et viscérale du développement autour de son clocher pour rechercher plutôt des solutions qui permettent de meilleures réalisations pour l'ensemble de l'agglomération.



ABSENCE

Jean-Guy Dufour maire de Falardeau n'a pas cru bon de rencontrer le mandataire du gouvernement Pierre Bergeron pour parler de fusion.

• administratif • affaires • assurances • bancaire • civil • commercial • corporatif • construction • contrats • droits et libertés • éducation • environnement • faillite • famille • immobilier • municipal • recours collectif • responsabilité civile et professionnelle • santé et sécurité au travail • sûretés • travail •



Le choix judicieux pour vos questions légales

Me Serge Simard, c.r.i. • Me Doris Thibault • Me Pierre Simard • Me Isabelle Simard • Me David Duchesne

SIMARD SIMARD THIBAULT
SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF
AVOCATS
308, rue Tessier
Chicoutimi (Québec), C.P. 744 G7H 5E1
Tél.: (418) 696-0566 • Télec.: (418) 696-0860
004705I7

Rien sur les coûts de la fusion

Le maire de Jonquière réagit très mal au rapport

JONQUIERE (LT) - Il fallait être dans la salle des comités généraux de l'hôtel de ville de Jonquière hier pour bien comprendre l'ampleur du fossé qui sépare Jonquière de Chicoutimi et jusqu'à quel point le débat sur la fusion qui s'amorce fera de Chicoutimi la «pestiférée».

Il ne fallait évidemment pas s'attendre à ce que Daniel Giguère applaudisse le contenu du rapport du mandataire Pierre Bergeron. Le maire de Jonquière, tout en respectant l'auteur du document, déplore le fait qu'il n'y ait pas eu assez de recherche en ce qui concerne le coût de cette fusion.



LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

«Le coffre-fort du Saguenay, c'est Jonquière et La Baie. Il faut regarder quelle est la municipalité en croissance au Saguenay depuis deux ans», a affirmé le maire Giguère, qui accuse Chicoutimi de promouvoir à tout prix cette fusion forcée alors que la ville du maire Tremblay est celle qui a le moins à mettre sur la table.

Il pointe le maire Jean Tremblay de Chicoutimi qui a lancé sa campagne publicitaire sans aucune consultation. Sans parler de l'époque ou le maire Tremblay s'est opposé avec acharnement à la création d'un parc industrialo-portuaire dans le secteur de Grande-Anse. Ce comportement du maire de Chicoutimi amène le maire Giguère à s'interroger sérieusement sur ses intérêts dans la démarche de la réorganisation municipale.

Daniel Giguère considère qu'il y a une limite à enfoncer des scénarios dans la gorge des citoyens qui ne le demandent pas. Sur ce point, il se fait le défenseur de la protection des intérêts des contribuables qui passe évidemment par une saine compétition au chapitre de la fiscalité.

Le maire de Jonquière entend entreprendre sa croisade antifusion par une rencontre d'urgence avec le député premier ministre Lucien Bouchard. Il a rappelé des propos déjà tenus par le premier ministre: «M. Bouchard a toujours dit qu'il ne serait pas le fossoyeur de Jonquière.»

Proposition

Le maire de Jonquière a ramené sur la table la proposition de sa ville qui permettrait de créer cinq municipalités au Saguenay avec trois pôles importants. De plus, chose jamais vue, a poursuivi Daniel Giguère, Jonquière propose de mettre en commun les parcs industriels afin de doter le Saguenay d'une véritable stratégie de développement économique et mettre au terme au règne des investisseurs qui profitent de la concurrence entre les trois villes pour obtenir des faveurs lorsqu'ils choisissent un en droit pour s'implanter.

Cette structure à cinq municipalités (trois pôles urbains et deux pôles ruraux), serait chapeautée par un conseil métropolitain dont le rôle serait de gérer les dossiers supramunicipaux. Encore là, il prétend que cette structure à deux niveaux est beaucoup moins lourde que celle proposée par le mandataire Pierre Bergeron. Il ne faut pas oublier qu'en mettant en place cette structure, la MRC du Fjord du Saguenay disparaîtrait.

Pour le maire de Jonquière, la création de cette structure apporterait des économies considérables contrairement à celle proposée par le mandataire.

Il soutient que les études ont démontré que la structure avancée par Jonquière nécessiterai des investissements de l'ordre de 400 000 $ à 500 000 $ par pôle alors que la fusion du mandataire se traduirait par des coûts globaux de l'ordre de 10 à 15 millions $.

A titre d'exemple, Daniel Giguère cite la création d'une seule organisation policière qui obligerait la construction d'une caserne centrale au coût d'approximativement 5 millions $.

Le maire de Jonquière prendra quelques jours encore pour finir de décortiquer le rapport du mandataire. Sur le plan politique, il entend demander à la ministre des Affaires municipales, Louise harel, de quelle façon et quand elle entend procéder.

Interrogé sur son avenir, le maire Daniel Giguère a admis être en période de réflexion. Les prochains jours pourraient être déterminants mais il est pratiquement assuré que Daniel Giguère sera du départ pour la course à la mairie de Ville Saguenay. Son opposant Jean Tremblay a déjà plusieurs semaines d'avance.



RÉACTION

«Le coffre-fort du Saguenay, c'est Jonquière et La Baie. Il faut regarder quelle est la municipalité en croissance au Saguenay depuis deux ans», a affirmé le maire Giguère, qui accuse Chicoutimi de promouvoir à tout prix cette fusion forcée.

(Photo jeannot Lévesque)

Le mandataire ignore totalement les scénarios jonquiérois et baieriverain

par Catherine Delisle

CHICOUTIMI (CD) - Tant le projet du maire de ' Baie, Réjean Simard, avec sa Cité du Fjord, que celui du maire de Jonquière, Daniel Giguère, avec ses cinq pôles et un Conseil métropolitain, n'ont pas été retenus par le mandataire Pierre Bergeron, chargé de la réorganisation municipale au Saguenay. Même qu'il voit dans l'option de Jonquière, le pire des scénarios.

Concernant le projet de Cité du Fjord, Pierre Bergeron se demande comment il serait possible de protéger l'identité des cinq municipalités rurales (celles du Bas-Saguenay) advenant leur fusion avec La Baie. Il se demande aussi où se trouverait l'homogénéité de cette Cité et de quelle manière il serait possible de réaliser son développement. Il ne voit pas comment cette ville pourrait mettre un frein aux querelles intestines de la région. Dans son analyse, il constate que le projet de Cité du Fjord ne fait même pas consensus.

Scénario jonquiérois

Quant au projet du maire Giguère, le mandataire n'y voit rien d'autre que le statu quo. «Un statu quo déguisé», lit-on dans le rapport. Plus encore, il pense que les luttes intestines, dispendieuses et inefficaces ne feront qu'augmenter par la volonté exprimée de créer trois pôles urbains forts «qui ne recherchent que leur intérêt mesquin», peut-on encore lire dans le rapport. Le pôle jonquiérois, comme le prévoyait le maire Giguère, comprend Jonquière, Shipshaw, Larouche et Lac-Kénogami.

Le pôle chicoutimien comprend Chicoutimi, Laterrière et Canton-Tremblay et le pôle baieriverin renferme La Baie, St-Félix-d'Otis et Ferland-Boileau. On trouverait aussi deux pôles ruraux et la création d'une table régionale, soit le Conseil métropolitain du Saguenay.

Dans son analyse, le mandataire souligne que ce scénario ne crée pas trois villes nouvelles. «Il ne fait que grossir trois villes existantes en ajoutant à chacune des citoyens et des kilomètres de territoire», remarque-t-il. Il va même jusqu'à dire que «ce statu quo élargi et empiré» ne change aucunement la dynamique existante. «Les véritables enjeux d'une restructuration municipale d'avenir sont mis sous le boisseau. L'unité dans l'action, la force économique d'un milieu renouvelé, l'épanouissement d'un idéal commun, la volonté de bâtir pour l'avenir, tous ces espoirs disparaissent», énumère-t-il. Il rappelle même les propos de certaines gens d'affaires qui croient que cette option serait la pire à se produire.

Le mandataire expose aussi un autre élément marquant, soit celui voulant que la diminution du nombre de municipalités ne soit pas le résultat recherché de la réorganisation municipale, mais la conséquence des objectifs qu'elle vise.» Concernant la création d'un Conseil métropolitain, il n'y voit pas beaucoup de succès, car les compétences qu'il aura seront celles que lui donneront les municipalités. «S'il y a refus de participer, prévoit-il, le Conseil métropolitain n'a plus la compétence pour agir au nom des municipalités qui n'acceptent pas.» Il craint donc la paralysie, l'absence de solutions et le retour aux municipalités locales pour régler un problème commun.

Le maire Bergeron souhaite qu'il y ait mandat transitoire



Réjean Bergeron

SHIPSHAW (DB) - Maire de Shipshaw, Réjean Bergeron souhaite que dans la perspective du mandataire Pierre Bergeron, il y ait un mandat transitoire qui permettrait aux citoyens des périphéries d'être représentés par un élu qui connaît bien leur vécu.

«Il existe deux façons de faire face à la situation, dit-il. Ou bien on continue à se battre contre la fusion ou bien on s'assoit pour construire à partir de la loi. Je souhaite aux élus d'avoir la sagesse de travailler sur un consensus. Le statu quo n'est plus possible.»

Président du conseil d'administration du Centre local de développement (CLD), Réjean Bergeron voit d'un bon oeil que le développement économique de tout le territoire passe par cet organisme.

Lac-Kénogami

Germain Girard, maire de Lac-Kénogami, n'est pas étonné par les conclusions et voit que pour atteindre une certaine prospérité, la constitution d'un centre urbain fort est nécessaire.

De la théorie à la pratique, le maire Girard ne fait pas le saut facilement, s'inquiétant pour la représentation des citoyens de sa municipalité. Il conçoit mal que la population de Lac-Kénogami ne soit pas représentée par un élu, du moins pour un mandat transitoire.

Il trouve que Lac-Kénogami fait partie des grands oubliés du rapport.

Dubuc et Chicoutimi

Le député Côté craint le pire et Bédard se réjouit

par Denis Bouchard

CHICOUTIMI (DB) - Les députés péquistes des circonscriptions de Chicoutimi et Dubuc ont des positions diamétralement opposées sur le rapport du juge Pierre Bergeron, comme quoi leur chef devra les convoquer à un petit conciliabule.

Le député de Dubuc, Jacques Côté, estime que le rapport ne lui a «rien» démontré sur les vertus d'une fusion et a écarté de «façon cavalière» le projet de la Cité du Fjord.

«J'aurais préféré une autre solution, dit Jacques Côté, qui ne cache pas sa déception. Je profiterai des prochaines semaines pour convaincre le gouvernement que ce n'est pas à l'avantage des gens que je représente.»

«Je ne suis pas certain qu'on va vers une solution pacifique. Il y a énormément de résistance à La Baie», poursuit Jacques Côté, qui ne sait pas si les réfractaires s'adresseront aux tribunaux pour combattre la fusion.

Il s'inquiète également du sort du monde rural.

Le député de Dubuc aura l'occasion d'exprimer son mécontentement demain, alors qu'il rencontrera la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, en compagnie du premier ministre Lucien Bouchard, député de Jonquière, et de Stéphane Bédard, député de Chicoutimi.

Pour sa part, Stéphane Bédard, accueille à bras ouverts le rapport du juge Bergeron, disant qu'il est «imprégné» de la réalité régionale et qu'il illustre le désir du gouvernement de ne pas implanter de solution mur à mur.

«Il s'agit d'un travail pédagogique et visionnaire, poursuit-il. Il y a peu de choses qui n'ont pas été soulevées. Le diagnostic est fort intéressant et j'invite les acteurs du Saguenay à faire les bons constats.»

Le député Bédard a l'impression que l'actualité se bousculera et que son gouvernement accouchera rapidement d'une nouvelle loi.

Le député ne sait pas quelle forme prendra la mise en place de la nouvelle ville, tout dépendamment du concept des arrondissements. L'introduction d'arrondissements dans la future Ville Saguenay forcerait Québec à régir le tout par une loi au lieu d'un décret.

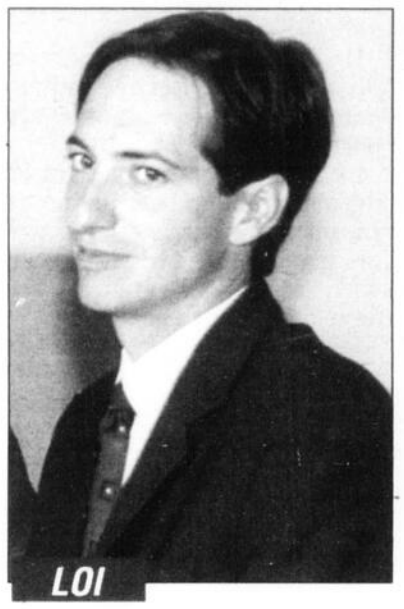
Stéphane Bédard également souhaite que certains aspects du rapport soient précisés, comme l'organisation des milieux ruraux.



VERTUS

Le député de Dubuc, Jacques Côté, estime que le rapport Bergeron ne lui a «rien» démontré sur les vertus d'une fusion et a écarté de «façon cavalière» le projet de la Cité du Fjord.

(Archives)



LOI

Le député Stéphane Bédard a l'impression que l'actualité se bousculera et que son gouvernement accouchera rapidement d'une nouvelle loi.

(Archives)

INCROYABLE
GRATUIT

Démarreur INSTALLÉ*



OU

Remise de 125$

OU

2 montres « elle et lui » de belle qualité + nous payons votre franchise de 50 $

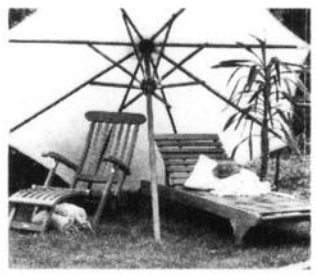
AVEC TOUT REMPLACEMENT DE PARE-BRISE (si assuré)

SUPER VITRE
passe avant que ça

1411, ch. de la Réserve, Chic.
Division GAGNON AUTOS 543-7711
*Détails en magasin. 40 $ de plus pour trans. manuelle

00475730

DE VRAIES TROUVAILLES





MEUBLES EN TECK





COMMANDE SPÉCIALE AVANT LE 28 FÉVRIER 2001

00475260

POTVIN TREMBLAY
MEUBLES

1685, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI • 545-4667

Tout un monde d'information et de services publics

FAITES LE SAUT !

Avec les services en ligne...

le bureau de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) le plus près se trouve chez-vous!



L'IMT(Information sur le marché du travail): un outil de référence en ligne, pour les chercheurs d'emploi et les employeurs

Les services en ligne de DRHC liés à l'IMT (Information sur le marché du travail) permettent d'aider l'ensemble des citoyens à prendre des décisions judicieuses. Les renseignements disponibles sauront aider l'étudiant au moment de choisir la profession à laquelle il se destine, les personnes en démarche de recherche d'emploi ou le travailleur à une croisée de chemins. De plus, il peut aider l'employeur à faire des choix éclairés !

Les réponses à vos questions sur le marché du travail

Utilisez ce site pour vous tenir au courant de ce qui se passe sur le marché du travail de votre localité. Si vous êtes un chercheur d'emploi, vous aurez accès à une banque complète d'information concernant par exemple : les professions les plus en demande, les taux de salaires ou les perspectives d'emploi à long terme. Quand on connaît l'importance d'être bien informé pour mieux décider, on ne peut qu'apprécier ces services. Si vous êtes un employeur, ces renseignements peuvent servir à identifier des banques de travailleurs ayant des compétences spécifiques, des échelles salariales et d'autres informations nécessaires à la prise de décision en matière de planification des ressources humaines.

Besoin d'information ?

Bien d'autres services et programmes gouvernementaux sont disponibles sur Internet. Vous désirez en savoir plus? Pour les municipalités de La Baie, Ferland-et-Boilleau, Saint-Félix d'Otis, Rivière-Éternité, L'Anse-Saint-Jean, Petit-Saguenay, Saint-Fulgence et Sainte-Rose-du-Nord, vous pouvez communiquer avec **Marly Lessard, agente d'information pour la SADC du Fjord inc. au (418) 544-2885 poste 7.**

Site à consulter:
Développement des ressources humaines Canada (DRHC):
www.qc.hrdc-drhc.gc.ca

À suivre...

Vous avez une idée...
nous avons la solution
pour vous aider.

SADC
Société d'aide au développement des collectivités du Fjord Inc.

858, 2e Rue, Ville de La Baie (Qc) G7B 2E7 Tél.: (418) 544-2885
Télécopieur : (418) 544-0303 Courriel : courrier@sadcdufjord.qc.ca
www.sadcdufjord.qc.ca

LE PROJET AMBASSADEUR : UN SERVICE D'INFORMATION AU COEUR DE NOS COLLECTIVITÉS

Développement économique Canada Canada Economic Development Canada

Développement des ressources humaines Canada Human Resources Development Canada

Des interrogations sur le rapport Bergeron

Le maire Tremblay livre une réaction surprenante

par Denis Bouchard

CHICOUTIMI (DB) - Jean Tremblay aussi a des interrogations sur le rapport Bergeron sur la réorganisation municipale au Saguenay, au point où sa réaction a été étonnamment réservée, hier.

Alors que plusieurs croient que la recommandation du juge Pierre Bergeron ne se démarque que par quelques virgules de la proposition du maire de Chicoutimi, ce dernier a exprimé un certain scepticisme sur les arrondissements et la représentativité.



CONSENSUS

Jean Tremblay en appelle à la bonne volonté des élus du Saguenay qui ont le pouvoir de bonifier le rapport à la condition de dégager un consensus.

(Archives)

Jean Tremblay a fait patienter la presse jusqu'à la séance régulière du conseil, hier soir, avant de lire un laconique communiqué dans lequel le conseil accorde la même valeur au rapport du mandataire qu'aux autres études sur la fusion et souhaite que les élus du Saguenay harmonisent leur violon avant de se faire imposer un modèle.

Très peu loquace, le maire Tremblay a quand même laissé entendre qu'il veut questionner les pouvoirs qui seraient dévolus aux arrondissements. «Il y a des points avec lesquels je suis plus ou moins d'accord» a-t-il ajouté.

Il veut également en savoir plus sur la structure supramunicipale évoquée dans le rapport.

Le maire Tremblay a paru en désaccord avec l'exclusion de Larouche de la grande ville, «ce qui pourrait la coincer en sandwich entre deux secteurs qui se développent».

Jean Tremblay en appelle à la bonne volonté des élus du Saguenay qui ont le pouvoir de bonifier le rapport à la condition de dégager un consensus. «Le problème, a-t-il indiqué, est que nous travaillons plus sur nos différences, qui ne sont pas si grandes que ça, au lieu de tabler sur ce qui nous rassemble.»

Selon ce qu'il dit, les gens du Saguenay ont les mêmes préoccupations à 99 pour cent. «On est tous des Saguenéens.»

Interrogé sur les coûts de transitions, qui pourraient atteindre de 10 à 15 millions $ selon certains, Jean Tremblay a répondu qu'il n'y avait rien de nouveau, que ces prévisions étaient connues et qu'il s'agit de choses normales.

Il a réaffirmé sa foi dans les vertus économiques d'une fusion. «Il faut fusionner, dit-il, pour économiser, pas pour dépenser. Il ne manque pas d'équipement sur le territoire.»

Au cours de la séance du conseil, il a apporté des précisions sur certaines allégations concernant les investissements à faire dans les infrastructures. Chicoutimi a commandé une étude sur la remise à neuf de la ville, qui conclue à un besoin de 50 millions $.

Il ne faut pas croire, souligne-t-il, que Chicoutimi doit mettre cette somme immédiatement dans ses infrastructures. «Les investissements ont été classés par ordre de priorité.»

A ceux qui ont interprété ces besoins à long terme comme une dette, le maire a rétorqué: «Nous sommes la seule ville à avoir cette évaluation et nos investissements à faire sont inférieurs à la moyenne provinciale.»

Il a encore cité en exemple les travaux que la ville paiera sans sans s'endetter, comme la garage municipal, le pont Sainte-Anne, l'autogare du Havre et le parc industriel.

En attendant que l'Esprit du Fjord se manifeste

Le conseil baieriverain rejette le rapport Bergeron

Par Yvon Bernier

LA BAIE (YB) - Le conseil municipal baieriverain a rejeté hier par sept voix contre deux le contenu du rapport du mandataire Pierre Bergeron du Gouvernement du Québec rendu public hier.

Dans une atmosphère quelque peu survoltée, les élus ont, tour à tour, et selon leur option qualifiés le rapport de «tout à fait pipé», «orienté visiblement dans une même direction», «rempli de graves incohérences», «arrangé d'avance», et marqué de sérieuses omissions.

Pour d'autres, ce même rapport a été qualifié «d'intéressant», fruit «d'un mandat très peu facile» et de «document qu'il ne faut pas rejeter du revers de la main».

Pour sa part le maire Réjean Simard a déclaré: «tant au plan de l'alignement général que de l'argumentation, ce document est toujours et partout orienté vers la création d'une grande ville. J'espère que la version ou décision politique ultime, elle, sera cohérente.»

Interventions

Pas moins d'une douzaine de citoyens se sont longuement exprimés par la suite le rapport, sur l'importance de se mobiliser pour contrer la vision centralisatrice de Chicoutimi, et démontrer à la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, qu'une bonne partie des Baieriverains et citoyens du Bas-Saguenay ne veulent pas du tout de fusion forcée.

L'un des porte-parole pour le Rassemblement des citoyens anti-fusionnistes a annoncé que le groupe qu'il représente rendra d'ailleurs public dès vendredi prochain un document intitulé : «L'Esprit du fjord se manifeste» qui mettra entre autres en évidence l'impact dramatique de l'isolement des municipalités du Bas-Saguenay advenant que la ministre Harel choisisse d'aller dans le sens de la recommandation du mandataire Bergeron.

Des anti-fusionnistes ont rappelé également les objectifs visés par le projet de la Cité du Fjord, fait ressortir que dans le découpage territorial opéré par le mandataire Bergeron dans son rapport les petites localités sont à toutes fins utiles mises de côté, et fait ressortir la nécessité de développer des solidarités dans la population. D'autres ont fait ressortir à quelques reprises la sous-représentation (2 élus sur 15) de Ville de La Baie dans la nouvelle entité que recommande le rapport à la ministre Harel. Quelques autres ont tenu à préciser qu'il y a une «bataille de perdue mais que la guerre n'est pas terminée».

Certains autres ont invité le député péquiste de la circonscription de Dubuc, Jacques Côté, de prendre position de façon claire dans le présent dossier, un dossier qui concerne l'avenir de plusieurs communautés. L'heure n'est plus à tergiverser, il faut choisir, a-t-on indiqué.

Un intervenant anti-fusionniste a rappelé également, coupures de journaux et longues citations à l'appui de son propos, les conséquences de fusion imposée ou qui n'ont pas connu le succès escompté, au pays ou ailleurs dans le monde.

Un intervenant manifestement non en faveur de la fusion a souligné pour sa part que ce qui se passe actuellement n'est rien d'autre que de la «démocratie à l'envers» puisque tout est imposé par le haut, au plan politique. Ce même intervenant a soutenu que lui et des membres de sa famille ont déchiré récemment «leur carte de membre du Parti québécois» estimant qu'ils n'ont jamais mandaté le gouvernement actuel pour «fusionner de force des villes et petites localités de leur région».

Une anti-fusionniste a souligné que depuis le tout début de ce dossier, Ville de Chicoutimi ne s'est aucunement préoccupée des cités et villages avoisinants.

Pour

De leur côté, des fusionnistes ont fait ressortir la baisse de population dans nombre de communautés de la région du Saguenay et qu'il devient urgent dans le présent contexte de s'asseoir et de réfléchir collectivement à une solution convenable pour l'ensemble des citoyens touchés par les regroupements municipaux, souligné que la profusion de conseils d'administration et élus de la région n'ont pas fait progressé de façon notable leur communauté respective au fil des dernières décennies, démontré chiffres à l'appui l'ampleur de l'exode des jeunes, fait remarquer qu'en quelque année la région comparativement aux autres régions du Québec à connu un déclin marqué au plan du développement (du 9e au 12e rang).

Bref, une soirée de conseil qui a donné lieu à bon nombre d'accrochages verbaux et à des flèches quelquefois acérées dirigées vers la ou les cibles visées, quelques pointes d'humour, et trois ou quatre amorces de débats âpres ou «virils» aurait dit l'ancien ministre Claude Ryan. Pour tout dire, un exemple de démocratie civile en pleine action.



Réjean Simard est maire de La Baie.

(Archives)

Un niveau supra local dans l'intérêt régional

CHICOUTIMI (CD) - Dans la réorganisation municipale du Saguenay, le mandataire Pierre Bergeron convient de la nécessité d'instituer un palier supra local pour décider des questions qui représentent un intérêt régional.

Dans l'esprit du mandataire, il faut créer au Saguenay une ville forte tout en permettant au milieu rural de conserver et de développer son identité. «Ces deux secteurs, urbain et rural, écrit-il dans son mémoire de 87 pages, devront cohabiter, s'entraider et trouver des solutions communes à leur développement.»

Pierre Bergeron recommande la création de la Communauté municipale du Saguenay (CMS) comme le suggérait ville de La Baie. Elle remplacerait l'actuelle MRC du Fjord-du-Saguenay. Elle deviendrait donc propriétaire de ses actifs et responsable de son passif. Elle aurait les pouvoirs d'une corporation. Elle aurait deux partenaires: ville Saguenay et les municipalités rurales ainsi que les Territoires non organisés (TNO). Les affaires seraient administrées par un conseil d'administration de dix membres composés du maire de ville Saguenay et de quatre personnes que le conseil de ville désignerait parmi ses membres et de cinq maires des municipalités rurales. La CMS s'occuperait de l'aménagement du territoire, du développement touristique, des équipements, infrastructures, services et activités à caractère régional, de transport en commun et de la gestion des matières résiduelles. Elle exercerait aussi d'autres compétences sous la seule autorité des représentants du secteur rural comme la confection et la tenue à jour des rôles d'évaluation foncière en milieu rural, la réglementation et la gestion des TNO, la gestion des terres publiques intramunicipales, l'administration des chemins, des ponts et cours d'eau de comté.

Quant au transport en commun, il serait confié à la CITS et il demeurerait sous la seule autorité de ville Saguenay.

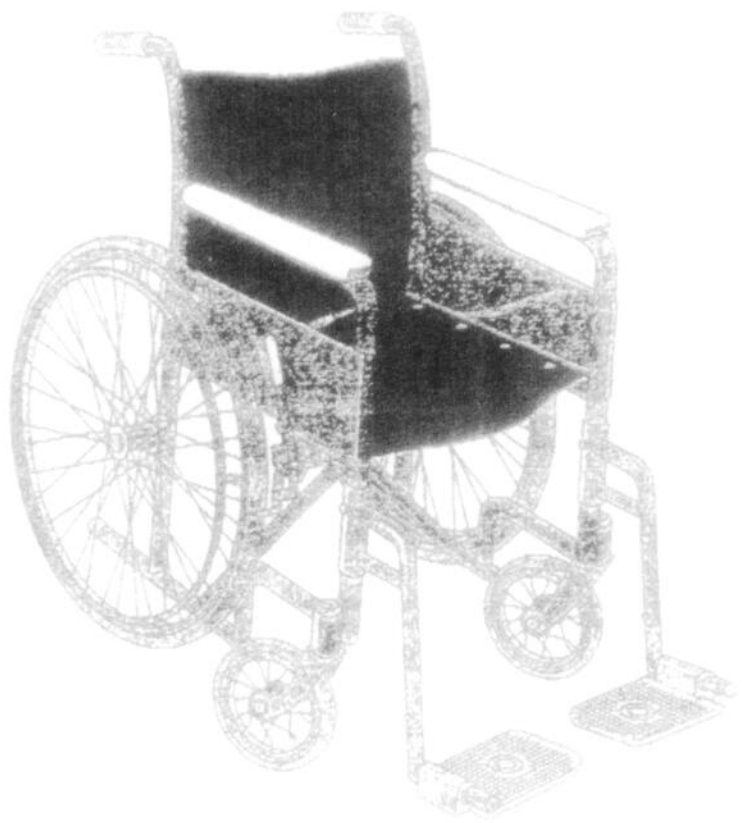
Le mandataire prévoit également une autre solution qui consisterait à modifier l'actuelle MRC du Fjord-du-Saguenay et à créer une commission conjointe. Selon lui, elle permettrait une plus grande autonomie de l'urbain et du rural tout en donnant ouverture à une politique de renforcement des MRC.

Pierre Bergeron met également en évidence les études réalisées par des chercheurs de l'UQAC sur la réorganisation municipale du Saguenay. Par exemple, l'un d'eux, le géographe Gilles H. Lemieux, en arrive à la conclusion que le territoire urbain de Jonquière, Chicoutimi, Laterrière et la Baie forme un tout indissociable.

Le mandataire cite aussi l'étude de Magella-J. Gauthier et de son équipe de chercheurs qui dit que les villes de Chicoutimi, Jonquière et La Baie sont condamnées à vivre côte à côte et à partager un même espace.

À M. Lucien Bouchard
À M. Bernard Landry
À tous les Québécois et Québécoises

RÉALISEZ L'INCOMPÉTENCE ET LA HONTE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC SOUS LA DIRECTION DU PARTI QUÉBÉCOIS ET LA PARAPLÉGIE D'UNE QUÉBÉCOISE



Regardez bien ce qui est arrivé à une Québécoise...

Nous étions des clients dans un restaurant d'une auberge au Québec. L'une de nous s'est levée pour faire un appel téléphonique et est tombée dans un sous-sol profond. Cette Québécoise est devenue PARAPLÉGIQUE. Cette chute inutile est arrivée parce que la porte du sous-sol a été laissée ouverte et parce qu'il n'y avait pas à cet édifice public, à l'entrée du sous-sol, un mur ou une balustrade sécuritaire. Le Gouvernement du Québec sous la direction du Parti Québécois a failli d'appliquer la Loi sur la sécurité dans les édifices publics à cette auberge le 1er novembre 1997. Pourquoi?

Cette Québécoise a subi PARAPLÉGIE et une MULTITUDE D'AUTRES BLESSURES GRAVES. Cette Québécoise a passé 8 mois dans les hôpitaux et un centre de réhabilitation. Après ces blessures horrifiques, cette auberge a continué d'être ouverte à toutes les familles du Québec dans un état dangereux pour plus de deux ans. Comment ça se fait? Aussi, comment ça se fait que le Gouvernement du Québec sous la direction du Parti Québécois a attendu plus de deux ans pour faire une inspection d'une auberge où une Québécoise s'est si gravement blessée? Et, comment ça se fait que cette auberge était permise d'être ouverte quand elle ne se conformait pas à la Loi sur la sécurité dans les édifices publics et risquait la sécurité de tous les visiteurs? Quelle incompétence!

Mais, le pire s'en vient. Plus de deux ans après cette chute inutile et les blessures graves, le gouvernement a finalement fait une inspection de cette auberge. Le gouvernement a noté 20 défectuosités. Vingt défectuosités qui ne se conformaient pas à la Loi. Le gouvernement a permis que cette auberge reste ouverte à toutes les familles du Québec malgré les défectuosités et malgré qu'une Québécoise ait été si gravement blessée dans cette auberge. Quelle décision irresponsable et incompétente!

Regardons maintenant à la compensation que le Gouvernement du Québec sous la direction du Parti Québécois a fait à cette Québécoise paraplégique — PITOYABLE. Elle reçoit la petite pension des handicapés — moins de 500 $ par mois. C'est ridicule et honteux. Une Québécoise visite une auberge qui ne se conformait pas à la Loi sur la sécurité dans les édifices publics, tombe dans un sous-sol, subit paraplégie et une multitude d'autres blessures, passe 8 mois dans les hôpitaux et un centre de réhabilitation, subit une peine gigantesque et des dépenses énormes et le gouvernement s'en lave les mains.

S.V.P Je vous demande de téléphoner maintenant pour donner votre opinion à M. Bouchard et M. Landry sur ce sujet. Merci. M. Nicholas Scott.

M. Lucien Bouchard	M. Bernard Landry
(418) 695-8416	**(418) 643-5270**

M. Scott sera au bureau de M. Bouchard à Jonquière, 3885, boul. Harvey, bureau 204 aujourd'hui à 15 heures. M. Scott invite M. Bouchard à le rencontrer.
M. Scott vous invite pour lui parler aussi.
M. Scott invite aussi tous les journalistes à venir le rencontrer.

ÉDITEUR: Claude Gagnon cgagnonpres@lequotidien.com
ÉDITEUR ADJOINT: Bertrand Genest bgenest@lequotidien.com

Commentaire

Me Pierre Bergeron : un rapport rassembleur

Le best-seller de l'année dans le monde municipal, qu'attendaient avec un mélange de crainte et d'impatience tous les maires, les conseillers et les membres de la fonction publique locale, est maintenant disponible...

Après quatre mois de spéculations angoissées pour certains, d'hypothèses de toutes sortes et de prospectives plus ou moins partiales selon les points de vue défendus, le rapport de Me Pierre Bergeron a été enfin rendu public, hier à l'heure du lunch. Signe des temps, le document — destiné à servir d'inspiration au gouvernement québécois avant l'adoption de la loi ordonnant une ou des fusions municipales dans le Haut-Saguenay — a été diffusé sur Internet.



CAROL NERON
cneron@lequotidien.com

Sitôt libéré de l'espace virtuel tel un diable de sa boîte, le rapport a été livré au regard inquisiteur des médias et des élus municipaux. Les dés étant jetés, c'est vraiment à partir d'aujourd'hui seulement que la partie commence.

Les administrations municipales, qu'elles soient peu ou pas d'accord avec Me Pierre Bergeron, n'ont pas vraiment le temps d'ajuster le tir. Une chose est certaine : Québec aura le dernier mot et le plus tôt sera le mieux, peu importe la voie que s'apprête à suivre la ministre. Car, dans un dossier aussi délicat que celui-ci, la pire chose qui pourrait survenir serait que le débat s'enlise de nouveau avec les conséquences que l'on appréhende déjà. Le Haut-Saguenay n'a pas les moyens de manquer le bateau des fusions pour la deuxième fois en moins de 25 ans.

Passer à l'action

Pour l'heure, la parole est aux maires et à leurs équipes de soutien. Chacun est libre bien sûr de peaufiner son argumentation dans le but avoué d'influencer le gouvernement, un obstacle qu'a su d'ailleurs éviter avec brio Me Pierre Bergeron tout au long de son court mandat. Cela dit, les élus locaux doivent comprendre que la discussion ne pourra durer encore bien longtemps.

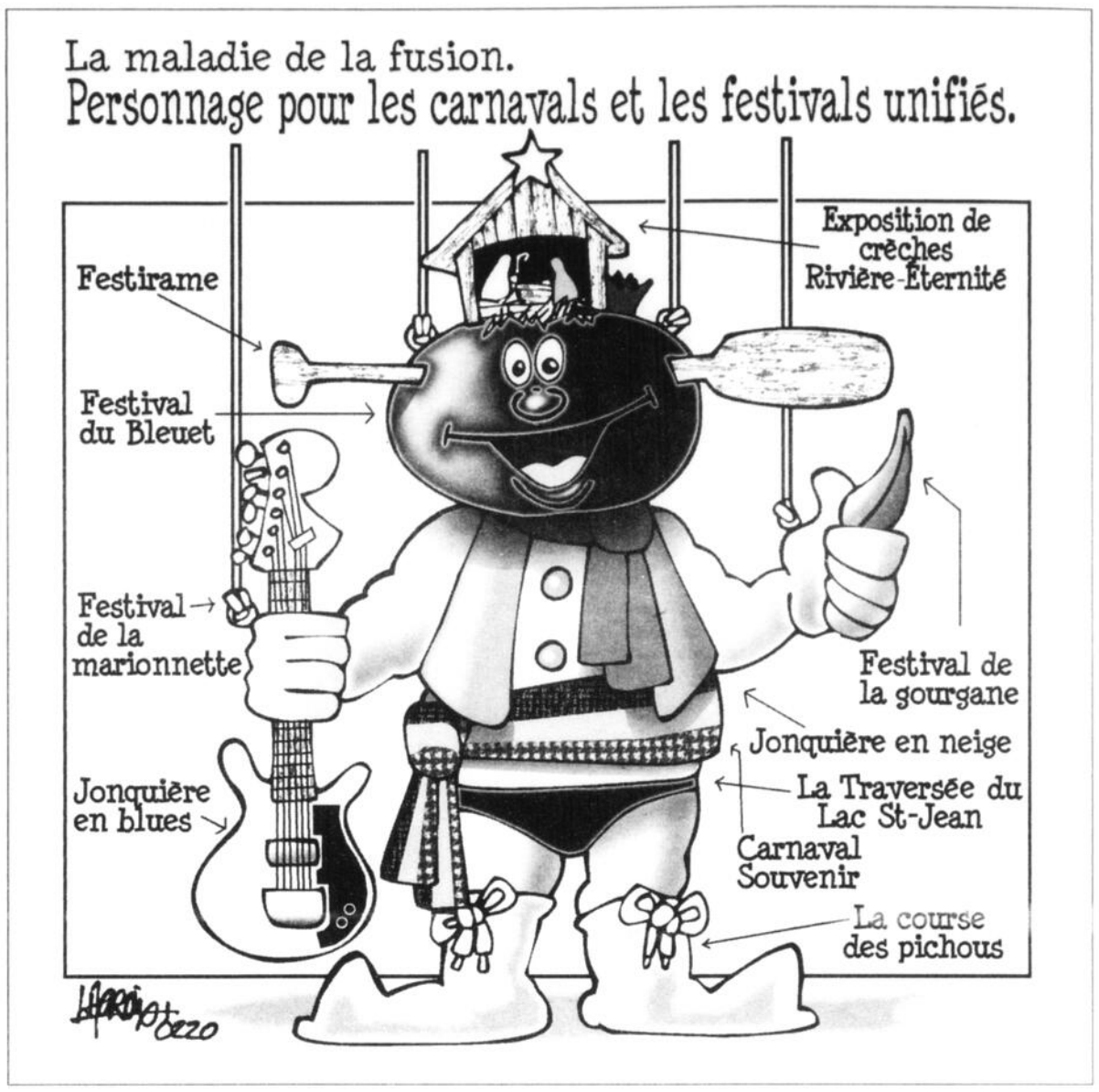
Même s'il recommande la formation d'une seule ville de La Baie à Jonquière, incluant au passage Laterrière et une poignée de municipalités rurales situées en périphérie immédiate du futur ensemble urbain, le document soumis à la ministre Louise Harel est rassembleur. Les maires de Jonquière et de La Baie y retrouveront des avenues de solution qu'ils ont défendues au cours des derniers mois. Quant à leur collègue de Chicoutimi, il pourra se vanter d'avoir devancé, non sans un certain succès, la pensée de Me Pierre Bergeron.

Opération « Harmonie »

Reste maintenant à harmoniser les points de vue, une expression diplomatique et surtout de circonstance, pour signifier que Québec doit tout mettre en oeuvre, dès à présent, afin d'éviter une bataille rangée entre les partisans de l'éventuelle « Ville Saguenay » et ses opposants. Une opération qui, on s'en doute, ne sera pas de tout repos...

C'est justement cette option de la confrontation que Me Pierre Bergeron s'est efforcé d'éloigner en rédigeant son rapport. Le juge à la retraite a été obligé de naviguer depuis l'automne dernier entre les susceptibilités à fleur de peau d'un nombre important de politiciens, de décideurs et de simples citoyens; si plusieurs « particularités locales » trouvent, jusque dans une certaine mesure, leur justification dans l'histoire récente ou éloignée du Haut-Saguenay, d'autres, fortement enracinées dans le folklore municipal, n'ont plus leur raison d'être. D'où la recherche difficile d'une série de compromis qui, pour être acceptables, ont dû tenir compte forcément des attentes légitimes des collectivités appelées à s'unir bientôt.

Le Rapport Bergeron ne peut être considéré comme la panacée universelle à la grande problématique des fusions municipales dans le Haut-Saguenay, une affaire qui ne date pas d'hier. Dans le contexte actuel cependant, le document n'en représente pas moins une mise à jour impartiale et incontournable pour les différents intervenants, élus ou non, appelés à redéfinir certaines idées reçues qui, jusque-là, ont constitué un frein au développement et à l'épanouissement de notre communauté.



Votre opinion

opinion@lequotidien.com

Les maires prennent le taureau par les cornes

Un vent de fraîcheur souffle enfin au conseil des maires de la MRC Lac-Saint-Jean-Est.

En effet, pendant qu'on s'encroûte au Saguenay autour d'une utopie anachronique agglutinante de petits pouvoirs locaux et que le rêve de la « grande cité fière et prospère du Saguenay » suscite la convoitise aveugle des édiles émérites, les maires de la nouvelle garde, au Lac-Saint-Jean, tous des ruraux, prennent le taureau par les cornes et forcent le débat autour des enjeux réels qui conditionnent l'état de sous-développement régional. Une réalité dans laquelle le gouvernement et ses principaux leaders veulent nous enliser pour de bon. Il n'est pas dans mon intention de discourir sur le fond de leur argumentation. Ces maires de treize municipalités du Lac-Saint-Jean semblent savoir ce qu'ils veulent. Ils ont su éviter le piège de l'éteignoir supramunicipal que constitue la table du conseil des maires de la MRC, pour élargir le débat et forcer les vrais responsables de la désintégration et du déclin économique de notre région, à savoir le conseil des ministres du gouvernement du Québec, à sortir de sa tanière et à justifier son dirigisme condescendant.

Fragmentation territoriale

Ce sont ces ministres qui sont allés de l'avant plus que jamais dans ce processus, en instaurant des politiques économiques et sociales qui visent le dépeuplement, la fragmentation territoriale, la dépossession de nos ressources et de nos leviers de développements régionaux.

Leur objectif ultime est de réduire le Québec réel à la dimension de Montréal et de ses environs. Les tristes et récents événements qui ont marqué l'actualité socio-économique régionale depuis quelques temps ne sont que le début d'une longue série. Si la population régionale ne réclame pas haut et fort un changement de trajectoire drastique ce phénomène s'accentuera.

Notre économie respire au rythme des soubresauts de la concurrence à laquelle se livrent les oligopoles mondialisant qui nous détroussent de nos moyens, au vu et au su de nos députés et ministres. C'est pourquoi je salue l'initiative de ce groupe d'élus municipaux, qui défient les règles de la rectitude politique pour occuper, pour de bon je l'espère, le champ de la représentation citoyenne. N'en déplaise aux élus dont l'obsolence et l'encroûtement crèvent les yeux.

Richard Harvey.
L'Ascension.

Profits et profiteurs...

Après nous avoir souhaité une bonne année, le 1er janvier 2001 en augmentant presque tous ses services, voilà que Bell Canada est de nouveau devant le CRTC dans le but d'obtenir l'autorisation d'augmenter son tarif de base de 1,50 $ ainsi que sa ligne «touch tone de 50 cents dans le secteur rural, et ce pour le 1er mars 2001.

La raison invoquée par Bell pour justifier une hausse de son tarif serait une nouvelle taxe que le gouvernement aurait imposée.

Malheureusement, je n'ai jamais vu le CRTC débouter Bell Canada dans ses demandes. Donc, il faut s'attendre à une hausse de tarif de base le 1er mars 2001.

Une multinationale qui génère des profits de plusieurs millions de dollars chaque année grâce à sa clientèle pourrait faire preuve de moins d'avidité.

Tout ça pour de plus en plus de profits. Je trouve que ce mot n'a plus sa place dans la réalité d'aujourd'hui. Ce mot devrait être exclu de notre langage et banni du dictionnaire pour être remplacé par un mot qui reflète la vraie réalité : profiteur.

Gilles Morin.
Chicoutimi.

La logique du juge Bergeron ne surprend guère

CHICOUTIMI (DB) - Exception faite du redécoupage de Canton-Tremblay, les maires des municipalités périphériques comprises dans la vision du juge Bergeron, ne sont pas surpris des conclusions et demeurent tout aussi inquiets pour les intérêts de leurs citoyens.

La logique du juge Bergeron, a commenté Noël Tremblay, maire de Canton-Tremblay et préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay, est en ligne avec l'orientation annoncée dans le Livre blanc sur la réorganisation municipale.

Mais ce qui retient le plus son attention, c'est la coupure de Canton-Tremblay en deux. La partie nord-ouest se grefferait à Saint-Honoré et le secteur est joindrait la grande ville Saguenay. «C'est bien d'avoir écouter les gens, dit-il, mais techniquement, ce sera difficile à réaliser».

Selon lui, il sera compliqué de départager les actifs et les passifs entre les citoyens et de les attribuer à leur nouvelle ville.

Noël Tremblay s'inquiète de l'avenir des milieux ruraux, qui devront se développer en marge d'une grande ville. Et la communauté municipale que suggère le rapport Bergeron, interroge-t-il, elle devra être précisée.

«Il n'y a pas de contenu dans ce rapport pour s'assurer de l'avenir des petites communautés», conclut-il.

Pour sa part, le maire de Laterrière, la quatrième ville du Saguenay, pressentait également les conclusions et il n'en est pas surpris. Et il reste en total désaccord. Il s'interroge sur la forme que prendra l'organisation politique et sur le sens des arrondissements.

Jean-Marie Beaulieu est aussi convaincu que les recommandations du juge inspireront le gouvernement. «Il n'a pas nommé un mandataire pour rien. Il y a neuf chances sur 10 que ses conclusions soient avalisées par le gouvernement.»

Il s'inquiète du poids de Laterrière, 5000 habitants, dans une ville de 150 000 de population. «Ce n'est pas Laterrière qui va donner les orientations globales de la nouvelle ville.»



Jean-Marie Beaulieu, maire de Laterrière.

(Archives)

Satisfait, Réjean Lévesque

LAROUCHE (DB) - S'il y a un élu comblé par le rapport du mandataire Pierre Bergeron, c'est le maire de Larouche, Réjean Lévesque. Il s'est battu contre la fusion et se réjouit d'y être exclu.

«Le mandataire, dit Réjean Lévesque, a entendu notre raisonnement. Il y a 20 kilomètres de forêt entre Larouche et le centre urbain de la future grande ville.»

La population de Larouche, continue-t-il, a augmenté de 5,1 pour cent en 2000. «Nous voulons garder nos jeunes et les personnes plus âgées.»

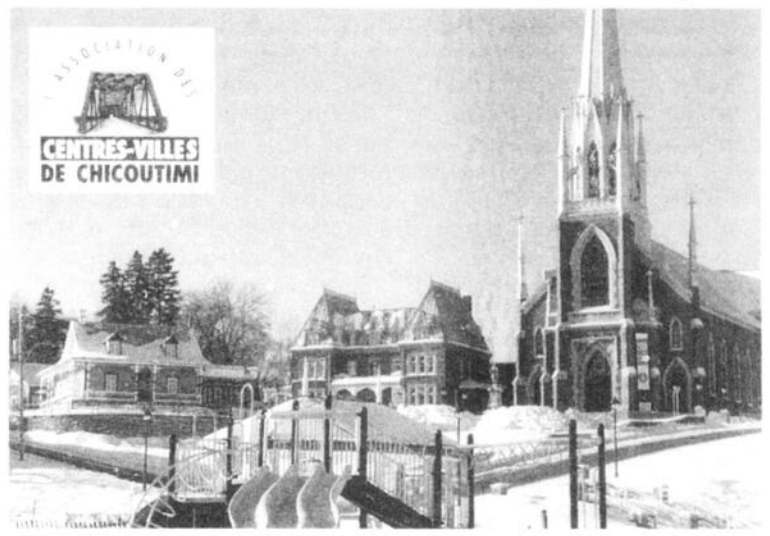
Le maire cite un exemple de la marge de manoeuvre que ne lui aurait pas donné une grande ville. «Nos gens veulent un centre d'accueil alors qu'on en a pas. Dans une grande ville, on leur aurait dit d'aller ailleurs.»



Réjean Lévesque

«Le quartier du Bassin, un secteur commercial dynamique»

C'est en janvier dernier que l'Association des Centres-Villes de Chicoutimi apprenait que, suite à sa recommandation, Ville de Chicoutimi avait décidé d'inclure le quartier du Bassin à son territoire d'intervention. L'ajout de ce quartier représente un atout extraordinaire avec un grand potentiel de revitalisation.



Reconnu pour ses richesses patrimoniales telles que l'Eglise Sacré-Cœur et son presbytère et la magnifique Maison Robin, le Bassin est, bien sûr, un quartier touristique très populaire. De plus, c'est un milieu artistique en pleine expansion. L'aménagement récent des Ateliers Tout-Tout dans l'ancienne école St-Joseph, la présence de l'Atelier Multi-Art et l'arrivée prochaine de plusieurs intervenants culturels, dont les Productions de la Chasse-Galerie, contribuent à cet état de fait.

On a cependant parfois tendance à oublier que le Bassin est aussi secteur commercial dynamique et diversifié. On retrouve, en effet, au Bassin une grande variété de places d'affaires. Entre autres, plusieurs bureaux professionnels y sont établis : étude de notaires, bureaux de comptables et d'experts comptables, de conseillers en gestion, compagnie d'assurances, agence de publicité, etc. De même, le commerce de gros et de détail est bien vivant grâce aux fleuristes, magasin de chaussures, pharmacie, confiserie, grossiste en alimentation. Les entreprises de service sont aussi nombreuses : restaurants, hôtel, salons de coiffure et de beauté, imprimerie, atelier de plomberie, compagnie d'isolation, service de messagerie, conciergerie et ainsi de suite.

La fonction commerciale du Bassin ne date pas d'hier et certaines places d'affaires y ont pignon sur rue depuis plusieurs décennies et continuent à servir leur fidèle clientèle.

Nous vous invitons donc à découvrir ou redécouvrir ce secteur commercial riche et unique qu'est le quartier du Bassin.

Monique Gauvin

Association des Centres-Villes de Chicoutimi

**P.S. : Pour toute question ou commentaire ou encore pour obtenir les coordonnées des places d'affaires précédemment citées, faites le 693-5126.*

Le goût d'un sourire...



La Dre Odette Bergeron, chirurgienne dentiste diplômée de l'Université Laval en 1994, fait maintenant partie de l'équipe du Centre dentaire Marc Desautels.

- Un centre dentaire familial et accueillant.
- Une équipe d'expérience qui aime prendre le temps de vous écouter et de bien vous renseigner.
- Une technologie avancée et des soins dentaires de qualité.
- Bref, tout ce qui peut faire plaisir... à votre sourire...

Centre dentaire Marc Desautels
672, Jacques-Cartier est (face à l'urgence)
696-1626

00473685

2 POUR 1
Profitez de notre 2 pour 1 sur nos pâtes fraîches et fines pizza
International CAFÉ-BAR
Réservation: 690-9323
Valide samedi et dimanche
1 coupon par personne
jusqu'au 30 avril 2001

CENTRE DE KARTING INTÉRIEUR



• Tous les jeudis de 4 à 7, karting à
1/2 prix
250 RUE PRICE OUEST
CHICOUTIMI
690-5278
DÉFI KARTING

Cartes Pokémon
MUSIK PUCE 2000
696-7823
• ACHAT
• VENTE
• ÉCHANGE
LE TOUT EN MUSIQUE
DISQUES COMPACTS
Vinyle 33, 45 et 78 tours
• JEUX VIDÉO
• CASSETTES CD
• INSTRUMENTS DE MUSIQUE
CERTIFICATS-CADEAUX DISPONIBLES
18, rue Racine Est
Chicoutimi
696-7823

Procès de Vital Lemire

Une femme de 19 ans a cédé aux pressions

CHICOUTIMI (SL) – Une femme de 19 ans a cédé aux pleurs d'une adolescente de treize ans et de sa mère qui craignaient toutes deux qu'elle meure d'un cancer des ovaires si elle ne se soumettait pas aux traitements de Vital Lemire, surnommé l' «homme au pouce magique».

Au deuxième massage, Vital Lemire a passé près de deux heures à tourner son pouce dans le vagin de la femme, prétendant qu'elle avait toutes sortes de maladies tout aussi mortelles les unes que les autres et la trouvant «très maganée».



SERGE LEMELIN
slemelin@lequotidien.com

La jeune femme, qui est la troisième et dernière plaignante du groupe de La Baie à dénoncer Lemire a raconté comment elle en était venue à être convaincue par les deux femmes et à douter de son état de santé en quelques heures.

Elle s'est décrite comme une personne très scrupuleuse mais incapable de dire non.

Lorsqu'elle a accepté, elle croyait, elle aussi, que Vital Lemire était un homme fortuné qui avait des millions de dollars à distribuer à celles qui en avaient besoin.

Elle tenait cette information en premier lieu de la mère de l'adolescente qui lui avait annoncé qu'elle recevrait des millions de dollars. Elle aurait alors demandé si elle pouvait aussi être du lot des receveuses de dons.

Elle a vu comme les autres plaignantes un testament rédigé par la notaire Isabelle J.Gauthier dans lequel il était écrit qu'il léguait des millions de dollars à diverses personnes.

Comme elle doutait que cela soit possible, Vital Lemire aurait composé un numéro de téléphone devant elle en lui disant que la secrétaire d'un notaire de Chicoutimi allait le lui confirmer.

Une femme lui a répondu que Vital Lemire était un homme qui avait de l'argent, mais qu'elle ne pouvait lui dire combien il en avait.

La troisième plaignante avait, à la suggestion de l'accusé, rédigé une lettre de deux pages qui lui conférait plus de six millions de dollars. Cette lettre a été signée de la main de Lemire.

Traitements

Elle a commencé des traitements qui se sont avérés du même genre que ceux subis par l'adolescente et sa mère quelques jours auparavant.

Lemire a fait participer l'adolescente de 13 ans au «traitement » de la troisième plaignante qui s'est déroulé dans la chambre de la mère de l'adolescente. S'occupant d'un sein, il la faisait masser l'autre.

Selon son témoignage, il avait aussi recommandé à l'adolescente de prendre bonne note de ses mouvements pour les répéter sur sa propre mère quand il serait parti.

Mais quand la plaignante a entendu de la bouche de l'adolescente qu'un traitement avait eu lieu avec le pénis de Lemire, elle lui aurait dit: «Ça c'est un viol ! ».

En moins de deux, elle en informait la mère de l'adolescente et l'incitait à «mettre dehors son chum ».

A cette occasion, elle a menacé d'appeler la police pour le faire déguerpir, ce qui a eu du succès.

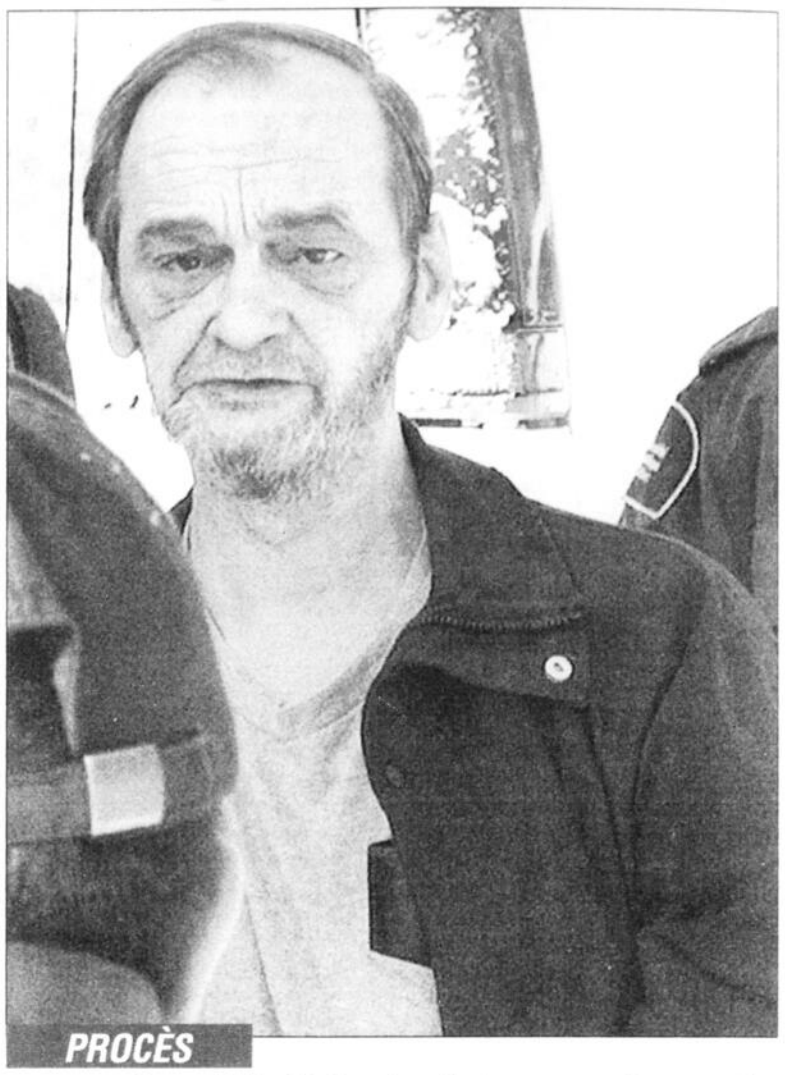
Diplôme

C'est la première fois qu'une plaignante fait mention d'un diplôme que Lemire aurait montré. Elle a aussi confirmé que l'accusé avait expliqué que ses massages étaient interdits au Saguenay-Lac-Saint-Jean parce qu'ils comprenaient des actes sexuels.

Par ailleurs, la substitut du Procureur général Sonia Rouleau a appelé le Dr Dominique Desrosiers qui a reçu l'adolescente de treize ans dans un contexte d'abus sexuel et de contraception urgente.

Comme la visite médicale a été effectuée sept jours après le viol présumé, elle n'a fait aucun prélèvement d'échantillon, puisque le protocole médical demande de ne pas excéder cinq jours de l'agression sexuelle. Après un certain temps, les possibilités de trouver des traces de l'agression diminuent. Elle a proposé la pose d'un stérilet pour éviter la grossesse, puisque la pose de cet instrument dans les sept jours d'une relation sexuelle provoque une légère inflammation de l'utérus qui a pour effet d'empêcher un ovule fécondé de s'y fixer.

Elle n'a pas constaté la présence d'hymen et a fait des tests de dépistage de maladies transmises sexuelles dans les mois qui ont suivi.



Le procès de Vital Lemire, dit «le pouce magique», continuait à Chicoutimi avec la déposition de la troisième plaignante.

Procès des motards

Longue journée d'attente

QUEBEC (PC)-Journée laborieuse pour les principaux acteurs au procès des 11 motards de Mauricie, lundi, et journée surtout faite d'attente pour les quelque 150 personnes convoquées au palais de justice de Québec en vue de la sélection du jury. Quatre des 12 jurés ont finalement été choisis.

Dès le début de la journée, un long retard a été causé par l'impossibilité d'accéder à la cellule où les motards détenus devaient être placés avant d'entrer dans la salle d'audience. Un objet, non identifié, avait été introduit dans la serrure. Le juge Jean-Claude Beaulieu n'a guère apprécié ce contretemps, et à son retour dans la salle, à 10h45, il a demandé à la Sûreté du Québec de faire enquête. Il a également rappelé l'ordonnance qu'il avait rendue le mois dernier.

Les agents correctionnels, qui exerçaient alors des moyens de pression, avaient escorté des accusés avec une heure de retard. L'ordonnance enjoignait les responsables de voir à ce que les détenus arrivent désormais à l'heure au palais de justice, à défaut de quoi des accusations d'outrage au tribunal pourraient être portées.

Des mesures de sécurité et de confidentialité s'écartant des dispositions habituelles avaient par ailleurs été prises, lundi. Dès leur arrivée, puis durant toute la journée, les éventuels jurés ont été confinés à la grande salle d'audience du palais de justice.

Des paravents les protégeaient des caméras et des curieux. Ils ne quittaient la salle que pour se rendre dans un autre local, celui où la sélection se faisait.

Autre mesure spéciale, le public n'avait pas accès à cette seconde salle. Seuls les journalistes et les personnes ayant affaire au procès y étaient admis.

En présence des accusés, tous de Mauricie, le magistrat a expliqué aux candidats jurés que le procès durerait de trois à cinq mois, et que le tribunal siégerait du lundi au jeudi.

loto-québec résultats

Lanco
Tirage du 2001-02-19
06 11 14 17 20
21 23 26 31 33
34 36 37 40 47
51 55 60 62 68

La Québécoise
Tirage du 2001-02-19
3 4
283 9785

Extra
Tirage du 2001-02-19
NUMÉRO 157366

Le jeu doit rester un jeu

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

« Demander de l'aide... c'est fort! »

- Centre de prévention du suicide: 545-1919 / 1-800-463-9868
- Centre de réadaptation en toxicomanie: 695-7710
- Association de santé mentale: 549-0765 / 275-2405
- Le Miens Info Sida: 693-8983 / 1-800-463-3764



"J'ai réussi à vaincre l'insomnie avec l'aide de ma banque."

La période des REER vous stresse ? Consultez l'un de nos conseillers. Il vous proposera diverses solutions pour bâtir un portefeuille REER solide. Détendez-vous, vous dormirez bientôt sur vos deux oreilles.

Apprenez-en plus en nous téléphonant au 1 800 BLC-1846 ou en allant voir l'un de nos conseillers.
www.banquelaurentienne.com

BANQUE LAURENTIENNE

Alma
Plaza (418) 668-3087
Complexe (418) 662-6687
Chicoutimi
Talbot (418) 549-7501
Place du Royaume (418) 549-8060
Dolbeau (418) 276-3236
Jonquière
St-Dominique (418) 542-2311
Galeries Jonquière (418) 547-6691
La Baie (418) 544-6887
Roberval (418) 275-3573

Depuis le début du procès

L'adolescente admet avoir changé ses propos

par Serge Lemelin

CHICOUTIMI (SL) - L'adolescente de treize ans qui accuse Vital Lemire d'agression sexuelle a admis hier avoir raconté certains événements de manière différente depuis le début du procès, si on les compare avec sa déclaration faite à la police en juin 2000 ou à celle faite lors de l'enquête préliminaire le 17 octobre 2000.

Vendredi dernier, elle affirmait dans son témoignage principal au procès que Vital Lemire passait souvent près de son école après avoir été chassé de sa maison. Il circulait dans un panel bleu conduit pas un inconnu.

En contre-interrogatoire, l'avocat de la Défense Pierre Gagnon lui a fait dire qu'elle avait déclaré lors des étapes précédentes qu'elle n'avait pas revu Lemire après, qu'un panel l'avait suivie, mais qu'elle était incapable de l'identifier.

Me Gagnon avait aussi relevé quelques différences entre le témoignage principal et l'enquête préliminaire quand il a été question de la couleur des pilules que lui avait données l'accusé avant de la violer.

Elle n'a pu fournir d'explication à ces différences.

Amie

Le juge Jacques L. Lévesque de la Cour supérieure a demandé aux 12 jurés de rayer de leur mémoire une partie du témoignage d'une amie de la plaignante adolescente.

Âgée de treize ans, l'amie est venue raconter quelques confidences de l'adolescente, mais elle y a ajouté un élément important dont elle n'avait jamais fait mention dans le passé, que ce soit à l'enquête préliminaire ou dans sa déclaration à la police. L'amie a déclaré, sans que personne ne la questionne sur le sujet, que Vital Lemire l'aurait saisie de force pour la prendre sur elle et la bercer. Elle a expliqué à Me Gagnon qu'elle n'avait pas décrit cet événement à aucun moment avant, mais que, récemment, elle en avait informé la substitut de la Couronne, Sonia Rouleau.

Un ajournement a été demandé illico par la Défense et le juge a ramené les jurés quelques minutes plus tard pour leur donner la directive de ne pas considérer cette partie du témoignage de l'amie.

Vital Lemire est accusé de dix-sept chefs d'agression sexuelle, de voies de fait et de trafic de stupéfiants.

Huit personnes réparties en deux groupes à La Baie et à Chicoutimi affirment avoir été agressées. Les deux groupes soutiennent ne jamais avoir eu de contact entre eux avant de se rencontrer au Palais de justice de Chicoutimi après le dépôt de l'acte d'accusation.

La Couronne a fait entendre jusqu'à présent neuf témoins dont les trois plaignantes de La Baie. Me Rouleau a prévu 25 témoins pour faire sa preuve ; le procès en est à sa deuxième semaine.

Il continue ce matin à 9h00.

Expérience unique

Fournier vivra en ermite

ROBERVAL (ChP) -Pascal Fournier séjournera, à partir de juin 2001, pendant deux mois, dans un secteur situé à 300 kilomètres au nord-ouest du Lac-Saint-Jean.

M. Fournier veut, le plus possible, vivre comme les coureurs des bois de l'époque qui passaient de longues périodes loin de la civilisation. Il vivra donc dans un abri de fortune, sans radio ou autres moyens de communications.

Pascal Fournier sera parrainé par Nicolas Vanier, le célèbre coureur de traîneaux à chiens. M. Fournier est lauréat du Club Camel aventure, de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, de la Fondation Singer groupe Paul-Émile Victor/ J.P Steiger. Il est président de Kushpitau Organisation et membre de la Guilde européenne du Raid et de la National Geographic Society.

Vous faites construire votre maison?

Voici l'assurance de faire les bons choix



Le concept **Novoclimat** *est une façon de construire votre maison qui vous procure :*

- un confort accru
- une meilleure qualité de l'air intérieur
- une performance énergétique supérieure
- et de plus, des économies significatives de chauffage

Pour connaître les constructeurs spécialement formés et accrédités Novoclimat, communiquez avec:

Chambre de commerce de Chicoutimi
Tél.: (418) 543-5941

Novoclimat
Maison à rendement énergétique supérieur

Inspection gratuite

***Novoclimat** est une initiative de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec, en collaboration avec la Chambre de commerce du Québec, les Forums Énergie et l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec.*

Pour plus de renseignements, communiquez sans frais avec l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec au 1-877-727-6655.

00474926



JEEP MD GRAND CHEROKEE LAREDO 2001

Louez à

438$*/mois

Terme de 36 mois.
Comptant initial de 4 990 $ ou échange équivalent.
Transport, préparation et taxe sur le climatiseur inclus.

· Moteur Power Tech 6 cylindres de 4 litres · Transmission automatique à 4 rapports · Climatiseur · Freins à disque aux 4 roues avec antiblocage · Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique · Régulateur de vitesse · Roues de 16 po en aluminium · Sacs gonflables de nouvelle génération · **Protection de 5 ans/100 000 km** sur le groupe motopropulseur · Assistance routière de 5 ans ou 100 000 km****

Radiocassette AM/FM avec lecteur CD, alarme antivol, télédéverrouillage, filet à bagages, tapis protecteurs avant et arrière et cache-bagages sans frais additionnels.

5 100 **Protection de 5 ans ou 100 000 km** sur le groupe motopropulseur**
Assistance routière de 5 ans ou 100 000 km**

Jeep LE SEUL ET UNIQUE

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep MD

DIPLÔMÉS

* Tarif mensuel établi d'après la description du Jeep MD Grand Cherokee Laredo 2001 ensemble 26E + ADC + LSA + RBP avec comptant initial de 4 990 $ ou échange équivalent. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés à la livraison. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 km, au taux de 15 ¢ le km. Location pour usage personnel seulement. Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. Immatriculation, taxes, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et assurances en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre et devoir échanger/commander un véhicule. Aucun rachat requis. Cette offre d'une durée limitée, valable sur les modèles 2001 seulement, est exclusive et ne peut être jumelée à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. La photo est à titre indicatif seulement. Chez les concessionnaires participants seulement. ** Suivant que l'une ou l'autre circonstance se produira la première. Certaines conditions s'appliquent. Voir votre concessionnaire pour les détails et les conditions. Jeep MD est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. Chrysler est une marque déposée de DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Portez toujours votre ceinture. La banquette arrière est l'endroit le plus sûr pour asseoir les enfants. Voyez-y ! ‡ Les remises aux diplômés s'appliquent de la façon suivante : 500 $ de rabais à la location d'un véhicule, 1000 $ de rabais à l'achat d'un véhicule à l'exception de la Chrysler Neon à laquelle s'applique un rabais de 750 $. Ces offrent excluent la Dodge Viper et la Prowler.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep MD du Québec

CHRYSLER Dodge Jeep | CHRYSLER Dodge Jeep | Jeep

Fourre-tout

Voilà comment naît la rage...



ANDRÉE
RAINVILLE
arainville@lequotidien.com

(AR) - Ouais. Il y a des gens, vraiment, qui se soucient comme d'une guigne des autres. Comme si uniquement eux avaient des droits. Je pense ici aux nouveaux arrivés dans un commerce, une banque, ou tout autre entreprise de service, et qui, d'un regard, essaient de voir la brèche dans la file pour s'y insérer avec assurance. Et qui, si quelqu'un les rappelle à l'ordre, auront une réponse du style «Oh, je reprends ma place, j'étais seulement parti chercher un papier que j'avais oublié...»

On parle ici du secteur des services, où les exemples sont légion, la majorité silencieuse se laissant, par définition, marcher sur les pieds sans regimber. C'est que ces gens si sûrs d'eux le sont avec tant d'autorité, n'est-ce pas, qu'ils obligent les autres à s'interroger sur leurs propres droits! Outre ces endroits de services, il y a d'autres lieux où le civisme, la courtoisie, ou la simple considération d'autrui pèchent par ...absence. L'autre jour, au moment de récupérer mon auto sur un stationnement public, j'ai dû rentrer à l'intérieur de l'habitacle par la porte du passager, parce qu'un malappris garé à trois pouces de la porte gauche de mon auto m'en bloquait l'entrée...

Peut-être est-ce ainsi que naît le syndrome de la rage au volant? Lorsqu'on devient tellement enragé, frustré, qu'on a juste une envie: crier des bêtises, distribuer des gifles, se défouler sur le véhicule du malappris...

Comme ce malheureux homme que j'ai vu en colère en fin de semaine stationné en ligne le long d'une rue: son auto était coincée entre deux autres, un pouce devant un pouce derrière, sans marge de manoeuvre pour se sortir de là. J'aurais voulu voir la face de ce monde-là réuni, l'enragé disant sa façon de penser aux autres...



SOIRÉE CASINO

Les membres du club Richelieu d'Alma sont fin prêts pour leur Soirée Casino annuelle de financement, qui se tiendra le vendredi 23 février au Complexe Jacques-Gagnon. Plus de 7500 $ seront distribués en prix et les bénéfices iront notamment à la Fondation Rêve d'enfant et à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma.

(Photo Steeve Tremblay)



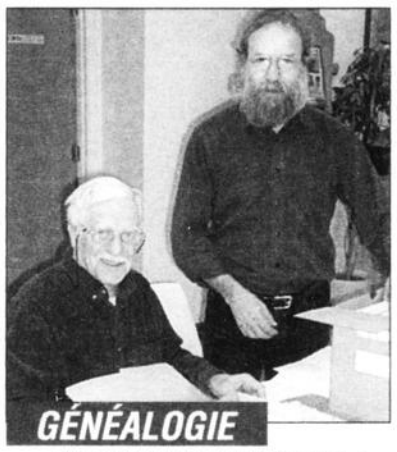
SOUVENIRS DU CARNAVAL



Le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi 1901 est maintenant chose du passé. Nous vous proposons ici deux souvenirs de cette édition, EN HAUT avec le spectacle En Farandole à Place du Royaume, avec les jeunes et leur professeur Isabelle Boily; et CI-CONTRE avec Oscar, magnifique bouvier des Pyrénées, et son propriétaire Marc Ménard, tous deux chaudement vêtus pour une petite balade!

(Photos Kathy Lapointe)

En bavardant



GÉNÉALOGIE

Il y aura atelier d'initiation à la généalogie, le samedi 24 février à la Société d'histoire du Lac-St-Jean. Alfred Marchand et Gaston Martel, archiviste à la Société d'histoire, seront sur place.

(Photo Steeve Tremblay)

Information

Les RETRAITÉS de l'ENSEIGNEMENT du secteur CHICOUTIMI-VALIN sont conviés à un après-midi d'information le mercredi 28 février, à 13 h 30 au club de raquetball de Chicoutimi. On y parlera d'assurances, d'indexation, des conditions des femmes et de l'environnement.

Séguin d'Amérique

L'Association des Séguin d'Amérique tiendra journée familiale et assemblée générale, en août prochain à Rockland en Ontario. Les intéressés peuvent s'informer dès maintenant au 231 Brullon, Boucherville, J4B 2J7, ou auprès de Raymond Séguin au 819-281-9819.



QUILLOTHON

La présidente de la CS Lac-St-Jean, Josée Bouchard, officiera comme présidente d'honneur du 10e Quillothon de financement de l'association des Citoyennes averties d'Alma. L'événement aura lieu le 8 avril au Palais des quilles d'Alma. On s'informe au 662-2102.



CERCLE DE PRESSE

L'évêque de Chicoutimi, MGR JEAN-GUY COUTURE, sera au Cercle de presse du Saguenay, lors de l'activité du mercredi 21 février, à 9 h à l'Hôtel Chicoutimi. Le regroupement des journalistes et relationnistes ne manquera sûrement pas de se pencher sur des dossiers d'essence humanitaire et sociale.



Infractions de la route

Roberval recueille 274 000 $ en 2000

ROBERVAL (ChP)-Roberval s'est enrichie de 274 000 $ en l'an 2000 pour les constats émis par la Cour municipale. Les prévisions étaient de 300 000 $.

Deux types de constats sont émis, ceux concernant le code de la sécurité routière et ceux concernant les règlements municipaux. À Roberval 1781 constats ont été émis, à Lac-Bouchette 20, à Chambord 13, à Saint-André 1, à Saint-François-de-Sales 6 et à Sainte-Hedwidge 18 pour un grand total de 1843 constats.



CHANTALE POTVIN
cpotvin@lequotidien.com

Soixante-huit pour cent des infractions sont reliées aux excès de vitesse. Sur 1843 billets, 1259 y sont rattachés, 122 pour les feux rouges et 109 pour les stationnements. Les autres constats concernent les ceintures de sécurité, les crissements de pneus, les arrêts obligatoires et autres.

Nomination

Serge Hudon, ancien conseiller à la Ville de Roberval, deviendra représentant municipal à la corporation du Centre des loisirs du Mont-Plaisant de Roberval. On se souviendra que M. Hudon, lors des années précédentes, avait travaillé pour ce centre et il est très heureux d'avoir été choisi pour assurer une continuité dans ce dossier.

Concernant les policiers et les pompiers de la Ville de Roberval, le maire Lebel explique que la ville sera toujours un joueur important pour offrir de bons services pour la protection des incendies malgré les changements qui peuvent survenir.

Soulignons enfin que le maire Lebel souligne le bon travail réalisé par de jeunes Robervalois. Ces jeunes sont tous étudiants au Cégep de Saint-Félicien et se sont démarqués lors d'un gala d'excellence. Il s'agit de Audrey Paul, Maxime Laroche, Marie-Eve Gagnon, Valérie Langlois, Valérye Lachance et Caroline Ouellet.

À titre d'ancien Robervalois, M. Lebel n'a pas manqué de féliciter Mario Doré, président de l'organisation du tournoi Pee-wee de Québec.

Rapport du mandataire Bergeron

Un pas vers la victoire des technocrates, selon Ouimet

JONQUIERE (YB) - L'ancien chef du Parti vert du Québec, et aspirant candidat au leadership du Parti québécois, Jean Ouimet, considère que la grande ville (mégafusion) proposée dans le rapport du mandataire Pierre Bergeron, est l'une des plus belles démonstrations que les décideurs de l'Etat québécois ont de la difficulté à cerner la complexité et la diversité des réalités régionales.

«Si les recommandations de ce rapport sont entérinées par la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, ce sera la victoire totale des technocrates qui mettent à profit la réforme municipale en cours pour appliquer une politique réductrice, qui nivelle par le bas, qui est celle de la pensée unique dans une ère de globalisation», commente d'emblée Jean Ouimet.

Il fait remarquer que bon nombre de Saguenéens ne se reconnaîtront pas du tout ou ne voudront pas se reconnaître et pour cause dans la conclusion du document qui vient d'être rendu public.

«On passe sous le rouleau compresseur les sentiment d'identité et d'appartenance des gens à leur milieu de vie et l'attachement naturel qu'ils ont à l'égard de leur coin de pays et ce sans leur demander aucunement ce qu'ils en pensent», dit-il.

Jocelyne Girard-Bujold s'en prend à son vis-à-vis Harvey

par Louis Tremblay

JONQUIERE (LT) - La députée bloquiste de Jonquière, Jocelyne Girard-Bujold, accuse son collègue libéral de Chicoutimi André Harvey de jeter de la poudre aux yeux des citoyens avec le fameux plan de construction d'une route à quatre voies dans la Réserve faunique des Laurentides.

La députée bloquiste, qui entretient des relations difficiles avec son vis-à-vis de Chicoutimi-Le Fjord, rappelle que le gouvernement du Québec a déjà mis l'argent sur la table. Dans ce sens, elle considère qu'André Harvey fait du verbiage inutile.

Elle soutient qu'il manque un joueur à la table et qu'il s'agit du gouvernement fédéral. Sur ce point, elle soutient qu'Ottawa pourrait facilement aller chercher l'argent pour réaliser le projet dans les montants recueillis à même la taxe d'accise sur les carburants.

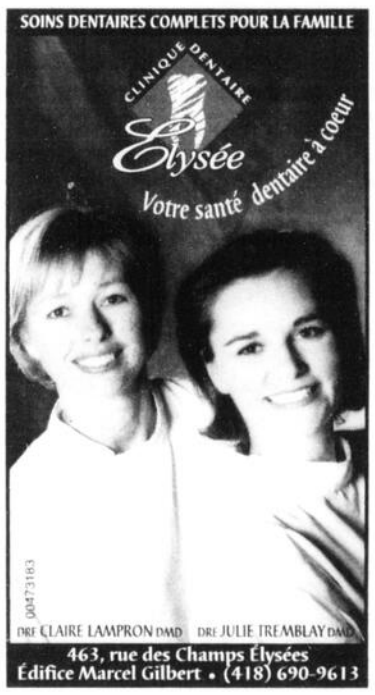
Selon la députée bloquiste, Ottawa perçoit pas moins de 35 millions $ avec cette taxe et ne retourne même pas un pour cent sous forme d'investissement.

«Le député conservateur-indépendant-libéral de Chicoutimi-Le-Fjord devrait être plus avisé dans ses critiques. Il devrait plutôt interpeller ses petits copains libéraux qui nous volent près de 35 millions $ annuellement. Québec a débloqué sa part des fonds. Le fédéral doit en faire autant», a conclu la députée bloquiste.

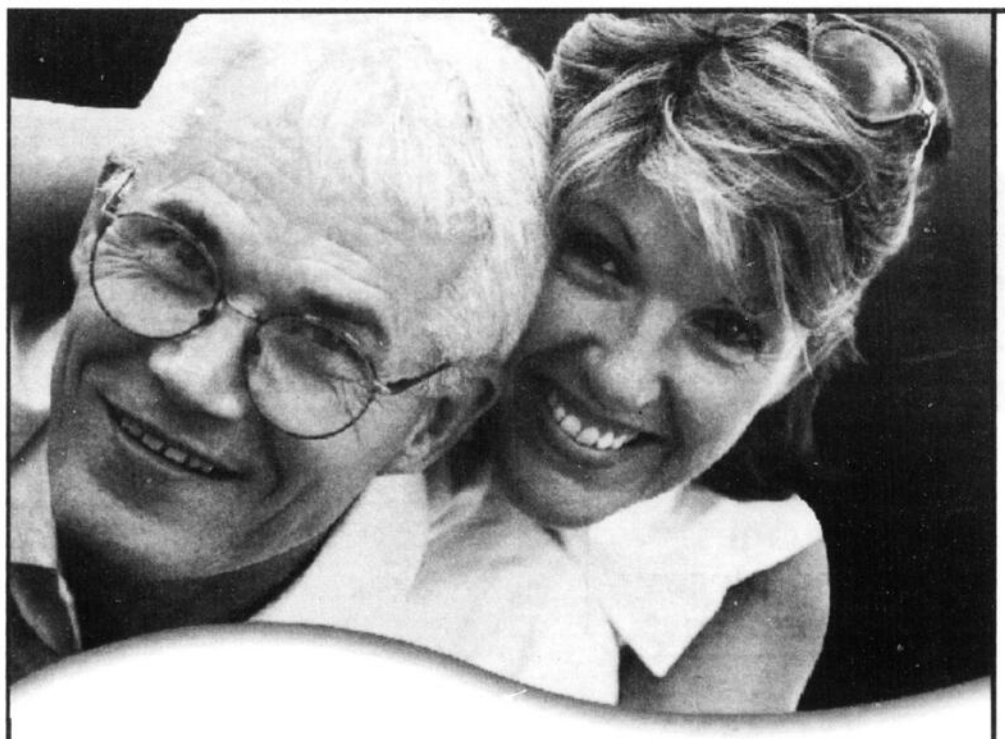
SERVICE ÉLECTRO MÉNAGERS SAGAMIE
980, boul. de l'Université
Chicoutimi
418-543-0267
800-463-9864
SEUL DÉPOSITAIRE INGLIS
KitchenAid
Dépôt de service autorisé
Inglis
Admiral
Whirlpool
ROPER
WOODS
Service de pièces de toutes marques
00474609



André Tremblay
Propriétaire



463, rue des Champs Élysées
Édifice Marcel Gilbert • (418) 690-9613



Les Savard
ont de l'avenir...
Ils ont diversifié leur placement à meilleur taux

Le trio
échelonné

Le trio échelonné vous permet de diviser le montant que vous désirez investir dans votre REER et de profiter d'un taux d'intérêt plus élevé. Ces montants serviront à acheter trois certificats de placement garantis avec des termes d'un an, trois ans et cinq ans tout en vous offrant un taux très avantageux. Cette offre de Promutuel est valide du 1er décembre 2000 au 1er mars 2001.

Voici l'occasion de vous bâtir un avenir! Profitez-en et communiquez dès aujourd'hui avec l'un de nos conseillers.

Votre avenir...
ça nous intéresse!

Siège social
Hébertville 344-1565
Bureaux principaux
Alma 662-6595
Chicoutimi 543-3291

PROMUTUEL
du Lac au Fjord

La Société mutuelle est un cabinet d'assurance et de services financiers.
00472058

L'offre globale Promutuel Assurances de dommages, sécurité financière et services financiers www.promutuel.ca

Armée de l'air

Le Canada réduit le nombre de ses appareils

par John WARD

OTTAWA (PC)-Le nombre d'appareils de l'armée de l'air canadienne passera sous les 300 et les équipages s'entraîneront davantage sur des simulateurs de vol pour réduire les dépenses.

Selon des informations, le nombre d'avions et d'hélicoptères pourrait être réduit de moitié comparativement à la flotte actuelle. À long terme, le ministère de la Défense songerait à réduire sa force aérienne permanente d'un tiers.

Ce n'est pas la quantité qui compte, a déclaré lundi le major-général Rick Bastien, chef adjoint de l'état-major des forces aériennes. «On ne parlera plus de quantité mais de qualité», a-t-il ajouté.

Sous la pression des compressions budgétaires, l'armée de l'air a vu le nombre de ses appareils péricliter depuis des années. À l'heure actuelle, on compte 369 appareils en service actif, soit la moitié environ du nombre disponible il y a dix ans, et ce nombre pourrait bien tomber à 270, une fois que les nouveaux hélicoptères Cormorant prendront du service.

Une centaine d'appareils d'entraînement Tutor ont été retirés de la circulation l'été dernier. Ils ont été remplacés par des appareils de type Harvard II et Hawk, mais ceux-ci ne sont plus considérés comme des appareils de l'armée de l'air puisqu'ils sont loués de la société Bombardier, qui se charge d'entraîner les pilotes.

D'autre part, 27 appareils Silver Stars, les légendaires Thunderbirds, qui datent de 1953, doivent eux aussi être mis au rancart. L'entrée en service des nouveaux hélicoptères Cormorant, qui seront chargés des opérations de recherche et de sauvetage, permettra à l'armée de l'air de retirer ses 12 hélicoptères Labrador ainsi que six avions de recherche Buffalo.

Les chasseurs-bombardiers CF-18 n'échapperont pas non plus à l'artillerie des fonctionnaires du budget. Quelque 40 d'entre eux, soit le tiers des effectifs, seront mis à la casse ou vendus au cours des années à venir.

D'autre part, 16 des 18 avions de patrouille Aurora seront modernisés.

Malgré les coupes

Bagotville ne serait pas touchée

par Louis Tremblay

LA BAIE (LT) - La réduction de la flotte d'appareils (avions et hélicoptères), de l'armée de l'air du Canada ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les opérations de la Base de Bagotville au cours des prochaines années.

Le lieutenant Carl Gauthier, porte-parole de la base, a apporté des précisions supplémentaires aux informations confirmées hier par le major général Richard Bastien, chef-adjoint de l'état-major des forces aériennes. L'ancien commandant de la base a précisé les informations qui circulent depuis maintenant plusieurs mois quant au plan de réduction des appareils.

La Base de Bagotville opère en ce moment 30 chasseurs CF-18, cinq T33 (petits avions à réaction utilisés en soutien au combat aérien des chasseurs CF-18), et trois hélicoptères Griffon. Les compressions imposées par le Quartier général feront disparaître les cinq avions T33 à partir du premier mars 2002. Pour ce qui est des hélicoptères 99 hélicoptères Griffon en service au Canada, le nombre sera réduit de 25 pour cent.

«Jusqu'à maintenant, il n'y a aucune indication à l'effet que Bagotville perdrait l'un des trois hélicoptères Griffon en service en ce moment», précise le lieutenant Gauthier,

Quant aux appareils CF-18, le gouvernement éliminera 40 des 122 appareils. Il faut toutefois noter qu'en ce moment, le Canada ne maintient que 85 CF-18 en service. Selon Karl Gauthier, l'objectif est d'en arriver à 80 appareils qui seront modernisés et dotés de nouveaux équipements leur permettant d'assumer le rôle international du Canada. Ce plan de réduction était déjà connu des militaires et encore là, le porte-parole de la base n'a aucune indication que les appareils en service à Bagotville seront diminués en nombre.

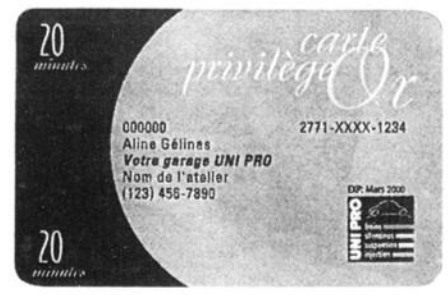
Il faut rappeler qu'au retour des opérations de bombardement au Kosovo, les pilotes canadiens avaient souligné la désuétude des différents systèmes qui équipent les chasseurs CF-18. Il était même question de la possibilité que les appareils canadiens soient exclus des futures missions en raison de cette désuétude technologique.

«L'idée est d'investir dans les appareils au lieu d'acheter de nouveaux avions. Le projet est de prolonger la durée de vie de la flotte», précise le lieutenant Gauthier.

Il est difficile d'établir avec précision le coût d'opération d'un appareil CF-18. Le chiffre de 35 000 $ de l'heure déjà publié par la Défense nationale du Canada comprend à peu près tous les coûts, incluant l'achat de l'appareil jusqu'à l'adjoint administratif de l'escadron.


GAGNON COLLARD GAGNON & COLLARD
NOTAIRES ET CONSEILLERS JURIDIQUES
• Immobilier • Testament
• Mandat en cas d'inaptitude • Corporatif
• Convention d'union de fait • Commercial
184, JACQUES-CARTIER EST, CHICOUTIMI, QUÉBEC, G7H 1Y5
Me Jean-Pierre Collard B.A.A.,LL.B.,D.D.N. bur.: 543-0230 fax:543-0574

TEL-AIDE
695-AIDE
1-888-600-2433 - Lac-Saint-Jean
Heures d'ouverture: 16 h à minuit

STATION Robert Gasse
7, rue Racine Est, Chicoutimi – 549-4952
UNI PRO freins silencieux suspension injection
MÉGA PNEU
Auto Parts Plus DU-SO PIÈCES D'AUTO
Ultramar
Nous sommes fiers de vous annoncer que dans le but de mieux vous servir, le garage Robert Gasse s'est associé au groupe **UNI PRO**.
Soyez rassurés, au garage Robert Gasse nous acceptons toutes les garanties de nos compétiteurs, spécialement les garanties **AUTOPRO**, qu'elles aient été émises par nous ou par les autres ateliers AUTOPRO de la région.
Carte privilège
39,95$
3 remorquages
garantie 1 an pièces
et main-d'oeuvre


Chez-nous, c'est garanti !
Aussi disponible chez les Ateliers Uni pro participants :
Autolook
205, des Laurentides
Chicoutimi
696-1352
Garage Desmeules et Tremblay
45, du Pont
Chicoutimi
549-1342
Station Jos Perron et Fils
1212, boul. St-Paul
Chicoutimi
549-7777


Marie-Josée Beaulieu
pht

Dany Drouin
trp
Clinique de physiothérapie DE LA BAIE
105, boul. de la Grande-Baie Nord
VILLE DE LA BAIE
544-2803
• Traitements de physiothérapie générale et sportive
• Traitements de massothérapie
Approche globale et personnalisée, le tout effectué par des professionnelles dans un environnement stimulant.
Depuis 10 ans
• Anciens combattants • CSST
• Assurances privées • SAAQ
• Facilité de rendez-vous

Mise à jour sur la fusion n° 5

Bâtir une meilleure banque pour vous.

Message important à l'intention de nos clients

Aujourd'hui, permettez-moi de vous donner un aperçu des changements auxquels donnera lieu l'intégration des activités de détail de La Banque TD et de Canada Trust et de la manière dont ces changements vous toucheront.

Notre intégration se poursuit

Nous avons déjà intégré nos activités de courtage à escompte et notre gamme de fonds mutuels, et le processus de simplification des forfaits de comptes de chèques et d'épargne sera terminé en mars.

En mars également, les activités des Services successoraux et fiduciaires de nos deux institutions seront regroupées, et en mai, nos activités de conseillers privés et de Gestion privée de portefeuilles seront également intégrées.

Mais pour l'instant, notre intégration prend de la vitesse alors que nous commençons à unifier tous nos produits et services, nos services télébancaires et du Web bancaire ainsi que notre réseau de succursales pour former la nouvelle société *TD Canada Trust*. Certains de ces changements sont déjà visibles. Par exemple, notre centre bancaire téléphonique intégré sera rebaptisé BanqueTel et nos services bancaires du Web seront renommés BanqueNet. Des clients de La Banque TD verront bientôt le nom de *TD Canada Trust* apparaître sur leurs relevés. Pendant ce temps, les clients de Canada Trust vivront des changements à mesure que leurs succursales seront intégrées une région à la fois partout au Canada.

L'intégration à l'échelle nationale commence en mars au Canada atlantique

La première vague du processus d'intégration aura lieu dans la région du Canada atlantique au cours de la fin de semaine du **24 mars**. À ce moment, des succursales de La Banque TD et de Canada Trust arboreront le nouveau nom de *TD Canada Trust*.

L'intégration se poursuivra au cours de la fin de semaine du **19 mai** en Alberta, en Colombie-Britannique, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, et au cours de la fin de semaine du **23 juin** au Manitoba, en Saskatchewan, au Québec et dans le nord-ouest de l'Ontario, y compris Thunder Bay. Dans le reste de l'Ontario, l'intégration se produira au cours de la fin de semaine du **4 août**.

Nouveau nom et nouvelle apparence, même engagement à l'égard du service

D'ici l'automne, nous aurons terminé l'intégration de *TD Canada Trust* partout au pays. Toutes nos succursales exploiteront leurs activités sous la bannière *TD Canada Trust* dès que l'intégration sera terminée dans chaque région. L'intérieur et l'extérieur des succursales revêtiront une nouvelle apparence. Nos GAB offriront des services sous la bannière Machines Vertes , et une seule gamme de produits de services bancaires de détail sera offerte à tous nos clients, de Buena Vista jusqu'à l'île de Vancouver.

Chose certaine, le service offert dans nos succursales et notre engagement à bâtir une meilleure banque pour vous ne changeront pas.

Si vous vous rendez dans d'autres régions du Canada qui ont déjà été converties, soyez assurés que vous pourrez effectuer des opérations bancaires dans n'importe quelle nouvelle succursale de *TD Canada Trust*.

Regroupement de certaines succursales

Bien des gens nous ont demandé si nous avions l'intention de regrouper ou de relocaliser certaines de nos succursales. Oui, ce processus débutera dès le mois suivant l'intégration dans chaque région et les clients des services bancaires de détail qui seront touchés recevront un préavis d'au moins 120 jours. Nous travaillons sans relâche à en minimiser les inconvénients pour nos clients et nos employés. Loin de réduire notre réseau de services bancaires de détail, nous maintenons notre engagement à ouvrir de nouveaux emplacements. Cette année, nous ouvrirons 14 nouvelles succursales autonomes et 40 nouvelles succursales dans d'autres points de vente au détail partout au pays.

Notre tâche la plus importante : communiquer avec vous

Pour le moment, les affaires se déroulent comme d'habitude. Nous vous aviserons personnellement, par écrit et bien à l'avance de toute modification à vos comptes ou à votre succursale. **Les clients voyageant à l'extérieur du Canada pendant les prochains mois devront faire suivre leur courrier afin de recevoir tout avis de notre part et de s'assurer de la continuité du service.** Nous vous tiendrons également au courant de nos progrès au moyen de rapports périodiques distribués dans nos succursales et par des mises à jour, comme celle-ci, publiées dans les journaux canadiens.

Un départ prometteur

Depuis l'annonce de notre intégration, il y a un an, le moral de nos employés demeure à la hausse et la satisfaction de nos clients s'est accrue. Notre promesse de bâtir une meilleure banque prend forme.

Notre fusion en est une d'affaires. Mais, plus important encore, nous réunissons des groupes de gens : des milliers d'entre nous et des millions parmi vous. Nos employés des succursales et des services télébancaires reçoivent actuellement jusqu'à 60 heures de formation spéciale afin de vous assurer une transition des plus harmonieuses. Ils feront de leur mieux pour vous aider au cours des prochains mois que durera notre intégration.

La fusion de nos institutions n'est pas une mince entreprise. Nous commettrons des erreurs. Mais nous les corrigerons vite, bien et avec entrain. Si vous avez des questions ou pensez que nous ne répondons pas à vos attentes, n'hésitez pas à utiliser notre Centre de renseignements de la clientèle de *TD Canada Trust* au 1 800 577-6103.

Permettez-moi de terminer en soulignant que nous apprécions grandement que vous ayez choisi de faire affaires avec La Banque TD et Canada Trust et que la nouvelle *TD Canada Trust* ne ménagera aucun effort pour mériter votre loyauté en vous offrant l'expérience bancaire la plus agréable du Canada.

Merci.

Ed Clark
TD Canada Trust

BANQUE TD Canada Trust

00475199

Réparation du pont Sainte-Anne

Chicoutimi décide d'aller de l'avant

par Denis Bouchard

CHICOUTIMI (DB) - Chicoutimi n'attend pas le programme fédéral-provincial sur les infrastructures municipales pour réparer le pont Sainte-Anne et régler les problèmes de refoulement d'égout.

Hier, le conseil municipal a convenu d'aller de l'avant même si le programme de subvention des gouvernements n'est pas en vigueur, compte tenu de l'urgence des travaux. Et si le programme arrivait plus tard, les coûts seraient moindres.

La réparation de la partie inférieure du pont Sainte-Anne coûtera quelque 1,9 million $ aux contribuables, une somme que le conseil a réservée à partir des surplus accumulés. En ce qui a trait aux travaux visant à éliminer les refoulements d'égout, il y a en ce moment une évaluation de faite à la grandeur de la ville.

Le conseil a aussi autorisé la confection de plans et devis pour l'augmentation de la capacité de traitement de l'usine de filtration. «Ce n'est pour tout de suite, a dit le maire, l'usine suffit encore à la demande.»

Michel Barrette

Le projet de l'humoriste, Michel Barrette, d'aménager une exposition permanente dans le hangar de la zone portuaire a franchi une étape.

Le conseil a accepté trois recommandations: un budget de 10 000 $ pour la réalisation d'une étude de pré-faisabilité, de nommer la Société de gestion de la zone portuaire comme mandataire du dossier et d'accepter que l'exposition permanente «Un objet, une histoire» s'installe dans le hangar.

L'esprit du projet veut que chaque objet qui sera exposé ait une histoire. Des objets de l'artiste feraient partis de la collection de base. Michel Barrette a en sa possession plusieurs souvenirs, comme des automobiles, des trophées, des vêtements. etc., qui pourraient attirer l'attention du public.

Usine Alcan d'Alma

Le comité va surveiller le démarrage

par Claude Côté

ALMA (CC) - Maintenant que la construction de l'aluminerie d'Alma est entrée dans sa phase finale, le Comité d'aménagement et de suivi environnemental (CASE) va amorcer la deuxième partie de sa mission en surveillant de près le démarrage et le fonctionnement de cette nouvelle usine d'Alcan.

Comme son président, Roger Lajoie, le rappelle dans un communiqué publié hier, ce comité avait d'abord pour mandat de participer à la planification et à la mise en oeuvre des travaux d'aménagement paysager en périphérie de l'usine.

Le CASE devait également partager les informations relatives aux impacts de la construction, tout en s'assurant d'un suivi pertinent. Il avait en outre pour responsabilité de faciliter les communications avec les gens installés dans le voisinage de l'usine en construction. «Nous avons atteint les objectifs qui nous étaient fixés, de sorte que nous sommes maintenant en mesure de passer à la deuxième étape de notre mandat», affirme Roger Lajoie, qui tient à mentionner la collaboration étroite d'Alcan tout au long du processus.

Formation

Les membres du CASE ont commencé la deuxième étape de leur mandat en participant à deux sessions d'une formation générale sur les divers impacts environnementaux reliés au démarrage et au fonctionnement de la nouvelle usine Alcan.

Ils ont également eu droit à une visite commentée des diverses stations de mesurage érigées en périphérie de l'usine. Les membres du comité ont finalement effectué une visite complète des emplacements de l'usine ayant une incidence environnementale directe, entre autres les salles de cuves, le centre de traitement des gaz, les fours de cuisson des anodes et le centre de déchargement des matières premières.

La seconde étape sera d'autant plus intéressante, selon Roger Lajoie, que tous les membres du comité ont suivi une formation de base sur les incidences environnementales de cette usine. «Nous sommes fin prêts à recevoir les informations relatives au programme de suivi environnemental de l'usine et à réaliser ainsi la deuxième partie de notre mandat», affirme-t-il.

Par ailleurs, les membres du CASE auront également à suivre la dernière phase d'aménagement du territoire en périphérie de l'usine, c'est-à-dire la remise en culture de certaines parties du sol agricole.

Le CASE, selon Roger Lajoie, est formé des personnes suivantes: le conseiller municipal responsable de l'urbanisme et de l'environnement; le conseiller municipal du secteur; des représentants d'Alcan; deux personnes demeurant dans le secteur Melançon et Grande-Décharge; un représentant du milieu agricole du secteur; un représentant du milieu récréo-touristique (Dam-en-Terre); un représentant de la ZIP Alma-Jonquière; un représentant du Conseil réginal de l'environnement du Saguenay-Lac-Saint-Jean; un représentant du Comité d'embellissement d'Alma; un représentant de l'usine des productions agricoles; et le directeur du service d'urbanisme et de planification socio-économique de Ville d'Alma.

Gagnon comprend les demandes

par Claude Côté

ALMA (CC) - Opposée à la résolution adoptée par ses collègues du conseil municipal d'Alma, hier soir, la conseillère Lucille Gagnon comprend que certaines municipalités environnantes veuillent bénéficier de la richesse foncière générée par la nouvelle aluminerie Alcan.

Rappelant que le 18 septembre dernier elle avait pris position en faveur d'autres fusions (en plus du regroupement avec Delisle), Lucille Gagnon se dit extrêmement déçue de la tournure des événements et de l'affrontement qui s'est engagé entre Ville d'Alma et les municipalités rurales. «Cette résolution me fait dire que les affrontements vont continuer et je ne suis pas d'accord avec cela», a-t-elle affirmé.

Faisant référence au regroupement avec Delisle qui se réalise en vertu du principe de l'agglomération de recensement , la conseillère Gagnon soutient que cela aurait pu être le cas de municipalité comme Saint-Bruno ou Saint-Gédéon qui font partie de la couronne d'Alma, si elles avaient été décrétées comme faisant partie de l'agglomération de recensement d'Alma. «Si j'étais l'une de ces citoyennes, dit-elle, je demanderais des explications à la ministre, car je trouverais cette situation un peu injuste.»

Lucille Gagnon a fait ensuite un peu d'histoire, en rappelant les événements de 1962 alors que la municipalité d'Alma, alors en faillite et sous la tutelle de la Commission municipale, avait sollicité, en compagnie de la ville de Naudville, le partage des richesses foncières d'Isle-Maligne et de Riverbend. «Cette fusion a permis à Ville d'Alma de devenir ce qu'elle est aujourd'hui», dit-elle, en invitant le maire et ses collègues conseillers à arrêter de faire l'autruche. Le rouleau compresseur est enclenché et, selon elle, la résolution des 13 municipalités va permettre à la ministre Luise Harel d'évaluer la situation au niveau de la MRC Lac-Saint-Jean-Est, tout comme au Saguenay et partout au Québec.

Il est temps, selon Lucille Gagnon, de mettre fin à cette polémique et d'instituer une table de concertation avec les élus qui composent la MRC afin de trouver des solutions sur la réorganisation municipale. «Ce dossier ne doit pas se limiter à un simple partage de richesse foncière, il faut profiter de ce momentum pour décider de l'avenir de notre collectivité par rapport à ce qui va se passer au Saguenay», soutient-elle.

Réagissant avec ironie, le maire Jean-Maurice Harvey a lancé: «Très beau discours électoral». Et, Lucille Gagnon a ajouté: «Prenez-le comme vous voulez, monsieur le maire».



Joe Clark

Chrétien blanchi

Joe Clark tient bon

OTTAWA (PC) - Le chef conservateur Joe Clark tient bon. La GRC avait eu beau annoncer que le premier ministre Jean Chrétien ne ferait pas l'objet d'une enquête criminelle dans l'affaire de l'Auberge Grand-Mère, cela n'a pas empêché M. Clark de poursuivre ses attaques aux Communes contre M. Chrétien.

Tenace, M. Clark a soutenu qu'il n'avait pas l'intention de reculer. Pour lui, il y a une nette distinction entre activité criminelle et conflit d'intérêts.

Dans un bref communiqué de deux paragraphes, la Gendarmerie royale du Canada a annoncé qu'elle ne procéderait pas à une enquête criminelle dans le dossier de l'Auberge Grand-Mère, située dans la circonscription du premier ministre Chrétien. «Nous avons maintenant terminé notre examen qui visait à déterminer s'il y avait matière à enquête criminelle dans cette affaire. Il ressort des faits examinés qu'il n'existe aucun renseignement ou fait pouvant donner lieu à une telle enquête, écrit la GRC. Nous avons donc classé cette affaire et informé le plaignant que nous ne procéderions pas à une enquête criminelle.»

La GRC a donné suite à deux lettres de M. Clark, l'une reçue le 17 novembre, l'autre, le 15 janvier, lesquelles lui demandaient d'enquêter sur les agissements de M. Chrétien dans l'affaire de l'Auberge. «Le processus normal, c'est de bien peser l'information que nous avons eue, a précisé le sergent d'état-major Mike Gaudet, en entrevue. En bout de ligne, il n'y avait pas d'informations qui justifiaient une enquête.»

Le quizz
Ça gaz
à CKRS RADIO



159 $ à gagner tous les matins à 7 h 10 dans "Champagne"

CKRS590
RADIO MÉDIA
La radio de l'information
www.ckrs.ca

En collaboration avec
LE QUOTIDIEN
RL

Je veux participer!

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Code postal : _____
Téléphone maison : _____
Téléphone bureau : _____

Poster à CKRS 590, 121 Racine Est, Chicoutimi (Québec) G7H 5G4
ou par notre site internet : www.ckrs.ca

Regroupements municipaux

Alma intervient auprès de la ministre

ALMA (CC) - Le conseil municipal d'Alma interviendra, auprès de la ministre d'Etat aux Affaires municipales et à la Métropole, pour lui demander de s'en tenir à la loi 124 sur les regroupements municipaux et à la loi 175 décrétant la double majorité à la table de la MRC.

Une résolution en ce sens a été adoptée, hier soir, par les membres du conseil municipal qui réagissaient ainsi à la démarche des 13 municipalités rurales de Lac-Saint-Jean-Est, lesquelles ont expédié récemment à Québec une résolution demandant à la ministre Louise Harel de corriger la problématique de la fiscalité et du poids démocratique à la table de la MRC. En fait, ces municipalités veulent que Ville d'Alma partage avec elles les retombées foncières de l'aluminerie qui, actuellement en phase finale de construction, rapportera annuellement autour de 7 millions $ en revenus de taxes à la municipalité hôte.



CLAUDE COTE
clcote@saglac.qc.ca

Parmi les nombreux considérants en appui de sa résolution, le conseil municipal rappel que Ville d'Alma supporte déjà, comme ville-centre, de nombreux équipements et services supra-locaux et qu'elle a investi plusieurs millions de dollars depuis 12 ans afin que ses infrastructures soient en mesure d'accueillir la nouvelle aluminerie Alcan. Et, en réponse aux municipalités rurales qui se plaignent de l'affaiblissement de leur poids démocratique au sein de la MRC, le conseil municipal d'Alma indique que la règle de la double majorité dans la prise de décisions à la MRC a été adoptée par le gouvernement du Québec afin d'éviter que la ville-centre ou les municipalités rurales ne dictent leur volonté à l'autre, mais parviennent plutôt à un consensus. «Chaque membre de Ville d'Alma à la MRC représente une voix pour 6245 habitants, contre une voix pour 1702 habitants en moyenne pour les élus des municipalités rurales», précise le conseil dans sa résolution. Il est clair, selon lui, que la demande formulée par les municipalités rurales sur le principe de la double majorité vise à prendre le contrôle de la MRC et à imposer leurs volontés à la ville-centre.

En plus d'inciter la ministre Harel de s'en tenir strictement à l'esprit des loi 124 et 175, le conseil municipal d'Alma demande au gouvernement de mettre en vigueur une politique de la ruralité, afin de permettre aux municipalités rurales de bénéficier d'un véritable outil d'occupation du territoire et d'assurer leur développement. «Nous sommes très sensibles aux problèmes que vivent les municipalités rurales et il est clair qu'il faut une politique de la ruralité, mais ce serait le «free for all» s'il fallait que Ville d'Alma commence à partager les revenus provenant de la taxation foncière de l'aluminerie Alcan», a commenté le conseiller Roger Lajoie.

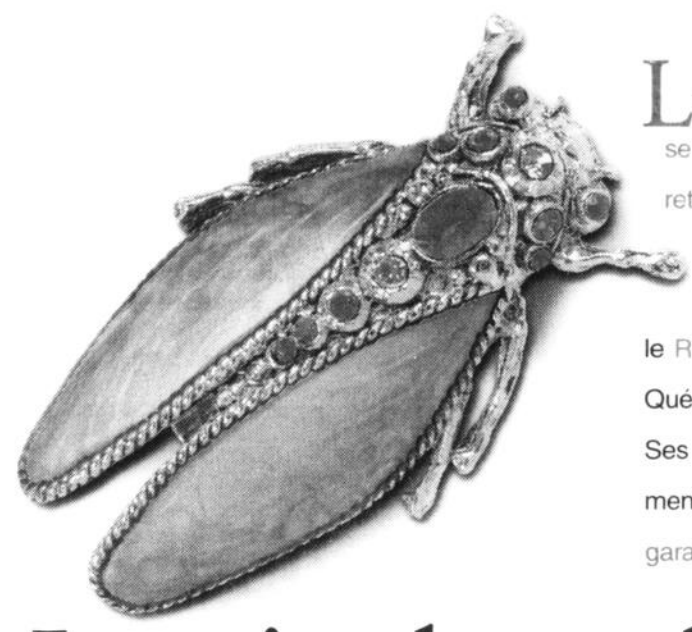
Quant au conseiller Michel Néron, il estime essentiel pour Ville d'Alma réagisse devant la démarche des 13 municipalités, ne serait-ce que pour remettre les pendules à l'heure. Il faisait ainsi allusion à certains propos faits par les porte-parole des municipalités rurales et à des chiffres qu'ils ont énoncés et qui n'étaient pas toujours exacts. Le conseiller Néron a poursuivi en affirmant que, depuis deux ans, l'histoire de la MRC Lac-Saint-Jean-Est a changé avec l'arrivée de certains personnages, dont il n'a toutefois pas donné l'identité.

Se demandant comment va finir toute cette affaire, le conseiller Gilbert Tremblay est pour sa part plutôt inquiet face à l'avenir de la MRC. «Je fais appel aux maires des 13 municipalités afin qu'ils réajustent leur tir et je souhaite que la ministre Harel les ramènent à l'ordre», dit-il.

Le maire Jean-Maurice Harvey déplore enfin que toute la question du poids démocratique et que le sujet de la fiscalité n'aient pas été amenés à la table de la MRC pour en discuter et trouver une solution. «Nous avons tenté d'aborder le sujet, lors de la dernière réunion, mais en vain», a-t-il ajouté.



00474082



La cigale ayant épargné toute sa vie se trouva fort bien pourvue quand la retraite fut venue.

Grand bien lui fit d'avoir opté pour le REER à taux progressif Placements Québec encaissable chaque année. Ses épargnes grandissaient régulièrement grâce à des taux avantageux garantis et fixés pour dix ans.

La cigale et le boni.

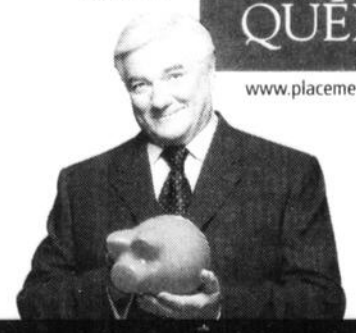
La beauté de ce récit, c'est qu'elle avait droit à un bien meilleur taux d'intérêt la première année grâce à un généreux boni.

7,50 % la dixième année

5,35 % la première année incluant le boni de 1 % pour les nouveaux fonds REER

REER à taux PROGRESSIF PLACEMENTS QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca



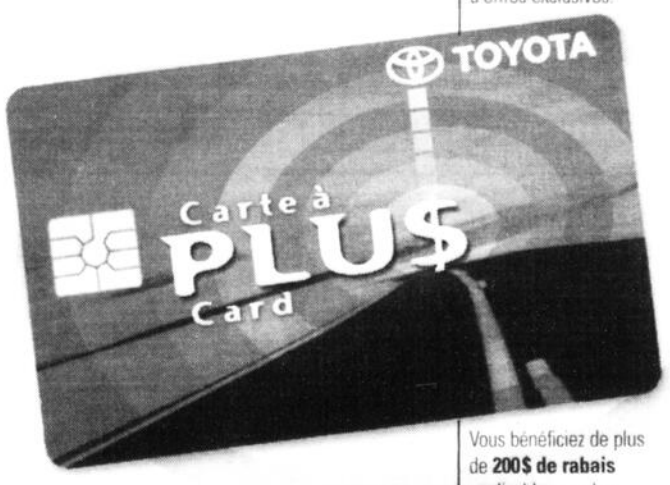
Québec Placements Québec

1 800 463-5229 Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et tous les samedis de février, de 10 h à 16 h.

VOUS AVEZ UNE TOYOTA
VOUS ÊTES **PLUS** QU'UN CLIENT.

En devenant propriétaire d'un véhicule Toyota, vous vous êtes procuré bien plus qu'un véhicule. Alors, pour nous, vous êtes bien plus qu'un client. Voici donc la **Carte à PLUS** Toyota. Cette carte intelligente vous donne accès à une foule de privilèges. Vous profitez d'offres exclusives.



PLUS DE 200 $ DE RABAIS

Vous bénéficiez de plus de **200$ de rabais** applicables sur des pièces d'origine Toyota, sur le service effectué par des mécaniciens certifiés Toyota et bien plus encore! Autrement dit, vous économisez de la vidange d'huile à l'entretien de vos freins. Lors de votre prochaine visite chez votre concessionnaire Toyota, procurez-vous votre **Carte à PLUS tout à fait gratuitement...** Parce que vous êtes plus qu'un client.

L'EXPÉRIENCE **TOYOTA**
Ça ne se remplace pas

00475590

Le poète disparaît à 87 ans

Charles Trenet est mort mais ses refrains restent

PARIS (AP) - Charles Trenet est mort mais ses refrains risquent de courir encore longtemps dans les rues. «Y'a d'la joie», «Je chante», «Douce France», «Que reste-t-il de nos amours»... Le poète disparu à l'âge de 87 ans laisse derrière lui des milliers de titres entrés dans le patrimoine de la chanson française et souvent fredonnés dans le monde entier.

Le «Fou chantant» s'est éteint dans la nuit de dimanche à lundi des suites d'une attaque cérébrale à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil dans le Val-de-Marne, où il avait été admis le 13 février dernier pour une première attaque. Il «est parti gentiment, sans souffrance», selon son secrétaire particulier Georges El Assidi, laissant entendre que le chanteur avait choisi d'arrêter de lutter.

Ses obsèques seront célébrées vendredi en l'église de la Madeleine à Paris avant son incinération. Ses cendres seront ensuite ramenées lundi prochain à Narbonne, sa ville natale, où elles reposeront au cimetière de l'Ouest, aux côtés de sa mère.

Auteur pétillant et juvénile, Charles Trenet chantait la liberté, l'amour et le rêve avec une irrésistible joie de vivre. En plus de 60 ans de carrière et quelque 1.000 titres, dont une soixantaine ont fait le tour du monde, il était resté l'éternel «Fou chantant» du music-hall. En novembre 1999, il avait donné ses derniers concerts, à la salle Pleyel, où il était apparu fatigué, contraint, de temps à autre, à chanter assis.

Le monde de la chanson endeuillé a rendu un hommage bouleversé et plein de gratitude au chanteur. Henri Salvador a ainsi réclamé des «obsèques nationales» pour le «Roi-Soleil» de la chanson française tandis que Charles Aznavour assurait que ce «géant» sera «noté dans les écoles, on en parlera dans les universités dans le monde entier».

«L'âme du poète s'est envolée», a déclaré le président Jacques Chirac, saluant «un magicien des mots, un inventeur de rythmes, l'un de ces poètes si rares qui donnent à une époque ses couleurs, ses airs, son atmosphère, et qui nourrissent ses rêves».

Le premier ministre Lionel Jospin a noté pour sa part que «la France perd l'un de ses plus grands chanteurs, qui fut aussi un très grand poète» qui l'avait emmenée «dans un univers à part où le rythme rime avec l'entrain, où la mélodie illustre le bonheur, où la nostalgie est empreinte de légèreté».

Disques

- «Mon coeur s'envole» (WEA, 1992)
- «Charles Trenet, le récital», Live (WEA, 1994)
- «Fais ta vie», chansons inédites (WEA, 1995)
- «Ces dernières chansons» (-Wagram, 1999)
- «Le Fou chantant en public» (Pathé)
- «Swing Mr Trenet» (Pathé, collection «Jazz Time«)
- «La route enchantée» (Pathé, double album)
- «Le disque d'or de Charles Trenet» (Pathé)
- «Récital Charles Trenet» (Pathé, enregistré en public)
- «Fidèle», «Joue-moi de l'électrophone», «Chansons en liberté» (CBS, 3 CD)
- «L'écologiste», «Il vend des téléviseurs aux paysans», «La chance aux chansons», «Olympia 75» (CBS, collection Or, 4 CD)
- «Rachel dans ta maison» (Barclay)
- «Intégrale» 1937-1963 (Pathé, 7 CD)
- «Anthologie» -coffret- (EMI, 1994)
- Intégrale Charles Trenet 1933-36, «Charles et Johnny» 1 (Fremeaux & Ass., 1996)

POUR UN RER CONFORTABLE



Indice de rendement élevé

Alimentez la croissance de votre portefeuille RER grâce aux Fonds Mutuels TD.

FONDS SCIENCES DE LA SANTÉ TD**		
1 an	3 ans	Depuis la création
28,2 %	21,1 %	23,3 %
Date de création : 30 octobre 1996±		

FONDS D'OBLIGATIONS À RENDEMENT RÉEL TD			
1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
17,4 %	8,9 %	9,0 %	8,7 %
Date de création : 23 novembre 1994±			

FONDS DE CROISSANCE DIVIDENDES TD			
1 an	3 ans	5 ans	10 ans
34,1 %	10,0 %	16,7 %	13,2 %
Date de création : 11 août 1987±			

FONDS DE MOYENNES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES TD*			
1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
19,0 %	17,8 %	19,7 %	18,8 %
Date de création : 4 janvier 1994±			

Rendement. Choix. Confort. Voilà ce que vous procurent les Fonds Mutuels TD.†*

Cette famille de fonds puissante vous donne accès à une vaste gamme d'options de placement dans plus de 65 fonds pour votre cotisation RER.

Nous détenons des fonds qui conviennent à chaque catégorie d'investisseur, depuis le conservateur au dynamique.

Ainsi, que vous soyez intéressé au marché canadien, nord-américain ou mondial, nous possédons les ressources, les relations et le savoir-faire en gestion de placements dont vous avez besoin pour atteindre vos objectifs à l'égard de votre portefeuille RER.

Les Fonds Mutuels TD alimenteront le rendement de votre RER!

Aussi disponibles dans les succursales CANADA TRUST

disponibles dans les succursales de

BANQUE TD · Canada Trust · TD WATERHOUSE

également disponibles auprès de votre courtier indépendant

1 888 568-0953

TD Fonds Mutuels

†Les Fonds Mutuels TD sont offerts par Gestion de Placements TD Inc. (« GPTD »), filiale en propriété exclusive de La Banque TD. Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Prière de lire le prospectus avant d'investir. On trouvera dans le prospectus une information détaillée sur les titres proposés. On peut se procurer ce prospectus auprès de notre maison ou des courtiers autorisés à placer ces titres au Québec. Les taux de rendement mentionnés correspondent au rendement total composé annuel historique. Ils tiennent compte des variations de la valeur unitaire ainsi que du réinvestissement des distributions; mais les frais de vente, de rachat et de distribution, les frais facultatifs et les impôts sur le revenu payables par tout porteur de titres, qui auraient réduit le rendement, ne sont pas pris en compte. La valeur des fonds communs de placement fluctue souvent, et le rendement passé peut ne pas se reproduire. **Les placements dans les fonds communs de placement ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par la Régie de l'assurance-dépôts du Québec, et ne sont pas garantis par La Banque TD.** ††Services d'Investissement TD Waterhouse (Canada) inc. (TD Waterhouse) est une filiale de TD Waterhouse Group, Inc., lui-même filiale de La Banque TD. TD Waterhouse – Membre FCPE. *Également disponible en fonds clone RER. ♦Des frais de rachat anticipé de 2 %, payables au porteuille, s'appliquent si les parts sont rachetées dans les 90 jours suivant l'achat. ±Rendement composé annuel au 31 janvier 2001. En vigueur le 10 octobre 2000, le nom de chaque Fonds mutuel Ligne Verte a été changé en laissant tomber le nom « Ligne Verte » pour être remplacé par « TD ». * Marque de commerce de La Banque TD. GPTD est un usager inscrit.



Le père de la chanson française restera l'éternel «fou chantant»

PARIS (AP) - «Je fais des chansons comme un pommier fait des pommes, disait-il. Ce sont elles qui viennent à moi.» Célébré et repris dans le monde entier grâce à l'inventivité de ses refrains inoxydables, Charles Trenet restera l'éternel «Fou chantant» du music-hall qui avait choisi la poésie comme «art de rêver».

En 60 ans de carrière émaillés de silences, le «dernier troubadour», ainsi surnommé par Jean Cocteau, a fait vibrer plusieurs générations. Nombre ont d'ailleurs vu en lui le père de la chanson française.

En novembre 1999, il avait retrouvé la scène, à la salle Pleyel, où il était apparu fatigué, contraint, de temps à autre, à chanter assis. En janvier de la même année, il avait publié un album de quatorze titres nouveaux intitulé «Ces plus belles chansons».

Six ans plus tôt, c'est à un artiste rayonnant de jeunesse que le public de l'Opéra Bastille avait réservé un triomphe, lors d'un récital destiné à célébrer son 80e anniversaire.

«Sans lui, nous serions tous comptables», disait Jacques Brel. Avec lui, poésie et fantaisie se conjuguaient à tous les temps, riches de jeux de mots et d'un sens de la répartie lancés dans un mélange de bonheur affiché et de tristesse étrange.

De «Que reste-t-il de nos amours?» à «Y'a d'la joie» en passant par «Le soleil et la lune» ou «La folle complainte», Trenet n'a eu de cesse de chanter la liberté, l'amour, la joie de vivre. Mais il était impitoyable dans l'exigence. Sur le millier de titres qu'il a écrits, près de la moitié ont connu un destin d'éphémères. A la différence d'autres, devenus de véritables «standards» planétaires comme «La mer», qui a fait l'objet de près de 4000 enregistrements dans le monde entier. L'oeil bleu pétillant, dans un visage rond longtemps surmonté d'un feutre mou renversé vers l'arrière, le «passeur de rêves», comme l'appelait Serge Gainsbourg, semblait avoir mis le temps dans sa poche. Lui qui ironisait sur «l'immortalité douteuse» des académiciens, après s'être vu refuser l'entrée du Quai Conti en 1983. Distingué à plusieurs reprises et fait commandeur de la Légion d'honneur par Jacques Chirac le 3 mars 1998, cet homme sensible aux honneurs s'était remis de cet échec. «J'ai toujours eu l'âme badigeonnée d'un enduit isolant», se plaisait-il à dire (NDLR: Jacques Pessis, «L'Ame d'un poète»). A ses yeux, le rire représentait la seule arme pour lutter contre toute forme de vieillissement. Et au-delà de ce principe, la réussite n'était pour lui «qu'un petit détail gonflé par le destin».

Monsieur Charles avait eu le temps d'y songer, depuis son examen d'entrée du 24 janvier 1933 à la SACEM, lorsqu'il avait planché sur le thème imposé du destin. Il allait alors sur ses 20 ans, le long d'une «route enchantée» commencée le 18 mai 1913 à Narbonne.

Fils de notaire

Dès l'âge de quatre ans, le fils de Lucien Trenet, notaire aux talents musiciens, et de Marie-Louise, née Caussat, fredonne des airs de sa composition dans la cour de récréation de son école languedocienne. Il montre aussi des dispositions pour la peinture. Après le divorce de ses parents et des études à Béziers puis Perpignan, sa rencontre à l'adolescence avec Albert Bausil sera décisive. Sur les conseils du poète du Roussillon, il va monter à Paris, non sans avoir auparavant rejoint Berlin, où réside sa mère avec son second mari Benno Vigny, pour y suivre des cours de dessin.

Il renonce cependant à son ambition de devenir peintre, et à 17 ans, saisit sa chance aux studios de Joinville, où il s'improvise accessoiriste puis assistant. Arrondissant ses fins de mois en écrivant des romans-feuilletons sous le pseudonyme de Jacques Brévin, il fait la connaissance à cette époque de Max Jacob et de Jean Cocteau.

Les sirènes de la chanson seront cependant plus fortes que celles du septième art. Un an après avoir rencontré Johnny Hess en 1932, il monte un duo avec le jeune pianiste. De leurs trois ans de complicité naîtront «Sur le Yang Tsé Kiang» ou «Vous qui passez sans me voir». Jusqu'au départ de Trenet pour le service militaire, qui les séparera en 1936. Profitant régulièrement de ses permissions pour aller chanter dans un hôtel de Marseille où il est présenté comme le «Fou chantant», Charles Trenet va notamment écrire à la base d'Istres «Y'a d'la joie», étape-clef dans son ascension. Maurice Chevalier portera en triomphe cette chanson et l'appellera à le rejoindre sur la scène du Casino de Paris pour le présenter au public en 1937.

Dès lors, les portes de la consécration s'ouvrent. Au printemps 1938, le jeune artiste obtient une ovation au théâtre de l'ABC. En une soirée, il chamboule le music-hall, grâce à son art poétique et à son assimilation de la vitalité du swing et du jazz.

Malgré la guerre, il continue d'exercer son métier et écrit quelques uns de ses plus célèbres titres, comme «Douce France». Trenet ne traitera guère du conflit dans ses chansons. Peut-être parce qu'on lui reprochera d'avoir chanté sous l'Occupation. Puis il s'envole pour les Amériques à la faveur d'un contrat, après 1945. Pendant six ans, il voyage à travers l'Amérique et le Canada, rencontre des stars telles Charlie Chaplin, triomphe au Québec, au Mexique, au Brésil et même au Pérou. Une période durant laquelle, nostalgie aidant, il revient en France, et compose «Retour à Paris» mais surtout «L'âme des poètes», ses «couplets testaments».

Il retrouvera la capitale française en septembre 1951, date de sa rentrée au Théâtre de l'Etoile, avec dix nouvelles chansons et une formule inédite, le récital.

Jusqu'au début des années 60, Trenet alternera ainsi récitals à Paris et tournées dans le monde entier. Et entre deux scènes, enregistrera «Le Jardin extraordinaire», «La java du diable», «La famille musicienne»... Mais la vague «yéyé» va le condamner à un long silence radio hexagonal, sa gloire internationale restant intacte, avec des dizaines de concerts à l'étranger qui lui permettent d'oublier qu'il n'est plus prophète en son pays.

Le creux de la vague prendra fin en 1971 à l'occasion de retrouvailles avec l'Olympia, où il annoncera quatre ans plus tard à ses fans, consternés, sa décision de faire ses adieux à la scène. Suivront quelques disques, de rares apparitions à la télévision, jusqu'en 1987, année de son jubilé, qui le verra se produire à Paris et dans le monde entier. Plus vert que jamais.

Parallèlement à la chanson, Charles Trenet prendra le temps d'écrire cinq livres dont «Pierre, Juliette et l'automate» et de jouer dans une dizaine de films.

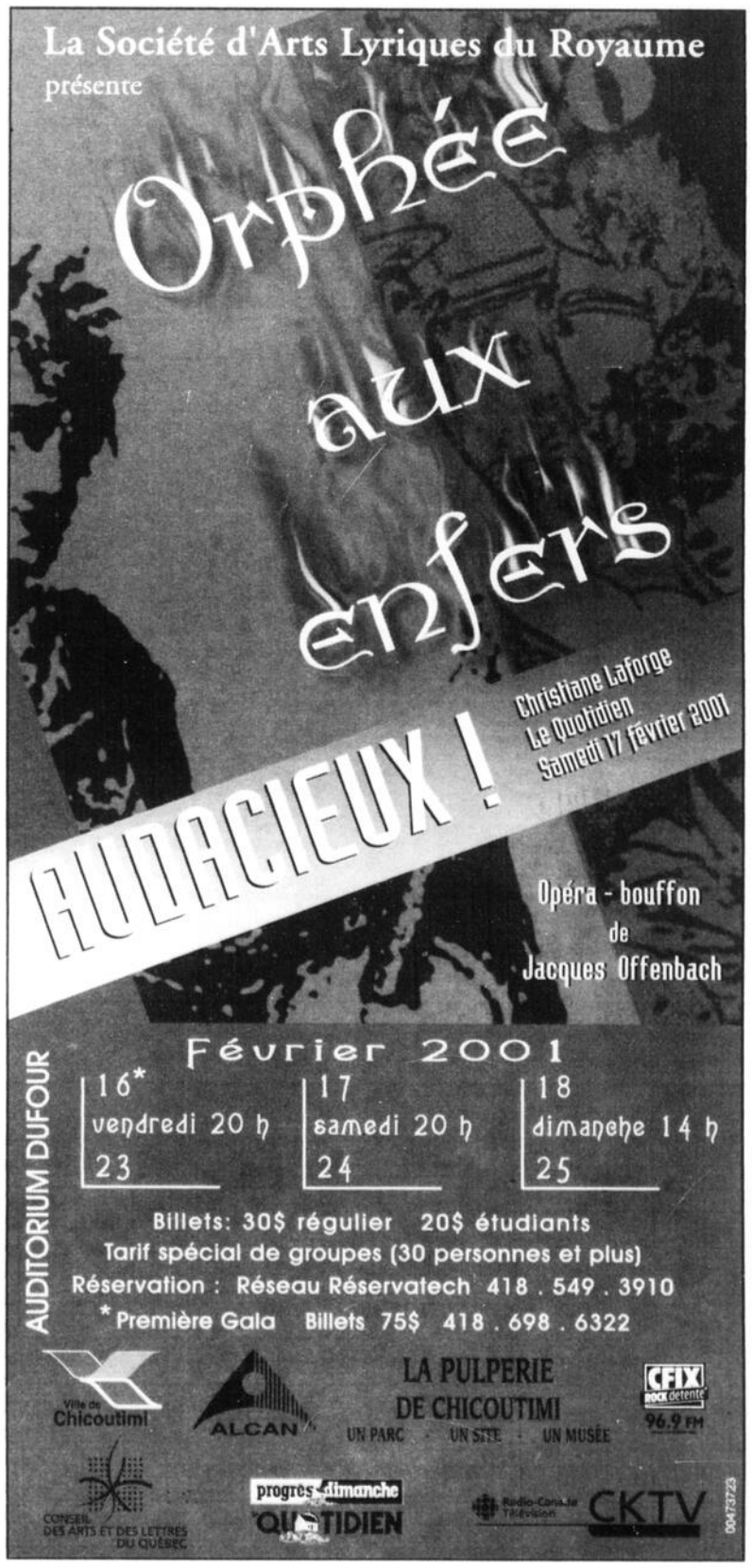
Adepte de marche et de natation, grand amateur de vin, passionné d'astrophysique, très lié à sa mère, Charles Trenet a célébré des noces de plus d'un demi-siècle avec la chanson. A défaut d'être père de famille, «j'ai eu avec elle, soulignait-il, quelques enfants qui ont bien grandi». Et qui longtemps encore courront dans les rues.



En 60 ans de carrière émaillés de silences, le «dernier troubadour», ainsi surnommé par Jean Cocteau, a fait vibrer plusieurs générations. Nombre ont d'ailleurs vu en lui le père de la chanson française. Charles Trenet est mort à l'âge de 87 ans.

(Archives)

Autres textes en page 32



LES CINÉMAS
CINÉ ENTREPRISE
www.cinentreprise.com
● INFO-HORAIRE: 543-0055 ●
CINÉMAS ODYSSÉE
1401, Boul. Talbot, Chicoutimi
MARDI et MERCREDI 5,00$ SAUF LES JOURS FÉRIÉS
et
cinéma JONQUIÈRE
2445, St-Dominique
00475338
MARDI et MERCREDI 4,50$ SAUF LES JOURS FÉRIÉS

HORAIRE JUSQU'AU 22 FÉVRIER
mardi et mercredi : 4.50$
CINÉMA
COMPLEXE J. GAGNON ALMA
100 ST-JOSEPH SUD 668-0141

HANNIBAL	(16+ violence, horreur)
Mar. au Jeu.: 18h45 - 21h25	LAISSEZ-PASSER REFUSÉS
15 FÉVRIER 1839	(G)
Mar. au Jeu.: 19h05 - 21h30	
TRAFIC	(13+)
Mar. au Jeu.: 21h25	
FOLLES DE LUI	(G)
Mar. au Jeu.: 19h20	
MISS PERSONNALITÉ	(G)
Mar. au Jeu.: 19h05 - 21h25	00475408

Cinéma Chaplin Roberval
du 16 au 20 février
275-2208 Horaire présenté par Casa Rôti
HANNIBAL (16+, Violence, Horreur)
*En Primeur Mondiale *
Avec Anthony Hopkins et Julianne Moore
Soirs : 18h55 / 21h20. Sam/Dim : 13h00
15 FÉVRIER 1839 (Général)
Un film de Pierre Falardeau
Avec Luc Picard
Soirs : 19h00 / 21h10. Sam/Dim : 13h05
SAINT-VALENTIN (13+, Violence, Horreur)
Soirs : 19h10 / 21h15. Sam/Dim : 13h10
www.destination.ca/chaplin/i
00474950

Peanut



Ben



Philomène



	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKTV	Matin Express (7h30)		Les 3 Mousquetaires / Nathalie Gascon		C'est simple comme bonjour / Gaston Lepage			Les Détecteurs...	Le Midi	Liza		Providence		Culture-choc	Iris... / Étoile (15h10)	Lunch / Frimousses	Timon & Pumbaa	Micro Soap	Watatatow	Les Détecteurs...
TQS	Cardio, Tae Boxe	CNM	Les Fils à papa / Diane Lafrance		Directement Louise		Pub	Les Pierrafeu	Le Grand Journal		Sexe et Confidences		Cinéma / L'INCONNUE DU PARC (5) avec Randy Quaid, Alex McArthur				Pokémon	Les Simpson	Le Grand Journal	
CJPM	Salut, bonjour! (6h00)		Deux filles le matin / M arina Orsini		Les Saisons de Clodine		Maman Dion	La Vie au...	Le TVA Midi (11h45)	Michel Jasmin / Benoit Langlais		Boutique TVA	Sunset Beach	Les Feux de l'amour		Aimer	Claire Lamarche / Chirurgie esthétique à 16 ans		Top Modèles	Jet 7 - Spécial 40e
TQc	Archibald le koala	Teletubbies	Destinos	La Peinture moderne au Québec		Le Monde à la carte		L'Effet Dussault	Hartley, coeurs...	Attendez... (12h47)	Les Choix de Sophie	Gros Plan sur...	Québec School Television		Documentaires - Histoire / Plaisirs d'amour		Hartley, coeurs à vif		Teletubbies	Cornemuse

VOTRE SOIRÉE

*** La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans le Progrès-Dimanche.**

MARDI 20 février	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
CKTV	Saguenay-Lac-Saint-Jean ce soir		Virginie	La Facture / Faux Chèques	Bouscotte		Enjeux / Antidépresseurs; parent: mode d'emploi		Le Téléjournal/Le Point		Les Nouvelles du sport	Découverte (23h18)	
TQS	Le Grand Journal (17h00)	Flash / Benoît Brière	CNM	Coroner	Cinéma / ALERTE SOUS LA TERRE (6) avec Steven Seagal, Marg Helgenberger				Le Grand Journal	110%	Phantasmes	Flash	Sexe et Confidences
CJPM	Le TVA 18 heures	Piment fort / Serge Thériault	Planète animale	Avoir su...	Histoires de filles	Km/h	Tribu.com		Le TVA	Le Grand Blond avec un show sournois / G. Destroismaisons		TVA Sports / Loteries (23h51)	Pub (23h57)
TQc	Macaroni tout garni	Les Choix de Sophie	Les 400 Coûts	Cultivé et bien élevé	Documentaires - Nature / Le Monde des oiseaux		Une famille comme les autres	La Face cachée de la une	Branché	L'Effet Dussault	Les 400 Coûts	Les Choix de Sophie	Le Présent du passé
TV5	Pyramide	Journal suisse	Journal FR2	Tout le monde en parle					Temps présent (22h03)		Journal belge	Soir 3	TV5 Le Journal / Des racines... (0h1
CANAL D	Contact Animal: chroniques du dernier continent		Cap sur les îles / Zanzibar		Édifices en péril / Erreur de calcul		Biographies / Paul David - Homme de coeur et d'action		L'Homme de six millions		Cinéma / SEX-SHOP (5) avec Claude Berri, Juliet Berto		
RDI	RDI Junior / Euronews	Capital Actions	Le Journal RDI	Maisonneuve à l'écoute / Spécial sur l'euthanasie			Le Téléjournal et Le Point		Maisonneuve à l'écoute	Le Canada aujourd'hui		Entrée des artistes	Le Téléjournal et Le Point
RDS	RDS ce soir	Sports 30 Mag		Championnat des quilles en double		Billard / Circuit de la WPBA		Omnium canadien de billard	Sports 30 Mag		Entre les lignes	Vacances Nature	Passion plein air
S.E.	De quelle planète viens-tu? (16h45)	Les Enfants du siècle (18h35)					La Plage				La Matrice (23h05)		
VIE	Salut beauté!	Les Copines d'abord	Cinéma / MEURTRE À CENTRAL PARK (4) avec Danny Aiello, William Baldwin				Quelques secondes...	Médecine d'enquête	La Santé en vedette	Les Copines d'abord	Le Magazine Santé		Cinéma / LE VENT DE LA LIBERTÉ (5)
SERIES+	Direction Sud		L'Hôpital Chicago Hope		Le Clown		Sexe à New York		Combats de femmes				Matrix
Z	Highlander		La Revanche des nerdz	Technofolie	Science@Z		X Files		X Files/Anthologie		La Revanche des nerdz	Star Trek: la nouvelle génération	
HISTORIA	Face cachée... Sauvetage mer 1909		L'Histoire à la une		Guerres et Conflits		Histoire maritime... Vedettes de la mer		Le Joyau de la couronne		L'Histoire à la une		Cinéma / SALOMÉ (5)
ÉVASION	Le Goût de chez nous	D'ici & d'ailleurs	Le Touriste	Passion Motoneige	Croisières à la découverte du monde		USA VR	Le Vent dans les voiles	Vidéo Guide		D'ici et d'ailleurs	Le Goût de chez nous	Destinations
CBJET	CBC News: Canada Now		Life & Times / Mary Walsh		Market Place	Venture	DaVinci's Inquest		The National		The National - 2nd Edition	The Best of Britain	
CFCF	Pulse		Access Hollywood	DAG	JAG		Dark Angel		The Associates		CTV News	Pulse / Sports Night (23h45)	Nash Bridges
WVNY	News	ABC News	Spin City	Frasier	The Mole		Dharma & Greg	The Geena Davis Show	NYPD Blue		News	Nightline (23h35)	Politically Incorrect (0h06)
WCAX	News		CBS News	Entertainment Tonight	JAG		60 Minutes II		Judging Amy			Late Show (23h35)	
WPTZ	News	NBC Nightly News	Jeopardy	Wheel of Fortune	3rd Rock from the Sun	DAG	Frasier	Three Sisters	Ed			The Tonight Show with Jay Leno (23h35)	
WCFE	BBC News	Nightly Business	Newshour		Mystery! / The Last Morse		The American Experience / Abraham and Mary Lincoln (2/3)				BBC World News	Charlie Rose	
FOX	Sabrina	Drew Carey	7th Heaven		That '70s Show	Titus	Dark Angel		Roswell		Change of Heart	Star Trek: Voyager	
TSN	UEFA Soccer (16h30)	Sportsdesk	That's Hockey	Curling / Tournoi des Coeurs Scott						Sportsdesk		That's Hockey 2	WCW Wrestling: Nitro
SPNET	Sportscentral	Last Word with Jim Rome	Snowboarding: FIS World Cup		Sportscentral Gamenight	Hockey / Kings - Oilers						Sportscentral	
DISC.	Crocodile Hunter / Return to the Wild		@discovery.ca		Wild Discovery / Staying Alive: Lethal Loners		The Gene Hunters	Firestation	World's Greatest Mysteries / Tomb of the Warrior Prince		@discovery.ca		Crocodile Hunter / Return to the Wild
GLOBAL	Global News (17h30)	Canada Tonight	Blackfly	Entertainment Tonight	That '70s Show	Dharma & Greg	Frasier	Three Sisters	NYPD Blue		Prime Business	Global Sports	Arrest & Trial (0h05)

Détente

Bridge

Jean-François Boucher

NO 983

INFORMATION

Vous connaissez certainement ma facination à trouver une méthode pour éviter de prendre une impasse. Ce n'est pas toujours possible. Pourtant, aujourd'hui, je suis pas mal fier de la solution.

Est-Ouest vulnérable.
Sud donneur.

NORD
♠ R V 5
♥ R D 6
♦ A 8 2
♣ D 6 4 3

SUD
♠ A D 7 3
♥ A 8 4
♦ R V 5
♣ A V 2

Ouest	Nord	Est	Sud
			1 ♣
Passe	1 ♦ !	Passe	2 S-A
Passe	6 S-A	Tous passent.	

Ouest entame du Valet de cœur. Quel est votre plan de jeu ?

Le déclarant compte dix levées certaines : quatre piques, trois cœurs, deux carreaux et un trèfle. Un onzième pli arrivera très certainment à trèfle, il suffit de céder le Roi de trèfle. Où trouver l'autre levée nécessaire ?

Il y a bien sûr la possibilité de l'impasse à carreau, mais avant de la tenter, il faut aussi tester les trèfles, au cas où la couleur serait 3-3. Voici comment jouer le coup : Après avoir gagné l'entame au mort avec la Dame, il faut jouer petit trèfle vers le Valet. Si l'impasse rate, vous pourrez tester les trèfles avant de prendre l'impasse à carreau. La situation est plus complexe si l'impasse gagne. Afin d'éviter le dilemme, à savoir s'il faut jouer sur le partage à trèfle ou l'impasse à carreau, le déclarant doit accéder au mort à pique et jouer trèfle vers sa main. Si le Roi arrive, bingo ! sinon, il faut jouer petit de la main de Sud. Il pourra plus tard vérifier sans danger le partage des trèfles, avant de se résigner à jouer vers le Valet de carreau.

	♠ R V 5 ♥ R D 6 ♦ A 8 2 ♣ D 6 4 3	
♠ 9 8 6 2 ♥ V 10 9 ♦ D 10 6 ♣ 10 8 5	N O E S	♠ 10 4 ♥ 7 3 2 ♦ 9 7 4 3 ♣ R 9 7
	♠ A D 7 3 ♥ A 8 4 ♦ R V 5 ♣ A V 2	

Pourquoi jouer trèfle en blanc à la levée numéro trois ? Parce que si vous jouez l'As et qu'Est possédait le Roi quatrième, il fera rapidement deux plis dans cette couleur.

Téléromans

Mardi 20 FÉVRIER

16h00

CF — RADIO ENFER **204952** L'équipe de la radio prépare un spectacle de sketches humoristiques pour l'Halloween. L'histoire d'amour entre Carl et Maria s'essouffle.

17h00

CKTV — WATATATOW **80310** ÉMILIE DANS LE JARDIN DU BIEN ET DU MAL avec Élyse Aussant, Jessica Welch et Marilyse Bourke. - Émilie se sent très coupable de l'accident qui laisse Ginette dans le coma. Loup fait de son mieux pour la réconforter. Rebecca ridiculise Danny à son tour. Einstein tente de renouer avec Rebecca. Vincent rapporte à Maggie ses effets personnels.

19h00

CKTV — VIRGINIE **77846** Avec Anne Dorval, Julie Vincent et Chantal Fontaine. - Pénélope fait une découverte en allant réveiller sa mère. La pression monte entre Carmen et Dominique tandis que le tournage de leur vidéo corporatif est sur le point de se faire. La mésaventure de Cécile est maintenant connue à l'école. Virginie croit que Lucie pourrait aider sa mère dans cette affaire.

19h30

CJPM-CFER — AVOIR SU... **6469** BEN AU CHOMAGE avec Jean-Nicolas Verreault, Martin Drainville et Denis Mercier. - Royal amène un projet d'émission érotique qui causera tout un émoi dans la station puisque Julie et Cantin tiendront les rôles principaux. De plus, Charles s'est mis sur le cas de Francine. Il exige que cette dernière fasse des changements dans son émission. Charles congédie le concierge de la station. Mais il apprendra à ses dépens que Ben est beaucoup plus qu'un simple concierge.

20h00

CKTV — BOUSCOTTE **20001** Avec Marie Lefebvre, Nancy Gauthier et Yves Soutière. - Léonie Bérubé livre le fond de sa pensée à Eugénie au sujet de Charles et Fanny. Malgré son ressentiment, elle continue de s'occuper d'Antoine. Celui-ci traverse une phase agressive liée à sa maladie. Marie-Victor veut transmettre des informations au journaliste Edgar Morin. (1h)

CJPM-CFER — HISTOIRES DE FILLES **3020** LA FILLE DE ROCH avec Guylaine Tremblay, Catherine Lachance et Michel Laperrière. - Un beau matin, Roch voit atterrir chez lui sa fille de 15 ans qui vit un sérieux conflit avec sa mère, Simone (l'ex de Roch). Désarçonné par cette nouvelle responsabilité, il voit sa vie transformée du jour au lendemain; il n'a plus d'intimité et angoisse dès qu'elle rentre un peu tard. Il demande conseil à Pascal.

Mot mystère

NO 3728

8 LETTRES — . DES PRÉNOMS

Agathe	Doris	Hélène	Marc	Raoul
Alain		Honoré	Marie	Régis
Albin	Esther		Marise	Roger
Aline	Eugène	Ignace	Marius	Rupert
Antoine		Isabelle	Marthe	Ruth
Armand	Fernand		Martine	
Arsène	France	Jasmine	Maude	Samuel
	Francis	Jean		
Carole		Julien	Nathalie	Ulric
Clémence	Gaston			
	Germain	Léon	Odilon	Virgile
Diane	Gisèle	Luce	Ovide	
Didier		Lucien		Yvette

Solution du problème précédent: cavaleur

E	R	O	N	O	H	L	E	F	E	R	N	A	N	D
S	N	G	V	R	D	H	U	D	R	N	A	A	M	N
T	A	I	E	I	T	I	U	C	I	A	T	O	J	I
H	D	G	T	R	R	A	L	A	I	H	N	U	U	B
E	O	E	A	R	M	G	L	O	A	E	L	C	A	L
R	N	M	N	T	A	A	I	L	N	I	N	E	I	A
E	N	E	L	E	H	M	I	L	E	R	A	L	O	S
I	R	E	G	I	S	E	C	N	E	M	E	L	C	N
D	I	H	T	U	R	R	N	M	E	E	J	E	E	N
I	O	E	L	T	E	U	A	I	N	L	D	B	M	O
D	G	R	L	D	E	R	P	I	M	N	E	A	A	T
E	I	N	I	O	I	V	O	E	A	S	R	S	R	S
C	C	A	A	S	R	T	Y	M	R	C	A	I	I	A
T	N	U	E	C	N	A	R	F	I	T	T	J	U	G
E	N	I	L	A	E	A	C	L	E	U	M	A	S	E

Mots croisés

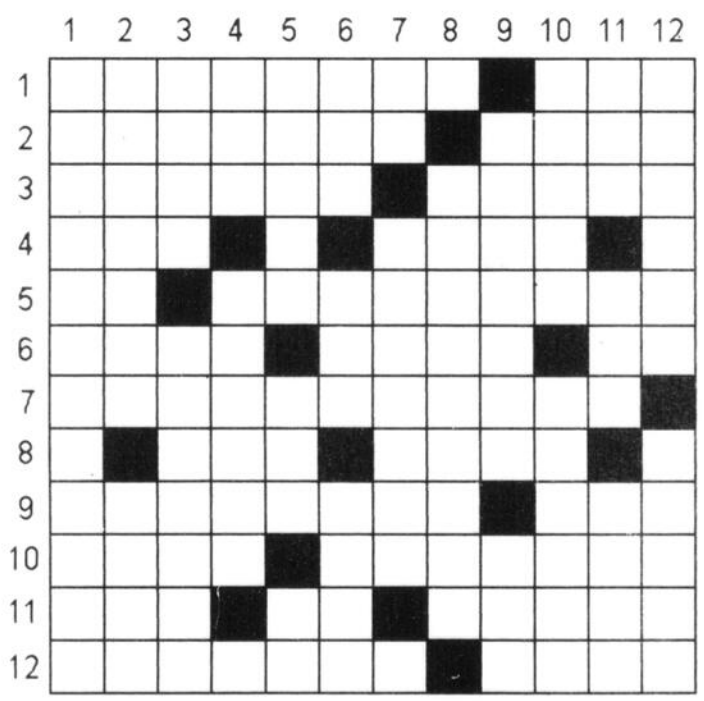
NO 1148

HORIZONTALEMENT

1 - Rote - Eau-de-vie.
2 - Passés - Fendit légèrement.
3 - Poinçons - Installer.
4 - V. de Yougoslavie (Serbie) - Ne dit pas la vérité.
5 - Adj. poss. - S'exposera à un risque (se).
6 - Action de risquer de l'argent au jeu - Eau de la mer (litt.) - Pron. pers.
7 - Amarrera une chaîne à l'organeau d'une ancre.
8 - Conj. qui introduit l'explication de la proposition précédente - Anneau de cordage.
9 - Composé de trois éléments - Un dialecte chinois.
10 - Exprime - Qui répondent des actes de qqn.
11 - Nenni - Pron. familier - Reconnu vrai.
12 - Tanguer - Époques.

VERTICALEMENT

1 - Véhiculent.
2 - Raccordait - Effervescence.
3 - Des labiées - Blasphèmement.
4 - Brave - Appelant de loin.



5 - Docteur de la loi musulmane - Se rendra - Terbium.
6 - Non vêtus - Volume - Aven.
7 - Carte - Bâfrera.
8 - Se perpétuera.
9 - Créées - Prière à la Vierge.
10 - Mouvement du corps - Gouverner un État.
11 - Atoll - Aber - Foyer.
12 - Licorne de mer - Criques.

SOLUTION DU PROBLÈME 1147

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	R	I	S	S	E	M	E	N	T	■	D
2	L	E	G	I	O	N	■	R	E	A	G	I
3	A	V	U	L	S	I	O	N	■	R	I	S
4	N	O	E	L	■	G	R	E	D	I	N	S
5	D	I	■	O	R	M	E	■	R	E	■	O
6	E	R	I	N	■	E	■	B	U	R	O	N
7	S	■	G	N	O	S	I	E	■	E	T	A
8	T	O	U	E	R	■	O	R	B	■	A	N
9	I	S	A	R	D	S	■	N	I	O	R	T
10	N	■	N	A	R	I	N	E	■	B	I	■
11	E	R	E	■	E	T	E	N	D	U	E	S
12	S	A	S	■	S	E	■	T	I	S	S	A

Ciné-télé

MARDI 20 FÉVRIER

9h00

CANAL VIE — LE VENT DE LA LIBERTÉ **2351681** (2h) Voir minuit.

10h00

CANAL D — ANGÉLIQUE ET LE SULTAN **4880339** (5) Fr. 1968. Aventures de B. Borderie avec Michèle Mercier, Robert Hossein et Jean-Claude Pascal. - Une jeune femme, enlevée et destinée au harem d'un roi arabe, est recherchée par son mari. (2h)

13h00

CANAL VIE — LE VENT DE LA LIBERTÉ **2339469** (2h) Voir minuit.

14h00

TQS — L'INCONNUE DU PARC **70020** (5) (Ed McBain's 87th Precinct), É.-U. 1995. Drame policier de B. Paltrow avec Randy Quaid, Alex McArthur et Deanne Bray. - Deux policiers new-yorkais enquêtent sur une série de meurtres de jeunes athlètes féminines. (2h)

CANAL D — INDOMPTABLE ANGÉLIQUE **3271653** (1h30) Voir lundi, 10h00.

19h00

CANAL VIE — MEURTRE À CENTRAL PARK **9774440** (4) (The Preppie Murder), É.-U. 1989. Drame judiciaire de J. Herzfeld avec Danny Aiello, William Baldwin et Joanna Kerns. - Évocation de l'enquête et du procès qui ont suivi l'assassinat d'une jeune fille à Central Park. (2h)

20h00

TQS — ALERTE SOUS LA TERRE **62001** (6) (Fire Down Below), É.-U. 1997. Drame policier de F.E. Alcala avec Steven Seagal, Marg Helgenberger et Stephen Lang. - Un agent fédéral cherche à stopper un riche industriel qui déverse des déchets toxiques dans le sous-sol du Kentucky. (2h)

23h00

CANAL D — SEX-SHOP **5569240** (5) Fr. 1972. Comédie satirique réalisée et interprétée par Claude Berri avec Juliet Berto et Jean-Pierre Marielle. - Un libraire transforme son établissement en boutique spécialisée dans la vente de livres et gadgets érotiques. (2h)

00h00

CANAL VIE — LE VENT DE LA LIBERTÉ **4984082** (5) (The Deliverance of Elaine), É.-U. 1995. Drame d'E. Keene avec Mare Winningham, Chris Cooper et Lloyd Bridges. - À la libération du prisonnier avec lequel elle correspondait, une célibataire est bouleversée par de graves révélations concernant son père handicapé. (2h)

Horoscope

MARDI, LE 20 FÉVRIER 2001

Bélier: du 21 mars au 20 avril Inutile de vouloir tout faire aujourd'hui, vous n'y parviendrez pas. Demain est un autre jour n'est-ce pas? Ne sombrez pas dans la facilité au niveau de vos conquêtes, soyez plus sélectif. Ne paniquez pas à la moindre éruption cutanée. Surveillez plutôt votre alimentation et évitez les aliments acides.

Taureau: du 21 avril au 20 mai Journée extraordinaire pour les natifs de ce signe. Pour les uns, une promotion ou une augmentation salariale est à prévoir. Pour ceux qui cherchent un emploi, une offre vous sera faite. Gardez les yeux bien ouverts. Côté amour, une sortie amoureuse se prépare dans l'ombre. Soyez prêt! Malgré la fragilité de votre santé, rien d'anormal à signaler de ce côté.

Gémeaux: du 21 mai au 21 juin Au travail, tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes puisque la confiance règne. Votre ouvrage est en avance et tout laisse croire qu'il vous permettra des possibilités d'avancement. L'amour vous sourit. N'hésitez pas à ouvrir votre coeur. Sur le plan financier, vous pourrez obtenir des gains appréciables de vos investissements.

Cancer: du 22 juin au 22 juillet Plus que jamais, aujourd'hui, la routine vous pèsera. Inutile de penser à changer d'emploi, de ville ou d'amant. Demain, vous reprendrez goût à cette vie qui, au fond, vous apporte cette chère sécurité qui vous tient tant à coeur. Les amours tumultueuses que vous vivez présentement vous désolent. Un peu de stabilité vous ferait grand bien. Côté santé, les femmes de ce signe devraient se reposer.

Lion: du 23 juillet au 23 août Enfin, vous refaites surface, plus fort, plus confiant de réussir dans le domaine des affaires et particulièrement dans l'immobilier. C'est le moment d'oser et de prendre des risques. En amour, vous séduisez et attirez les conquêtes les plus agréables. Côté santé, tout semble se stabiliser malgré une légère tension.

Vierge: du 24 août au 22 septembre Vous possédez une grande imagination et une très forte ténacité. Cependant, votre humeur est changeante et capricieuse. Vous avez un infini besoin d'attachement affectif. Vous êtes prêt pour un nouveau départ afin de stimuler votre perpétuel besoin de créer. Vous serez particulièrement attachant à l'endroit des membres de votre famille.

Balance: du 23 septembre au 23 octobre Au fond, quels que soient les événements de votre existence et le rythme que vous choisissez, un équilibre profond donne à votre personnalité une grande solidité. En affaire, votre persévérance et votre sens des réalisations vous permettront d'aller au bout des choses entreprises. Votre ténacité vous donne le goût de l'accomplissement. Votre dynamisme peut être contagieux.

Scorpion: du 24 octobre au 22 novembre Aimant le travail bien fait, vous faites preuve de tact et de finesse. Vous possédez un sens aigu de la diplomatie. Vous êtes la personne des situations difficiles. Conciliante, vous perdez rarement votre calme. Détestant la discorde, vous n'avez pas votre pareil pour réconcilier et réunir. Vous vous sentez hospitalier et il est fort probable que vous ayez planifié une soirée entre amis.

Sagittaire du 23 novembre au 21 décembre Vous dissimulez sous un aspect dominateur et rébarbatif une âme tendre et hypersensible. Pour vous, l'attitude la plus normale est de dissimuler avec soin votre souffrance qu'elle soit de nature affective ou égoïste. Pour que votre union soit heureuse, vous devez découvrir les goûts que vous avez en commun.

Capricorne: du 22 décembre au 20 janvier Vous cherchez trop à modeler l'autre à votre désir quand ce n'est pas à votre image. Au travail, vous êtes d'une rapidité rare, vous avez le goût de l'action et un esprit d'initiative. Vous semblez né pour les grandes entreprises. Vos talents font que les autres recherchent votre collaboration tout en la craignant. Faites attention, car il ne serait pas étonnant que des esprits malveillants placent quelques pièges sur votre chemin.

Verseau: du 21 janvier au 19 février Plus organisé qu'on peut le croire, vous n'aurez aucune crainte d'entreprendre des projets ambitieux. Mais, il faudrait pouvoir parvenir à dominer vos colères inexplicables qui pourraient tout faire échouer. Avec vos amis, vous vous refuserez aux conversations frivoles, on vous apprécie parce que vous savez donner des conseils justes et prudents.

Poissons: du 20 février au 20 mars Dans votre vie de couple, vous êtes enthousiaste, animé, inventif. En vous unissant avec l'être aimé, vous aurez tendance à rompre avec l'ensemble de votre milieu précédent. Vous vous sentirez moins en sécurité qu'avant de le connaître, mais vous n'aimez pas la sécurité. Au travail, les échanges seront animés. Il vous faudra surmonter de grandes divergences de vues au sujet de l'avenir.

La bourse

Montréal

La valeur des titres est exprimée en dollars. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote; le j précède le symbole d'une compagnie junior à la Bourse de Montréal; f = action ordinaire sans droit de vote ou à droit de votre subalterne; p ou o = actions assujetties à des reglements; pr = privilégiees; r = actions privilegiees dernier dividende pas encore verse; v = unité de capital-actions; v = dividende variable; wf ou ws bon de souscription (warrant); z = lot brise.

A et B

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Ch. Net
AFRI-CAN	63800	0.24	0.19	0.24	
ALLICAN	32000	0.44	0.40	0.41	+0.01
ARENAGOL	82960	0.37	0.33	0.33	-0.01
ARTQST.B	500	0.95	0.95	0.95	+0.52
AURIGINOR	5000	0.07	0.06	0.06	
AUTANABI	10000	0.19	0.13	0.13	

C

CED-OR CORP	3500	0.63	0.60	0.63	+0.07
CENOSIS	17800	2.45	2.27	2.44	+0.09
COLERAINE MN	10000	0.07	0.07	0.07	+0.01

D à G

DIA BRAS	10000	0.31	0.31	0.31	+0.01
DIADM	38745	0.16	0.15	0.16	+0.01
DIANOR	333400	0.34	0.28	0.34	+0.07
DITEM	1500	0.20	0.20	0.20	
DYNACOR INC.	17000	0.08	0.08	0.08	
ECU SLVR	183788	0.06	0.05	0.06	+0.01
FREEWEST	36500	0.30	0.29	0.30	-0.09
GENOMIC	30350	2.44	2.16	2.16	
GLOBAL	10000	0.20	0.20	0.20	
GREENSH	2300				
GRT.LK.NI	500	0.11	0.11	0.11	+0.01

H à L

HUBBARD HLDG	1000	0.30	0.30	0.30	-0.02
INNOVIUM	10000	0.25	0.25	0.25	+0.02
INTERSTAR	5000	0.12	0.12	0.12	
JITEC	15200	0.82	0.66	0.74	-0.02
LIMTECH	57550	0.50	0.47	0.50	+0.03
LOG.G.INF	1000	3.35	3.35	3.35	+0.10

M à O

MAJESCOR	40425	0.40	0.35	0.39	+0.04
MALARTIC	62000	0.30	0.28	0.30	+0.01
METCO	21500	0.15	0.15	0.15	
MIRABEL RES	117928	0.27	0.20	0.27	+0.06
NAR RES	7830	2.50	2.50	2.50	
NESTEIN	62650	0.51	0.45	0.48	+0.05
NAMEX	Z142				
NOVEDER RESS	4000	0.05	0.05	0.05	
OLCO.A	1500	0.41	0.41	0.41	
ORB EX.A	15000	0.07	0.07	0.07	
OREX EXP	42000	0.08	0.08	0.08	
ORLEANS RES	163500	0.03	0.02	0.03	

P à S

PAC.TIGER	Z46				
PAN AMR	50000	0.04	0.04	0.04	+0.01
PHOTONET	31225	0.47	0.43	0.45	-0.01
PROLAB	16000	0.81	0.65	0.65	-0.10
ROBEX	2000	0.39	0.38	0.38	-0.01
SAMSYS	18350	3.35	3.28	3.35	+0.07
SHARPE	3000	0.18	0.18	0.18	-0.04
SIRIOS	1000	0.14	0.14	0.14	+0.01
SPORTSCENE A	100	5.50	5.50	5.50	-0.50
SPORTSCNE PR	100	2.00	2.00	2.00	
ST.SAUV.A	1000	0.40	0.40	0.40	-0.57

T à Z

TGW CORP	Z2				
TANDEM	1698	0.13	0.13	0.13	-0.01
VANTEX	60000	0.15	0.06	0.06	-0.01
VIOR	39000	0.05	0.05	0.05	
ZAQ	5368	0.84	0.80	0.80	-0.05

TOTAL SALES : 1744757

Toronto

A et B

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Ch. Net
ACD SYS	4400	5.250	4.950	5.250	+0.250
AD OPT	900	4.000	4.000	4.000	-0.150
ADF GR F	6500	9.000	8.750	8.750	-0.250
ADS INC A	14550	0.750	0.740	0.750	0.000
AGF B F	98196	26.650	25.500	26.650	+1.050
AIC DIVER	2225	32.750	31.550	32.000	-0.500
AIC DIVER P	4788	25.620	25.320	25.560	+0.060
AIT ADV	17650	1.350	1.300	1.350	+0.010
ALI TECH	1150	3.620	3.510	3.620	-0.080
AMR TECH	1000	1.700	1.650	1.700	0.000
ART ADV O	7700	5.300	4.900	5.000	+0.100
AT PLASTICS	6600	2.700	2.450	2.700	+0.250
AT T CAN	5500	45.490	45.250	45.400	+0.160
ATI TECH	302546	8.200	8.010	8.040	-0.010
ATS AUTO	13675	24.500	23.250	24.000	+0.050
AASTRA T	203470	12.100	11.450	12.050	+0.600
ABER DM	8240	12.750	12.510	12.750	+0.150
ABITIBI C	1386380	12.350	11.870	12.350	+0.480
ACCORD FIN	200	5.800	5.800	5.800	-0.100
ACETEX	3900	6.250	6.250	6.250	0.000
ACKTION	12300	15.000	14.500	15.000	-0.450
ADRIAN O	3500	0.145	0.110	0.110	0.000
ADVANTX O	63450	0.930	0.870	0.900	-0.010
AETERNA F	32112	10.000	9.500	9.600	-0.250
AFTON O	2700	1.000	0.980	0.980	-0.020
AGNICO E	15520	8.650	8.400	8.650	+0.200
AGRIUM	68430	20.900	20.500	20.900	+0.300
AIMGLOBL	7960	5.350	5.050	5.200	-0.130
AINSWORTH	8200	4.150	4.000	4.000	-0.150
AIR CANADA	278714	9.950	9.630	9.920	+0.160
AIR CAN A F	30855	8.250	8.000	8.150	+0.200
AIRBOSS O	27200	1.250	1.200	1.200	-0.020
AKITA A F	55500	11.800	11.700	11.750	+0.050
ALARMF O	1200	0.900	0.900	0.900	+0.120
ALT ENERGY	313947	69.000	68.000	69.000	+1.700
ALT ENER P	4155	26.800	26.650	26.800	0.000
ALCAN	281194	59.490	58.250	59.250	+0.600
ALCATEL C	12888	72.000	69.500	69.500	-1.000
ALDEAVISN O	20000	0.360	0.360	0.360	-0.010
ALGO CENT	300	22.750	22.750	22.750	+1.640
ALG STEEL	10700	0.560	0.520	0.550	+0.030
ALIANT	45245	35.950	34.350	35.250	+0.250
ALIMENTA B F	2240	26.200	25.250	25.250	-1.050
ALLBANC SP	8025	49.600	48.360	49.250	0.000
ALLBANC SP P	2800	25.200	25.100	25.100	+0.100
ALL ATL A	550	20.000	20.000	20.000	-1.000
ALL ATL BF	102805	17.400	17.250	17.350	+0.090
ALLI FOREST	9400	16.000	15.800	16.000	+0.200
ALLIED OIL	51710	1.530	1.380	1.490	+0.110
ALTAGAS	100	4.990	4.990	4.990	0.000
ALTAI RES O	1776	0.175	0.155	0.155	-0.005
ALTAREX O	38950	2.090	1.950	2.000	-0.090
AMERICA O	1550	0.550	0.540	0.550	+0.110
AM ECO	100300	0.045	0.040	0.045	0.000
AM LEDUC	73000	0.500	0.450	0.450	+0.010
AMISCO I	2700	5.950	5.900	5.900	-0.050
AMISK A	3000	1.960	1.960	1.960	+0.010
AMTELE	1500	1.700	1.700	1.700	-0.020
AMVES	24413	31.500	31.100	31.200	0.000
ANADIME O	5200	0.450	0.450	0.450	+0.040
ANDERSON	303813	36.350	34.800	35.450	+0.650
ANDRS WA F	2800	10.850	10.740	10.850	-0.150
ANGIOTEC O	4382	65.400	63.500	65.400	+2.400
ANORMED O	9270	15.900	15.750	15.900	0.000
ANTHEM P	2000	6.550	6.550	6.550	0.000
ANTHONY O	900	6.390	6.000	6.390	+0.290
ANTRIM ENE J	500	1.000	1.000	1.000	-0.020
APEX A	6500	1.730	1.680	1.730	+0.040
ARBOR B F	2200	7.600	7.400	7.600	-0.400
ARCIS O	68700	2.190	2.050	2.190	+0.130
ARMBRO EN	11	0.000	0.000	0.000	0.000
ASBESTOS	100	19.000	19.000	19.000	0.000
ASHTON	93150	1.000	0.850	0.900	+0.050
ASIA O	10900	0.930	0.860	0.860	-0.040
ASSANTE C	18566	5.100	4.950	4.990	-0.260
ASTRAL A F	4354	48.700	48.000	48.000	-0.500
ATCO I F	3936	46.750	46.500	46.750	-0.050
ATNA O	18000	0.500	0.500	0.500	0.000
AUR RES	844427	2.150	2.050	2.150	+0.110
AURADO EX O	55200	0.140	0.125	0.130	0.000
AURIZON O	1400	0.550	0.550	0.550	0.000
AVID OG AO	46254	4.330	4.180	4.250	+0.190
AXCAN P	39612	16.300	15.000	16.000	-0.350
AXIA NET O	68728	2.980	2.510	2.570	-0.430
AXXENT B OF	45230	1.200	1.100	1.100	-0.050
AZCAR TEC	500	1.000	1.000	1.000	0.000
AZCO MNG O	800	0.890	0.890	0.890	+0.040
B SPLIT	755	64.000	61.500	62.100	-3.900
B SPLIT II	7330	21.750	20.150	21.750	+1.650
B SPLIT IIP	800	18.390	18.390	18.390	+0.040
BAE SYS	9588	24.950	24.830	24.890	+0.060
BCE EMER	71815	40.500	39.010	39.500	-0.800
BCE INC	1159722	40.750	38.800	40.700	+1.340
BCE I P	307700	25.920	25.800	25.830	-0.020
BCE I R	1300	26.000	25.850	25.850	-0.150
BCE I S	250	24.850	24.850	24.850	0.000
BCE I Y	13	0.000	0.000	0.000	0.000
BC GAS	53760	30.950	30.500	30.950	+0.550
BMTC A F	4800	9.000	8.500	9.000	-0.400
BW TECH O	3430	7.950	7.150	7.750	+0.050
BXL ENR	43700	2.500	2.400	2.500	+0.050
BADGER	478349	1.440	1.030	1.280	+0.280
BAKBONE O	27220	6.950	6.670	6.840	-0.110
BALLARD	390691	100.000	96.000	98.000	-2.000
BAND ORE O	25455	0.580	0.570	0.570	-0.030
BANK MTL	268029	87.750	85.900	86.500	-0.050
BK MTL B	3100	25.050	25.000	25.000	+0.100
BK MTL 3P	4000	26.600	26.100	26.600	+0.700
BKMTL B4	6189	25.000	25.000	25.000	0.000
BKMTL B 5	2600	24.500	24.150	24.500	+0.350
BK MTL B6	3207	25.000	25.000	25.000	0.000
BANK N S	514076	46.970	45.750	46.200	-0.150
BK NS 7P	400	27.250	27.250	27.250	0.000
BK NS 8P	102600	27.500	27.200	27.500	0.000
BK NS 12 P	27825	23.450	23.300	23.300	-0.100
BARICK GLD	344921	22.950	22.630	22.850	+0.060
BARINGTN	3000	1.200	1.180	1.200	+0.060
BASIS100 O	31139	1.700	1.570	1.690	+0.040
BATTERY	70795	0.430	0.390	0.410	+0.010
BAYTEX	298867	13.600	12.700	13.400	+0.800
BEAMSCPE	2126	0.560	0.560	0.560	+0.050
BELAIR E O	11665	3.180	3.060	3.060	-0.040
BELL C 15P	4000	25.450	25.250	25.250	-0.150
BELL C INTL	37788	26.450	26.200	26.300	-0.450
BEMA GL O	32300	0.395	0.370	0.395	+0.015
BENET E O	75950	4.250	4.250	4.250	-0.050
BENSON	242600	3.050	3.030	3.050	+0.010
BENTALL	24180	19.850	19.700	19.850	+0.150
BENVEST C F	500	2.450	2.450	2.450	0.000
BERKLY P	173019	11.580	11.510	11.530	-0.050
BEST PAC	26500	1.200	1.200	1.200	+0.040
BESTAR	2500	1.500	1.500	1.500	-0.030
BIDCOM I O	63345	1.300	1.130	1.300	+0.100
BIG ROCK	400	4.800	4.680	4.800	+0.370
BIOCH PHAR	115050	54.300	53.600	54.250	-0.010
BIOMIRA	59047	11.750	10.700	11.620	+0.770
BIONICHE O	5300	3.500	3.250	3.350	+0.100
BIOVAIL C	73443	69.000	67.050	67.750	+0.050
BIRIM A O	4500	0.240	0.240	0.240	-0.050
BITECH	35500	1.090	1.000	1.000	-0.140
BL HAWK O	5000	0.070	0.070	0.070	-0.010
BLK SWAN	38100	0.360	0.305	0.360	+0.020
BOARDWL	10175	11.000	10.600	10.900	+0.150
BOCENOR GR	3400	0.570	0.570	0.570	0.000
BOLIDEN	34808	1.050	0.980	1.050	+0.020
BOMBDR A	68743	22.750	22.400	22.540	-0.200
BOMBDR B F	103354	22.660	22.200	22.200	-0.250
BMBDR 2 P	2219	24.850	24.750	24.850	+0.050
BONAVIST	29068	34.000	32.000	33.750	+1.750
BONUS RES	638260	4.100	3.930	4.000	-0.050
BOOMRNG O	11885	5.090	4.950	5.050	+0.100
BORALEX A	234108	7.250	7.000	7.000	0.000
BOVAR A	212000	0.170	0.170	0.170	-0.010
BOW VAL J	11800	0.950	0.900	0.920	+0.010
BOWRIDGE	18000	0.820	0.800	0.820	+0.010
BRACKNEL	9060	8.600	8.250	8.250	-0.200
BRMPTN A F	23890	6.000	5.850	6.000	+0.220
BRNDSELITE	1305	0.100	0.100	0.100	+0.010
BRASCAD B	1000	43.100	42.500	43.000	-0.100
BRASCAN A	138685	25.150	24.500	24.850	-0.250
BRASCAN 4	412	18.150	18.000	18.000	-0.400
BRASCAN B	2400	24.250	24.250	24.250	0.000
BREAKWTR	536488	7.360	7.290	7.350	+0.030
BRIK BRW O	2200	0.450	0.450	0.450	0.000
BRIDGEPT	27000	0.570	0.530	0.550	+0.020
BRIDGE.C O	2700	2.560	2.550	2.560	-0.040
BROOKFLD P	11869	25.750	25.250	25.700	-0.300
BUDD CAN	700	9.500	9.500	9.500	0.000
BUHLER	27217	3.400	3.400	3.400	0.000
BURLINGTON	624	72.000	71.500	71.500	-1.500
BURNTSAN O	91113	4.450	4.000	4.290	+0.090

C

CAE	81548	23.700	23.100	23.380	-0.320
CCL A	200	7.800	7.800	7.800	0.000
CCL B F	19283	8.200	7.860	8.200	+0.340
CCR TECH O	4000	0.410	0.410	0.410	+0.010
CD PLUS O	132010	0.045	0.030	0.030	-0.005
CDI EDUC	100	7.500	7.500	7.500	0.000
CE FRANKL	6100	5.500	5.500	5.500	-0.490
CFM MAJ	5137	8.500	8.350	8.500	0.000
CGI A F	199374	8.500	8.050	8.500	+0.350
CHC H A F	23320	11.250	11.000	11.000	+0.300
CI FUND	298023	15.100	14.500	14.620	-0.380
CMAC IND	879911	48.850	47.900	48.100	+0.600
CPI PLAST O	5600	5.000	5.000	5.000	0.000
CRS NT U	7400	23.100	23.100	23.100	0.000
CRS ROBOT	300	2.660	2.660	2.660	0.000
CSI WRLSS O	202100	3.340	3.120	3.200	0.000
CABLE SAT OF	15772	5.950	5.650	5.800	-0.150
CALADER O	25000	0.100	0.085	0.100	+0.015
CALDWEL A F	24814	1.700	1.600	1.700	+0.050
CALEDONIA	14000	0.060	0.055	0.055	+0.005
CALIAN TECH	15350	2.900	2.700	2.750	+0.050
CALLNET	114554	1.180	0.980	1.180	+0.180
CALLNET B F	185544	1.050	0.950	1.020	-0.120
CAMBIOR	76697	0.510	0.490	0.490	-0.020
CAMECO	41730	29.500	28.500	29.500	+0.750
CAMP RES	200	0.000	0.000	0.000	0.000
CAMVEC	22200	2.300	2.150	2.150	+0.150
CAN BAN A	500	48.000	48.000	48.000	+0.250
CAN 3000	15348	8.850	8.630	8.850	+0.130
CAN BREAD	4550	10.800	10.250	10.800	+0.300
CAN LIFE F	152842	43.490	43.000	43.010	-0.490
CS PETE	1250	8.500	8.500	8.500	+0.360
C 88 ENG	171825	4.450	4.200	4.440	+0.180
CDN FIN	4815	35.250	34.500	35.000	0.000
CDN FIN A	1650	15.400	15.200	15.400	+0.200
CG INVEST	6543	9.000	8.900	8.900	0.000
CG INV W	6200	3.900	3.900	3.900	-0.100
CG INV 1P	2700	25.180	25.180	25.180	0.000
C HUNTER	86372	40.250	39.500	39.860	+0.160
C HYDRO O	7100	2.950	2.800	2.950	+0.150
CI BK COM	1057289	51.950	51.350	51.950	+0.650
CIBC 14	600	26.200	26.200	26.200	0.000
CIBC 15	700	26.010	26.010	26.010	+0.100
CIBC 18	4100	24.700	24.500	24.700	+0.200
CIBC 19	1912	24.350	24.200	24.350	+0.200
CIBC 23	1126892	25.300	25.270	25.300	+0.030
C MEDICAL	74655	17.900	16.600	17.900	+0.050
CN RAIL	106068	57.350	56.500	56.800	-0.100
CDN NAT RES	176032	48.900	48.000	48.500	+0.500
CP LTD	932403	57.850	56.820	57.500	+0.250
CP LTD P	6350	24.600	24.450	24.510	-0.040
CANCOM	86	0.000	0.000	0.000	0.000
CDN TIRE	360	40.500	40.000	40.000	0.000
CDN TIRE A F	211242	20.750	20.500	20.600	0.000
CUTIL A F	37575	52.500	51.000	51.500	-1.500
C UTIL B	900	51.950	51.800	51.950	-1.050
CDN WS BK	5751	27.650	27.150	27.500	-0.150
CDN Z O	13500	0.320	0.300	0.315	+0.015
CANAM A F	9670	7.500	7.450	7.500	-0.060
CANBRAS	2800	4.000	4.000	4.000	-0.400
CANBRAS R	15600	0.080	0.080	0.080	0.000
CANCAP	1400	25.100	25.000	25.000	-0.100
CANCOR O	1000	0.400	0.400	0.400	0.000
CANFOR	30760	10.200	9.750	10.100	0.000
CANGENE	4851	7.700	7.550	7.550	-0.150
CANMINE O	32200	0.640	0.620	0.630	+0.010
CANWST N V	3164	14.000	13.700	13.700	-0.190
CANWEST G F	5380614	25.150	13.750	14.100	+0.350
CARA	1050	5.600	5.250	5.600	+0.340
CARA A F	427199	5.310	5.200	5.200	-0.040
CARIBGLD O	4000	0.150	0.150	0.150	0.000
CARS4U	33	0.000	0.000	0.000	0.000
CASCADES I	32040	6.580	6.510	6.580	+0.070
CASSIAR O	200	0.000	0.000	0.000	0.000
CATHEDRL O	13600	1.240	1.150	1.240	+0.090
CAUSEWAY O	7500	1.720	1.720	1.720	+0.060
CAVELL EN	22750	0.700	0.680	0.700	+0.020
CDN ENERGY O	37653	51.000	50.000	51.000	+0.500
CELESTICA	656033	93.600	88.850	89.400	-3.800
CELL LOC O	33585	3.080	2.910	3.050	-0.010
CFUND A F	750	4.900	4.590	4.590	-0.070
CENTRFUND	7305	9.300	9.190	9.300	+0.150
CENTRINTY O	27988	20.440	19.700	20.400	+0.900
CENTURION O	37600	0.730	0.720	0.720	-0.010
CERTCM C J	36027	24.500	23.150	23.900	+0.670
CHAMPION TA	1995	0.390	0.390	0.390	+0.010
CHAIN E O	25500	0.580	0.550	0.580	+0.030
CANEL R	7000	0.070	0.070	0.070	-0.010
CHAPTER I	18044	9.500	8.700	9.450	-0.050
CHAPTR O O	5870	3.000	2.740	2.800	-0.150
CHESBAR O	1000	0.080	0.080	0.080	0.000
CHIEF INT I	1717	37.500	37.500	37.500	+0.430
CHROMO O	350	5.990	5.990	5.990	+0.340
CHUM B F	1000	61.500	60.000	61.500	+0.500
CHURCHILL	1000	1.950	1.950	1.950	0.000
CINRAM	22738	2.850	2.750	2.850	+0.100
CINTECH O	400	1.850	1.850	1.850	0.000
CIRCA O	1500	1.200	1.160	1.200	+0.080
CIRCUIT W	6600	3.800	3.550	3.600	+0.050
CLAIRVEST	1000	4.600	4.600	4.600	+0.300
CLARICA	183006	41.750	40.400	41.740	-0.050
CLARKE I	2200	8.000	7.800	8.000	-0.050
CLAUDE R	5200	0.600	0.600	0.600	-0.010
CLEARLY C	2000	1.450	1.200	1.200	-0.150
CLUBLINK	12060	6.000	5.900	6.000	+0.100
CO STEEL	6100	6.090	5.850	6.000	+0.100
COGCO CBLE F	4035	33.750	33.000	33.500	+0.850
COGECO F	2675	28.000	27.200	27.750	-0.500
COGNICASE	32009	11.050	10.800	10.950	+0.110
COGNOS	49468	41.500	40.110	41.000	-0.200
COLLICUTT	1865	7.250	6.500	7.250	+0.250
COLONY P O	25000	0.460	0.410	0.410	-0.080
COM DEV	92907	12.850	12.250	12.400	+0.050
COMAPLX	2500	0.850	0.850	0.850	+0.050
COMINCO L	34558	23.820	23.000	23.640	+0.390
COMMAND	155050	2.000	1.850	2.000	+0.120
COMMND W	6250	0.100	0.100	0.100	0.000
COMUNIC O	12900	0.950	0.800	0.950	+0.150
COMPTON	589567	4.800	4.600	4.780	+0.280
COMSTATE	33200	2.250	2.200	2.200	-0.040
CONCERT I	4750	6.200	6.100	6.150	-0.100
CONCORD P	451	0.000	0.000	0.000	0.000
C ONJUCH O	139	0.000	0.000	0.000	0.000
CONOR PAC O	16200	0.035	0.030	0.030	+0.005
CC EXPR F	6225	0.730	0.730	0.730	-0.010
C ENFIELD	40	0.000	0.000	0.000	0.000
CONS PPTY	20000	0.330	0.320	0.330	+0.020
CONTINENTL O	800	0.540	0.540	0.540	+0.040
CONTRNS A F	1000	12.000	12.000	12.000	0.000
COOLBRND	44075	1.600	1.530	1.550	-0.010
CORBY	942	47.000	46.950	47.000	+0.700
CORBY B F	1300	47.500	45.000	47.000	+0.500
COREL	69047	3.960	3.750	3.840	-0.050
CORETEC	4450	8.000	7.500	7.950	-0.200
CRNER BAY O	39600	1.550	1.470	1.470	-0.050
CORONA G O	3900	1.490	1.300	1.300	0.000
CORRIENTE O	8850	1.250	1.250	1.250	-0.050
CORUS B F	5960	42.000	41.400	42.000	+0.260
COSSETTE F	1100	15.400	15.400	15.400	-0.090
COTT	38379	15.050	14.850	14.980	+0.080
COUNSEL	17450	3.350	3.000	3.350	+0.250
COURAGE E	10600	3.410	3.400	3.410	+0.010
CREO PROD	7150	32.650	31.500	32.000	+0.500
CREW D O	11333	1.100	1.080	1.100	0.000
CROS LKE O	3000	0.080	0.080	0.080	-0.020
CROSKEY S	19430	1.650	1.520	1.520	-0.090
CROSOF O	8300	1.700	1.500	1.650	-0.050
CRYOCATH	350	4.950	4.950	4.950	0.000
CRYPTOLOG	3288	17.200	16.550	17.000	-0.200
CRYSTALX O	1450	1.400	1.300	1.400	+0.030
CUMBERL O	8000	0.700	0.680	0.680	-0.020
CUSAC GLD O	10000	0.140	0.130	0.130	0.000
CYBERPLX O	30640	2.500	2.350	2.500	0.000
CYGNAL O	21370	2.730	2.460	2.460	-0.170
CYPRESS A	9825523	13.250	12.450	12.750	+1.150

D à G

DC DIAGN O	9350	0.170	0.160	0.160	0.000
DAIMLERCH	325	76.000	76.000	76.000	-0.990
DALSA	450	7.300	7.250	7.250	-0.200
DANIER L F	6970	10.000	10.000	10.000	0.000
DANOIL	10000	4.100	4.060	4.100	+0.030
DATAMIRO	435	13.000	12.750	13.000	0.000
DATAWEST O	12000	2.700	2.650	2.650	-0.050
DAYTON O	1750	0.290	0.290	0.290	+0.010
DECOMA A F	2700	9.310	9.300	9.300	-0.060
DEJOUR O	66500	0.110	0.095	0.095	-0.005
DENBRIDGE	9000	0.080	0.060	0.060	-0.010
DENISBURY	2300	15.400	15.400	15.400	-0.350
DENISON	443200	1.095	1.085	1.095	0.000
DERLAN	81000	1.350	1.310	1.350	0.000
DESCARTE O	34863	31.650	30.880	31.300	-0.470
DESJRDN A P	87	0.000	0.000	0.000	0.000
DESJARD T P	300	19.510	19.510	19.510	-0.040
DEVINE E O	900	0.320	0.320	0.320	+0.010
EVLAN O	15345	2.900	2.750	2.900	+0.200
DIA MET AF	4110	22.500	22.000	22.500	+0.500
DIA NET B	9850	22.650	22.000	22.650	+0.200
DIAGNOCUR O	395551	1.680	1.600	1.600	-0.050
DIAMOND F O	200	0.000	0.000	0.000	0.000
DIMETHD O	40778	7.950	7.750	7.950	+0.100
DION ENT O	12100	0.400	0.370	0.370	-0.030
DIVERSFD P	1600	26.750	26.400	26.750	+0.250

TRALT C 74	5225	25.350	25.110	25.110	-0.140
TRALT C 815	3755	26.300	26.100	26.100	-0.120
TALTA U 74	100	104.000	104.000	104.000	0.000
TRANSAT AT 18438		9.600	9.400	9.450	+0.050
TRCAN PI 456063		17.350	17.200	17.350	+0.050
TRP 1ST U	2550	44.750	43.550	44.750	+0.750
TRP 1ST Y	2000	45.000	44.250	44.250	-0.250
TRANSFORC	8500	2.050	2.000	2.000	-0.060
TRGLOB O	22500	0.700	0.680	0.700	+0.050
TRAVELBY OF	71275	0.400	0.350	0.370	-0.010
TRI VISON O	11500	0.410	0.410	0.410	+0.010
TRI WHITE	1000	2.070	2.000	2.000	+0.020
TRICAN WELL	3350	15.200	14.950	14.950	0.000
TRILON A	50966	13.850	13.600	13.850	+0.100
TRILON FIN I	3200	18.150	18.050	18.150	0.000
TRLON FIN W	2000	2.700	2.700	2.700	+0.200
TRINIDAD	4100	1.700	1.660	1.700	+0.050
TRIUMPH	9500	2.600	2.500	2.600	+0.100
TRIZEC HA F	25739	25.000	24.650	24.650	-0.350
TROJAN TECH	2250	6.500	6.400	6.500	0.000
TRUE ENGY O	65000	1.650	1.600	1.650	+0.050
TUDOR O	5000	0.600	0.550	0.550	-0.050
TUNDRA S	80727	42.000	40.000	41.000	+1.000
TURBO G	15175	10.800	10.150	10.800	+0.200
TUSK ENRGY	13100	0.730	0.720	0.730	-0.010
TWIN MNG J	21750	0.440	0.415	0.425	+0.015
UTS ENERGY	54592	1.260	1.200	1.260	+0.010
ULTRA PET O	191530	5.600	5.060	5.550	+0.360
UNI SELECT	5400	10.900	10.750	10.900	0.000
UNIBROUE F	1079	1.750	1.750	1.750	-0.080
UNICAN B F	4516	35.200	34.750	35.200	0.000
UNICORP A F	575	11.000	10.800	10.800	+0.300
UNICORP B	10	0.000	0.000	0.000	0.000
UNIFORT A F	12000	0.750	0.720	0.750	-0.040
UN CORP	1727	45.000	44.650	44.750	-0.750
UN DOMIN	13170	28.450	24.510	25.400	+0.040
UNITED GR	107	9.000	9.000	9.000	0.000
UNITED INC	10000	1.030	1.030	1.030	+0.020
U KENO	1241	0.040	0.040	0.040	-0.020
UPTON RES	33750	3.320	3.200	3.200	0.000
UTILITY C	150	46.000	46.000	46.000	-1.050
VAN HOUTT F	7799	27.200	27.000	27.000	+0.050
VANGRD O	052242	0.120	0.115	0.115	0.000

VASOGEN O	48721	7.300	7.050	7.060	-0.190
VECTOR	1900	4.500	4.460	4.500	0.000
VELAN F	200	14.010	14.010	14.010	-0.430
VELVET O	340566	4.700	4.550	4.690	+0.170
VENTRA GR	327775	1.020	0.930	1.010	+0.010
VENTUS ENGY	75134	8.750	8.500	8.500	+0.200
VERMILION	61698	9.450	8.600	9.000	+0.450
VHOM A F	32822	4.350	4.250	4.350	+0.050
VICERY R	29500	0.250	0.240	0.250	+0.025
VINCOR I	1000	12.350	12.200	12.200	-0.200
VIRGINIA O	12097	0.650	0.650	0.650	0.000
VIRTEK VIS O	21675	5.380	5.250	5.380	+0.030
VIRTUAL PRO	800	3.000	2.550	2.550	-0.550
VISTA GLD	21000	4.500	4.350	4.500	+0.100
VITRAN A	1000	4.000	4.000	4.000	-1.000
VIVENDI U	160081	103.000	99.110	101.750	+1.750
VIVENT B O	16100	0.450	0.410	0.450	+0.035
WFI IND O	4000	1.400	1.300	1.300	-0.100
WAJAX	1000	4.600	4.600	4.600	+0.090
WEDA BAY O	21000	0.350	0.350	0.350	+0.050
WENZEL DW	3500	1.530	1.400	1.530	-0.020
WESCAM	20150	6.300	5.250	6.300	+0.030
WESCST A F	4025	41.250	40.500	41.240	+0.240
WST FRASR	3240	30.000	29.600	30.000	0.000
WESTAIM	47299	10.900	10.400	10.750	+0.350
WCOAST E	84034	35.000	34.150	34.750	+0.500
WCOAST 2 P	1000	26.450	26.450	26.450	+0.050
WCOAST 7 P	3700	23.750	23.560	23.600	-0.150
WCOAST 8 P	4820	24.200	23.750	23.750	0.000
WCOAST 9 P	50200	25.500	25.100	25.500	+0.400
W GARNET	32500	0.500	0.500	0.500	-0.010
WSTRN OIL	200	14.600	14.600	14.600	+0.100
WESTFORT O	114400	0.950	0.890	0.920	+0.030
WESTJET AIR	10593	19.150	19.000	19.150	+0.150
WESTMINS	74676	4.750	4.500	4.650	+0.010
WESTON	65206	77.590	75.500	77.070	-0.590
WESTPORT O	31085	9.750	9.300	9.490	+0.390
WEYERHAE	1354	83.000	79.500	79.500	-1.030
WHEATON O	96631	0.400	0.370	0.400	+0.005
WILLIAM O	58569	91	0.030	0.020	0.030	+0.005
WI-LAN O	53460	7.970	7.730	7.830	+0.030
WINPAK	200	51.000	51.000	51.000	+1.000
WIRELESS O	9555	7.140	6.300	7.140	+0.040

WORLD HT O	1399	10.750	10.300	10.300	-0.200
X CAL D	11500	0.280	0.270	0.280	+0.010
XENOS GR O	5725	4.250	3.900	3.900	-0.100
XILLIX	20000	0.590	0.500	0.520	-0.010
XPLORE TEC O	19250	3.140	2.710	3.050	+0.100
YMG CAP	2507	3.250	3.170	3.170	-0.120
YEARS TR U	6085	24.900	24.760	24.890	0.000
YORBEU A O	136500	0.235	0.215	0.235	+0.025
ZI CORP P	7995	11.800	11.500	11.800	-0.200
ZARGON	54700	5.850	5.350	5.850	+0.550
ZARUMA O	2100	0.300	0.300	0.300	0.000
ZEMEX	152	7.770	7.770	7.770	-0.480
ZENON O	2500	8.240	8.000	8.240	+0.190
ZENON A OP	5000	4.500	4.100	4.500	+0.110
O1 COMUN O	24358	3.000	2.800	2.950	+0.140
DEBENTURES					
BELL CANI D	80112.250	111.500	112.000		0.000
CPL 05 D	34104.000	104.000	104.000		0.000
CPL 06 D	185104.000	103.000	103.000		-2.950
CWB A D	20101.760	101.750	101.750		-0.010
CNTRFD 8.5	20	90.000	89.000	89.000	+0.500
CNTRFD B D	51	83.000	80.000	80.000	-3.000
CNTRFD 7.25	13	72.500	72.500	72.500	+0.500
CO STEEL D	196	66.010	61.000	65.000	-3.000
EMCO DB	10	64.000	64.000	64.000	+0.500
HBAY C D	29106.750	105.000	105.000		-1.000
KINROSS D	35	47.500	46.000	47.500	+0.500
LEROUX D	2102.000	102.000	102.000		+4.000
LUSCAR D	5	94.000	94.000	94.000	-1.000
LOY PRPTY D	60	72.040	71.150	71.150	-1.850
OXFORD P D	205	92.000	91.000	92.000	0.000
PETROMT D	105100.000	100.000	100.000		+1.500
QUENSWY D	3	16.000	16.000	16.000	+5.000
RBC TRST	60102.750	102.750	102.750		0.000
REVENUE D	25	91.000	91.000	91.000	+1.000
RIO ALG DB	19101.500	101.020	101.500		+0.480
SHERRIT D	119	81.000	80.000	80.000	-1.000
TECTRC DEB	100	86.500	82.500	82.500	-4.000
TELESYS I D	41	75.000	73.000	73.000	-1.500
TELUS DB	1109.000	109.000	109.000		-0.500
DEBENTURES IN US FUNDS					
TRIZEC DB	10	52.500	52.500	52.500	0.000
PARTNERSHIP UNITS					

AGF MSTR U	500	5.950	5.950	5.950	+0.300
BIOCAP U	3300	15.500	14.750	14.750	-1.250
FIDELTY 93 U	1600	6.000	6.000	6.000	+0.100
FIDELTY 95 U	500	11.000	11.000	11.000	+0.250
FIDELITY 96 U	1250	11.000	11.000	11.000	0.000
F CHICAGO U	39075	9.400	9.200	9.400	+0.150
GAZ MTRO U	20519	16.000	15.930	15.950	-0.050
GLOBAL LP U	2400	2.500	2.500	2.500	0.000
HOLING CN U	1500	4.550	4.550	4.550	0.000
KPCH P U	21400	6.320	6.180	6.190	-0.100
MCKNZ M U	3920	7.050	7.000	7.050	0.000
PUBLIC ST U	2076	13.800	13.800	13.800	-0.200
TRALTA P U	53857	7.600	7.520	7.600	+0.050
TRICAN PW U	6115	28.250	27.950	28.250	+0.250
TRIAX R U	4200	8.150	8.100	8.120	+0.110
RESALE RESTRICTED TRUST UNITS					
ACS FR U	47589	8.690	8.660	8.660	-0.030
APF EN U	95849	10.290	10.250	10.290	+0.010
ARC EN U	669237	11.790	11.730	11.790	+0.050
ARC STR U	12700	13.500	13.200	13.250	+0.200
ARGONQ P U	606859	9.870	9.880	9.900	+0.100
AMALGA U	9250	4.100	3.920	4.100	+0.210
AM INCOM U	1120	22.440	22.400	22.440	+0.040
ATHAB O U	10935	34.450	34.150	34.250	-0.050
BPI GLO U	4810	8.850	8.600	8.700	+0.100
CPL U	28078	14.450	14.400	14.450	0.000
CRS III U	4972	26.500	26.250	26.250	-0.250
C TRUST UN	3888	7.900	7.800	7.900	+0.100
CAPTMNT U	30255	13.150	12.950	13.100	+0.100
CDN HOTEL U	25600	9.260	9.000	9.200	+0.050
CDN OIL SU	6878	34.500	34.250	34.500	0.000
CR ESTATE U	20537	12.110	12.050	12.050	0.000
CDN RES U	1450	8.650	8.650	8.650	+0.050
CRES II U	28950	10.100	10.040	10.100	+0.100
CITADEL U	32423	8.950	8.700	8.900	+0.010
CITADEL TR U	2886	26.500	26.250	26.350	-0.250
CITADEL U	23264	10.150	10.000	10.150	-0.250
DDJ CDN U	6840	21.250	20.800	20.800	-0.200
DIGITAL W U	3800	13.240	12.750	13.000	-0.350
DRAYTON U	55650	4.820	4.700	4.820	+0.090
ENERMRK U	464470	4.840	4.750	4.800	0.000
ENRPLS FG U	33319	23.090	22.800	22.990	-0.060

ENERVST U	18750	6.650	6.500	6.500	0.000
F ASIA U	3291	6.160	6.100	6.100	+0.040
F PREMI U	5510	26.740	26.260	26.260	-0.050
FPREM US U	5175	25.200	24.550	24.550	+0.170
FPREM O U	1700	9.850	9.710	9.760	-0.040
FREEHOLD U	34838	9.950	9.820	9.860	+0.010
GLOBAL PLS U	655	23.500	23.350	23.500	-0.250
GL HYDRO U	8930	12.100	11.950	11.950	-0.050
H&R U	51110	12.200	12.050	12.100	-0.100
HALTERM U	9175	8.180	8.020	8.150	+0.050
HCARE BIO U	4340	6.750	6.750	6.750	+0.250
IAT AIR U	1500	11.490	11.400	11.490	+0.190
INCOME FN U	12475	25.850	25.000	25.450	-0.140
INFINITY I U	1514	3.740	3.740	3.740	-0.040
KMS PWR U	22798	8.750	8.500	8.750	+0.150
LABRADOR U	37406	14.650	14.550	14.600	0.000
LEGACY H U	110360	8.550	8.400	8.400	+0.050
LUSCAR U	497274	3.090	2.950	3.070	+0.110
MCKNZ INC U	1000	11.150	11.150	11.150	+0.150
MAXIM U O	30887	4.990	4.910	4.990	+0.080
MIDLEFLD H U	8998	6.250	6.200	6.200	-0.050
MORGRD U	11620	8.650	8.450	8.500	-0.040
MULTI FND U	760	8.800	8.800	8.800	+0.050
NAL OIL U	59601	10.000	9.820	9.900	+0.100
NCE D U	332170	3.870	3.800	3.850	0.000
NCE EN U	120977	4.700	4.550	4.600	-0.130
NCE PTR U	182439	6.350	6.250	6.310	0.000
N ALTAMIR U	6082	10.800	10.700	10.770	-0.030
NEW MILL U	340	20.010	20.010	20.010	+0.010
NEWCSTL U	13750	16.500	16.500	16.550	+0.300
NORTH WST U	5907	13.100	13.000	13.100	+0.150
NORTHLAND U	12669	9.500	9.400	9.450	-0.050
OCEANEX U	2895	9.680	9.600	9.600	+0.100
PRT FOR U	7300	9.000	8.900	8.900	-0.100
PEMBINA U	87761	9.050	8.950	9.050	+0.050
PNGRWTH U	126253	20.750	20.400	20.750	+0.400
POLAR HED U	2218	5.000	4.600	4.600	-0.400
PRIMWST U	360799	9.700	9.500	9.500	-0.200
PRO-AMS	12355	25.000	24.860	24.900	+0.080
RESIDENTL U	40300	13.000	12.650	12.750	-0.250
RIOCAN U	98858	9.770	9.700	9.750	+0.040
ROGERS S U	66375	4.900	4.750	4.780	-0.070
RYL HOST U	14880	6.350	6.290	6.300	-0.030

SCI U	700	11.300	11.300	11.300	-0.100
SHININBK U	52863	18.150	17.750	18.000	+0.150
SIXTY PLS U	3975	26.000	25.750	25.800	+0.050
SUMMIT U	32304	11.950	11.850	11.900	0.000
SUPERIOR U	106597	16.000	15.800	15.900	-0.050
TAYLOR NGL	8850	4.590	4.500	4.590	-0.010
TELESYS U	1100	9.240	9.050	9.050	-0.050
TEMPLETN U	94215	9.650	9.500	9.650	+0.200
TRIAX CAR U	1500	24.500	24.500	24.500	+0.450
TRIAX TEC U	5040	24.500	24.000	24.000	-0.150
TRIAX U	4990	11.500	11.300	11.410	+0.070
VIKING U	62545	9.450	9.190	9.450	+0.220
WSTRN FUND	56775	0.900	0.880	0.880	-0.010
WESTSHOR U	201615	5.550	5.350	5.460	+0.210
WORLD ST U	2960	14.950	14.950	14.950	+0.150
YIELD M U	4240	17.100	16.960	16.960	-0.010
TRADED IN US FUNDS					
BK MTL 2	2000	25.250	25.250	25.250	0.000
BUS DEV N	1800	6.500	6.360	6.360	-0.140
CIT EXCH	45	0.000	0.000	0.000	0.000
CIT GR A	70	0.000	0.000	0.000	0.000
CIBC 20	500	25.750	25.750	25.750	+0.100
CIBC 22	2500	27.500	27.300	27.500	-0.100
CIBC 16P	1600	26.400	26.200	26.350	+0.150
CN RAIL P	70	0.000	0.000	0.000	0.000
CARIBEN U	2550	11.850	11.850	11.850	0.000
CARIBEN 2 P	200101.000	101.000	101.000		+1.000
INCO E P	7725	44.500	44.500	44.500	+0.100
KAZAKHST O	60000	0.125	0.125	0.125	+0.010
RY BK I	600	25.500	25.500	25.500	0.000
RY BK K	1400	26.250	26.050	26.050	-0.200
RY BK P	3100	25.600	25.500	25.500	0.000
SEVEN SEA O	200	2.500	2.500	2.500	-0.500
SIDEWARE O	5000	0.900	0.850	0.850	0.000
TD BK G	3900	25.990	25.400	25.750	0.000
TD BK L	1100	26.150	26.150	26.150	0.000
TRANSMNT O	7500	0.160	0.130	0.135	+0.005
OTHER DEBT. SECURITIES					
ACS FR D	150001	06.000	106.000	106.000	-1.000
CIBC NK NT	8100	8.310	8.260	8.260	0.000
CIBC NT 1	45	0.000	0.000	0.000	0.000

Fonds mutuels

@rgentum Management C$
yoPool Mkt Neu C$ 9.90
yoPort RER int él 9.05
yoPort Revenu 9.20
yoPort act can 10.04
yoPort am élite 10.53
yoPort découverte 11.97
yoPort int élite 11.09
yoPort équil Québ 10.18
yoPort perform 11.44
yoPt A/V Act Can 9.67
yoPt Mar NeutreC$ 9.31
@rgentum Management US
yuoAmér élite 6.85
yuoInt élite 7.21
yuoPool Mkt Neu US 11.44
yuoPort RER int él 5.89
yuoPt Mar NeutreUS 6.06
ABC Funds
ynAmer-Value 4.71
ynFully-Mgd 7.11
ynFund-Value 11.27
Acadie (Fonds)
ygActions amér 10.00
ygActions can 11.35
ygDiv Atlantique 9.95
ygEquilibré 12.75
ygHypothèques 10.01
ygObligations 11.70
Acker Finley
QSA Act Can A 7.70
oQSA Act Can B 17.67
uoQSA Enterprise 9.62
oQSA comm électr 4.26
Acutié Fonds
oAct RER G7 9.08
oActions can 13.87
oActions mond 10.12
nActs can vl soc 9.61
oÉquilibré can 11.78
nMon act val soc 8.67
nMon env sci&tec 7.48
oObligations 8.69
oRevenu élevé 11.37
nac C30 tout cap 9.33
Clean Environment Fonds
oAct mondiales 9.04
oActions 12.27
oÉquilibré 10.65
Acuity Pooled
nAction Mondial 17.51
nActions can 17.10
ynCap de risque 11.10
nCourt Terme 10.60
nEnv Sci & Tech 15.17
nÉquilibré 13.64
nHigh Income 13.92
nMondial Bal 14.00
nRevenu Fixe 11.85
nRép act cons 11.81
AGF Funds Series F C$
oMulti Gest RER 5.81
AGF Groupe de Fonds C$
oAct Croiss 35.24
oAct Immob Mond 6.66
oActions Mond 8.81
oAllemagne 38.95
oAm RER Rp TA 5.88
oAmer CT Hi Rnd 3.19
oAmér Latine 5.03
oAmér RTA 22.95
oCan Rép Tct Act 6.32
oCat Canada 7.58
oCdn Agg Eq 5.14
oCdn Agr All-Cap 4.86
oCdn Balanced 19.58
oCdn Dividend 27.84
oCdn Resources 16.59
oCr Amér RER 9.22
oCr Euro RER 6.50
oCrois Act 24.03
oCrois Amér 33.06
oCrois Asia 11.04
oCrois Euro 21.49
oDr Chine 6.74
oEuro Rép Act 8.08
oIndien 2.07
oInt RER Rp Act 5.00
oInt Tit Act 8.43
oJapon 6.03
oJapon RER 4.31
oMd Sci Santé 6.67
oMd Serv Fin 7.39
oMd Tit Tech 3.74
oMon Obl RER 4.77
oMond Obl Gouv 10.20
oMond Ressources 14.98
oMond Equil 14.98
oMulti Gest 5.35
oMulti Gest RER 5.79
oOblig Can 5.30
oRev Amér 11.95
oRev CT intl 11.30
oSpécial Amér 15.53
oTit Act Japon 3.73
oTit Rev Eleve 9.61
oTitres Can 31.79
oTitres Intl 10.74
oVal Contr Terme 2.94
oVal Intl 46.45
oVal Mar Émerg 4.21
oVal Intl RER 3.35
AGF Groupe de Fonds US
uoAct Imm Mond US 4.34
uoAct Mond US 5.73
uoAllemagneUS 25.36
uoAm CT H Rend US 2.08
uoAm Rép TA US 14.95
uoAmér Latine US 3.28
uoCat Can US 4.93
uoCr Act US 15.65
uoCr Amér US 21.53
uoCr Asia US 7.19
uoCr Euro US 13.99
uoDr Chine US 4.39
uoEur Rép Act US 5.26
uoIndien US 1.35
uoInti Tit Act US 5.49
uoJapon US 3.93
uoMd Sci Santé US 4.34
uoMd Sv Fin US 4.81
uoMd Tt Tec US 2.44
uoMon Obl Gouv US 6.64
uoMond Ress US 14.36
uoMond Equil US 9.76
uoMulti Gest US 3.48
uoRev Amér US 7.78
uoRev CT Int US 7.36
uoSpéc Amér US 10.11
uoTit Act JaponUS 2.43
uoTit Intl US 6.99
uoVal Intl US 30.25
uoVl Mar Em US 2.74
AGF (Global Strategy)
oAct Amér 19.89
oActions Mond 25.08
oCan Croiss 18.59
oCan Petit Cap 12.37
oCrois et Revenu 16.87
oEuropéen+ 14.64
y Fiducie Mond 11.63
oMond Equil 12.45
oMultirevenu 22.33
oObligataire 10.89
oOr+ 3.69
oPers Mondiales 12.96
oPersp Can 17.14
oRER Action Mond 9.65
oRER Européen + 15.34
oRER Japon+ 3.25
oRER Mond Equil 8.09
oRER Obl Mond 10.29
oRER Soc Mond 7.30
oSoc Mond 26.08
oSociétés Can 12.56
AGF Gestion
zAllemagne C$ M 43.26
uAllemagne US M 28.17
AIC Fonds série Avantage
uoAvant Mond US 4.44
oAvantage 77.97
oAvantage Amer 8.81
uoAvantage AmérUS 5.74
oAvantage II 9.55
oAvantage Mond 6.82
uoAvantage UnivUS 4.33
oAvantage Univer 6.64
oREER Avant Amér 4.83
oREER Avant Mond 5.40
oREER Avant Uni 5.40
AIC Série Ciblée
oCible Amer 6.30
uoCible Amer US 4.10
oCible Canadien 5.39
oREER Ciblé Amer 5.71
AIC (Closed End)
ynAIC Div Can Fra 37.36
AIC série diversifiée
nCapital 21.02
nCroissance 24.68
nDiversité monde 22.23
nDividendes 4.45
nDécouv mond 4.28
nÉquilibré mond 18.07
nJaponaises 4.72
nMond pet soc 9.21
nMond revenu CT 11.50
nObl gouv CT 5.52
nOblig haut rend 5.35
nOblig mondial 10.44
nObligations 15.93
nREER Japonaises 7.08
nREER divers mond 9.75
ynRER20 mondiales 9.17
nReprise 13.81
nRev et crois 9.04
nRevenu 7.71
nRevenu can CT 10.24
ynValeur mondial 10.49
Altamira Sector
ynBiotechnologie 9.27
nCommerce électr 16.60
ynLoisirs et div 13.15
ynMond serv finan 14.20
nMétaux précieux 2.47
nRER Comm électr 4.55
nRER Sci & Tech 7.44
nRER biotech 10.22
ynRER sci santé 10.26
ynRERtélécom mond 8.76
nRessources 9.28
ynSci de la santé 20.35
nScience & tech 26.41
ynTélécom mond 7.76
Altamira Precision Index
ynAmér moy cap 12.09
nIndic Pacifique 8.57
ynIndice Amer 9.84
nIndice Canadien 13.42
nIndice européen 10.40
nIndice intl RER 10.31
ynIndiciel Dow 30 10.22
nRER Euro 10.02
Altamira Port RER Gérés
ynRER Cr&Rev 25.04
ynRER Rev Stble 21.34
ynRER crois max 27.38
ynRER crois 25.13
nRER rev & cr 22.40
nRER revenu 22.09
ynRER équil 22.99
-A.P.P.Q.
ynÉquilibré 21.51
-Arrow Hedge Associés
y Act Amér 9.65
Act Can 16.39
Act Intl 5.97
Équilibré 13.94
Pet Cap 10.12
Revenu 10.83
BGI Canada
nUnits 60 49.28
nUnits GOC 10 26.42
nUnits GOC 5 27.53
BMO Mutual Funds
nActions 21.36
nAmér Crois 22.95
nAmér Spéc Act 19.17
nAmér Valeur 16.57
nAvant ALENA 17.32
nDividendes 25.54
nEuropéen 15.96
nExt-Orient 7.67
nFin mondiaux 10.71
nHypothécaire 11.88
nInd Nasdaq RER 8.27
nInd-Act $ US 9.53
nIndice-actions 24.77
nIntl Actions 17.10
nJaponais 6.67
nLatino-Amér 9.43
nMarchés Dévt 7.45
nMond Sci & Tech 25.26
nMét Précieux 5.18
xunOblig $ US 9.93
nOblig Intl 9.11
nOblig mondiales 10.45
nOblig rendement 10.98
nOblig Univers 10.63
nPetit Cap Europ 9.48
nPetite Cap 28.44
nRess naturelles 11.54
nRet Équil 6.91
nRot Secteurs 11.35
nTech Mond RER 6.86
nTech mondial 10.65
nTél Mond RER 8.35
Banque National Divers
nDiv Energique 13.31
nDivers Conserv 9.70
nDivers Intrepid 10.87
nDivers Pondéré 10.57
nDivers Prudent 10.44
Banque Nationale Protégé
nMond RER Prot 9.30
nProt Act Can 11.99
nProt Cro Equil 11.06
nProt Obl Can 9.64
nProt Ret Equil 10.54
Banque National/Fidelity
nCroiss amérique 9.30
nPort Internat 9.48
nRép Actif Can 9.03
nRép Actif mon 9.21
nSpéc serv fin 11.59
-Barreau Du Quebec
yntÉquilibré 12.30
ynObligations 10.58
ynSection Actions 12.19
B.E.S.T. Discoveries Fund
gB.E.S.T. Fonds 15.25
**-Beutel Goodman

nIndiciel amér	9.21
nMond Diversifié	9.91
nObligations	11.24
-Proteus Carrency Fund	
ynClass A CAD L/C	73.02
ynClass B CAD	81.23
Pursuit Group	
y Cdn Bond	9.68
y Cdn Equity	22.36
y Global Bond	9.58
y Global Equity	12.48
y Growth C$	15.10
Quadrus Investment Serv	
yoAct Amér (J)	14.36
oAct Amér (L)	9.79
yoAct Can (MX)	16.28
oAct Can (SC)	10.16
oAct Div Cn (L)	12.21
yoAct Intl (J)	11.37
oAm Sc MC (G)	10.00
oCan Act (T)	11.91
oCr Str Eq (L)	11.18
oCroiss Can (G)	9.46
yoDiv (MX)	12.80
yoFolio Accéléré	9.90
yoFolio Act Can	10.12
yoFolio Act Mond	9.92
yoFolio Modéré	10.02
yoFolio Prudent	10.01
oFolio Rev Fixe	10.08
yoFolio Energique	10.10
yoFolio Equilibré	10.14
oGr Eur (SC)	11.09
oInd Emerg (G)	9.84
oIntl Act (T)	10.44
oMar Nou (SC)	9.60
yoMét Préc (MX)	4.92
oOblig Soc (G)	10.07
oOblig can (L)	10.11
yoObligAction (G)	9.83
oPacifique (SC)	8.61
yoRess Nat (MX)	8.45
oRev Plus (L)	11.10
yoRevenu (MX)	6.02
oSc Cr Amér (L)	9.01
oSc Cr Can (L)	8.71
oSoc Can MC (G)	9.95
oÉ-U (SC)	9.54
yoÉq Can (MX)	10.49
oÉthique (G)	9.70
Groupe de Fonds R	
oAmér RER	8.56
oAméricain	8.68
oAsie	7.54
oAsie RER	8.13
oCdn Leaders	10.21
oEntr Domin RER	9.05
oEntr Dominant	8.72
oEuro Tec-MedRSP	9.11
oEuro Techo-Méd	9.46
oEurope	8.24
oEurope RER	8.68
oSmi&M-C EuroRSP	9.70
oSmi&M-Cap Euro	9.91
oTech-Média	5.16
oTechno-Méd RER	5.58
oVie & Sante	11.15
xoVie & Sante RER	10.40
-R.A. Floyd Capital Mgt	
y Croissance	8.86
-REA Inc (Fonds d'Inv)	
ygIDEM	18.66
-Relance canadien (LSVCC)	
gRel It Tech	10.04
gRelance Can	16.06
-Remec	
ynÉquilibré	12.64
-Recherche Cap Corp	
zEuro	7.91
-Retrocom Crois (LSVCC)	
ygRetrocom Crois	11.46
Royal: d'Index	
nAméricain Plus	10.28
nCan d'indiciel	15.21
nCanadien Plus	11.79
nIdx RER U.S.	10.22
nInd Oblig Can	10.37
nIndiciel Amér	12.77
nRER Intl Ind	10.79
Royal Mutual	
nAct Itl	17.38
nAct Japon	14.76
nAct U.S. C$	31.29
unAct U.S. US	20.38
nActions Can	15.91
nCommerce Electr	6.36
nCrois Asia	8.63
nCrois Can	17.37
nCrois Euro	22.56
nDividendes	26.94
nÉnergétique	22.02
nÉquilibré	10.37
nHypothécaire	10.86
nIntl Oblig	9.84
niLatino Amér	11.01
nMondial Titans	10.08
nMét Préc	4.42
nO'Shau Act Can	12.19
nO'Shau Cross US	13.08
nO'Shau Val US	11.35
nObligations	5.74
nPet Cap Can	15.29
nPort Croiss Sél	20.11
nPort Rev Sélect	16.13
nPort Equil Sél	19.27
ynPt CrDyn Ch Sl	9.18
ynPt Rev Choix Sl	10.18
ynPt Rev Cross Sl	9.53
ynPt Rev Equil Sl	10.03
nRevenue Mensuel	10.58
nSci Bio et Tech	14.94
nSct Mnd Infra	9.93
nSct Mnd Med&Com	8.64
nSct Mnd Ress	10.46
nSct Mnd Sc Snt	10.52
nSct Mnd Ser Fin	10.17
nSct Mnd Tech	8.96
nSct Mnd tnd cns	10.12
nValeur Canadien	11.68
nZweig Eq Intl	12.52
nZweigCr C$	19.26
unZweigCr US	12.54
nmondial éduc	10.63
nÉquil Crois	10.47
Royal: Trust Royal	
ygImmobilier	1.68
RBC Dominion Securities	
nDVM Pt Ob Cn Pl	10.48
Sagit Group	
oCam Amer Gro C$	10.45
uoCam Amer Gro US	6.81
oCam Americas C$	7.30
uoCam Americas US	4.76
oCam Balanced	2.36
oCam China C$	2.91
uoCam China US	1.90
oCam Global C$	3.79
uoCam Global US	2.47
oCam Growth	1.62
oCam Pacific C$	1.91
uoCam Pacific US	1.24
oCam Prec Metal	90
oCam Resource	62
oCam Spe Equ	3.13
oCam Tech	4.55
uoCam Tech US	2.97
oTC Bond	9.10
oTC Dividend	5.49
oTC Pension	14.80
oTC Value	7.87
Saxon Group	
nBalanced	13.74
nHigh Income	9.62
nSmall Cap	12.86
nStock	17.53
ynWorld Gwth	14.60
Sceptre Funds	
nActions amér	10.03
nActions can	11.13
nActions crois	30.28
nObligations	12.09
nmondial actions	22.63
nÉquil de crois	17.06
Placements Sceptre Itée	
ynAct étrangères	9301.15
ynActions	401.58
ynActions can	126.66
ynEFT	218.03
ynObligations	375.57
ynÉquilibrée	701.61
Fonds Scotia	
nActCanFaibleCap	18.18
nCAN ÉQUILIBRE	18.78
nCAN MFORTE CAP	16.96
nCAN PREM ORDRE	19.67
nCANAM INDICIEL	11.69
unCANAM REV AM US	10.24
nCANAM REVENU	15.72
nCAP DÉCOUV MOND	10.10
nCAP GR SOC AMER	10.11
nCAP GR SOC INT	9.05
nCAP PET SOC AM	10.23
nCAP RER DEC MON	10.08
nCAP RER GSA	10.27
nCAP RER GSI	9.11
nCAP RER PSA	10.42
nCAPPET SOC MON	9.26
nCAPRERPETSOCMON	9.25
nCOURT TERME CAN	10.76
nCROISS AMERIC	14.11
nCROISS AMLATINE	14.45
nCROISS EUROP	13.41
nCROISS INTERNAT	44.22
nCROISSANCE CAN	49.19
nCROISSPACIFIQUE	11.91
nDIVIDENDES CAN	23.40
nHYPOTH REVENU	10.72
nINDIC AMERICAIN	18.58
nINDIC INTERNAT	8.80
nINDIC OBLIG CAN	10.26
nINDICIEL CAN	13.94
nINDICIEL NASDAQ	8.15
nJEUNES INVEST	10.08
nMÉTAUX PRECIEUX	4.69
nMarchés émerg	5.69
nRENDEMENTGLOBAL	14.88
nREV CANGLOBAL	9.41
nREVENU CANADIEN	12.45
nREVENU MONDIAL	9.59
Scudder - Advisor Series	
oCdn Bond	10.66
oCdn Equity	10.57
oCdn Small Co	10.98
oÉmerg Mkts	9.74
oGlobal	10.90
oGreater Europe	10.90
oPacific	8.34
oSbTerm Bond	10.18
oUS Growth & Inc	9.81
Scudder Funds - Classic	
nCdn Bond	10.36
nCdn Equity	27.53
nCdn Small Co	9.92
nEmerg Mkts	17.52
nGlobal	22.38
nGreater Europe	29.30
nPacific	13.72
nSbTerm Bond	9.93
nUS Growth & Inc	16.12
-SEI Investments	
nAct Fbl Cap Am	6.64
nAct Frt Cap Am	8.79
nAct Mar Emerg	4.06
nActions Can	15.30
nActions EAEO	6.54
nCan Rev Fix Ges	11.14
nObl Mond Rend	4.65
nSyn Intl	10.13
nSyn S&P 500	11.16
nÉquilibré	5.72
Sentry Select Capital Crp	
Biotech 1999	12.58
Biotech 2001	9.73
Cdn Ene Gro	13.39
Cdn Resource	14.59
Comm SF 2001	6.96
E-Comm 1999	7.56
Energies 2001	10.15
Gest Patr 2001	10.14
Int Tech 2001	7.48
Mondiaux 2001	10.24
Prec Met Grth	7.54
RI Est Sec	10.38
Spectrum Investments	
oActions amér	20.06
oActions can	27.19
oActions intl	18.06
oCrois amér C$	20.50
uoCrois amér US	13.35
oCrois can	20.85
oCrois euro	24.58
oCrois int	14.52
oCrois spéc	13.93
oDyn asiatique	8.96
oGlo Finan Serv	10.49
oGlo Health Sci	10.49
oMarchés promt	10.16
oOblig crt trm	5.33
oOblig global	10.03
oOblig lg trme	12.55
oOblig moy terme	10.03
oOptimax USA	18.85
oPME can	11.18
oPortfolio can	18.53
oPlace divers	13.52
oPlace int div	15.13
oPlacemt can	13.82
oREER act mond	9.53
oREER croi int	9.67
oREER croes am	7.46
oREER obl intl	10.02
oREER télé mnd	6.05
oRRSP Euro Grth	9.67
oRRSP Gl Fin Ser	10.38
oRRSP Glo Health	10.26
oRRSP Wrld Grth	8.42
oRessour can	4.60
oRépart strat	17.14
oTélécom mond	19.44
oWrld Grth Mgrs	7.60
Spectrum Invest Porte	
oPort rev can	10.36
oPrt can crois	11.06
oPrt can équil	18.01
oPrt pl prud can	10.45
oPt can cr max	11.43
oPt mond crois	11.66
Standard Life	
oAct croissance	12.97
oAct inter'l	14.20
oActions	19.60
oActions US	14.39
oDividendes can	27.34
oOblig int	11.27
yoOblig soc re él	10.46
yoObligations	10.31
yoRER ind S&P 500	9.35
oRER ind dyn US	9.29
oRER Rind dyn mon	8.95
yoRERind mond div	9.59
oRessources	10.94
oSanté tech	8.24
yoÉquilibré	15.36
Standard Life Légende	
nAct G7 Légende	10.06
nAct crois US	10.16
nPort act can	10.15
nPort act euro	9.49
nPort act mond	9.99
nPort actions US	10.17
nPort div can	10.23
nPort mar mon	10.05
nPort oblig	10.03
nPort revenu mon	10.03
Stone Fonds	
oPrincipal Cr&Rv	6.14
oPrincipal Mond	5.50
oPrincipal act	8.64
StrategicNova	
oAmérique Latine	10.53
oAsie Pacifique	11.26
oCan ress nat	11.93
oCanadien Tech	19.83
oCmnwMondÉqu	9.94
oCnd div ltée	11.34
oCnd répart act	4.30
oCr gr soc cnd	7.46
oCr gr soc cnd moy	6.70
oCrGrSoc US Ltée	12.89
oCrSocMoyUS	10.05
oEuro tech	8.54
oEurope	9.24
oEurope RER	4.30
Gest contr ter	10.68
oIMSA	9.98
oJapon	7.97
oMarches émerg	3.62
oMond Mét Pré	1.26
oMond Rep Actif	7.81
oMond act RER	4.16
oMond déb conv	9.95
oMond gr soc	12.17
oMondial Actions	7.56
oMondial oblig	9.99
oMultiGestion	10.12
oObiCndHautRen	4.23
oOblig Gouv	5.27
oPetites Soc Cnd	6.44
oPetites Soc US	10.09
oRERMondRepAct	4.66
zResNatCanDom	32.17
oRevenu	4.25
oTechno US	10.53
oTechnoAsie	10.04
oTechnoMonde	10.06
oVal Gr Soc US	21.17
oVal gr soc cnd	9.92
oVal soc cnd moy	10.19
oVal soc moy US	9.49
oValRERSocMoy US	4.25
oValRREquMond	6.77
oÉquil cdn	13.41
StrategicNova Fonds US	
uoCmnthMndEquUS	6.47
uoGrGrSoc US US	8.39
uoEurope US	6.02
uoMar émerg US	2.36
uoMondRépActUS	5.08
uoObiUSHtRendUS	3.79
uoValSocMoy US US	6.18
-Strathy Investment Funds	
ynFallingbrook A	14.71
ynFallingbrook B	12.58
Synergy Fonds communs	
xoCan Court Terme	5.10
xoCan Croissance	8.18
oCan Extreme	4.54
xoCan Momentum	8.65
oCan Petite Cap	6.53
oCan Répart Tac	6.20
xoCan Style	6.99
xoCan Valeur	5.99
oCrois Amér C$	4.83
uoCrois Amér US	3.14
oCrt Trm mon	5.10
oÉuro Momentum	5.28
oEx mondiales C$	4.93
uoEx mondiales US	3.20
oMnd Croissance	4.45
oMnd Momentum	4.62
uoMnd Momentum US	3.00
oMnd Style	5.59
uoMnd Style US	3.63
oRER Cr Amér	5.03
oRER Ex mond	4.96
oRER GestStyleMd	4.84
oRER Momentum Md	4.33
oRER Valeur Mnd	5.05
oRER crois mdl	4.46
oRevenue can	5.03
uoValeur Mond C$	5.05
uoValeur Mond US	3.28
uomnd Croissan US	2.89
Taiwest (Fonds)	
oAct Can Crois	7.01
oAct Can Faib	16.80
oAsiatique	16.11
oCan Multiges	4.93
oCan Répar Actif	8.01
oChine Plus	11.71
oDividendes	15.93
oEuropeen	17.39
oEuropeen RER	4.86
oFPX Croiss C	9.78
oFPX Revenu C	10.43
oFPX Equil C	10.10
oGbl Multiges	9.15
oGl Faible Cap	13.18
oGl Sci&Tech C$	72.20
uoGl Sci&Tech US	47.01
oGlo Sci Sante	14.72
oGlobal Actions	5.21
oIntl Actions	5.00
oLeader act can	14.38
oMil Nouv Gén	21.30
oMil Rev Elevé	9.02
oOblig Haut Rend	9.66
oObligations	11.50
oRER Asiatique	4.72
oRER Chine Plus	4.49
oRER Gl Faib Cap	4.01
oRER Gl Oblig	5.05
oRER Gl Sci Snte	6.15
oRER Gl Sci&Tech	3.12
oRER Glo	5.87
oRER Glo Rep Act	7.40
oRER Global Act	4.51
oRER Intl Act	5.01
oRER Multigest	11.22
oResources Can	4.80
oRevenu	11.31
oVal Line RER C$	4.83
oValue Line C$	34.43
uoValue Line US	22.42
TD Mutual Funds Inv.Ser	
nAct Can	28.44
nAct Intl	29.97
nAct Optimal can	19.19
nAct Pet Cap Am	12.40
nAct Pet Cap Can	11.48
nAct Spéc	24.45
nAct américaines	25.39
nAct mond RER	9.30
nActions can	22.37
nAmériAct RER	10.92
nAsieAction RER	7.32
nComm & Divert	16.85
nComm & Divert R	9.54
nCr Am Moy-Cap	30.96
nCrois Asiatique	8.99
nCrois Euro	21.00
nCrois Intl	14.42
nCrois Japon	8.25
nCrois Lat Amér	9.22
nCrois Equil	19.15
nDiv croissance	27.35
nEuropActionsRER	8.87
nFonds équilibré	18.35
nHypotheques	59.60
nMar Emerg	7.38
nMar Emerg RER	9.09
nMondial Rép Act	10.07
nMonthly Inc	10.19
nMétaux Précieux	10.46
nNord Amér	51.48
nObl RER Intl	10.21
nObl Rend Réel	12.45
nOblig Can	12.20
nOblig Gouv Glo	10.90
nOblig à crt ter	9.95
nRER Sci&Tech A	6.60
nRER Sél Glob	8.91
nRER Vl Sûr Am A	9.70
nRes Energét	10.86
nRessources	10.10
nRev CT mensuel	9.50
nRev dividendes	17.90
nRev à haut rend	9.41
nRev Equil	11.70
nSci & Tech	32.52
nSciences Santé	18.28
nSciences SantéR	9.27
nSélect Global	16.96
nVal Sûres Amér	20.20
nVal Sûres can	21.09
TD Investor Series US	
unAct Pet Cap Am	8.07
unAct américaines	16.54
unComm & Divert	10.97
unCr Am Moy-Cap	20.16
unCrois Lat Amér	6.00
unIntl croiss	9.39
unSci & Tech	21.18
unSciences Santé	11.91
unVal Sûres Amér	13.16
TD Index Funds - Inv Ser	
nAmér Ind C$	16.73
unAmér Ind US	10.89
nCan Ind	13.23
nCdn Bond Ind	10.09
nDJIA	12.24
unDJIA US	7.97
nInd Europe	10.48
nInd Japonais	10.53
nInd ObiGovCan	11.49
nInd RER Amér	9.73
nInd RER Intl	9.85
nIndic équilibré	10.83
nIntl Equ Ind	12.34
nRER NasdaqInd	6.07
TD Mutual Funds Adv. Ser	
oAct Can-Cons	9.86
oAct Opt can-Con	9.78
oComm electr mon	4.90
oComm&DivertCons	9.05
oComm&DivertRCon	9.14
oCr Am Moy-Cap	9.88
oCrois Intl-Cons	8.58
oCrois Equil-Con	9.92
oGl Biotech	6.93
oMar Emerg RER	9.45
oMar Emerg-Cons	9.43
oOblig Can-Cons	10.34
oRER ComElecmon	4.95
oRER Sci&Tech A	7.16
oRER Sél Glob	9.59
oRER Vl Sûr Am A	8.98
oRER Télé mon	7.97
oSci & Tech	7.37
oSciences Santé	8.70
oSelect Glob-Con	9.62
oTD Biotech RSP	6.97
oVal Sûres Amér	8.97
oVéArcom mondial	7.93
TD Managed Port Inv Ser	
ynCrois aud	10.10
ynCrois bour Max	10.44
ynCrois éq	10.41
ynRER CrBouMax	10.37
ynRER Crois aud	9.79
ynRER Crois éq	10.28
ynRER RevCr mod	10.46
ynRER Revenu	9.67
ynRevCrois mod	10.42
ynRevenu	10.08
TD Mngd Index Pt Inv Ser	
ynCr Mod & Rev	10.42
ynCrois aud	10.80
ynCrois bour max	10.87
ynCrois éq	10.66
ynRER CrBourMax	10.46
ynRER RevCrMo	9.98
ynRER Revenu	9.86
ynRER crois éq	10.13
ynRER croiss aud	10.40
ynRevenu	10.17
TD MAP FundSmart Ptfl-Inv	
ynCrois aud	10.48
ynCrois éq	10.47
ynCroisBourMax	11.10
ynRER Crois aud	9.87
ynRER Crois éq	10.43
ynRER CroisBouMax	10.53
ynRER Rev Cr Mod	10.24
ynRER Revenue	10.06
ynRev cr mo	10.39
ynRevenu	10.01
TD Fonds-e	
nAmé Indexé e C$	36.02
unAmé Indexé e US	23.46
nCanadien Idx e	13.70
nCdn Bond Ind	10.16
nDJIA e C$	12.22
unDJIA e US	7.96
nIdx Europe e	10.73
nIdx RER Amér	11.04
nIdx RER Intl e	11.88
nIndObiGovCan e	11.80
nIntl Equ Ind	12.34
nJapon e	10.74
nRER Nasdaq	6.24
TD MAP Ind ePortfolios	
ynCroiAud e	10.98
ynCroiBourMax e	11.45
ynCrois Equil RER	9.93
ynCroiEq e	11.17
ynRER CrBourMax e	10.45
ynRER CroiAud e	10.48
ynRER ReCrMo e	10.43
ynRER Revenu e	10.25
ynRev CroiMo e	11.04
ynRevenu e	10.15
-Technology Invest (LSVCC)	
gCSTGF	13.85
-Third Cdn Gen Invest Ltd	
nThd Cdn Gen Inv	18.93
Thomson Kernaghan	
oResolute Growth	24.85
-TIP Fonds Canada Ltée	
CPG Alt	99.77
Mon Bours	99.30
Tradex Gestion Inc.	
nAction Mondial	10.33
nActions	13.29
nCrois Can	10.26
nObligations	9.85
-Triax Capital (IR/NPV)	
Div Hi-Yield	11.82
NM Tech Trust	16.67
oTDK Resource	10.70
Triax CaRTS	22.33
Triax CaRTS Tec	23.50
nTriax LP	11.37
Wld Strat Yld	11.92
-Triax Capital Management	
gMil Int Bal	10.08
gMil Int Vent	10.12
gTriax Growth	12.17
-Tricycle Asset Mgt. Corp.	
jgBDC Series N-2	117.82
Twenty-First Century	
ynAmerican Equity	5.97
ynCanadian Bond	4.98
ynCdn Equity	6.79
ynIntl Equity	7.97
Les Fonds Ave Université	
yoAmér pet cap	11.71
yoCan Pet Cp	7.53
yoCanadien	7.29
yoCrois amér	17.86
yoÉquilibré	10.20
ynMondial	11.77
Valorem	
oAct Amer	7.62
oAct Can-Valeur	13.17
oAct Mond-Valeur	8.26
oDiversifié	11.55
oDividendes	9.96
oDémographie Can	11.92
oFinance Techno	8.81
oObl Can-Valeur	10.59
oQuébec	9.39
oSélection	9.44
oTend Demo	12.84
VenGrowth Fund	
gVengrowth I	20.60
gVengrowth II	10.08
-Vertex One (LP)	
ynBalanced	12.68
ynVertex LP	25.05
-Vision Europe (Fonds)	
gVision Euro	12.56
-Value Contrarian	
ynCdn Equity	1634.00
-Working Opportunity Fund	
yBCroissance	11.80
yBÉquilibré	12.11
-Yield Management (CE)	
yHigh Inc Trust	18.82
YMG Capital Mgmt Inc	
oYMG Amer Growth	6.65
oYMG Cdn Value	5.70
oYMG Croissance	10.39
oYMG Dev Soutenu	4.58
oYMG Emerg Co	11.84
oYMG Enterprise	5.54
oYMG Équilibré	8.15
oYMG Intl	11.69
oYMG Obligations	5.14
oYMG Revenu	9.01
oYMG Str Fix Inc	5.79

Au printemps

Paul Martin présenterait un énoncé économique

par Huguette YOUNG

OTTAWA (PC)-Devant les attaques répétées de l'Opposition aux Communes, le ministre des Finances a déclaré qu'il présentera probablement un énoncé économique ce printemps pour faire face au ralentissement économique.

Pour le moment, Paul Martin refuse de présenter un budget en bonne et due forme.

«Préoccupé» par les retombées du ralentissement économique au sud de la frontière, il a réitéré que son mini-budget d'octobre comprenait des «facteurs de prudence qui pourraient compenser le rajustement à la baisse des prévisions de croissance. Nous avons été prévenants», a-t-il lancé à ses interlocuteurs aux Communes.

Pour lui, les baisses d'impôts et des programmes de dépenses pour la petite enfance et la santé, annoncées dans le mini-budget, ne se sont pas encore fait sentir.

«J'ai déclaré dès le début que nous ferons ce que les circonstances justifient. J'ai annoncé également, comme nous l'avons fait l'an dernier, que selon toute vraisemblance, nous allons déposer un énoncé économique quelque temps au printemps.»

«C'est important de dire aux Canadiens quelles sont les perspectives de l'économie, de faire le point sur les états financiers du gouvernement, les prévisions économiques et les prévisions d'emploi.»

Ralentissement

Le ministre des Finances a reconnu que le Canada n'était pas «immunisé» contre un ralentissement économique aux Etats-Unis. Or, selon lui, de tous les pays du G-8, le Canada est celui qui est en meilleure posture pour affronter les contrecoups d'une baisse de l'activité économique.

«Le ralentissement va certainement toucher l'Asie, en particulier ces pays qui sont exportateurs de technologies des communications. Cela va toucher l'Europe et cela aura un effet certain au Canada. Et c'est pourquoi je suis préoccupé de la situation globale de l'économie et des emplois. Et je vais surveiller la situation de très près.»

Pour le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, «l'économie canadienne se dirige tout droit vers un ralentissement économique.»

Selon lui, les signes inquiétants sont là. A preuve, la perte de 10 000 emplois chez Nortel qui «a perdu 25 pour cent de sa valeur depuis le mois d'août» et la chute du dollar canadien.

Pour remédier à cette situation, il propose la réduction des cotisations à l'assurance-emploi de 2,25$ à 2,00$, de même que des baisses d'impôts plus draconiennes pour les particuliers et les sociétés.

Selon le chef allianciste, le mini-budget préélectoral d'octobre est dépassé car il est fondé sur des prévisions trop optimistes.

Le Canada a trouvé la bonne recette, a toutefois répliqué M. Martin. Selon lui, les baisses d'impôts de 100 milliards $ sur cinq ans, dont 17 milliards$ dans la première année, vont plus loin que le plan proposé par l'Alliance.

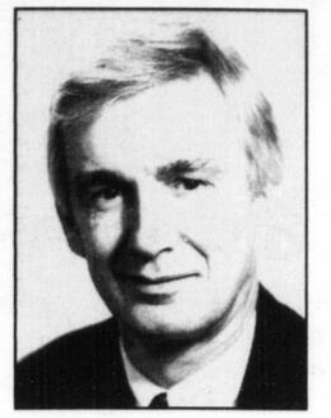
«Les baisses d'impôts prévues par l'énoncé d'octobre entrées en vigueur le 1er janvier étaient exactement le bon remède dont avait besoin l'économie canadienne», a-t-il repris fièrement.

De plus, a rappelé M. Martin, le Canada s'est bien tiré d'affaires face à la crise économique au Mexique et la crise asiatique.

«Dans les deux cas, l'autre côté a succombé à la panique, ce que nous voyons encore aujourd'hui», a-t-il offert en boutade à ses adversaires alliancistes.

ACQUISITION D'ENTREPRISE

LA VÉRIFICATION DILIGENTE - UNE PRÉCAUTION ESSENTIELLE



Luc Simard, C.A.

Dans une économie axée sur la croissance, l'acquisition d'une entreprise peut s'avérer une alternative disponible pour augmenter le volume d'affaires et progresser. Le processus implique une démarche bien structurée comportant certaines étapes. Une fois que les recherches auront identifié une cible répondant à nos critères de sélection et qu'un intérêt commun entre les deux parties sera démontré, l'évaluation de l'entreprise visée devra s'appuyer sur une vérification diligente bien planifiée. D'abord, la phase préliminaire de la vérification doit toucher l'ensemble des dossiers et toutes les informations nécessaires à la prise de décision, lesquels serviront d'assise à la préparation d'une lettre d'entente. Elle doit être suivie d'une vérification diligente détaillée de tous les éléments avant la rédaction du contrat d'achat final.

La vérification diligente doit permettre de recueillir suffisamment de renseignements pour rencontrer les objectifs suivants :

* Bien comprendre les affaires.
* Évaluer la compatibilité des deux philosophies d'entreprise en présence.
* Effectuer une première évaluation des membres de la direction.
* Évaluer les risques dans leur ensemble.
* Identifier les points forts et les points faibles et leur complémentarité avec l'acheteur.
* Créer un modèle d'établissement de prix.
* Formuler une offre.
* Fournir des données pour :
* Rédiger l'ébauche d'un contrat;
* Élaborer un plan de financement;
* Préparer un plan post-acquisition.

Ce travail, il va de soi, exige une bonne définition de la portée de cette vérification, l'accès au personnel-clef de l'entreprise et à toute l'information disponible.

Si les conclusions à cette étape sont satisfaisantes, une lettre d'intention pourra être rédigée, confirmant la décision et l'inscription au document de l'ensemble des conditions et modalités mutuellement convenues. Principalement : achat d'actions ou achat d'actifs, le prix et la contrepartie, les modalités de paiement et montant du dépôt, la clause d'exclusivité, date de prise de possession, etc.

Avant de procéder à la rédaction du contrat d'achat, la vérification diligente détaillée servira à vérifier et à accroître l'information obtenue à la phase préliminaire. C'est à ce moment que l'on pourra identifier les points nécessitant des négociations additionnelles, pour les régler. Tous les éléments qui requièrent des déclarations et des garanties devraient être aussi mis en évidence en plus de toutes les informations qui devront être intégrées au contrat.

La portée de ce mandat de vérification doit couvrir tous les aspects de l'entreprise à acquérir : la structure organisationnelle, les produits, les opérations, les finances, la fiscalité, les ressources humaines, l'environnement informatique et tous les aspects importants pour l'évaluation du dossier.

Ce mandat de vérification diligente est confié à la firme comptable qui, dépendant de l'envergure et de la complexité des dossiers, déterminera l'implication de ses spécialistes où une expertise particulière est requise. Les aviseurs légaux et les autres conseillers professionnels du client devraient fournir les explications requises et être mis à contribution dans leur champ de compétence respectif.

Une vérification diligente bien planifiée aidera à fournir un degré d'assurance raisonnable à une prise de décision éclairée limitant ainsi les risques liés à l'inconnu.

Luc Simard, C.A.
SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE

Vos conseillers en affaires au Saguenay – Lac-Saint-Jean

- Alma
- Chicoutimi
- Dolbeau
- Jonquière
- La Baie
- Normandin
- Roberval
- Saint-Félicien

Samson Bélair Deloitte & Touche

Comptables agréés et conseillers en management

00475156

15 millions d'actions changent de main

L'action de Nortel reprend un peu du terrain perdu

TORONTO (PC) -L'action de Nortel Networks a clôturé en hausse d'un peu plus de 5 pour cent, lundi, alors que le calme semblait revenu après la tempête de vendredi qui a fait fondre du tiers la valeur en bourse de géant canadien de la fibre optique.

Au cours d'une séance peu active à la Bourse de Toronto, alors que les marchés financiers américains sont demeurés fermés pour le Jour du président, l'indice TSE 300 a progressé de 66,46 points, à 8459,69. Il s'agit d'une timide remontée après le vertigineux plongeon de 574 points de vendredi.

Le dollar canadien a aussi rebondi, en s'appréciant de 0,20 cent, à 65,17 cents US. Dans la tourmente de l'affaire Nortel, vendredi, il avait glissé sous les 65 cents, à 64,97 cents US, en baisse de 0,41 cent.

Le titre de Nortel a terminé la séance de lundi à 32,69 $, en hausse de 1,69 $. Près de 15 millions d'actions ont été transigées, représentant le huitième de tout le volume de transactions enregistrées à la Bourse de Toronto au cours de la séance.

Vendredi, l'action de Nortel a chuté de 15,15 $, à 31 $, après que la direction eut annoncé la veille que sa croissance en 2001 serait deux fois moindre que prévu, et que le premier trimestre se solderait par une perte d'exploitation de 0,04 cents US, plutôt que le bénéfice d'exploitation de 16 cents US précédemment annoncé. En septembre dernier, l'action de Nortel se transigeait à 120 $.

D'autre part, la Caisse de dépôt et placement du Québec n'a pas voulu donner d'information, lundi, sur la façon dont elle a vécu la chute du titre de Nortel. Elle n'a pas voulu révéler combien d'actions de Nortel elle détenait actuellement. Une porte-parole a simplement indiqué qu'au 31 décembre dernier, la caisse détenait près de 42,3 millions d'actions de Nortel. A l'époque, le titre se transigeait autour de 47 $.

Au 31 décembre 1999, la caisse détenait près de 15,2 millions d'actions, pour une valeur de 2,2 milliards $.



En offrant des tarifs stables nettement compétitifs et des solutions énergétiques adaptées à vos besoins, Hydro-Québec se démarque de la concurrence. Profitez d'une expertise globale et diversifiée. La bonne solution est à votre portée ! N'hésitez pas à communiquer avec l'un de nos représentants.

Hydro Québec

www.hydroquebec.com/affaires

Montréal (514) 385-8888, poste 4428 • Laval, Laurentides, Lanaudière, Outaouais et Abitibi-Témiscamingue (450) 430-5180, poste 6299 • Montérégie, Estrie et Centre-du-Québec 1 800 361-3092 (indicatif régional 450) et 1 800 463-4462 (indicatif régional 819) • Québec, Mauricie et Chaudière-Appalaches 1 877 660-7403, poste 6855 • Bas-Saint-Laurent et Gaspésie 1 877 263-6623 • Saguenay–Lac-Saint-Jean et Côte-Nord 1 800 463-9900.

0047502

Weston acquiert Bestfoods Baking pour 1,77 milliard $ US

TORONTO (PC) - George Weston ltée, l'une des plus importantes sociétés canadiennes de l'industrie alimentaire, acquiert le fabricant américain de produits de boulangerie Bestfoods Baking pour 1,77 milliard $ US, en plus d'annoncer son intention de se départir de certains actifs.

Weston a fait part lundi d'une entente avec la multinationale Unilever, laquelle avait mise sur le marché sa division Bestfoods depuis le mois d'octobre. Weston paiera au comptant 1,765 milliard $ US (2,7 milliards $ CAN).

Bestfoods est l'un des plus importants fabricants de produits de boulangerie aux Etats-Unis, avec 19 usines et 12 000 employés. Son acquisition s'inscrit dans le cadre de la stratégie de Weston de se concentrer sur le marché nord-américain de la boulangerie.

«Nous mettons la main sur l'entreprise la plus rentable de l'industrie de la boulangerie en Amérique du Nord», a déclaré en entrevue le président du conseil, Galen Weston.

Il a précisé qu'à la suite de cette acquisition, Weston occupera le deuxième rang de l'industrie des produits de boulangerie aux Etats-Unis, avec des ventes annuelles qui pourraient atteindre jusqu'à 3 milliards $.

Afin de financer cette acquisition, Weston a fait part lundi de la mise en vente de sa filiale de transformation de lait Neilson Dairy ainsi que de groupe Connor, une entreprise spécialisée dans les sardines de conserve et l'aquaculture du saumon. D'ici deux mois, Weston annoncera aussi qu'elle réduit sa participation majoritaire dans la chaîne d'épiceries Loblaws, qui passera de 63 à 58 pour cent.

«Ces divisions (Neilson et Connor) doivent être sacrifiées afin que nous puissions aller de l'avant dans les industries de la boulangerie et des supermarchés», a déclaré M. Weston lors d'un appel conférence avec des analystes.

Le gain résultant du désinvestissement de cinq pour cent dans Loblaws servira également à financer l'acquisition de Bestfoods. M. Weston espère ainsi pouvoir effacer la dette liée à l'achat de Bestfoods en moins de 12 mois.

Selon William Chisholm, analyste de la firme Dundee Securities, Neilson et Connor sont de «bonnes entreprises, rentables», qui ne manqueront pas de susciter de l'intérêt. Il ajoute que Neilson bénéficie d'un accès privilégié au réseau des épiceries Loblaws, ce qui lui assure une importante source de revenus stables.

«Ils (Neilson) ont un client qui achète la majeure partie de leur production, a dit M. Chisholm. J'imagine que l'acheteur obtiendra une entente de plusieurs années pour approvisionner Loblaws.»

Parmi les candidats à l'acquisition de Neilson, M. Chisholm mentionne la société montréalaise Saputo, qui se classe déjà parmi les plus importantes entreprises nord-américaines de transformation du lait et de fabrication de fromage, ainsi que l'italienne Parmalat.

Alcan élimine le mot aluminium de son nom

MONTREAL (PC) - Alcan Aluminium a décidé d'éliminer le mot «aluminium» de sa dénomination sociale pour ne garder que le nom «Alcan».

La multinationale veut ainsi mieux refléter la diversité de ses produits et de ses matériaux.

«Notre fusion avec Algroup nous procure une présence dans plusieurs secteurs clés du conditionnement, depuis les emballages pharmaceutiques jusqu'aux emballages cosmétiques et alimentaires, a déclaré le chef de la direction intérimaire d'Alcan, Bill Blundell, dans un communiqué transmis lundi. Nous offrons aujourd'hui toute une variété de solutions d'emballage utilisant le carton, les plastiques, le verre et d'autres matériaux, en plus de la feuille mince d'aluminium.»

C'est en octobre 2000 qu'Alcan a fait l'acquisition d'Algroup, une société suisse, dans le cadre d'une transaction de 5,7 milliards $ US.

Alcan a maintenant un chiffre d'affaires annuel de 13 milliards $ US. Elle emploie 53 000 personnes dans 40 pays.

Coup d'œil

NEW YORK (fermé)

Dow Jones	—	—
Volume	—	
Nasdaq	2425.38	-127.53

TORONTO

TSE 300	8393.23	-574.04
CDNX	3164.60	-18.08

VALEURS INDUSTRIELLES LES PLUS ACTIVES

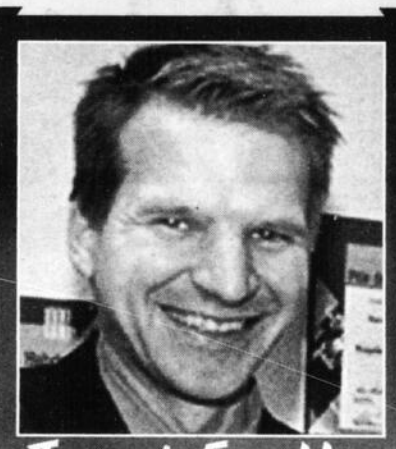
Nortel Network Corp.	32.69	+1.69
Cypress Energy Inc.	12.75	+1.15
Canadian Pacific Ltd	57.50	+.25
Bnq Can. Imp. Comm	51.95	+.65
BCE Inc.	40.70	+1.34
Or	**259.40**	**+.95**

VALEURS D'INTERÊT LOCAL

Abitibi-Consolidated	12.35	+.48
Alcan Aluminium	59.25	+.60
Alliance forêt	16.00	+.20
AS.A	1.96	+.01
Bce Inc	40.70	+1.34
Ban. Nationale	30.51	-.24
Cascades Inc	6.58	+.07
Groupe CGI Inc	8.50	+.35
Jean Coutu Grp cl-A	24.75	+.50
Métro-Rich.	21.15	-.04
Loblaw	47.95	-1.05
Nortel Network Corp.	32.69	+1.69
$ U.S.	1.5338	-.0058
$ CDN	0.6516	+.0024

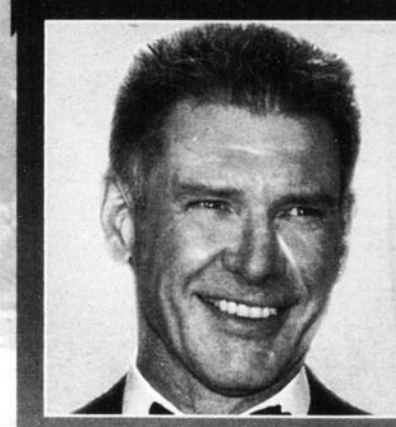
EN COLLABORATION AVEC FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE

LE SOSIE



Qui est votre sosie célèbre?

Envoyez-nous votre photo et inscrivez à l'arrière le nom de la célébrité à laquelle vous ressemblez!



À l'adresse suivante:
LE SOSIE CJAB
121, rue Racine Est, C.P. 1090, Chicoutimi G7H 5G4

Vous pourriez GAGNER un voyage pour 2 personnes à Juan Dolio en RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Pour plus de détails, écoutez cjab 94 5 énergie

En collaboration avec le QUOTIDIEN du Saguenay – Lac-Saint-Jean

00475583

La cigale  et le boni.

7,50 % la dixième année

5,35 % la première année incluant le boni de 1 % pour les nouveaux fonds REER

REER à taux PROGRESSIF PLACEMENTS QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec Placements Québec

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et tous les samedis de février, de 10 h à 16 h.

Pour la région de Québec, composez le 521-5229. 1 800 463-5229

Petites annonces

le QUOTIDIEN

HEURES D'AFFAIRES
8 h 30 à 16 h 30
DU LUNDI AU VENDREDI

DES CONSEILLÈRES PROFESSIONNELLES À VOTRE SERVICE



INDEX DES RUBRIQUES

IMMEUBLES COMMERCIAUX 100
Bâtisses commerciales.....101
Blocs appartements.....102
Bureaux à louer.....103
Commerces à vendre 104
Commerces à louer 105
Entrepôts à louer 106
Fermes.....107
Garages 108
Locaux à louer 109
Terrains commerciaux 110
HABITATIONS RÉSIDENTIELLES 200
À partager 201
À vendre ou à louer 202
Chalets à vendre 203
Chalets à louer 204
Chambres à louer 205
Condominiums à vendre 206
Condominiums à louer 207
Logements à louer 208
Maisons à vendre 209
Maisons à louer 210
Maisons mobiles à vendre 211
Maisons mobiles à louer 212
VÉHICULES 300
Terrains à vendre 213
Abris d'auto 301
Autos à vendre 302
Avions à vendre 303
Bateaux à vendre 304
Camions à vendre 305
Camions 4X4 306
Campeurs à vendre.....307
Fourgonnettes 308
Machinerie 309
Motomarines à vendre.....310
Motoneiges à vendre 311
Motos à vendre 312
Motos 3 et 4 roues 313
Pièces et accessoires 314
Remorques à vendre 315
Souffleuses à vendre.....316
Tracteurs à vendre.....317
Véhicules divers.....318
EMPLOI 400
Gardien(ne) demandé(e) 401
Personnel demandé 402
FORMATION 450
Enseignement / cours 451
OCCASIONS D'AFFAIRES 500
Finances 501
Occasions d'affaires 502
SERVICES PROFESSIONNELS 600
Construction / rénovation 601
Impôt 602
Massage 603
Offres de service 604
Services de garde 605
MARCHANDISES ET SERVICES 700
À donner 701
À vendre ou à échanger 702
Ameublement 703
Animaux 704
Antiquités 705
Bois de chauffage 706
Coin du bébé 707
Demandé 708
Divers 709
Équipement de bureau 710
Équipement de commerce ...711
Ésotérisme 712
Marché aux puces 713
Matériaux de construction ...714
Poêle à bois 715
Réceptions 716
Santé 717
Vêtements 718
Ventes de garage 719
SPORTS / LOISIRS 800
Articles de sport 801
Bicyclettes 802
Camping 803
Chasse et pêche 804
Musique et accessoires 805
Ordinateurs et jeux 806
Photos et vidéos 807
Piscines et acc. 808
Roulottes à vendre 809
Roulottes à louer 810
Vacances / voyages 811
AVIS 900
Activités diverses 901
Agences de rencontres.....902
Messages personnels 903
Perdu ou retrouvé 904
Recherche 905

1051, BOUL. TALBOT - CHICOUTIMI - G7H 5C1

545-4014

- 668-4506 ALMA et les environs
- 679-3832 SAINT-FÉLICIEN et les environs

COURRIEL: classees@lequotidien.com

INTERNET GRATUIT!

clik CLASSEES.COM

Placez une petite annonce dans Progrès-Dimanche ou le Quotidien et elle aura la même durée sur le site Internet

www.lequotidien.com

INFORMATIONS GÉNÉRALES

RESTRICTION L'éditeur se réserve le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute raison jugée valable. **VOTRE ANNONCE EST INCOMPLÈTE?** Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

TARIFS

Le QUOTIDIEN
10 mots ou moins
1 jour..... 8,00 $
2 jours..... 9,60 $
3 jours..... 11,20 $
4 jours..... 12,80 $
5 jours..... 14,40 $
6 jours.....16,00 $

PROGRÈS-DIMANCHE
10 mots ou moins
10,25 $

Mots additionnels:
0,43 $ mot/par semaine

Lettrage majuscule
Caractères gras
Encadrement
Titre centré
3,00 $ par semaine /par option

AVEC PHOTO:
6,50 $ par parution

Les taxes ne sont pas comprises dans les prix.

Aucune facturation. Acceptons les chèques, cartes de crédit.

100 IMMEUBLES COMMERCIAUX

101 Bâtisses commerciales

BATISSES usagées avec structure d'acier, dimension: deux 35x70x12', une 100'X40', une 32'X75' avec tôle non isolée. Tél.:698-2222.

JONQUIERE: 2171 St-Dominique, bâtisse 2 étages à vendre. Tél.:547-5494.

LA-BAIE: A VENDRE ou à louer. Salon de billard-meublé, espaces bureaux, discothèque meublée, stationnement, conditions avantageuses, libre immédiatement. Tél.:544-4784.

SECTEUR Club Price, 2400 pi.ca., industriel ou commercial. Tél.:549-6944.

106 Entrepôt à louer

CHICOUTIMI-NORD 1300 pi.ca., entrepôt bureau avec chauffage. Tél.:690-6340.

107 Fermes

SAINT-HONORÉ, terre, 157 acres (90 en culture), avec bâtiment, possibilité construire maison, financement si désiré. Tél.:**690-1871**.

108 Garages

GARAGE 22x30, 2 portes, pour entrepôt, $175/mois. Tél.:549-3233.

109 Locaux à louer

600 pieds.carrés commercial, 1,500 pieds.carrés industriel ou entrepôt, 550 volts. Tél.:690-7890, 693-1467.

CHICOUTIMI, secteur Place du Royaume, (plus ou moins 1000 pieds.carrés) dans complexe, idéal pour bureau, bonne affaires! Tel.545-2355, 541-0483.

CHICOUTIMI-NORD, Boul. Ste-Geneviève, environ. 800 pieds.carrés, libre immédiatement. Tél.:690-2396.

LA BAIE, pour bureaux ou commerces jusqu'à 6000 pi.ca., situé au 2105 Bagot, face aux Galeries de La Baie, libre 1er juin 2001. Informations: 544-7833, 544-1851.

LATERRIÈRE, route 170, 1,600 pi.ca., air climatisé, très propre. Conviendrait pour clinique médicale, soins coiffure et esthétique, espaces bureaux, etc. Tél.:545-2602.

LOCAL COMMERCIAL 1823, St-Paul Chicoutimi, 1x660 pi.ca., 1x1,600 pi.ca. Tél.:545-8015.

LOCAL pour petite entreprise, 900 pieds.carrés, avec gicleurs automatiques. Tél:549-3065.

PLACE ROUSSEL CHICOUTIMI-NORD
Maintenant disponible 13,100 pieds.carrés pour commerce majeur, alimentation détail, magasin à rayon, grande surface de vêtement, homme femme enfant, etc. AUSSI: 4,600 pieds.carrés pour restauration, commerce de chaussures, bureaux, clinique diverse. 549-9200 poste 115, Martial Ouellet.

200 HABITATIONS RÉSIDENTIELLES

201 A partager

OU LOUER, superbe 4.1/2, meublé ou non. Aubaine! Tél.:690-9435.

203 Chalet à vendre

A VENDRE ou à louer avec option d'achat. Directement du propriétaire. Tél:347-4419.

LAC-LABRECQUE, Saint-Léon, meublé, 2 chambres à coucher, incluant see-doo, pédalo, très beau site et très belle plage. Faites vite! 35,000$. Tél.:669-0063, 480-8035.

204 Chalet à louer

CHARLEVOIX: foyer, ski, motoneige. Spécial février. tél:(418)435-3810. www.charlevoix.net/chalets

FALARDEAU: chemin Lévesque, quinze minutes du Valinouët, possibilité dix personnes. Tél.:673-4561.

PRES Mont Edouard: tout équipé, foyer, 2 chambres, semaine ou au mois. Tél.:678-2640.

RANG-DES-ILES, St-Gédéon, libre 1er mars. Tél.:662-5339.

205 Chambres à louer

3 MINUTES Place Royaume, câble, téléphone, buanderie, cuisine, stationnement. Faut voir! Tél:591-0416, 673-1770.

CENTRE-VILLE Jonquière, près terminus, cuisine commune, câble, téléphone, buanderie. Tél.:547-6527.

CHICOUTIMI Rénovées, près Université, 170$/mois à 250$/mois. Téléphone, câble. Tél.:540-1754.

CHICOUTIMI, à côté Cégep, université, câble, cuisine commune, laveuse, sécheuse. Tél.:545-0698.

CHICOUTIMI, câble, entrée indépendante, laveuse, sécheuse, stationnement, près de l'université et de l'école de métallurgie. Tél.:698-2228.

CHICOUTIMI, centre-ville, cuisine commune, buanderie très propre, câble, $200/mois tout compris. Tél.:690-5308, 696-2940.

CHICOUTIMI, près centre-ville, câble, laveuse, sécheuse, poêle, frigidaire, 200$/mois. Tél:543-9081.

CHICOUTIMI: studio, près école 216 et Dominique-Racine, câble fourni. Tél.:698-4698.

CHICOUTIMI: Arrière Polyclinique et Place Saguenay, neuve, très grande, cuisine commune, buanderie gratuite. Tél.:591-3977 (cellulaire).

CHICOUTIMI: meublées, possibilité chambre et pension, télévision et câble fournis, à partir 240$/mois. Tél.:820-1362, 540-2731.

CHICOUTIMI: près cégep, hôpital, université, cuisine commune, laveuse sécheuse, stationnement, câble, non fumeur(euse). Informations:tél.:549-1301.

JONQUIERE, près des commodités, très grande chambre, propre. Téléphone, câble, lave-vaisselle inclus. 55$/semaine. Tél.:699-7071, paget: 591-6801.

205 Chambres à louer

JONQUIERE: tout compris, cuisine équipée, tranquilité propreté assurées, stationnement déneigé. Tél:699-7777.

JONQUIÈRE Monfort, près McDonald's, tranquille, stationnement. Tél.:591-3017, 698-2838, 696-7700.

JONQUIÈRE: près cégep, entrée indépendante, câble fourni, 60$/semaine. Personne sérieuse seulement. Tél.:695-1991.

PRÈS hôpital, chambres et pensions avec commodités, pour personnes autonomes, piscine intérieure. Tél.:693-5168.

ST-GEDEON, chambre dans maison ancestrale. Tél.:698-2228.

208 Logements à louer

1.1/2, 2.1/2, 3.1/2.CHICOUTIMI centre-ville, impeccables, bon prix. Venez voir! Tél.:540-1754.

1285 PÈRE-HONORAT, Chicoutimi, 4.1/2, plancher bois, demi sous-sol, stationnement, remise. Libre immédiatement. Tél.:543-6781.

3.1/2 4.1/2 5.1/2
PROPRETÉ — TRANQUILITÉ — SERVICE
CHICOUTIMI, 336, Jacques-Cartier, BEAU **4.1/2** moderne, porte patio, très propre, 500$/mois, libre**IMMÉDIATEMENT. CHICOUTIMI-NORD:** PLACE POLYVALENTE, **entrées contrôlées,** eau chaude, porte patio, **grandes chambres** (16X12) (12X12). GRAND**3.1/2**, service laveuse sécheuse, très propre, 325$/mois. **LIBRE IMMÉDIATEMENT.** GRANDS **4.1/2,** prélart neuf, très propre, 425$/mois. **LIBRES IMMÉDIATEMENT - MARS. Informations:549-9343, 543-5330.**

3.1/2, 4.1/2, 5.1/2
Quartier université près centre d'achats, piscine, porte patio, balcon, possibilité ameublement. Peinturé, tapis lavé. Tél.:693-4242.

3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, Chicoutimi, d'Angoulème, rénovés, libres immédiatement et juillet. Tél.:543-9520.

4.1/2, 5.1/2 BEAU SECTEUR PAISIBLE
CHICOUTIMI: Domaine des Ecorceurs. Grand 4.1/2, 5.1/2, 485$/mois, 515$/mois **Grandes chambres, grands garde-robes**, entrée lave-vaisselle, **insonorisation supérieure,** entrée contrôlée, libre immédiatement. **Cel.:591-0396, Paget: 696-6381**

4.1/2, 538 Jolliet, Chicoutimi, libre, non chauffé, non éclairé, 350$/mois. Tél.:549-3233.

A 5 minutes de Place Royaume, hôpital, meublé ou non, 1.1/2, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, 6.1/2, 8.1/2, 10.1/2. (Plus ou moins) un mois gratuit. Tél.:693-3383, 1-800-394-3383.

A SOUS-LOUER, Chicoutimi, près de l'université, semi-meublé, non chauffé, non éclairé, 475$/mois, libre 1er avril. Tél.:698-8784.

ALMA: 2.1/2, chauffé, éclairé, semi-meublé, 220 boul. Auger ouest, libre 1er avril, 350$/mois. téL:668-3200.

Arvida SPÉCIAL février: 3.1/2 ($355 semi-meublé), 4.1/2 (420$), 5.1/2 (455$), chauffés, éclairés, caméra, près des services. Tél.:591-3560, 548-6417, 591-5204.

ARVIDA, coin Dubose et Mathias, gand 4.1/2, près services, entrée contrôlée, prise statonnement inclus, libre 1er juillet. Tél.:693-9075.

208 Logements à louer

ARVIDA, grand 5.1/2, sous-sol, libre 1er mars. $525 non chauffé, non éclairé. Tél:548-9478.

ARVIDA: 2348 Mathias app.5, face Marché Métro, 4.1/2, idéal personne âgée, l'âge moyenne des locataires est de 60 ans. Libre immédiatement. Tél:548-6872.

ARVIDA: secteur St-Jean-Eudes, 3.1/2, chauffé, éclairé, très propre. Libre immédiatement. Tél.:548-5305, 690-7818.

ATTENTION 4.1/2
CHICOUTIMI, insonorisation supérieure, entrée contrôlée, près Place Royaume, Université. Tél.:696-1175.

ATTENTION CHICOUTIMI, tranquillité, beau 3.1/2, rénové, chauffé, 2 minutes hôpital, $445/mois. Tél.:545-3700 (souper).

BIEN SITUÉS «CHICOUTIMI», près services, 1.1/2, 2.1/2, chauffés, meublés. Tél.:545-3332.

CHICOUTIMI (centre-ville) 4.1/2 et 5.1/2, modernes, stationnement, patio, remise, 500$/mois et 525$/mois, non chauffés, non éclairés, libres, 309 Jacques-Cartier Est. Tél.:545-8669.

CHICOUTIMI (Rivière-du-Moulin), quartier St-Isidore, grand 4.1/2 moderne, demi sous-sol, $440 non chauffé, non éclairé. Libre. Tél.:696-2975.

CHICOUTIMI centre-ville, rue Price, loft et 2.1/2 refaits à neuf, système de sécurité, près services, chauffés, éclairés, câble inclus, 375$/mois Tél.:693-0608, cellulaire: 591-0680.

CHICOUTIMI, 1.1/2 / à 5.1/2 de bonne qualité (près centre d'achats, hôpital, université, cégep). Tél.:545-0698.

CHICOUTIMI, 158B Bossé, 4.1/2, non chauffé, non éclairé, 335$/mois. Tél.:820-1611.

CHICOUTIMI, 3.1/2, 4.1/2, rue Racine, endroit tranquille, près cegep, université. Tél.:547-3729.

CHICOUTIMI, 3.1/2, meublé, chauffé, eau chaude, repeint, près centre d'achats, tranquillité. Tél.:549-1399.

CHICOUTIMI, 3.1/2, meublés ou non, chauffés, éclairés, près Université, Cégep. (possibilités de location au mois) Tél.:548-2442, 693-0398.

CHICOUTIMI, 3.1/2, non chauffé, non éclairé, balcon, repeint, libre. Février gratuit. Tél.:693-0529, 820-1518.

CHICOUTIMI, 3.1/2, près centre-d'achats, semi-meublé, chauffé, éclairé, très propre, libre, 410$/mois. Tél.:545-2681.

CHICOUTIMI, 3.1/2, près université cégep, meublé, 285$/mois, libre immédiatement. Tél.:549-6705.

CHICOUTIMI, 3.1/2, rue Parent, non chauffé, non éclairé. Libre immédiatement. Yvan, 693-6568.

CHICOUTIMI, 3.1/2, 779 des Hospitalières, près université ($410). 1.1/2, 533 Racine, chauffé, éclairé, meublé,($310). Libres immédiatement. 2.1/2 rue Bossé. 731 Alma (1er avril). Tél.:591-3202.

CHICOUTIMI, 4.1/2, 400$/mois, près Manège Militaire. Paisible, près de tout, libre. Tél.:545-6304.

CHICOUTIMI, 4.1/2, chauffé, rue Sydenham, libre immédiatement. Tél.:674-2385, paget: 696-7155.

208 Logements à louer

CHICOUTIMI, 4.1/2, non chauffé, non éclairé, 385$/mois, libre immédiatement. Tél.:545-3137.

CHICOUTIMI, 4.1/2, près université, hôpital, cégep, libre immédiatement. $495. Tél.:541-6524, 545-4564.

CHICOUTIMI, 400 Côte Sainte-Ange, 4.1/2, 400$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.:549-9010.

CHICOUTIMI, 4.1/2, à sous-louer, près de l'université, 450$/mois. Libre 1er mars. Tél.:698-2166, 349-3463.

CHICOUTIMI, 4.1/2, centre-ville, très propre, libre 1er mars. Tél.:545-7010.

CHICOUTIMI, 5.1/2, fini moderne, près des services, chauffé, plancher bois verni, endroit tranquille. Libre immédiatement. Tél.:543-4629.

CHICOUTIMI, arrière Place Royaume, 4.1/2 moderne, non chauffé, ($460), 3.1/2, chauffé, éclairé, semi-meublé, $380. **ST-VINCENT,** 4.1/2, 3.1/2, 2.1/2, chauffés, éclairés meublés, 425$, 340$, 280$. **RIVIERE-DU-MOULIN:** 3.1/2, 2.1/2, ($380 et $305), chauffés, éclairés, meublés. Tél.:540-4716, 543-8717.

CHICOUTIMI, grand 4.1/2, coin Lafontaine/Cartier, entièrement rénové, planchers bois, non chauffé, non éclairé. Libre. $575/mois. Tél.:696-2975.

CHICOUTIMI, grand 4.1/2, face zone portuaire, près autobus, 20 boul. Saguenay Est, 375$/mois chauffé, libre immédiatement. Tél.:690-1921 sur rendez-vous.

CHICOUTIMI, grand 5 1/2 luxueux, haut de maison, planchers bois select, pergola, jardin paysager, stationnements déneigés. 590$/mois, non chauffé, non éclairé. Près des services. Idéal couple autonome, retraité ou semi-retraité. Tél.:696-1456.

CHICOUTIMI, petit 5.1/2, près école St-Georges (restera ouverte). Idéal couple ou personne seule. Libre immédiatement. 2 stationnements, déneigement compris. $360/mois. Tél.:690-9180.

CHICOUTIMI-NORD, 4.1/2, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, libre 1er mai, 400$/mois. Tél.:693-1107.

CHICOUTIMI-NORD, boulevard Tadoussac, beau logement, 4.1/2 genre condo, frais peint, libre 1er mars. Faut voir! Tél.:698-2635.

CHICOUTIMI-NORD, grand 4.1/2, bien situé rue Pinel, 1er étage, intercom à l'entrée, non chauffé, eau chaude fournie. Libre immédiatement. Tél.:549-9343.

CHICOUTIMI-NORD: 3.1/2, chauffé, éclairé, semi-meublé, 425$/mois, libre immédiatement. Tél.:543-3567.

CHICOUTIMI: 1.1/2, arrière Place Royaume, chauffé, éclairé, meublé, 290$/mois. Tél:591-3977.

CHICOUTIMI: 3.1/2, 56 Jauffret (près école Dominique-Racine), chauffé, éclairé. 4.1/2, 1631 des Grands-Ducs, libre 1er mars. Tél.:678-2960.

CHICOUTIMI: 3.1/2, chauffé, éclairé, possibilité meublé. Aussi 4.1/2 à sous-louer. Tél:543-4037.

CHICOUTIMI: 3.1/2, chauffés, semi-meublés, non éclairés, près UQAC, Cégep. Une chambre à louer, pour fin de bail, (4mois). Tél.:549-4567.

CHICOUTIMI: 3.1/2, rue Côté (arrière Place Saguenay), 415$/mois, chauffé, eau chaude fournie, libre. Tél:673-3600, cel:540-9037

CHICOUTIMI: 315 Ste-Famille (centre-ville, près hôpital, cegep et université), 1.1/2, 3.1/2, semi-meublés, 335$/mois, libres immédiatement. Tél.:591-3814.

208 Logements à louer

CHICOUTIMI: 4.1/2, 310$/mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.:820-1302, 548-5164.

CHICOUTIMI: 4.1/2, chauffé, eau chaude fournie, libre immédiatement, 495$/mois. Tél.:696-1501.

CHICOUTIMI: 4.1/2, rue Alphonse Desjardins, près centres d'achat, arrière Gagnon Frères, dans un 4 logements, sécuritaire et paisible, stationnement, possibilité de sous-location le 1er avril. Tél.:545-4823, 696-4894.

CHICOUTIMI: 4.1/2, rue Maltais, près hôpital, cégep, université, rénové, cachet, libre, 450$/mois. Tél.:543-5473.

CHICOUTIMI: près Pulperie, 3.1/2, électricité non comprise, 350$/mois, libre 1er mars. Tél.:698-2749.

CHICOUTIMI: quartier St-Joachim, chauffé, éclairé, meublé ou non, 2.1/2, 3.1/2 à partir de 335$/mois. PAGET:541-4666.

CHICOUTIMI: RIVIERE-DU-MOULIN, 5.1/2, 2ième étage, 550$/mois, chauffé, coin d'Aunis et Poitou, libre immédiatement. Tél.:549-4163.

CHICOUTIMI: rue St-Paul, grand 4.1/2, stationnement, 325$/mois, libre. Tél.:696-0949, 693-5507.

JONQUIERE (Petite France): grands 4.1/2, 5.1/2 de qualité, entrée indépendante, patio, déneigement, non chauffé, non éclairé. $465/mois, 555$/mois Tél.:547-0078, 547-0064.

JONQUIERE 4.1/2 centre-ville, chauffé, non éclairé, entrée laveuse sécheuse, libre immédiatement. Tél.:548-1270 après 17 h.

JONQUIERE 4.1/2, non chauffé, non éclairé, propre, fini moderne, libre immédiatement. Tél.:547-1814.

JONQUIERE, 3.1/2, meublé ou non, chauffé, éclairé, très propre, tranquille, Conciergerie, buanderie, stationnement. $385/mois. 4078 de la Loire #5. Libre 1er avril. Tél.:548-6951, 695-1501, 820-5083.

JONQUIERE, rue De Montfort, arrière McDonald, 3.1/2, semi-meublé ou meublé, immeuble tranquille, proximité de tous les services. Tél.:695-3175, 547-3114.

JONQUIERE, rue des Sizerins, quartier des Oiseaux, 4.1/2, 5.1/2, non chauffés, non éclairés, rénovés. Tél.:542-1038, 543-5286.

JONQUIERE, rues Nadeau et Truchon, 3.1/2 semi-meublé, chauffé, éclairé, et 5.1/2, chauffé, éclairé. Tél.:695-2382, 543-5286.

JONQUIERE, rues Nadeau et Truchon, 4.1/2, $400 chauffé, éclairé, 1 mois gratuit. Tél.:548-4598, 693-6485, 543-7966.

JONQUIERE, 3 1/2, construction neuve, demi-sous-sol, bord de la Rivière-aux-Sables, centre-ville, 350$/mois, non chauffé, non éclairé. Entrée laveuse, sécheuse. Tél.:547-8296,696-8051 (paget).

JONQUIERE, près du cégep, 3.1/2, non chauffé, non éclairé, semi-meublé ou non, libre immédiatement. Tél.:695-6877, 540-0139. (après 17h)

JONQUIERE: quartier Petite France, près Cégep, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, disponibles juin et juillet, très propres, paisibles, service conciergerie, intercom, déneigés, remise intérieur, porte patio et balcon, chauffage et eau chaude fournie. Pour visite et informations: 695-4441.

KENOGAMI, centre-ville, 3 1/2 ultra moderne (460$) chauffé, éclairé, meublé. 4.1/2 ultra moderne, $550 chauffé, libre 1er juin. 5.1/2, $465 non chauffé, non éclairé, libre 1er mai. Tél.:695-0545.

LA BAIE, 2.1/2, 3.1/2 chauffé, éclairé. Secteur Port-Alfred. Tél.:544-7589 après 17h.

LA BAIE, secteur Port-Alfred, 5 1/2, moderne, repeint, planchers bois franc, déneigé. 460$/mois. Également, 4 1/2. Tél.:544-4017.

LA-BAIE: 4.1/2, non chauffé, non éclairé, secteur Port-Alfred. Tél.:544-4577.

LA BAIE, 4.1/2, 3.1/2, très propres, près tous les services, libres immédiatement. Tél.:696-0288, 549-3372 Cellulaire: 540-7595, 592-8878.

LA BAIE, grand 4 1/2, 1406 Alexis-Simard, chauffé, eau chaude fournie, 435$/mois, libre immédiatement. Tél.:545-1884.

LA BAIE: 494, 3ième rue, 5.1/2, non chauffé, non éclairé, libre 1er mars. Tél.:544-6250, cellulaire: 690-6742.

LAC-KENOGAMI, 4.1/2 à sous-louer, non chauffé, non éclairé, non meublé, déneigement compris, remise extérieure, petite vue sur le lac, 290$/mois, libre immédiatement. Tél.:547-0171.

ST-FULGENCE: petit 5.1/2, 2 étages, 350$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.:674-1084.

ST-JEAN-EUDES, 4.1/2, non chauffé, non éclairé, demi sous-sol, libre immédiatement, 210$/mois. Tél.:693-4709.

209 Maisons à vendre

485 COTÉ Ouest Alma, 3 chambres, près cégep, foyer. Tél.:345-2248.

209 Maisons à vendre

A VENDRE
LAC-KENOGAMI, grand terrain au bord de l'eau. Chalet avec fondation neuve. Fosse septique neuve. Inoccupé. Libre immédiatement. Tél.:698-6201.

ALMA, propriété chaleureuse, 1.1/2 étage, plancher bois et céramique, 2 salles de bain, 3 chambres, garage, etc. Tél.:668-8574.

ARVIDA, maison construction 1993, sans voisin à l'arrière, plus de 100,000$. Tél.:548-3341, http://pages.infinit.net/gerardco/maison.htm.

ARVIDA, maison plein-pied, entièrement rénovée, garage, verrière 20'x8', foyer, aire ouverte, piscine creusée. Intérieur à voir sans faute. + de 100,000$. Tél.:548-9797.

CHICOUTIMI (Nord), bungalow 28'x36', construction 1986. Impeccable! Tél.:690-2437.

CHICOUTIMI: quartier Murdock, rénovée, brique, revenu annuel 4,200$. Excellente affaire. Prix d'évaluation $135,000. Tél.:696-1892, 541-2582.

CHICOUTIMI: unifamiliale, 30x40, à paliers, armoires en bois, 5 chambres, terrain sans voisin arrière, bien entretenue. Tél.:549-2640.

Directement du propriétaire
CHICOUTIMI, 1374, des Roitelets, près Place du Royaume. Plain-pied 28'x32', sous-sol aménagé, garage18'x24'. Prendre rendez-vous au 543-3592.

JONQUIÈRE, tout brique, secteur très recherché, planchers bois, piscine, terrain 100'x100'. Tél.:542-3077.

LA-BAIE, rue Docteur-Desgagné, deux terrains, piscine, près Hôpital. Tout offre raisonnable acceptée. Tél.:591-0249.

LA-BAIE: directement du propriétaire, refaite à neuf il y a 5 ans, tout brique, garage, prix d'évaluation 91,900$. Tél.:544-6603, 697-0787 fin de semaine.

LOGEZ-VOUS à peu de frais. Maison deux logements de 4 1/2, 3757 rue Angers, Jonquière. 61,000$. Tel.:542-0132 (après 17 h).

METABETCHOUAN: belle résidence 30X36, abri d'auto, revêtement brique, sous-sol fini, foyer, grand terrain clôture, 110X200, garage 20X28', à voir. Tel.349-3376

MÉTABETCHOUAN, 26X40, 5 chambres, 2 salles bain, terrain aménagé clôturé, remise, aucun voisin arrière. Tél.:349-8579.

210 Maisons à louer

A LOUER: Demi-maison, cap St-François, magnifique vue, meublé, accessoires, literie. Courte ou longue durée. Tél.:545-2355, 541-0483.

JONQUIERE, près centre-ville, spacieuse, armoires en mélamine, 2 salles de bain, cour arrière, 535$/mois. Tél.:695-7428.

SINISTRE OU URGENCE: maison de ville meublée, entièrement équipée. Chicoutimi quartier Murdock. Location au mois. Téléavertisseur:698-8587.

212 Maisons mobiles à louer

SAINT-HONORE, petit 4 1/2, poêle combustion lente, non chauffé. 350$/mois. Tél.:696-4818.

213 Terrains à vendre

5 BEAUX terrains dans **le Domaine du Roy**, rue des Explorateurs. Entre 8.000 et 12.000 pi.ca. **Réservation possible avec acompte.** Tél.:549-9200, 690-9590.

BEAU terrain boisé, Chicoutimi, 85x250. $25,000. Tél.:549-3233.

JONQUIERE- rue Bonnar, terrain 19,000 pi.ca., 30,000$ négociable. Tél.:345-3250, 547-1334.

300 VÉHICULES

302 Autos à vendre

ACHAT d'autos, camions usagés. Payons meilleurs prix garantis. Tél.:550-1092.

ACHETONS AUTOS, CAMIONS, métaux pour récupération. Payons comptant. Tel. 542-6938 Métaux Savard

AVEZ-VOUS une auto accidentée ou endommagée par la rouille? J'ai 44 ans d'expérience. Spécialiste des retouches ou au complet. Je répare aussi les planchers. tél.699-5069.

CHEVROLET Cavalier 1995, 2 portes, manuelle, 47,000 kilomètres, très propre, 7,500$. Tél.:540-6941.

302 Autos à vendre

CHRYSLER Intrepid ES, 1994, équipement complet, cuir, mags, CD, impeccable, 8 pneus inclus, 6800$. Tél.:699-4818.

CHRYSLER «LHS» 1995, Édition Deluxe, équipement complet, sièges cuir, 77,000 kilomètres, 10,700$. Tél.:696-4199, 545-7836 (paget).

HONDA ACCORD 1995, 2 portes, automatique, climatiseur, 102,000 kilomètres. Tél.:698-2657 après 18 h.

HONDA Civic SE 2000, noire, 4 portes, automatique, air climatisé démarreur, très propre. Ou balance de location 36 mois. Tél.:696-4433 jour, 548-2068 soir.

HYUNDAI Accent 1995, 4 portes, automatique, 4 pneus d'été neufs inclus. Tél.:480-2687, 662-7177.

HYUNDAI Accent GSI, 2000, 9,000 kilomètres, manuelle, 5 ans de garantie, 14,700$. Tél.:480-3005, paget: 669-2859.

HYUNDAI ELANTRA 1999, familiale, noire, tout équipée, comme neuve, 20,000 kilomètres, prix négociable. Tél.:544-2643 (avant 17h00), 272-3485 (après 17h00).

HYUNDAI Scoop 1993, excellente condition, automatique, 150,000 kilomètres, 3,500$. Tél.:545-6007.

INVENTAIRE des véhicules usagées du Québec. Info: 9 h à 21 h. 1-877-410-8483

MAXIMA 2001 GXE, grise, avec groupe agrément, 5500 kilomètres, reprise de location d'un particulier. Tél.:548-5454.

SUNFIRE 1998, 4 portes, automatique, 90,000 kilomètres, impeccable, 9,500$ tps incluse, 3 mois garantie, échange accepté. Exacto Auto. Tel.673-3703 (24 heures)

TOYOTA Corolla, 1993, manuelle, 148,000 kilomètres, 4 portes, 6,500$. Tél.:546-0034.

TOYOTA Tercel 1993, Sport, 2 portes, automatique, très propre. Aubaine $5,400. Tél.:542-1484.

VOLKSWAGEN Passat 1991, voiture exceptionnelle, équipée, fille propriétaire, jamais vue l'hiver, remisée, 80,000 kilomètres, $8,500. A voir. Tél:591-0863.

305 Camions à vendre

FORD Ranger 1994, automatique, 6 cylindres, 3.000cc, boîte 7 pieds, 8,000$. Tél.:690-2115, 545-1099.

GMC Sierra 1997, 102,000 kilomètres, automatique, très propre, conducteur unique, 13,500$. Tél.:545-2280.

GMC Sonoma (avec boîte fibre de verre), 1995, manuelle, 4 cylindres, «Pick-up» Chevrolet, automatique, 1991, 8 cylindres. Tél.:662-7329 (entre 8h30 et 17h30, du lundi au vendredi). Toute offre raisonnable acceptée.

MAZDA B2000, 1987, peinture neuve. Prix à discuter. Tél.:549-5018.

PICK-UP VOLKSWAGEN 1985, idéal pour le chalet, bon état, 1500$. Tél.:548-4889.

RANGER 1987, manuelle, V6, boîte longue, 1,500$. Tél.:549-9157, paget: 696-7987.

306 Camions 4 X 4

10 CAMIONS 4X4 et véhicules utilitaires en inventaire de 1988 à 1999 avec garantie. Autos Ghislain Leroux inc. 696-1774 sans frais: 1-800-801-2375.

1994 SUN RUNNER Suzuki, 4x4, automatique, toit rigide, comme neuf, couleur bleu royal, $6,400 négociable. Tél.:673-4970.

FORD Bronco II XLT, 4X4, 1986, automatique. Tél.:548-7016.

FORD Explorer, 1992, 4X4, 130,000 kilomètres, excellente condition. Tél.:480-3136 Pauline après 18h.

GMC Sierra 1996, 56,000 kilomètres, très propre, 16,000$. Tél.:543-2238.

JEEP «Cherokee» 1986, couleur vert, 4 cylindres, 5 vitesses, peinture neuve. A1. En spécial 2,495$. Tél.:548-3306.

JIMMY 1995, 4x4, excellente condition, 133,000 kilomètres, vert, 14,000$. Tél.:275-4619.

307 Campeurs à vendre

Corsair, 1988, 31 pieds, 54,000 milles, très propre, génératrice, tout équipé. Tél.:662-3509 demandez Paul.

308 Fourgonnettes à vendre

1998 PONTIAC Transport SE, équipement complet, garantie. Spécial 13,950$. Autos G. Leroux 696-1774, 1-800-801-2375.

308 Fourgonnettes à vendre

CHEVROLET Chevy Van, 1991, automatique, très bas millage (moins de 100,000 kilomètres), prix à discuter. Tél.:696-3636.

DODGE Caravan, 1994, excellente condition, 143,000 kilomètres, 7,500$. Tel.548-7968, paget: 820-4130

DODGE Ram-van, 1995, 5.2, V-8, tout électrique, 12,000$ négociable. Paget:545-1438.

LUMINA 1995, 7 passagers, tout équipée, 149,000 kilomètres, 7500$ tps incluse. Echange acceptée. Exacto Auto. Tel.673-3703 (24 heures)



1998, PLYMOUTH VOYAGER, bas kilométrage, garantie un an. Spécial 14,995$. Automobiles Blackburn 693-5388.

PLYMOUTH «Voyager» 1996, 7 passagers, moteur V6, 3 litres, 100,000 kilomètres, climatiseur, 10,900$. Tél.:547-8126, 542-3553 Johanne.

VAN GMC 1987, Vendura 2500, 3/4 tonne, différentiel rachet, transmission automatique, moteur neuf, 350 pouces cubes, prix discutable. Tél.:679-2428.

VENTURE 2000, à vendre ou transfert de location. Tél.:542-3615.

309 Machinerie

ACHETERAIS machinerie agricole industrielle et forestière. Machinerie Eric Longpré. Tél.:1-800-474-0969, paget:514-204-4665.

CHARGEUR Kubota R-310, 1997, avec pépine, cabine chauffée, avec 2 pelles (neige, sable), 650 heures, état neuf. Tel.591-0249

310 Motomarines à vendre

BOMBARDIER SEA-DOO XP 1997, 2 places, avec remorque, entreposé à l'intérieur chauffé, prix à discuter. Tél.:418-695-2475 418-690-8820.

311 Motoneiges à vendre

ARCTIC CAT Prowler Special 440 liquide 1991, toile, condition exceptionnelle, $1,100 négociable. Tél.:(418)275-5008.

AUBAINE! NOUVEAU RABAIS
GRAND TOURING SE 2000 NEUVES
SPÉCIAL $8995
Plusieurs autres rabais en magasin
LA BAIE MOTO SPORT, 544-6530

BOMBARDIER MACH-1, 1998, 6500 kilomètres, dossier, toile, excellente condition, 4400$ négociable. Tel.542-9813, paget:693-2814

BOMBARDIER Scandic, «Widetrack», 20", 1997, très bas kilométrage. Tél.:549-2810.

BOMBARDIER Summit 1994, excellente condition, valeur 3,000$ laisse 1800$. Tél.:673-3549.

FORMULA III 700cc 1998, 9,300 kilomètres, marche arrière, très propre. Tél.:695-5538, laisser message.

POLARIS INDY 440, 1995, mécanique A-1, 2,500$. Tel.347-3683, Michel

SRX 700 1998, 5,700 kilomètres, très propre, 5,200$. Tél.:347-1013, 276-6943.

VK 540, 1997, mécanique A1, 5600$. Panthera 1991, 6000 kilomètres, 1200$. À voir! Tél.:548-6215 après 17 h.

YAMAHA VK 540, 1997, bonne condition, prix à discuter. Tél.:547-5329.

312 Motos à vendre

HONDA ST, 1100, 1998, verte, 59,000 kilomètres, 10,000$. Tél.:668-2154.

SUZUKI GSXR, 750, 2000, jaune, état neuf, Tel.698-4812, 545-5439

YAMAHA R-1 1998, 13,000 kilomètres, rouge et blanche, 9,200$. Impeccable! Tél.:276-2652, 276-4888.

313 Motos 3 et 4 roues à vendre

4 ROUES Suzuki 250 1985, 4 pneus neufs, marche arrière, attache pour gratte, 1,500$. Tél.:662-8300.

ACHAT de VTT, peu importe l'état. Vente de pièces de VTT de toutes marques, 1984 à 1998. Tél.:673-6315, paget: 591-2215.

313 Motos 3 et 4 roues à vendre

DEMANDE à acheter 3 roues, 4 roues, motoneiges, en bon ou mauvais état, payons comptant. Tél.:549-0136.

314 Pièces et accessoires

1000$ ET MOINS $. Achetons autos et camions pour pièces. Payons comptant Gilbert auto inc. 543-8361.

4 PNEUS 4 Saisons Wrangler RTS225/75R15, très bon état, peu d'usure. $200. Tél.:690-9173 soir seulement.

ATTACHE-REMORQUE (hitch) classe 3, 5,000 livres, pour Cherokee 1999. Comme neuf. $100. Tél.:690-9173 soir seulement.

QUATRE 245-75R16, quatre P205-60R15 avec clous, quatre Blizzak 225-75R15, trois LT225-75R16. Van 48' pour entrepôt. Tél.:549-5018.

315 Remorques à vendre

REMORQUE basculante (plate-forme) 6'X12', en aluminium, suspension ajustable selon le poids, 1,995$. Tél.:549-9451.

316 Souffleuses à vendre

MTD 1030 (acheté 2000), entièrement neuf. Moto 3 roues 200 ES, 1985, comme neuf. Tél.:540-8092.

317 Tracteurs à vendre

PETIT TRACTEUR de ferme 1956, avec pelle avant, 1,400$ négociable. Tél.:547-2394.

400 EMPLOI

402 Personnel demandé

3 REPRÉSENTANT(E)S
Confiant(e)s, motivé(e), compétitifs(ves). Les défis sont une sources de motivation pour vous, communicateurs(trices) articulé(e)s, vous avez une influence stimulante sur les autres. Joignez notre équipe de vente professionnelle, dont le succès réflète la prospérité de l'entreprise. Martin Mercier, 543-0185.

80$ À 140$/JOUR
Agent d'inscription. Aucune expérience nécessaire. Pour entrevue: présentez-vous cette semaine avec C.V. entre 15h00 et 17h00 au 150 Racine Est, Chicoutimi ou téléphonez au 418-545-1827.

AIMEZ-VOUS la mode, la beauté, la santé? Compagnie recherche 5 à 10 consultant(e)s pour vendre leurs produits par catalogue ou présentation à domicile. Équipement et entraînement gratuit. Pour entrevue: 545-7337.

CHOCOLAT - Vends super tablettes et fais-toi super profits. SUPERVISEUR(E) d'expérience recherché(e). Tél.:1-800-561-2395.

DANSEUSES(eurs) demandées(s) pour Bar Le Cabaret Roberval, avec ou sans expérience. Bienvenue aux étudiants(es). Jours de travail flexibles. Tél.:275-2828, 671-3328 cellulaire.

MAGICUTS: urgent besoin de coiffeurs(euses) d'expérience, avec ou sans clientèle. Tél.:547-0635 (Nadia).

ORDINATEUR GRATUIT
Devenez agent à temps partiel pour «eDirect» et obtenez un ordinateur gratuit. Appelez sans frais 1-866-221-2874.

RECHERCHE CHAUFFEUR(EUSE)S de camion-remorque minimum 1 an d'expérience sur B-Train, pour les U.S.A. travail à temps plein. Camion attitré. Salaire intéressant. Retour chaque semaine. Faire parvenir C.V.: Transport Saguelac, 880 boul. du Royaume, Chicoutimi,G7H-5B1.

RECHERCHE plongeur(euse) avec expérience, pour temps plein. Apportez C.V. au 122 Jacques-Cartier Est.

450 FORMATION

451 Enseignement / cours

ATTENTION! COURS: primaire-secondaire, français, mathématique, raccrochage, sec-V rapidement, thérapie, professionnelle. Tél.:545–2197.

S.O.S. INDE



Faites vos dons à Oxfam-Québec et venez au secours des populations touchées par le séisme du Gujarat

Oxfam Québec

Faire le chèque à Oxfam-Québec (Mentionner S.O.S. INDE)

2330, rue Notre-Dame Ouest, bureau 200
Montréal (Québec) H3J 2Y2
www.oxfam.qc.ca
1.877.937.1614 ou 514.937.1614

0047-4322

500 OCCASION D'AFFAIRES

501 Finances

Argent à prêter
Vous avez des REER, CRI, FRV ?
Liquidité rapidement – Tout dossier accepté
Efficace et sérieux
(418) 540-6225

CONSOLIDATION de dettes, 5,000$ et plus, un seul paiement. Tél.:543-7789.

PROBLEMES FINANCIERS de $500 à $250,000. Demande de prêt assurée 24 heures. Conseiller B.D.A. Tél.:1-800-463-9311, code 8560.

PRÊT A 6%
SUR REER CRI OU FRV
418-541-2735

502 Occasion d'affaires

ACHETEUR de lots boisés ou coupe de bois. Payons très bon prix. Tél.:418-236-9292.

CONCEPT UNIQUE
RÉPARATIONS M.M. Vinyle, Compagnie en pleine expansion, établie depuis 13 ans, spécialisée dans la réparation d'intérieur de véhicules (teinture, tissus, vinyle, cuir, plastique, pare-chocs) ayant bureau à Québec, recherche franchisé au Saguenay-Lac-St-Jean. INF. TEl.418-571-3000

JONQUIÈRE, atelier de débosselage et mécanique avec équipement et département de pièces. Pour moins de 150,000$. Tél.:541-9995 (paget).

L'EVALUATION de votre situation financière par un professionnel en insolvabilité, **c'est gratuit. Vous avez des problèmes financiers?** Avant de consulter "**quelconque individu**", vous pouvez nous trouver à la page 286 des Pages Jaunes (**rubrique "Syndics de faillite**").

600 SERVICES PROFESSIONNELS

601 Construction / Rénovation

ENTREPRISE avec expérience. Rénovation résidentielle, commerciale, intérieure et extérieure. Salles de bain, toitures, portes et fenêtres. Licence RBQ: 8108-3826-14. Tél.:549-9842, 540-3812(cellulaire).

ON RENOVE TOUT: Murs extérieurs intérieurs, du sous-sol à la toiture, fissures de béton. RBQ: 2969-4734-18. Tél.:549-0323.

PLATRAGE, CÉRAMIQUE salle de bain complète. menuiserie de tous genres. Tél.:549-4748.

602 Impôt

IMPÔT PARTICULIER 2000
Plus de 15 ans d'expérience. Confidentialité. Prix le plus bas garanti. Remboursement d'impôt 14 jours Ted. Tél.:668-4159.



603 Massage

A DÉCOUVRIR
Massage de détente. Venez relaxer en toute simplicité, de 9h à 21h lundi au samedi (dimanche midi à 21h). Tél.:547-7949.

ANNIE, jolie fille, massage détente, dans un endroit propre et discret. Tél:545-4582.

CENTRE de MASSOTHÉRAPIE PROFESSIONNEL avec masseuses(eurs), entorse sciatique. Tél.542–6200.

MESSIEURS ou mesdames, vous voulez vous détendre et relaxer? Massage suédois, et massage californien, entre 10h et 16h, soir. Tél.:690-2423.

POUR elle et lui, détente, relaxation, option bain pieds. Tél.549-6706.

VENEZ découvrir un bon massage. L'essayer, c'est l'adopter. Tél.:693-9337.

604 Offres de services

AVIS AUX EMPLOYEURS: secrétariat ou commis-caissière avec expérience. Tél.:592-4705.

HOMME A TOUT FAIRE, plastrage sans poussières, peinture etc. Tel.697-6511, paget:698-8461

HOMME D'EXPÉRIENCE pour travaux de menuiserie, plâtrage, peinture. Tél.:696-2042, paget:693-5639

IMPOT—IMPOT—IMPOT
Service rapide et courtois
Impôt informatisé
Transmission TED
Etude et calcul de vos limites de REER
Tenue de livres, relevé 4, serviceS de paye
Francine Gaudreault, 547-0898

NETTOYEUR GENERAL: Prix très compétitif, tapis, meubles, dégât d'eau, système de ventilation commercial (hotte), grand ménage. Nettoyeur Ultranet, Tél.:542-2596. Urgence: 540-6558.

PLASTRAGE, peinture, céramique, plafond suspendu, et autre. Estimation gratuite. Tél.:690-3792.

PRÉCISION sciage (moulin portatif), disponibilité 12 mois, pas de vagues et rapidité assurée. Tél.:342-8531, 662-0055 (cellulaire).

PRENDRAIS entretien de bâtisses et immeubles ainsi que divers travaux. Tél.:540-8920.

TRAVAUX de rénovation intérieur extérieur. Tél.:678-9690.

700 MARCHANDISES ET SERVICES

703 Ameublement

12.95$ l'appel (call). Réparation d'appareils ménagers. Gauthier Services. Tél.:696–1718.

A BAS PRIX
APPAREILS électroménagers R.S. Vente et achat: laveuses, sécheuses, cuisinières, réfrigérateurs, reconditionnés. Vaste choix. Reconditionnement "timer". Réparation à domicile, appels de service, réparation micro-ondes, déshumidificateurs et petits appareils électriques. 743, Boul. Barrette, Chicoutimi. Tél.:698-4399.

APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS CHICOUTIMI
Achat et vente d'appareils électroménagers, neufs ou usagés. Vente de pièces et réparation à domicile. Laveuses à partir de 150$. Sécheuses à partir de 50$. Spécialistes en recondionnement de minuterie. 1377, boul. Saguenay Est, Chicoutimi. Tél.:543-1000.

LAVEUSE, sécheuse, poêle, réfrigérateur 30" et 24", congélateur et lave-vaisselle. Tél.:545-9361, 541-6857.

ATTENTION!
Toitures Sélect S.S.R.
offre ses services de déglaçage
et de déneigement
de toiture de tous genres.
N'oubliez pas, le verglas des
derniers jours a ajouté
un poids important à votre toiture.

00475048
• Spécialisée en commerciale, industrielle et résidentielle
• Estimation gratuite • Contrat saisonnier disponible
Téléphone: (418) 540-9347 • (418) 545-0990



703 Ameublement

LES ELECTROMENAGERS
du Saguenay Enr. Vente d'électroménagers reconditionnés, garantis 1 an, vente de pièces neuves et usagées, 14.95 $ l'appel, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21h00, 940 Boul. Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord. Tél.:545-6969.

MINI-LAVEUSE sécheuse, bonne condition, 150$ pour les deux. Tél.:542-6553 Rachel.

POELE, blanc, état neuf, 350$. Tél.:662-9595.

704 Animaux

A VOIR! Magnifique mâle Saint-Bernard, 1 an. Tél.:545-2336.

AQUARIUM 20 gallons, tout équipée, gros filtreur, prix à discuter. Tel.698-4378

CHATONS Siamois, pure race, âge et couleurs variés, 150$. Tél.:543-9850.

JUMENT Canadienne noire, gestante, pure sang, bon tempérament. Tél.:673-3854.

706 Bois de chauffage

A VENDRE: bois de poêle, bouleau, corde de 4x4x8, 65$/corde. Tél.:418-236-9292.

BOIS vert fendu: 50$/corde; rond: 44$/corde. Tél.:673-7783 heures bureau: de 8h à 17h; vendredi: 8h à midi.

BOULEAU vert et semi-sec. Livré partout Saguenay Lac St-Jean. Tél.:239-0040.

BOULEAU vert fendu livré, $50/corde, rond $42/corde. Merisier vert fendu livré, $55/corde, rond $47/corde.Tél.:544-4810.

CROUTE de merisier livré en longueur (brindel). Tél.:674-9116.

708 Demandé

LOT À BOIS: J'achète avec terrain ou simplement la coupe forestière dans toute la région. Tél.:679-1360, cellulaire: 630-6259.

709 Divers

100 aspirateurs neufs et reconditionnés, sacs et pièces de toutes marques, réparation immédiate de centrales et aspirateurs traîneau, 3 spécialistes. Aspiro Plus, Faubourg Sagamie et Galeries de la Baie. Tél.:548-1767, 697-1058.

280 PORTES: d'acier, de chambre, pleines, 17 bains, 40 toilettes, 40 lavabos, 2 ensembles d'armoires, 14 modules, 20 hottes de cuisine, 150 plinthes de chauffage, laine minérale. Tél.:672-6275, 820-5279 téléphonez vendredi, samedi et dimanche. 61 Rang Est Saint-Ambroise.

3000 BALLES DE FOIN à vendre 1$/la balle. Tel.548-6496

A VOIR! STORES
VERTICAUX ET HORIZONTAUX, INSTALLATION, RÉPARATION, PEINTURE, UNIVERS DE LA COULEUR, 296 AVE STE-ANNE, CHICOUTIMI, FERNAND TREMBLAY, MANUFACTURIER. Tél.:543–0432.

ABRI d'auto 11x16x7', valeur $800, laissé $300. Tél.:592-8270.

ASPIRATEUR CENTRAL Électrolux (gros modèle), avec balai électrique et accessoires, valeur 1,000$ laissé 400$. Tél.:698-6954 (après 17h00).

ASPIRATEURS: Super liquidation: Sanyo neuf SC-24, 89$. **Modèle SC-30**, 1000 watts, 159$. **ASPIRATEURS CENTRAUX** neufs complets à partir de 399$. **Usagés de toutes marques à partir de 79$. Sacs et réparations** toutes marques. **ASPIRATEX 2000 3691, BOUL. HARVEY (Face McDonald, Jonquière). Tél.: 542-9451**

COLLECTIONNEUR achète matériel militaire et montres-bracelets ou de poche. Robert Gauthier. Tél.:690-2255, 690-1338.

CULTURE HYDROPONIQUE
Sagamie hydroponique
1088 Manic, Chicoutimi
Support technique 24 heures
545-9106

ENSEMBLE de cinéma-maison, 5 colonnes de son, amplificateur Dolby stéréo, sub. Tel.545-3519

FONDS de rouleaux de papier journal, 1.30 $ l'unité plus taxes. Tél.:545-4474.

MACHINE à souder à l'arc (commerciale), marque Thermal, modèle 250 ac/dc, état neuf. Tél.:674-1550.

MOTEUR électrique «Brook Hansen», 5HP, 220 volts, scellé anti-poussière, ventilateur de refroidissement. N'a jamais servi. Payé 1,600$, laissé à 1,100$. Tél.:673-4481.

VETEMENTS de cuir et suède, achetés au Ranch du cuir, grandeur 4 ans. Peinture 10x12 de Jean-Paul Lapointe. Tél.:695-2475.

711 Equipement de commerce et restaurant

ACHAT ET VENTE, 125 chaises bois, 180 chaises métal, 160 bancs de bar. Tél.:591-3371, 698-2174, 541-2637.

CHAMBRE à peinture, machine à «fram», élévateur(lift), machine à pneus et à balancer, et autres. Tél.:541-9995 (paget)

711 Equipement de commerce et restaurant

EQUIPEMENT de restaurant: on a de tout. Tél.:540-8092.

712 Esotérisme

CARTOMANCIE, lithomancie, numérologie, runes, mandala. Tél.:690-2310.

CLAIRVOYANTE
TU cherches des réponses à ce que tu vis, je peux t'aider. Tél.:543-7201.

713 Marché aux puces

1 MARCHÉ AUX PUCES SAGUENAY
Achat et vente meubles, etc. Coin St-Dominique/Du Royaume, Jonquière. Tél.:547-puce, 547-7823.

ACHAT et vente de meubles antiques et usagés, appareils ménagers. Brocante Déry, 2446, Saint-Dominique, Jonquière. Tél.:542-0010.

ACHAT et vente de tout. Marché aux puces Châteauguay, 2093 rue Émond. Tél.:547-4600.

800 SPORTS / LOISIRS

804 Chasse et pêche


CHALET chasse, pêche, Mont Valin, 80 kilomètres, barrière Saint-Fulgence, 20X20, isolé, poêle, réfrigérateur, propane, fosse sceptique conforme, poêle combustion lente, 20,000$. Tél.:542-3958, 693-4400.

CABANE à pêche 8'x12', avec fournaise à l'huile, 400$. Tél.:542-4491.

805 Musique et accessoires

BATTERIE Pearl Export, 7 morceaux, 3 symbales, pédale double, 1500$ négociable. Tél.:547-2493, paget: 820-4600.

PIANO Technics digital SXPR-307-K, 1995, 200 sonorités, 100 rythmes, 3 pédales, écran à cristaux liquide, enregistrement sur disquette. Tél.:679-2428.

806 Ordinateurs et jeux

ELECTRONIQUE Sagamie. Dépannage, achats, vente, échanges. Appareils électroniques, jeux vidéos. Plus de 2000 jeux. Tél.:548–0285.

ORDINATEUR-VENTE-RÉPARATION
Programme branché les familles
678-2999
100% de satisfaction. Accordé par le Ministère.

PLAYSTATION ALMA
Pose de puces (PSONE, anti-puce). Achat et vente. Technicien qualifié. Tél:662-6908 après 18h00.

PLAYSTATION JONQUIÈRE
Nouvelle Puce (avec anti-puce) pour PS/One et tous les modèles. Achat, vente et réparation. Technicien qualifié. Tél:542-2708.

809 Roulottes et tentes-roulottes à vendre

FIFTHWHEEL Dutchman Classique 27 pieds, très légère, bien équipée, très propre, avec terrain, acheteur sérieux. Tél.:544-5608, 541-2944.

811 Vacances/voyages

CASINO Charlevoix, autocar, repas de luxe, 15$ tout inclus. Départ mercredis, samedis et dimanches en tout temps. Tél.:695-0313, Mme Bergeron.

CASINO de Charlevoix en autocar de luxe, une journée 15$. Souper inclus 22, 24, 28, 29 février et +. Également 2 jours avaec coucher au Manoir Richelieux prix incluant 3 repas 99$. Jeannine et Lionel Lalancette, G.V.Q. Tél.:542-5578.

900 AVIS

901 Activités diverses

CONCOURS Miss CORONA
À tous les lundis soir au bar Le Zinc, Jonquière. Plus de 15,000$ en prix.
INSCRIPTION, paget: 669-2808.

902 Agences de rencontre

BANQUE DU BONHEUR. Agence CUPIDON. Hommes, femmes, couples, personnes de toutes tendances. Pour amour, amitié, aventures. Rencontres gratuites aux dames. Tél.:699-5077.

903 Messages personnels

VIENS me voir, tu ne seras pas déçu. Tél:695-1026.

TOP MODÈLES
24 heures - 7 jours
Spécial duo
nouvelles filles
698-4843

SARAH douce et sensuelle, moment de détente inoubliable. Tél.:698-3999.

POUR un bon moment de plaisir, appelle Claudia. Tél.:693-6795.

FILLES DE RÊVE
reçoivent et se déplacent
Engageons
548-8173

BEAUTÉ PLUS
Reçoivent et se déplacent
Engageons
693-5143

ANIKA déplacement le soir 540-4645.

AGENCE DISCRÉTION
3 nouvelles demoiselles
ENGAGEONS
487-2171

Avis et carrières

www.appels.doffres.com
Tous les appels d'offres et
les avis publics publiés dans le
le QUOTIDIEN du Saguenay — Lac-Saint-Jean
et le
progrès dimanche
sont publiés gratuitement sur
ce site INTERNET.
00473500

Hydro Québec — Avis Public

Projet de dérivation partielle de la rivière Manouane

Avis est donné au public qu'il peut consulter le dossier afférent au projet susmentionné qui comprend notamment une étude d'impact sur l'environnement préparée en vertu de la section IV.1 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c.Q-2).

Hydro-Québec envisage de dériver une partie des eaux de la rivière Manouane vers le complexe de la Bersimis, qui comprend le réservoir Pipmuacan ainsi que les centrales de la Bersimis-1 et de la Bersimis-2.

Située au Saguenay–Lac-Saint-Jean, la rivière Manouane prend sa source en aval du réservoir Manouane et parcourt 250 km avant de se jeter dans la rivière Péribonka. La dérivation nécessitera la construction d'un barrage, de trois digues et d'un canal de dérivation. Le barrage sera aménagé au km 97 de la rivière Manouane. L'ouvrage permettra d'élever le niveau du lac du Grand Détour. Les eaux du réservoir ainsi créé seront contenues par trois digues. Le canal de dérivation permettra d'acheminer l'eau du réservoir du Grand Détour vers le réservoir Pipmuacan par la rivière aux Hirondelles.

Le débit moyen annuel dérivé de 30,3 m³/s assurera un gain annuel net d'énergie de 318 GWh.

L'étude d'impact sur l'environnement a été présentée au ministre de l'Environnement qui l'a rendue publique le 13 février 2001 et l'a mise à la disposition du public pour fins de consultation aux endroits suivants.

Municipalités

Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean
1671, rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0
Responsables : Mme Lynda Paul et M. Réjean Launière
Téléphone : (418) 275-2473
Télécopieur : (418) 275-6212

Heures d'ouverture:
Lundi au jeudi : 8 h à 16 h
et mardi, mercredi : 18 h à 20 h
Vendredi : 8 h à 15 h 30
Samedi : 10 h à 13 h
Dimanche : Fermé

Conseil de bande de Betsiamites
Bureau politique
4, rue Metsheteu
Betsiamites (Québec) G0H 1B0
Responsable : Madame Denise Fontaine
Téléphone : (418) 567-8488
Télécopieur : (418) 567-2860

Heures d'ouverture:
Lundi au jeudi : 7 h 45 à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 12 h
Samedi et dimanche : Fermé

Bibliothèque municipale d'Alma
500, Collard ouest
Alma (Québec) G8B 1N2
Responsable : Monsieur Martin Bouchard
Téléphone : (418) 669-5140
Télécopieur : (418) 669-5089

Heures d'ouverture:
Lundi : Fermé
Mardi : 9 h à 12 h
Mercredi et vendredi : 12 h à 20 h
Jeudi : 9 h à 20 h
Samedi : 10 h à 16 h
Dimanche : 12 h à 16 h

Universités

Université du Québec à Chicoutimi
Bibliothèque
555, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
Responsable : Monsieur Roger de la Sablonnière
Téléphone : (418) 545-5011
Télécopieur : (418) 693-5896

Heures d'ouverture:
Lundi au jeudi : 8 h à 23 h
Vendredi : 8 h à 21 h
Samedi : 9 h à 17 h
Dimanche : 12 h à 17 h

Université du Québec à Montréal
Bibliothèque centrale
Pavillon Hubert-Aquin
Section des publications gouvernementales
1255, rue Saint-Denis - local A.M. 100
Montréal (Québec) H3C 3P8
Responsable : Monsieur Jean Saint-Amant
Téléphone : (514) 987-4392
Télécopie : (514) 987-4213

Heures d'ouverture:
Lundi au vendredi : 9 h à 22 h
Samedi et dimanche : 12 h à 17 h

Bureaux du BAPE

Québec
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Centre de documentation
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable - Bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6
Madame Monique Millaire, responsable
Téléphone : (418) 643-7447
1 800 463-4732 (sans frais)
Télécopieur : (418) 643-9474
Courriel : communication@bape.gouv.qc.ca
Heures d'ouverture : lundi au vendredi
8 h30 à 12 h
et 13 h à 16 h 30

Montréal
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Centre de documentation
2, Complexe Desjardins, Tour de l'Est
18e étage, bureau 1817
Case postale 245, Succursale Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1B4
Madame Monique Millaire, responsable
Téléphone : (514) 873-7790
1 800 463-4732 (sans frais)
Télécopieur : (514) 873-5024
Courriel : communication@bape.gouv.qc.ca
Heures d'ouverture : lundi-vendredi
8 h 30 à 12 h
et 13 h à 16 h 30

De plus, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une rencontre d'information à laquelle seront également présents des représentants du ministère de l'Environnement et d'Hydro-Québec. Cette rencontre se tiendra :

Le mercredi 7 mars 2001 à compter de 19 h 30
Hôtel Universel - Salle Alma
1000, boul. des Cascades
Alma (Québec)

Entre le 13 février et le 30 mars 2001 toute personne, groupe ou municipalité peut transmettre une demande d'audience publique relativement à ce projet au ministre de l'Environnement, monsieur Paul Bégin, à l'adresse suivante :

Édifice Marie-Guyart, 675, boulevard René-Lévesque Est, 30e étage, Québec (Québec) G1R 5V7

Cet avis est publié par Hydro-Québec conformément *au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement* (R.R.Q., 1981, cQ-2,r.9) adopté en vertu de la *Loi sur la Qualité de l'environnement* (L.R.Q., c.Q-2).

00475680

Pharmaciens

Québec reprend les négociations

QUEBEC (PC) - Après des semaines de silence, le gouvernement et les pharmaciens ont repris les pourparlers. Trois jours avant l'adoption d'une loi spéciale, les autorités du ministère de la Santé et la direction de l'Association des pharmaciens propriétaires du Québec ont amorcé lundi des «discussions informelles, exploratoires» qui pourraient mener à une résolution du conflit.

«C'est un pas dans la bonne direction, c'est positif», a déclaré le directeur général de l'Association des pharmaciens propriétaires du Québec, Normand Cadieux.

Ces discussions de la dernière chance ont aussi ressusciter l'optimisme à Québec.

«À partir du moment où il y a reprise des négociations, tout est possible», dit-on au ministère de la Santé qui a dépêché un représentant à Montréal pour rencontrer ceux des pharmaciens, lundi.

Les pharmaciens doivent se retirer du régime public d'assurance médicaments vendredi et exiger ensuite le paiement intégral des médicaments fournis.

Pour éviter les répercussions chez les assurés, le gouvernement a prévu d'adopter, vraisemblablement jeudi, une loi spéciale qui obligera les 1500 pharmaciens démissionnaires à fournir gratuitement les médicaments à leurs clients. Au Québec, plus de 200 000 personnes demandent chaque jour des ordonnances.

Les pharmaciens demandent un redressement de leurs honoraires, soit la somme versée par Québec pour chaque ordonnance.

Québec propose de les augmenter de 6,61 $ à 7,47 $ en 2002. Les pharmaciens demandent 8,15 $, soit le tarif exigé en 1998 dans les régimes privés d'assurance. Il y aurait un écart de plus de 30 millions entre l'offre gouvernementale et la demande des pharmaciens.

«Nos honoraires n'ont pas été revisés depuis plus de sept ans et depuis l'entrée en vigueur de l'assurance médicaments, notre tâche s'est grandement alourdie. On a fait des concessions mais le gouvernement n'a pas fait le moindre geste», a déclaré M. Cadieux, lundi.

Avis et carrières

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

Changement de nom d'une personne majeure
Prenez avis que **Joseph Adrien Godin** dont l'adresse du domicile est le **4301, Saint-Léonard, Shipshaw, G7P 1J2** présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de **Joseph Adrien Edgar Godin**

Edgar Godin
00474972 **Shipshaw, 10 février 2001**

Nécrologie

AVIS DE DÉCÈS



BOURASSA
(Mme Huguette Villeneuve)
Le 18 février 2001est décédée à l'âge de 71 ans et 3 mois au Complexe hospitalier de la Sagamie dame Huguette Villeneuve, épouse de feu Monsieur Jacques Bourassa, demeurant au 180 Salaberry à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la résidence funéraire
Gravel & fils
825, Avenue Bégin,
coin des Champs-Elysées à Chicoutini
Mardi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 10 h. Les funérailles auront lieu le mardi, 20 février 2001 à 14 h à l'église du Christ Roi. Ses cendres seront déposées au columbarium Gravel & fils. Elle laisse dans le deuil ses enfants: feu Denis, Annie (Yvan Simard), feu Alain (Annie Hudon), Josée (Fausto Pozzi); ses petits-enfants: Marie-Claude Simard (Jasmin Tremblay), Frédéric Simard; Jean-David et Alessandro Pozzi; Louis-Jacques et Véronique Bourassa; ses frères et sœurs: feu Laurent Villeneuve (Aline Morin), feu Marie-Anne (feu André Doré), Rosaire (Yantte Truchon), feu Esther (Gérard Lauzier), Lucette (feu Réal Villeneuve), feu Denise (feu Antoine Desjardins), feu Ghislain (Thérèse Girard), Raymonde, Claudette (feu Raymond Imbeault), Lise (Ghislain Desbiens), feu Jocelyne (feu William Pedneault); ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Georges-Henri Bourassa (feu Yvette Martel), feu Jean-Paul, feu Edouard (feu Florence Millet), feu Thérèse, feu Suzanne (feu Jean-Guy Séguin). Elle laisse également dans le deuil ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société canadienne du Cancer sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour information: (418) 543-0755; pour vos messages de condoléances, télécopieur, (418) 543-7241, courriel : gravel.fils@videotron.ca.
Direction funéraire : Gravel & fils



CROTEAU (Mme Suzanne)
Le 17 février 2001 est décédée à l'âge de 78 ans, dame Suzanne Croteau fille feu Sylvio Croteau et de feu Eugénie Boucher demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire
Gravel & fils,
50 Arthur Hamel,
Chicoutimi
à compter de mardi, 20 février 2001 à 14 h. Les heures d'accueil sont: mardi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, mercredi à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mercredi, 21 février 2001 à 11 h 30 à l'église St-Isidore de Chicoutimi et l'inhumation aura lieu au cimetière Saguenay. Elle fut à l'emploi de la compagnie Alcan pendant 41 ans. Elle laisse dans le deuil ses sœurs et frères: Gilberte Croteau (Léopold Lavoie), Maurice Croteau (1ères noces feu Carmen Gauthier et en 2ièmes noces Reine Gauthier), feu Pauline Croteau, Denise Croteau, Jean Croteau (Micheline Desrosby), Guy Croteau (Charlotte Simard). Elle laisse également dans le deuil ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société Alzheimer sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour information: (418) 543-0755, pour vos messages de condoléances, télécopieur (418) 543-7241, courriel gravel.fils@videotron.ca.
Direction funéraire : Gravel & fils ltée

Nécrologie

AVIS DE DÉCÈS



GAGNE (Mme Huguette Jobin)
Le 17 février 2001 nous a quittés à l'âge de 62 ans et 7 mois, dame Huguette Jobin, épouse de M. Gustage Gagné, demeurant au 4159 Rang St-Martin à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et ami(e)s à la résidence funéraire
Gravel & Fils
825, avenue Bégin
coin des Champs-Elysées, Chicoutimi
Les heures d'accueil sont: mardi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, mercredi à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 21 février 2001 à 10 h 30 à la Cathédrale de Chicoutimi et l'inhumation aura lieu au cimetière St-François Xavier. Elle était la fille de feu Adélina Tremblay et de feu Charles Jobin. Elle laisse dans le deuil outre son époux Gustave Gagné, ses enfants: Eric Gagné (Hélène Charest), Sandra Gagné (Éric Gilbert), Nancy Gagné (Stéphan Villeneuve); ses petits-enfants: Elie Gagné et Thomas Villeneuve; ses frères et soeurs: Anne Jobin (Armand Lavoie), feu Jacqueline (Jocelyn Vézina), Marie-Andrée, Denise (Maurice Boivin), Antonio (Diane Boivin), Gilles (Diane Déry), Marguerite (Gaston Beaudoin), Odette (Claude Boily). Elle était la belle-fille de feu Joseph Gagné et de feu Marie-Jeanne Tremblay; elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs: Lucia Gagné (Georges Gagné), Marguerite (feu Louis-Philippe Pilote), feu Marie-Ange (Denis Tremblay), feu Alice (feu Léo Maltais), feu Rosée (Alphonse Munger), feu Vincent (Jeannine Simard), Florence (feu Raymond Murray), Rosaire (Huguette Duchesne), Jules (Fleurette Brassard) ainsi que ses filleules, neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Maison Notre-Dame du Saguenay sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour informations: 543-0755, pour vos messages de condoléances, télécopieur: 543-7241, courriel: gravel.fils@videotron.ca **Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.**



GAUTHIER (Mme Carmen)
Le 17 février 2001, est décédée au C.H.S.L.D. Maria-Chapdelaine, de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 72 ans et 9 mois, Mme Carmen Gauthier, ex-épouse de M. Simon Hunter, demeurant au 116, avenue des Chutes, Dolbeau-Mistassini. La famille recevra les parents et ami(e)s au Funérarium
Hébert & Fils
83 De Quen
Dolbeau-Mistassini
le mardi 20 février 2001, de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le mercredi 21 février 2001, jour des funérailles, à compter de 13 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 21 février 2001, à 16 h à l'église Saint-Michel de Dolbeau-Mistassini. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. Outre son ex-époux, M. Simon Hunter, elle laisse dans le deuil ses enfants: Raymond (Odette Fillion), Raymonde (Vilmont Rousseau), Diane (Vianney Rousseau), Guito (Linda Lavertu), Céline (Réal Simard), Marlène (Joël Dufour) et Sylvie (Yvan Girard); ainsi que ses 18 petits-enfants et 1 arrière-petit-enfant; ses frères et sœurs: feu Maurice (Yvette Trottier), Antoinette (feu Gérard Tremblay), feu Roger (Monique Laforest) et Laurette; ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et ami(e)s. Elle était la fille de feu M. Wellie Gauthier et de Welémine Rousseau. Vos marques de sympathie peuvent se traduire en dons pour la Fondation du C.H.S.L.D. Maria-Chapdelaine, 116 avenue des Chutes, Dolbeau-Mistassini, G8L 3X4. Pour informations, téléphone 418-276-1411, télécopieur 418-276-2057 et courriel: mfhebert@destination.ca **Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Fils, Dolbeau-Mistassini**



NAUD (M. Ludger)
Est décédé à l'Hôtel-Dieu de Roberval, le 18 février 2001, à l'âge de 86 ans et 6 mois, M. Ludger Naud, époux de dame Marie-Ange Dallaire, demeurant au Centre d'accueil de La Doré. La famille accueillera les parents et ami(e)s au
Salon funéraire paroissial
La Doré
le mardi 20 février 2001 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le mercredi 21 février 2001 à 10 h 30 à l'église de La Doré et l'inhumation suivra au cimetière de La Doré. Outre son épouse dame Marie-Ange Dallaire, il laisse ses enfants: Raymond (Florence Côté), Raymonde (Bernard Cossette), Roland (Rose Boulianne), Jean-Claude (Monique Verpaelst), Ghislain (Suzelle Doyon), Bertrand, Jean-Marc (Carole Savard), Lisette (Jean-Marie Villeneuve), Diane, Denise (Ronald Hamelin), Thérèse, Dominic (Danielle Roberge); ses 21 petits-enfants et ses 15 arrière-petits-enfants; il était le frère et le beau-frère de: Évangéline (feu Léon Coulombe), Simone (Lucien Coulombe), Adrien (feu Adrienne Jacques, feu Solange Hudon, Thérèse Veilleux), Gaby (Roland Coulombe), feu Lorenzo (Blanche Roseberry), feu Lauréat (feu Antoinette Gravel), feu Jean-Paul (Dolorès Girard), feu Yvonne (feu Roméo Roseberry). Également, il laisse les membres des familles Dallaire, de nombreux neveux et nièces et autres parents et ami(e)s. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire dons à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Roberval. Pour informations: (418) 679-3333, télécopieur: (418) 679-1688. **Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée**



OUELLET (Mme Lucienne Boivin)
Le 18 février 2001, est décédée au Centre Maria-Chapdelaine de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 74 ans et 11 mois, Mme Lucienne Boivin, épouse de feu M. Eugène Ouellet, demeurant au 180, De Quen, Dolbeau-Mistassini. Les membres de la famille recevront les parents et ami(e)s au Funérarium
Hébert & Fils
83 De Quen
Dolbeau-Mistassini
le mardi 20 février 2001, de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le mercredi 21 février 2001, jour des funérailles, à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 21 février 2001, à 11 h 30 à l'église Saint-Michel de Dolbeau-Mistassini. Les cendres seront déposées au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Georgette (Félix Lapointe), Francine (Jean-Marc Gendron), Dominic (Céline Larrivée) et Hélène (Henri Rodriguez); ses petits-enfants: Claudia Lapointe, Marie-Eve, Alexandre et Noémie Ouellet-Gendron, Karine Larrivée; son frère Charles-Henri (Rita Ouellet) et sa sœur: Hermance (feu Lorenzo Goulet); ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et ami(e)s. Vos marques de sympathie peuvent se traduire en dons pour l'Association du Diabète Québec. Pour informations, téléphone 418-276-1411, télécopieur 418-276-2057 et courriel: mfhebert@destination.ca **Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Fils, Dolbeau-Mistassini**



ROY (M. Jean-Guy)
Le 18 février 2001, est décédé au Complexe Hospitalier de la Sagamie, à l'âge de 56 ans et 5 mois, M. Jean-Guy Roy, fils de dame Jeannine Viger et de feu M. Armand Roy, demeurant au 30 boul. Martel à Falardeau. La famille accueillera les parents et ami(e)s le mardi 20 février 2001 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le mercredi 21 février 2001 de 9 h à 10 h 30 à la résidence funéraire
Emery Gravel, Mouvement Coopératif
345, St-Armand, Chicoutimi
(face à l'église Ste-Claire)
Les funérailles auront lieu le mercredi 21 février 2001 à 11 h à l'église de Falardeau. Il sera incinéré au crématorium Emery Gravel et les cendres inhumées au cimetière paroissial. Le défunt laisse dans le deuil, outre sa mère Mme Jeannine Viger (feu Armand Roy); son frère Maurice Roy; ses soeurs: Marthe-Andrée (Marius Déry), Francine (Serge Tremblay) et Dominique (Bastien Mercier). Il laisse également ses neveux et nièces, ainsi que de nombreux parents et amis. M. Roy fut membre de la garde paroissiale de St-David de Falardeau. Pour informations: bureau: (418) 543-6962, télécopieur: (418) 543-9409, courriel: emerygravel@videotron.ca **Direction funéraire: Maison Emery Gravel, Mouvement Coopératif**



TREMBLAY (Mme Gertrude Laforge)
Le 18 février 2001 est décédée à l'âge de 84 ans et 7 mois Mme Gertrude Laforge, épouse de M. Pierre (Pitre) Tremblay. Elle était la fille de feu M. Henry Laforge et de feu dame Léda Fillion et fille adoptive de feu M. Onézime Fillion et de feu dame Maggie Duchaîne, demeurant au foyer Delage à Chicoutimi-Nord. La famille accueillera les parents et ami(e)s le mardi 20 février 2001 de 9 h à 10 h 45 à la résidence funéraire
Emery Gravel, Mouvement Coopératif
345, St-Armand, Chicoutimi
(face à l'église Ste-Claire)
Les funérailles auront lieu le mardi 20 février 2001 à 11 h à l'église Ste-Anne. Elle sera incinérée au crématorium Emery Gravel et les cendres inhumées au cimetière Ste-Anne. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Claude Tremblay (Jean-Lin Gagnon), Lise (Gilles Chantal), Pauline (Marcel Joseph), Doris, Michel (Hélène Bouchard), Martine (Rodrigue Lemieux), Cora (Maurice Raymond) et Jean-Aubert; ses petits-enfants: Martin Gagnon (Danielle Villeneuve), Jean-Pierre (Nathalie Dufault), Isabelle (Mark Diotte), Marie-Josée Chantal (François Du Sablon), Patrick, Christine Joseph, Marc-David, Marie-Sara Godin, Hugo Tremblay (Janik Boissonneau), Jérôme, Marie-Josée Lemieux (Marc Girard); ainsi que ses 4 arrière-petits-enfants: Camille, Elyzabeth, Olivier-et Justin; ses frères et soeurs: Desneiges Tremblay (feu Joseph Boucher), Marius Fillion; ses beaux-frères et belles-soeurs: Gertrude Tremblay, Jean Tremblay (Rita Boivin), Yvette Fortin, Laurent Tremblay (Marthe Gauthier), Thérèse (Lucien Chouinard). Elle laisse également plusieurs neveux et nièces, parents et ami(e)s. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma Vie sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau: (418) 543-6962, télécopieur: (418) 543-9409,courriel: emerygravel@videotron.ca **Direction funéraire: Maison Emery Gravel, Mouvement Coopératif**



TREMBLAY (Mme Yvonnette)
Le 18 février 2001 est décédée à l'âge de 76 ans Mme Yvonnette Tremblay (dit Yvon) épouse de M. Jean Tremblay, demeurant au 210 boulevard Martel à Falardeau. La famille accueillera les parents et ami(e)s le mardi 20 février 2001 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mercredi 21 février 2001 de 10 h à 13 h 45 à la résidence funéraire
Emery Gravel, Mouvement Coopératif
345, St-Armand, Chicoutimi
(face à l'église Ste-Claire)
Les funérailles auront lieu le mercredi 21 février 2001 à 14 h à l'église St-David de Falardeau. Elle sera incinérée au crématorium Emery Gravel. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Réjean Tremblay (Natacha Calixte), Guy (Madeleine Tremblay), Michèle (Georges Genèse), Lyson (Louis Cantin); ses petits-enfants: Liliane Tremblay (François Morin), Jocelyn (Jinny Chamberland), Danny (Anne Gauthier), Sylvain (Caroline Caron), Roxanne, Stéphane, Allan, Jean-Michel, Sabryna, Kevin; ses arrière-petits-enfants: Sébastien, Félix-Antoine, Alexandre, Benjamin, Jérémy, Galahad; ses frères et soeurs: feu Fleurette Tremblay (David Tremblay), feu Fortunate (feu Raoul Savard), Noëlla (Oscar Gaudreault), feu Maude (feu Almazar Villeneuve), feu Jeanne (feu Roland Tremblay), Fernando (Francine Maltais); ses beaux-frères et belles-soeurs: Cécile Tremblay (feu Fernand Lafrenière), Louis-Joseph (Pierrette Grenon), Thérèse (feu Rock Boivin). Elle laisse également plusieurs neveux et nièces, parents et ami(e)s. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma Vie sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau: (418) 543-6962, télécopieur: (418) 543-9409, courriel: emerygravel@videotron.ca **Direction funéraire: Maison Emery Gravel, Mouvement Coopératif**



VILLENEUVE (M. Mario)
Le 18 février 2001, est décédé au Centre Maria-Chapdelaine de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 43 ans et 7 mois, M. Mario Villeneuve, époux de Mme Sonia Blais, demeurant au 1239 rue Principale, Ste-Elisabeth-de-Proulx. Les membres de la famille recevront les parents et ami(e)s à la
Salle Paroissiale
de Ste-Elisabeth-de-Proulx
le mardi 20 février 2001, de 19 h à 22 h, le mercredi 21 février 2001, de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le jeudi 22 février 2001, jour des funérailles, à compter de 12 h. Les funérailles auront lieu le jeudi 22 février 2001, à 15 h, à l'église de Ste-Elisabeth-de-Proulx. Les cendres seront déposées au cimetière paroissial. Outre son épouse, Mme Sonia Blais, il laisse dans le deuil, ses enfants: Audrey, Cynthia et Jimmy; son père M. René Villeneuve (feu Mme Rose-Anna Fortin, et conjoint de Mme Lucille Gagné); sa belle-mère Mme Louisette Racine (feu Yvon Blais, Richard Tanguay); ses frères et sœurs: Raymond (Carole Bouchard), Roger (Christianne), Gilles (Linda Larouche), Lucienne (feu Michel Claude), feu Clément (Madeleine Ringuette), Claudette (Réjean Ringuette), Michèle (Jacques Labbée) et Nicole (Rénald Mc Nicoll); ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, oncles et tantes, cousins et cousines, parents et ami(e)s. Pour informations, téléphone 418-276-1411, télécopieur 418-276-2057 et courriel: mfhebert@destination.ca **Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Fils, Dolbeau-Mistassini**

PRIÈRES



Prière infaillible à la vierge
Fleur toute belle du Mont Carmel, vigne fructueuse, splendeur du ciel, mère bénie du fils de Dieu, assistez-moi dans mes besoins. O étoile de mer, aidez-moi et montrez-moi ici même, que vous êtes ma mère O Sainte-Marie, mère de Dieu, reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du coeur de m'appuyer dans cette demande. (Formuler ici votre demande). personne ne peut résister à votre puissance. O Marie conçue sans péché priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois). Sainte-Marie, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Faire cette prière 3 jours de suite et vous devez ensuite la publier, la faveur sera accordée. Signé: Y.B.

www.lequotidien.com

Au nom de toute la population

La générosité des parents et amis de ***feu***
M. Claude Couture *, de Laterrière,*
décédé le 6 décembre 2000,



facilitera l'implantation de nouvelles technologies médicales destinées aux spécialités et aux ultraspécialités régionales du Complexe hospitalier de la Sagamie.

Au nom de tous ceux qui pourront bénéficier de vos dons, encore une fois... sincères remerciements!

«La Fondation de ma vie» 541-1005

la fondation de *ma vie*

00474705

Fonds de dotation
du Centre hospitalier
Jonquière inc.

Pour honorer la mémoire de
Madame Aurore Tardif

décédée le 20 janvier 2001, ses parents et amis ont versé des dons au Fonds de dotation du Centre hospitalier Jonquière.

Par ce geste, ils contribuent à l'achat d'équipements médicaux et paramédicaux nécessaires au développement de notre centre hospitalier et à l'amélioration de la qualité des services offerts.

Au fond,
je donne pour les miens

Merci de votre générosité!

Vous pouvez rejoindre le Fonds de dotation au numéro: ***695-7711***

00474798

Un grand vient de disparaître

Charles Trenet fait l'unanimité en France

PARIS (AP)-De la politique à la chanson, tous ceux qu'il avait enchantés et inspirés ont rendu lundi un vibrant hommage à Charles Trenet.

Le président de la République Jacques Chirac n'a pas manqué de parler de Charles Trenet. «Il était un magicien des mots, un inventeur de rythmes, l'un de ces poètes si rares qui donnent à une époque ses couleurs, ses airs, son atmosphère, et qui nourrissent ses rêves. Symbole d'une France souriante et imaginative, il était pour chacun une figure proche et familière. J'apprends sa disparition avec tristesse et émotion: «L'âme du poète s'est envolée»».

Pour sa part le premier ministre Lionel Jospin déclarait ce qui suit: «La France perd l'un de ses plus grands chanteurs qui fut aussi un très grand poète. Depuis près de 70 ans, Charles Trenet nous a conduits dans un univers à part où le rythme rime avec l'entrain, où la mélodie illustre le bonheur, où la nostalgie est empreinte de légèreté.»

Le secrétaire particulier de Trenet, Georges el-Assidi était ému mais serein. «Charles Trenet est parti gentiment, sans souffrance. Il l'a fait lui-même, le corps humain lui-même. C'est une journée de grande décision et c'est M. Trenet qui a pris cette décision. Cela m'évite à moi de prendre cette décision pénible, la décision de faire arrêter la souffrance, les médicaments. C'est terrible. (...) Ses derniers mots, c'était surtout dans le regard».

Joie de vivre

La ministre de la Culture Catherine Tasca a affirmé que la «Douce France» est triste. «Charles Trenet le poète nous a quittés. Il nous avait appris la joie de vivre, au gré de rythmes allègres quand son coeur faisait boum. (...) Lui disparu, ses chansons courront longtemps encore dans nos rues et dans nos coeurs.»

Le ministre de l'Education Jack Lang a déclaré : «Ces oeuvres ont fait souffler un vent de révolution sur les variétés par son style, par ses inspirations, par la poésie même, la richesse des mots, la musique des mots, avant même la musique tout court.»

Le chanteur Henri Salvador, peut-être l'un des doyens de la chanson française y est allé lui aussi de ses commentaires. «Le Roi Soleil de la chanson française rayonnait non seulement sur la France mais sur le monde entier. C'est un monument qui s'en va: il mérite des obsèques nationales. On parlera de lui comme on a parlé de Ronsard, de Musset. De tous les grands poètes français.»

Charles Aznavour lui aussi était fort ému. «C'est un géant qui disparaît, quelqu'un qui a tout apporté à la chanson française. Il fait partie du patrimoine. (...) Il sera noté dans les écoles, on en parlera dans les universités dans le monde entier. (...) Moi, un Brassens, un Brel ou un Gainsbourg, ce que nous sommes devenus, c'est grâce à un Trenet.»

Une école

Jean Ferrat n'a pas ménagé non plus les éloges. «J'ai été élevé un peu au Trenet, comme d'autres le sont au lait de vache ou au lait de leur maman. La chanson française n'a plus le même visage après lui. C'est la marque des grands créateurs, et il en est un.»

Guy Béart aussi soulignait le travail unique de Trenet. «C'est finalement surtout un grand auteur-compositeur, qui avait un don de la mélodie et un don des paroles, c'est-à-dire l'essentiel.»

Le chanteur Georges Moustaki a été plus laconique. «Il était de ces gens rares qui étaient au-delà du talent.»

Claude Nougaro a voulu situer Trenet dans l'histoire. «Il a été le premier à s'affirmer comme poète qui n'avait pas choisi le papier pour écrire ses sonnets, mais le disque noir».

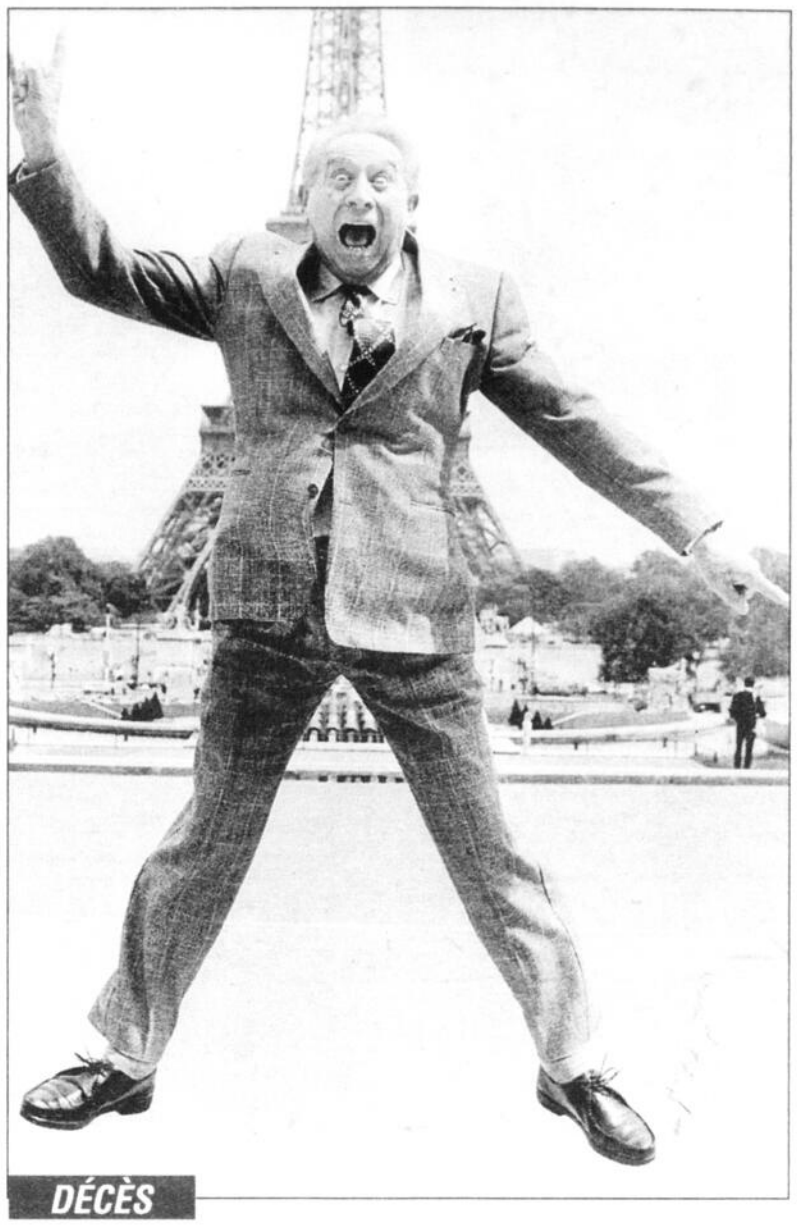
La chanteuse Juliette Greco n'avait que des bons mots pour Charles Trenet qu'elle a bien connu. «Merci de nous avoir donné la poésie, de nous l'avoir donnée à chanter et de l'avoir faite populaire. C'est quelqu'un pour qui, comme nous tous, j'avais un respect, une admiration et une reconnaissance fantastiques parce que, sans lui, rien n'aurait été pareil (...) Ce qu'il a apporté, c'est une joie inestimable. Il a donné naissance à des gens qui reconnaissent sa paternité d'ailleurs des gens comme Georges Brassens, des gens comme Jacques Brel. Toute cette génération de vrais écrivains, de vrais poètes se réclamait de lui.»

«Charles Trenet n'est pas mort, c'est même un mot qui ne lui va pas du tout. Charles Trenet, c'est la vie, c'est la joie, c'est boum!», devait dire Isabelle Aubret.

Hughes Aufray a rappelé des souvenirs. «Je suis issu d'une famille de musiciens classiques. Et le seul que nous avions le droit, la possibilité d'écouter à la radio, c'était Charles Trenet, cette chanson moderne, jeune, propre et je voudrais le dire américaine».

«C'est Molière qui s'en va, le point final au XXe siècle. On peut marquer le XXe siècle dans la musique de variétés avec les Beatles et Trenet, mondialement. Il a incarné la chanson dans sa gloire,» devait dire l'animateur Pascal Sevran.

Le producteur Eddie Barclay a donné le mot de la fin en disant que Trenet «avait inventé en même temps et le rythme dans ses chansons et l'humour.»



DÉCÈS

L'un des grands de la chanson française vient de disparaître. Charles Trenet est décédé à l'âge de 87 ans. Tout le milieu artistique français lui a rendu un vibrant hommage. (Photo PC)

Charles Trenet

«Le fou chantant» n'est plus



Naissance: à Narbonne, le 18 mai 1913;

Après des études à Béziers et Perpignan, il tente sa chance à Paris et entre aux studios Pathé de Joinville comme accessoiriste;

En 1933, il monte un numéro avec le pianiste Johnny Hess. Leur duo va durer trois ans;

En 1936, départ de Trenet pour le service militaire. Dans sa caserne d'Istres, il va notamment créer «Y'a d'la joie»;

En 1938, Charles Trenet remporte son premier vrai succès populaire au théâtre de l'ABC, à Paris. Malgré la guerre, il continue de chanter et écrit quelques-uns de ses plus célèbres titres comme «Douce France» et «La mer», qui deviendra un classique;

Après 1945, l'artiste s'envole pour les Amériques. Ses passages sur les scènes de Broadway, Mexico, Rio de Janeiro et du Québec le tiennent éloigné de la France jusqu'au début des années 50;

Au début des années 60, l'arrivée des «yéyés» le condamne à un long silence hexagonal, qui s'achève en 1971 par des retrouvailles avec l'Olympia;

En 1975, il fait ses adieux à la scène. Mais il continue à donner de -rares- récitals;

Dès 1983, relancé par Gilbert Rozon, il remonte sur scène ici et en France, comme en 1984 à Québec (lors des festivités d'«Un Été mer et monde») et en Europe en 1987, année de son jubilé;

Parallèlement à la chanson, Charles Trenet a publié cinq livres et joué dans une dizaine de films dont il a signé plusieurs musiques.

Source: AP Fabienne Sallin - **PC**

Le Québec se souvient également

MONTREAL (PC)-Le cabaretier Gérard Thibault, de Québec, se souvient bien du tout premier spectacle de Charles Trenet dans son établissement situé face à la gare du Palais, le 2 février 1949.

M. Thibault, qui va maintenant sur ses 84 ans, confiait sur le plateau de RDI, lundi: «Je lui ai dit: «On va essayer une fin de semaine». Finalement, ça a duré deux mois.» Invité à Ottawa par l'ambassade de France, Trenet venait alors de se produire devant le corps diplomatique et il tenait à chanter ailleurs, dans la Vieille Capitale par exemple.

Trenet racontait plus tard, en entrevue, qu'en prenant le bottin de Québec, «je cherche et je vois: Restaurant chez Gérard, face à la gare Union», comme l'appelait l'annuaire de l'époque.

En recevant l'appel, le cabaretier sursauta: «Mais M. Trenet, je ne pourrai jamais vous payer!» «Vous me paierez ce que vous voudrez», lui répondit du tac au tac le fou chantant.

Gérard Thibault a le souvenir d'«un artiste extraordinaire, un homme charmant. Il était toujours de bonne humeur. Et toujours à l'heure.» Trenet aura également pour lui été celui qui «a le plus fait descendre les gens de la Haute-Ville en Basse-Ville».

M. Thibault a en outre gardé ce petit mot écrit par Trenet, l'enjoignant d'«engager ce jeune duo de Roche et Aznavour. Ils sont pleins de talent et je suis sûr qu'ils auront beaucoup de succès».

Trenet avait en fait déjà chanté au Québec, avant d'y être connu du grand public, une auditrice de la chaîne spécialisée rappelant avoir été présente à Sainte-Adèle, le 14 juillet 1946, quand l'artiste était allé chanter pour une troupe de scouts français.

Ailleurs au Québec, il y a cinquante et quelque années, il avait en plus chanté au Monument National, au Faisan doré et autres cabarets montréalais. A Montréal encore, il se produisit au stade DeLorimier, où les Royaux jouaient au baseball.

Fernand Gignac se souvient l'avoir entendu à l'Auditorium du Plateau, dans le parc Lafontaine, alors la grande salle du public francophone à Montréal. Au Faisan doré, M. Gignac amorçait la soirée et, raconte-t-il, «c'est Trenet qui tenait tout le reste de la soirée. On lui confiait les clés, c'est lui qui fermait la place».

Charles Trenet s'est produit aussi au Café de l'Est, alors haut lieu du spectacle dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, rappelle encore Fernand Gignac qui à ses débuts a repris plusieurs de ses chansons. Gilbert Rozon, qui avait vu Trenet il y a trois semaines, aura été celui qui l'avait convaincu de remonter sur scène, en 1983. «Souvent j'ai passé des heures avec lui à l'écouter, j'aurais passé des semaines, disait-il, ému. Je m'étais fait à l'idée qu'il serait toujours là.»

Une fois où il avait été question de poésie, «il m'en a récité quatre heures de temps, de mémoire», ajoute M. Rozon qui reprend à son sujet le terme «homme océan», de Victor Hugo: «Un géant d'intelligence, de talent, il était surdimensionné. C'était un monstre de culture».

D'après son dernier gérant, Trenet lui avait expliqué ne parler «que de ce que je connais. Quand je fais quelque chose, c'est de façon absolue». Moult chansons, parmi celles moins connues de Trenet, sont tout autant fignolées, «elles sont tournées pour qu'on ne voie pas le deuxième et le troisième niveaux», dit encore Gilbert Rozon.

Sports

Le Canadien virtuellement éliminé

Savard n'entend pas modifier son approche

Par François LEMENU

MONTREAL (PC)-Les deux défaites que le Canadien a subies au cours du week-end ne vont pas inciter André Savard à tirer la sonnette d'alarme. Le directeur général du Tricolore n'entend pas modifier son approche même si son club est virtuellement éliminé des séries de la coupe Stanley.

S'il cherche toujours à améliorer son équipe, Savard ne veut rien précipiter. Même la date limite des transactions du 13 mars ne semble pas l'inquiéter. Le successeur de Réjean Houle s'est tracé un plan et il entend bien garder le cap.

«Les Sénateurs d'Ottawa ne sont pas devenus une bonne équipe du jour au lendemain», a-t-il rappelé après la défaite de 4-0 que le Canadien a encaissée, dimanche, au Centre Corel.

«C'est sûr qu'on veut avancer, qu'on veut améliorer l'équipe. Mais il arrive que la bonne décision soit celle de ne pas bouger. Pour ma part, je continue mon travail d'évaluation. Il s'agit d'un exercice continuel.»

Des conversations

Savard reconnaît avoir eu des conversations avec ses homologues. Le défenseur Eric Weinrich est sur le marché des échanges depuis qu'il a refusé un contrat de trois ans de 7,5 millions $ US.

Weinrich deviendra joueur autonome sans compensation, le 1er juillet prochain. D'autres joueurs pourraient également partir dont le gardien Jeff Hackett. Le successeur de Réjean Houle se montre toutefois discret quant à ses intentions.

«On ne doit pas faire une transaction pour le simple plaisir d'en faire une, dit-il. Ca ne donne rien de changer pour changer. Il faut cependant être prêt à agir lorsqu'une bonne occasion se présente», ajoute-il.

Savard refuse ainsi de regarder trop loin dans l'avenir. Il se dit seulement préoccupé par la présente saison et ne voit aucune urgence à préparer la prochaine.

«Pourquoi travailler pour l'an prochain? Pourquoi vouloir toujours anticiper les choses?», demande-t-il, un brin exaspéré.

Les Glorieux

En fait, Savard souhaite voir son club jouer avec la détermination et l'énergie qui ont caractérisé toutes les grands équipes du Canadien. Dans ce sens, il entend appuyer son entraîneur Michel Therrien de façon inconditionnelle.

«Les succès du Canadien ont toujours été basés sur une bonne éthique de travail. C'était comme ça quand je jouais dans les années 70 et 80. Aujourd'hui, nos faiblesses refont surface dès qu'on cesse de travailler. C'est ce qui est arrivé au cours du week-end. C'est le message qu'on entend transmettre jusqu'à la fin de la saison.»

Au filet

MONTREAL (PC)-Le Canadien reprend l'entraînement, mardi matin, en vue du match de mercredi face aux Canucks de Vancouver.

Les Canucks constituent une des belles surprises de la saison. Généralement à bout de souffle à la mi-saison, les Canucks tiennent tête aux meilleures formations de l'ouest. Ils occupent le sixième rang de l'association, deux points seulement derrière les Stars de Dallas...

Le directeur général Brian Burke a pris un risque la semaine dernière en échangeant le gardien Félix Potvin aux Kings de Los Angeles puis en allant chercher le jeune Dan Cloutier à Tampa Bay.

Dimanche, Cloutier a remporté sa première victoire à son deuxième match dans l'uniforme des Canucks. Les prochaines séries diront si Burke a vu juste...

Les frères Daniel et Henrik Sedin se débrouillent bien à leur première saison dans la Ligue nationale. Les jumeaux suédois âgés de 20 ans sont des éléments importants de l'attaque des Canucks, l'une des meilleures dans l'ouest. Daniel, un ailier gauche, présente un dossier de 14-13-27 en 55 matchs, tandis que Henrik, un centre, a maintenu un rendement de 7-15-22 en 59 rencontres...

Le centre Andrew Cassels est de retour au jeu après avoir raté 10 matchs en raison d'une fracture du gros orteil...

Le jeu de puissance des Canucks est en panne. Lors des sept derniers matchs, l'attaque à cinq n'a produit que cinq buts en 53 occasions...

Trent Klatt est le seul blessé chez les Canucks. Il souffre d'une infection à un pied...

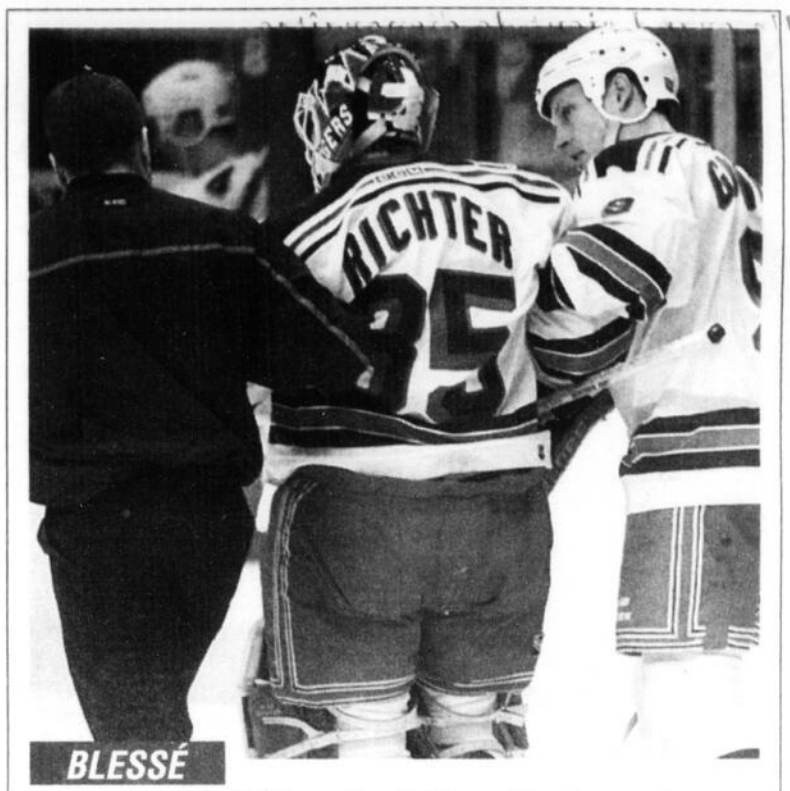
Hockey

Lalime choisi

NEW YORK (PC)-Le gardien Patrick Lalime des Sénateurs d'Ottawa a mérité le titre de joueur de la semaine dans la Ligue nationale après avoir signé la victoire à ses trois départs.

Lalime a maintenu une moyenne de 1,00 et un pourcentage d'efficacité de .962 en plus d'inscrire un blanchissage.

Lalime a été préféré à l'ailier gauche Miroslav Satan (quatre buts, quatre passes en trois rencontres), au centre Mike Modano des Stars de Dallas (3-5-8 en quatre matches), à l'ailier droit Mark Recchi (4-3-7 en trois matches, plus-8), au centre Adam Oates des Capitals de Washington (2-4-6 en trois matches) et au gardien Roman Cechmanek des Flyers de Philadelphie (3-0-0, 1,33, .955).



Mike Richter quitte péniblement la glace, soutenu par Adam Graves et l'un des soigneurs des Rangers, après s'être blessé au genou droit à la fin du premier engagement.

(Photo AP)

La saison de Mike Richter terminée

NEW YORK (AP)-Kirk McLean a repoussé 21 tirs après avoir remplacé Mike Richter blessé au genou et Petr Nedved a obtenu un but et deux passes, lundi, lorsque les Rangers de New York ont défait les Blackhawks de Chicago 4-2.

Les Tchèques Radek Dvorak et Jan Hlavac, les compagnons de trio de Nedved, ont enfilé les deux premiers buts des Rangers et Sandy McCarthy a porté leur avance à 4-1 à la troisième période.

Les Rangers ont un dossier de 4-0-1 à leurs cinq dernières rencontres.

Eric Dazé et Michael Nylander ont répliqué pour les Blackhawks, qui n'avaient pas perdu au Madison Square Garden depuis le 11 mars 1992.

Les Blackhawks, qui venaient de remporter des victoires contre St. Louis et Los Angeles, ont raté l'occasion de se rapprocher à cinq points des Oilers d'Edmonton, détenteurs du huitième rang de l'Association de l'Ouest.

Saison terminée

Après la rencontre, la direction des Rangers a annoncé que la saison de Richter était terminée.

Le gardien des Rangers s'est blessé au genou droit quand son patin a frappé solidement un poteau de son filet alors qu'il étirait sa jambe pour bloquer un tir, à la fin du premier engagement.

Un examen médical a permis de constater qu'il souffrait d'une sérieuse blessure au ligament croisé antéro-externe du genou droit. Il devrait être opéré prochainement.

Depuis le début de la saison, Richter présentait une fiche de 20-21-3 et une moyenne de buts accordés de 3,28.

Les partisans hésitent

Quoi choisir entre les séries et le repêchage?

MONTREAL (PC)-Les partisans du Canadien doivent-il souhaiter la victoire de leurs favoris dans l'espoir d'une très hypothétique participation aux séries ou doivent-ils espérer des défaites avec la perspective d'un meilleur repêchage?

Avant les rencontres de lundi, le Canadien accusait un retard de 12 points sur les Bruins de Boston installés au huitième et dernière rang donnant accès aux séries. Les Bruins ont également un match en réserve.

Les Hurricanes de la Caroline font aussi partie de l'équation. En fait, les Hurricanes semblent être dans une position encore plus favorable que les Bruins. Les hommes de Paul Maurice détenaient une avance de 11 points sur le Tricolore et possédaient trois matchs en réserve avant leur rencontre de lundi face aux Flyers de Philadelphie.

Des croyants?

Dans les circonstances, les chances du Canadien de participer aux séries sont nulles. L'équipe n'a plus que 22 matchs à disputer dont 13 à l'étranger. Dans le meilleur des scénarios, le Canadien aurait besoin de remporter 18 de ses 22 matchs pour prendre part aux séries advenant que Boston et la Caroline maintiennent un rendement égal ou inférieur à .500 d'ici la fin de la saison.

Y a-t-il encore des croyants dans la salle?

Une bonne cuvée

La perspective d'un bon repêchage est par ailleurs très alléchante. Depuis 1985, le Canadien n'a repêché qu'une seule fois parmi les 10 premiers. C'était en 1995 et le Tricolore avait alors réclamé Terry Ryan!

Cette année, l'équipe aura l'occasion de mettre la main sur un très bon joueur d'avenir si les défaites se multiplient d'ici le 7 avril prochain.

Le Canadien présente actuellement le septième pire dossier de la Ligue nationale. Columbus, Atlanta et la Floride sont cependant juste derrière et quelques victoires de ces formations relégueraient le Tricolore au 27e rang. Avec un peu de chance, la loterie du repêchage pourrait ensuite permettre au Canadien de choisir encore plus tôt.

Deux grands talents

Le centre Jason Spezza, des Spirfires de Windsor, et le Russe Ilia Kovalchuk, un ailier, sont, paraît-il, une coche au-dessus des autres. Mais Stephen Weiss, un centre des Whalers de Plymouth, le Russe Alexander Svitov, un centre, le Finlandais Tuomo Ruttu, un attaquant, et le défenseur Dan Hamhuis, des Cougars de Prince-George, seraient aussi de beaux talents.

Alors, allez les rouges?

Les chiffres

Hockey

LIGUE NATIONALE

Association de l'Est
Section Nord-Est

	Mj	G	P	N	DP	BP	BC	Pts	Dom	Etrang.	10 derniers	Séq.
Ottawa	59	33	16	8	2		188	143	76	19-5-4-2	14-11-4-0	4-3-2- 1 P1
Buffalo	59	31	22	5	1		156	135	68	19-8-3-0	12-14-2-1	6-4-0- 0 G3
Toronto	61	26	21	10	4		179	153	66	13-9-7-3	13-12-3-1	2-5-3- 0 P1
Boston	59	25	23	6	5		155	173	61	14-8-4-3	11-15-2-2	6-4-0- 0 P2
Montréal	60	20	31	5	4		149	174	49	11-16-3-2	9-15-2-2	5-4-0- 1 P3
Section Atlantique												
Philadelphie	60	32	18	9	1		185	160	74	17-7-3-0	15-11-6-1	7-3-0- 0 G5
New Jersey	59	29	15	12	3		199	146	73	15-8-6-0	14-7-6-3	3-3-3- 1 G1
Pittsburgh	59	29	21	7	2		192	183	67	16-13-1-0	13-8-6-2	6-3-1- 0 P1
NY Rangers	59	25	29	4	1		186	206	55	14-14-2-1	11-15-2-0	5-4-1- 0 G3
NY Islanders	59	15	36	5	3		132	187	38	9-19-1-1	6-17-4-2	2-7-0- 1 P1
Section Sud-Est												
Washington	59	29	19	10	1		168	152	69	16-4-6-1	13-15-4-0	7-1-2- 0 G2
Caroline	58	25	23	7	3		149	161	60	15-10-3-0	10-13-4-3	4-4-1- 1 P1
Floride	60	17	28	8	7		139	175	49	10-13-4-3	7-15-4-4	7-2-0- 1 G4
Atlanta	59	18	30	9	2		161	207	47	9-15-3-2	9-15-6-0	3-7-0- 0 P2
Tampa Bay	60	15	37	5	3		147	217	38	11-14-3-0	4-23-2-3	2-8-0- 0 P7
Association de l'Ouest												
Section Centrale												
St. Louis	59	37	13	7	2		193	132	83	23-3-3-2	14-10-4-0	4-3-3- 0 P2
Detroit	60	35	16	5	4		174	151	79	19-9-2-2	16-7-3-2	8-1-1- 0 G3
Nashville	61	25	27	7	2		144	155	59	10-15-6-0	15-12-1-2	5-5-0- 0 G1
Chicago	60	24	28	5	3		163	173	56	11-13-2-1	13-15-3-2	3-5-1- 1 P1
Columbus	59	18	29	7	5		131	174	48	13-14-2-3	5-15-5-2	2-3-3- 2 P2
Section Nord-Ouest												
Colorado	60	37	12	9	2		194	141	85	20-5-4-1	17-7-5-1	4-4-1- 1 G1
Vancouver	59	30	19	5	5		188	174	70	18-9-3-2	12-10-2-3	6-2-1- 1 G2
Edmonton	61	26	24	9	2		164	170	63	16-7-6-1	10-17-3-1	3-4-2- 1 P2
Calgary	58	21	22	11	4		148	165	57	8-11-7-2	13-11-4-2	5-3-2- 0 G1
Minnesota	58	22	25	8	3		127	137	55	13-9-7-2	9-16-1-1	6-3-0- 1 G1
Section Pacifique												
San Jose	58	32	16	10	0		162	126	74	15-10-4-0	17-6-6-0	5-3-2- 0 P1
Dallas	59	33	20	5	1		159	139	72	18-9-2-0	15-11-3-1	5-4-1- 0 P1
Phoenix	59	27	18	12	2		150	139	68	16-8-3-2	11-10-9-0	4-4-1- 1 P1
Los Angeles	59	25	25	8	1		194	182	59	11-11-5-1	14-14-3-0	3-6-1- 0 P1
Anaheim	60	16	31	8	5		139	185	45	8-15-4-2	8-16-4-3	1-6-2- 1 P1

Note: Une équipe qui gagne en prolongation reçoit deux points et une victoire dans la colonne des victoires (G); l'équipe qui perd en prolongation reçoit un point et la partie est inscrite dans la colonne de DP (défaite en prolongation).

CALENDRIER

Dimanche 18 février

Caroline 5 Boston 4
Minnesota 3 San Jose 1
Chicago 3 Los Angeles 0
Nashville 3 Tampa Bay 2
Ottawa 4 Montréal 0
Detroit 2 Dallas 1
Calgary 4 Phoenix 1
Vancouver 3 N.Y. Islanders 2

Lundi 19 février

N.Y. Rangers 4 Chicago 2
Colorado 5 Pittsburgh 1
Philadelphie 4 Caroline 0
Buffalo 2 Ottawa 0
New Jersey 2 Toronto 0
Floride 3 St. Louis 0
Calgary à Anaheim, 22h30.

Mardi 20 février

St. Louis à Tampa Bay, 19h30.
Detroit à Nashville, 20h00.
Los Angeles à Edmonton, 20h30.
Columbus à San Jose, 22h30.

Mercredi 21 février

Floride à Pittsburgh, 19h00.
Nashville à Washington, 19h00.
Atlanta en Caroline, 19h00.
Vancouver à Montréal, 19h30.
Detroit à Chicago, 20h30.
Minnesota à Dallas, 20h30.
Columbus à Phoenix, 21h00.
Boston au Colorado, 22h00.
San Jose à Anaheim, 22h30.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

Association de l'Est

	Mj	Pts
x-Ottawa	59	76
x-Philadelphie	60	74
x-Washington	59	69
New Jersey	59	73
Buffalo	59	68
Pittsburgh	59	67
Toronto	61	66
Boston	59	61
Caroline	58	60
NY Rangers	59	55
Montréal	60	49
Floride	60	49
Atlanta	59	47
NY Islanders	59	38
Tampa Bay	60	38

Association de l'Ouest

	Mj	Pts
x-Colorado	60	85
x-St. Louis	59	83
x-San Jose	58	74
Detroit	60	79
Dallas	59	72
Vancouver	59	70
Phoenix	59	68
Edmonton	61	63
Los Angeles	59	59
Nashville	61	59
Calgary	58	57
Chicago	60	56
Minnesota	58	55
Columbus	59	48
Anaheim	60	45

x-meneur de section

LES MARQUEURS

	B	P	P
Sakic, Col	33	46	79
Jagr, Pgh	31	48	79
Fleury, NYR	30	40	70
Kovalev, Pgh	34	33	67
Palffy, LA	26	39	65
Allison, Bos	24	41	65
Robitaille, LA	28	36	64
Audette, Atl	27	37	64
Weight, Edm	15	49	64
P. Bure, Flo	39	24	63
Bondra, Wash	35	27	62
Yashin, Ott	27	35	62
Turgeon, StL	24	38	62
Straka, Pgh	21	41	62
Naslund, Vcr	33	28	61

	B	A	Pts	Pén
49. Brian Savage	19	14	33	22
14. Trevor Linden	12	21	33	40
43. Patrice Brisebois	9	19	28	18
32. Oleg Petrov	9	19	28	16
26. Martin Rucinsky	9	17	26	46
25. Chad Kilger	12	13	25	45
22. Eric Weinrich	6	19	25	34
11. Saku Koivu	8	15	23	16
15. Dainius Zubrus	12	10	22	26
79. Andrei Markov	6	16	22	18
37. Patrick Poulin	9	11	20	13
63. Craig Darby	8	12	20	14
78. Eric Landry	4	7	11	37
8. Jim Campbell	6	4	10	36
28. Karl Dykhuis	4	5	9	26
47. Juha Lind	3	4	7	2
17. Benoit Brunet	2	5	7	6
56. Stéphane Robidas	5	2	7	8
51. Francis Bouillon	0	6	6	17
29. Gino Odjick	2	3	5	72
44. Sheldon Souray	2	2	4	63
88. Xavier Delisle	2	2	4	4
45. Arron Asham	1	3	4	41
40. Eric Chouinard	1	3	4	0
39. Johan Witehall	0	4	4	14
52. Craig Rivet	1	2	3	36
35. Andrei Bashkirov	0	3	3	0
24. Christian Laflamme	0	3	3	38
60. José Théodore	1	0	1	4
55. Matthieu Descôteaux	0	1	1	0
31. Jeff Hackett	0	1	1	0
38. Barry Richter	0	0	0	2
61. Jason Ward	0	0	0	12
71. Mike Ribeiro	0	0	0	2
46. Matt Higgins	0	0	0	2
83. Eric Bertrand	0	0	0	0
23. Francis Bélanger	0	0	0	10
30. Mathieu Garon	0	0	0	0
41. Eric Fichaud	0	0	0	0

Gardiens

	G	P	N	MinBaBlMoy.
30. Mathieu Garon	3	4	0	440 16 2 2.18
60. José Théodore	13	20	3	2170 97 2 2.68
31. Jeff Hackett	4	9	2	938 49 0 3.13
41. Eric Fichaud	0	2	0	62 4 0 3.87
Totaux (8)	**20**	**35**	**5**	**3634174 4 2.87**

Note: Buts dans un filet désert entre parenthèses.

LIGUE AMÉRICAINE

CLASSEMENT

Association de l'Est
Section canadienne

	PJ	G	P	N	DP	BP	BC	PTS
Saint-Jean	55	31	16	5	3	182	143	70
Québec	57	29	22	3	3	190	183	64
St. John's	60	28	26	5	1	183	175	62
Hamilton	59	21	32	4	2	171	212	48
Section Nouvelle-Angleterre								
Worcester	55	35	14	4	2	187	134	76
Hartford	57	27	21	6	3	178	171	63
Providence	59	27	23	6	3	184	179	63
Lowell	58	27	26	2	3	165	179	59
Portland	57	26	26	3	2	198	210	57
Springfield	57	17	28	7	5	168	194	46

Association de l'Ouest
Section Sud

Kentucky	57	31	17	8	1	196	143	71
Cincinnati	55	30	17	6	2	171	160	68
Norfolk	57	27	17	10	3	176	139	67
Louisville	57	13	37	4	3	144	209	33
Section Mid-Atlantique								
Rochester	55	29	17	6	3	153	135	67
Wilkes-Barre	55	27	20	7	1	183	167	62
Philadelphie	58	26	25	3	4	180	184	59
Hershey	58	26	29	1	2	154	171	55
Syracuse	58	22	27	7	2	164	196	53
Albany	58	22	30	3	3	152	195	50

Note: Deux points pour une victoire; un point pour une nulle et une défaite en prolongation. Les défaites en prolongation sont indiquées dans la colonne DP seulement.

Dimanche 18 février

St. John's 4 Hamilton 1
Philadelphie 4 Québec 3 (P)
Hartford 2 Springfield 1

Lundi 19 février

Saint-Jean 6 Providence 2
Albany 8 Hamilton 5
Lowell 4 Kentucky 3
Syracuse 4 Wilkes-Barre 3
Portland 5 Hershey 2
Cincinnati 2 Rochester 2

Mercredi 21 février

Portland à Worcester, 19h05.
Saint-Jean à Hartford, 19h05.
Philadelphie à Norfolk, 19h05.
Albany à Springfield, 19h05.
Hamilton à Hershey, 19h30.
Cincinnati à Syracuse, 19h30.
St. John's à Rochester, 19h35.
Lowell à Louisville, 19h35.

Jeudi 22 février

Québec à Portland, 19h05.

JUNIOR MAJEUR

Association Robert-Lebel
Section Ouest

	Mj	G	P	N	DP	Bp	Bc	Pts
Val-d'Or	60	37	16	7	2	313	201	83
Rouyn-Noranda	60	37	18	5	1	266	212	80
Hull	62	29	26	7	3	247	248	68
Montréal	61	20	34	7	5	213	267	52
Section Centrale								
Shawinigan	60	45	11	4	2	322	161	96
Victoriaville	60	36	21	3	1	283	230	76
Drummondville	61	27	30	4	5	209	223	63
Sherbrooke	59	25	31	3	3	214	224	56
Association Frank-Dilio								
Section Est								
Baie-Comeau	60	35	17	8	0	242	210	78
Chicoutimi	60	18	33	9	1	197	260	46
Québec	60	17	36	7	5	185	263	46
Rimouski	61	20	39	2	2	230	292	44
Section Maritimes								
Halifax	58	24	26	8	6	190	210	62
Cap-Breton	58	24	31	3	1	215	227	52
Moncton	61	22	33	6	2	214	260	52
Acadie-Bathurst	61	22	35	4	1	202	252	49

Note: Un point pour une défaite en prolongation.

Vendredi 16 février

Québec 3 Halifax 3
Moncton 3 Acadie-Bathurst 6
Hull 2 Rimouski 4
Drummondville 1 Sherbrooke 6

Samedi 17 février

Shawinigan 4 Hull 3
Halifax 4 Montréal 2
Rouyn-Noranda 3 Baie-Comeau 3
Val-D'Or 5 Drummondville 3

Dimanche 18 février

Québec 2 Moncton 7
Montréal 2 Cap-Breton 1
Rimouski 2 Shawinigan 14
Victoriaville 5 Sherbrooke 2
Rouyn-Noranda 3 Chicoutimi 2 (P)

Mardi 20 février

Sherbrooke à Shawinigan, 19h00.
Cap-Breton à Baie-Comeau, 19h30.
Victoriaville à Drummondville, 19h30.
Rimouski à Québec, 19h30.

Mercredi 21 février

Cap-Breton à Chicoutimi, 19h30.
Halifax à Hull, 19h30.

LES MARQUEURS

	Mj	B	P	Pts
Gamache, Simon VdO	60	64	102	166
Thinel, Marc-André Vic.	58	49	77	126
Forget, Dominic Sha	59	41	78	119
Reid, Brandon VdO	48	42	71	113
Lehoux, Yanick BaC	58	52	56	108
Vrbata, Radim Sha	43	50	53	103
Charpentier, Marco BaC	59	53	49	102
Vermette, Antoine Vic	59	47	53	100
Veilleux, Stéphane VdO	56	40	60	100
Thinel, Sébastien Vic	60	40	57	97
Pominville, Jason Sha	59	40	56	96
Bergeron, Marc-André Sha	58	36	55	91
Fortier, Eric VdO	59	32	57	89



	PJ	B	A	PTS
96-Pierre-Marc Bouchard	55	27	48	75
23-Christian Larivée	60	24	37	61
12-Éric Bétournay	60	13	34	47
15-P.-Alex Parenteau	61	19	26	45
18-Sylvain Watt	58	8	33	41
10-Mathieu Bétournay	58	18	17	35
44-Guillaume Karrer	50	10	16	26
19-Sébastien Lucier	29	11	12	23
11-Sylvain Plamondon	40	7	13	20
22-Stanislav Hudec	56	4	13	17
27-Karl St-Pierre	57	3	12	15
32-Jean-François Demers	50	3	10	13
25-Eric Beaudin	57	4	9	13
30-David-B. Ouellet	51	4	5	9
57-Martin Beauchesne	45	1	6	7
07-Éric Dufour	16	2	5	7
14-Bruno Champagne	19	1	4	5
02-Yannick Dallaire	34	2	1	3
35-Dave Verville	55	0	1	1
26-Alain Chénard	40	0	1	1

LIGUE SEMI-PRO

Section Est

	Mj	G	P	N	DP	DF	BpBcPts
St-G.-de-Beauce	42	30	9	0	1	2	217 135 63
Thetford Mines	42	27	8	1	2	4	216 154 61
Asbestos	42	24	14	0	1	3	212 218 52
Pont-Rouge	42	22	16	0	1	3	161 154 48
Jonquière	42	20	18	0	1	3	215 198 44
Windsor	42	16	20	0	3	3	163 215 38
Côte-de-Beaupré	42	15	22	0	3	2	178 232 35

Section Ouest

	Mj	G	PN	DP	DF	Bp	Bc	Pts
Joliette	42	26	10	1	1	4	222	162 58
Saint-Laurent	43	25	14	0	1	3	186	175 54
Laval	43	25	15	0	1	2	203	184 53
Sorel	42	19	21	0	1	1	171	170 40
LaSalle	42	16	23	0	2	1	153	205 35
Acton Vale	42	16	24	0	1	1	169	214 34
z-Granby	42	13	27	0	1	1	159	211 28

z - éliminés des séries éliminatoires.

Note: Un point pour une défaite en prolongation ou en fusillade.

Samedi 17 février

Laval 4 Joliette 2
LaSalle 4 Côte-de-Beaupré 2

Dimanche 18 février

Jonquière 10 Asbestos 3
Saint-Laurent 4 Joliette 2
Granby 4 LaSalle 7
Windsor 5 Thetford Mines 9
Sorel 1 Acton Vale 3

Jeudi 22 février

Acton Vale à LaSalle, 20h00.

Vendredi 23 février

Pont-Rouge à Saint-Georges, 20h30.
Asbestos à Thetford Mines, 20h30.
Sorel à Windsor, 20h30.
Laval à Saint-Laurent, 20h30.
Joliette à Granby, 20h30.



	PJ	B	A	Pts
30-Sébastien Parent	39	22	52	74
31-Michel St-Jacques	39	30	40	70
20-Stéphane Ouellet	42	13	37	50
44-Yannick Jean	42	11	38	49
09-Jean Imbeau	41	19	28	47
27-Frédéric Chartier	27	17	29	46
26-François Boulianne	41	18	23	41
22-Marc-André Gobeil	41	24	16	40
32-Éric Tremblay	42	7	26	33
14-Sacha Fillion	32	10	14	24
04-Dominic Desbiens	42	3	21	24
12-Patrick Desbiens	31	15	7	22
29-Richard Boivin	29	9	13	22
24-Éric Gravel	40	4	14	18
25-Chris Cooper	16	3	7	10
77-Jimmy Burns	31	3	5	8
10-Dave Salesse	17	2	4	6
07-Joël Fillion	18	0	6	6
25-Dany Fortin	4	1	4	5
15-Jérôme Boivin	11	1	4	5
19-Marc Simard	36	1	1	2
01-Stéphane Routhier	31	0	2	2
21-Dave Lasalle	20	0	0	0
55-Denis Tremblay	22	0	0	0

LIGUE MIDGET AAA

Quarts de finale de section
Des série trois de cinq

Série A

Mardi 20 février

Lac Saint-Louis au Col. Français, 19h30.

Mercredi 21 février

Lac Saint-Louis au Col. Français, 19h30.

Vendredi 23 février

Col. Français à Lac Saint-Louis, 19h30.

Série B

Mardi 20 février

Amos à L.L.L., 19h30.

Mercredi 21 février

Amos à L.L.L., 19h30.

Série C

Mardi 20 février

Jonquière à Magog, 19h30.

Mercredi 21 février

Jonquière à Magog, 19h30.

Série D

Mardi 20 février

Cap-de-la-Madeleine à Lévis, 19h30.

Mercredi 21 février

Cap-de-la-Madeleine à Lévis, 19h30.



42-Guillaume Demers	41	28	33	61
47-Jessy-Luc Richard	42	12	28	40
36-Pierre-Paul Blais	42	17	20	37
55-Jimmy Arseneault	42	16	19	35
46-Sébastien Bélanger	42	13	17	30
23-Patrice Côté	39	8	13	21
66-Mattews Lemaire	42	8	10	18
88-Jean-Michel Bolduc	38	6	10	16
43-Samuel Villeneuve	42	6	9	15
22-Jason Tremblay	38	2	13	15
37-Mickaël Blackburn	38	4	8	12
44-Mathieu Saindon	40	0	9	9
24-Patrick Turbide	41	1	3	4
48-J. François Lévesque	12	1	2	3
21-Pierre-David Tremblay	35	1	2	3
45-Patrick Coulombe	23	1	2	3
18-Yves-Nicolas Proulx	29	0	1	1
34-Simon Duchesne	27	0	1	1

COLLÉGIAL MAJEUR

Lévis-Lauzon	31	25	5	1	184	83	51
Lennoxville	33	25	8	0	201	91	50
St-Laurent	32	22	7	3	167	115	45
Laflèche	31	16	15	1	142	157	33
Jonquière	32	6	24	2	79	204	14

Mercredi 21 février

Lévis-Lauzon vs Laflèche 19h45

Vendredi 23 février

Lévis-Lauzon vs Lennoxville 20h30

Samedi 24 février

St-Laurent vs Jonquière 14h00

Dimanche 25 février

Laflèche vs Jonquière 14h00
St-Laurent vs Lévis-Lauzon 14h30
Jonquière 0 Lévis-Lauzon 8

LIGUE JUNIOR

SÉRIES ÉLIMINATOIRES
QUART-DE-FINALES (3 de 5)

Série «A»
Normandin vs Jonquière
Dimanche, 18 février

Normandin 2 Jonquière 5
(Jonquière mène 1-0)

Vendredi, 23 février

Jonquière à Normandin, 21h

Samedi, 24 février

Normandin à Jonquière, 20h

X-Dimanche, 25 février

Jonquière à Normandin, 18h30

X-Mardi, 27 février

Normandin à Jonquière, 20h

Série «B»
Chicoutimi vs La Baie
Dimanche, 18 février

Chicoutimi 4 La Baie 2
(Chicoutimi mène 1-0)

Samedi, 24 février

La Baie à Chicoutimi, 16h45 (CGV)

Dimanche, 25 février

Chicoutimi à La Baie, 19h30

X-Mardi, 27 février

La Baie à Chicoutimi, 18h30 (Plateau)

X-Mercredi, 28 février

Chicoutimi à La Baie, 19h30

X-si nécessaire.

LIGUE MIDGET

DIVISION «BB»

	PJ	G	P	DF	BP	BC	FJ	PTS
X-Alma	30	27	3	0	155	62	47	101
Jonq. (Citadins)	30	19	7	4	110	72	53	95
Dolbeau	30	14	12	4	91	97	53	85
St-Félicien	30	13	12	5	99	122	44	75
Chic. (Sags)	30	14	14	2	111	115	44	74
Chibougamau	30	10	20	0	74	138	46	66
Espoirs AA	30	8	20	2	77	111	44	65

X-Champion de la saison régulière.

Dimanche, 18 février

Chibougamau 3 Espoirs AA 2
(Fin de la saison régulière)

LES MARQUEURS

	B	P	PTS
Sébastien Larouche, Alma	30	30	60
Guillaume Gagnon, Alma	23	21	44
David Ouellet, Alma	24	19	43
David Lamothe, Dolbeau	19	24	43
Paul Houde, Chic.	11	30	41

DIVISION «CC»

	PJ	G	P	DF	BP	BC	FJ	PTS
X-Alma	28	21	6	1	126	59	45	88
Dol.-Mist	28	19	8	1	120	83	47	86
La Baie	28	16	10	2	112	105	38	72
Roberval	28	18	7	3	129	85	26	65
Chic. (Cougars)	28	11	12	5	108	123	38	65
Jonq. (Orioles)	28	9	17	2	76	121	42	62
Jonq. (Marquis)	28	12	16	0	120	123	33	57
Chic. (Dynamos)	28	6	22	0	70	124	45	57

X-Champion de la saison régulière.

LES MARQUEURS

	B	P	PTS
J.F. Fortin, Dolbeau	28	24	52
Simon Dufresne, Cou.	23	27	50
J.-Michel Turcotte, Marquis	23	23	46
Nicolas Proulx, Alma	21	22	43
Nicolas Bernier, La Baie	23	17	40

LIGUE BANTAM

DIVISION «BB»
SÉRIES ÉLIMINATOIRES

QUART-DE-FINALE (3 de 5)

Série «A»
Roberval vs Sags (Chic.)

Samedi, 17 février

Roberval 2 Chic. (Sags) 7
(Chicoutimi mène 1-0)

Lundi, 19 février

Chic. (Sags) 2 Roberval 0
(Chicoutimi mène 2-0)

Jeudi, 22 février

Roberval à Chic. (Sags), 19h30 (CGV)

DIVISION «CC»
SÉRIES ÉLIMINATOIRES
QUART-DE FINALES (3 DE 5)

Série «A»
Lac-St-Jean-Est vs La Baie
Dimanche, 18 février

Lac-St-Jean-Est 4 La Baie 5
(La Baie mène 1-0)

Mercredi, 21 février

La Baie à Lac-St-Jean-Est, 19h

Jeudi, 22 février

Lac-St-Jean-Est à La Baie, 20h

Série «B»
Jonq. (Orioles) vs Chic. (Dynamos)

Dimanche, 18 février

Chic. (Dynamos) 5 Jonq. (Orioles) 2
(Les Dynamos mènent 1-0)

Lundi, 19 février

Jonq. (Orioles) 8 Chic. (Dynamos) 4
(série égale 1-1)

Jeudi, 22 février

Jonq. (Orioles) à Chic. (Dynamos), 17h30

Série «C»
Roberval vs Jonq. (Marquis)
Samedi, 17 février

Roberval 3 Jonq. (Marquis) 4 (prol.)

Dimanche, 18 février

Jonq. (Marquis) 0 Roberval 4
(Série égale 1-1)

Mercredi, 21 février

Roberval à Jonq. (Marquis), 20h

Série «D»
Éperviers (LSJN) vs Cougars (Chic)
Lundi 19 février

Cougars (Chic) 4 Éperviers (LSJN) 5
(Éperviers mènent 1-0)

Mardi 20 février

Éperviers (LSJN) vs Cougars (Chic) 19h15

Jeudi 22 février

Cougars (Chic) vs Éperviers (LSJN) 19h00

LIGUE PEE WEE

DIVISION «BB»
Séries éliminatoires (3 de 5)
Aiglons (LSJE) vs Sags (Chic)

Mardi 20 février

Aiglons (LSJE) vs Sags (Chic) 19h30

Mercredi 21 février

Sags (Chic) vs Aiglons (LSJE) 18h00

Vendredi 23 février

Aiglons (LSJE) vs Sags (Chic) 19h00

DIVISION «CC»
Séries éliminatoires (3 de 5)
Dynamos (Chic) vs Orioles (Jonq)

Mardi 20 février

Dynamos (Chic) vs Orioles (Jonq) 18h15

Samedi 24 février

Orioles (Jonq) vs Dynamos (Chic) 10h00

Dimanche 25 février

Dynamos (Chic) vs Orioles (Jonq) 14h40

National (La Baie) vs Aigles (LSJE)

Mardi 20 février

National (La Baie) vs Aigles (LSJE) 18h00

Jeudi 22 février

Aigles (LSJE) vs National (La Baie) 19h00

Vendredi 23 février

National (La Baie) vs Aigles (LSJE) 19h30

Cougars (Chic) vs Express (St-Fél)

Mardi 20 février

Cougars (Chic) vs Express (St-Fél) 19h00

Samedi 24 février

Express (St-Fél) vs Cougars (Chic) 11h45

Mardi 27 février

Cougars (Chic) vs Express (St-Fél) 19h00

Loups (Dol-Mist) vs Marquis (Jonq)

Jeudi 22 février

Loups (Dol-Mist) vs Marquis (Jonq) 18h50

Samedi 24 février

Marquis (Jonq) vs Loups (Dol-Mist) 15h30

Dimanche 25 février

Loups (Dol-Mist) vs Marquis (Jonq) 11h50

LIGUE ATOME CC

SÉRIES ÉLIMINATOIRES
Quart-de-finale (3 de 5)

Série «A»
St-Félicien vs Jonq. (Marquis)
Lundi, 12 février

St-Félicien 2 Jonq. (Marquis) 8

Mardi, 13 Février

Jonq. (Marquis) 3 St-Félicien 1
(Les Marquis mènent 2-0)

Dimanche, 18 février

St-Félicien 4 Jonq. (Marquis) 3
(Les Marquis mène 2-1)

Dimanche, 25 février

Jonq. (Marquis) à St-Félicien, 11h30



(Les matchs d'hier soir non compris)

ANAHEIM

Joueur	MJ	B	P	Pts	+/-	PMAN	DN	G	E	T	Pct.
Selanne	56	22	26	48	-11	34	9	0	4	1	191	11.5
Kariya	44	15	26	41	-6	14	7	2	2	0	145	10.3
McInnis	54	19	18	37	-12	26	10	0	1	0	104	18.3
Tverdovsky	60	9	27	36	-10	18	6	0	1	1	138	6.5
Leclerc	45	14	19	33	1	12	3	0	3	2	111	12.6
Cullen	60	8	25	33	-15	30	4	0	1	0	122	6.6
Hrkac	58	11	16	27	1	25	0	0	1	0	69	15.9
Titov	51	6	8	14	-13	49	1	0	0	0	56	10.7
Havelid	47	4	10	14	-6	34	2	0	1	0	69	5.8
Tenkrat	28	4	7	11	-7	10	0	0	1	1	46	8.7
Cummins	57	4	5	9	-8	138	0	0	0	0	31	12.9
Vishnevski	57	1	8	9	-4	59	0	0	0	0	33	3.0
Bylsma	60	1	8	9	-8	16	0	0	0	0	39	2.6
Trepanier	42	4	4	8	-6	44	1	0	0	1	62	6.5
Rucchin	16	3	5	8	-5	0	2	0	0	0	19	15.8
Marshall	40	2	4	6	-13	79	2	0	1	0	30	6.7
Trnka	37	1	4	5	-5	18	0	0	0	0	38	2.6
Salei	40	1	4	5	-9	58	0	0	0	0	63	1.6
Pahlsson	54	2	2	4	-12	12	1	0	0	0	41	4.9
Crowley	17	0	4	4	-6	4	0	0	0	0	20	.0
Chouinard	22	1	1	2	-4	10	0	0	0	0	15	6.7
Ronnqvist	22	0	2	2	-8	10	0	0	0	0	19	.0
Niemi	10	0	0	0	-8	10	0	0	0	0	6	.0
Giguere	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.0
Hebert	41	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.0

ATLANTA

Joueur	MJ	B	P	Pts	+/-	PMAN	DN	G	E	T	Pct.
Audette	54	27	37	64	2	48	11	1	2	2	154	17.5
Ferraro	58	24	36	60	-4	61	10	0	2	0	124	19.4
Brunette	54	11	34	45	4	16	3	0	2	1	68	16.2
Slegr	57	7	21	28	-13	78	1	1	1	0	109	6.4
Stefan	45	4	16	20	-5	14	0	0	0	0	66	6.1
Donovan	42	10	9	19	-2	25	1	3	1	0	71	14.1
Guolla	41	9	9	18	-9	19	2	0	2	0	59	15.3
Svartvadet	46	10	7	17	-3	12	0	2	1	0	69	14.5
Domenichelli	40	9	7	16	-12	12	3	0	1	0	88	10.2
Kallio	33	8	8	16	-2	12	1	0	1	0	64	12.5
Staios	47	7	8	15	-13	108	3	0	0	0	101	6.9
Kaberle	49	4	10	14	13	18	1	0	1	0	94	4.3
Karlsson	42	4	8	12	0	8	0	1	0	0	49	8.2
Tremblay	46	4	8	12	-6	30	1	0	1	0	102	3.9
Odgers	59	4	7	11	-8	174	0	0	1	0	43	9.3
Tamer	59	4	7	11	-4	80	0	1	1	0	54	7.4
Kohn	55	4	3	7	-21	69	0	1	0	0	90	4.4
Murphy	10	2	5	7	-2	4	1	0	0	0	13	15.4
Lambert	54	1	6	7	-21	65	0	0	0	0	39	2.6
Vasiljevs	13	2	3	5	-8	4	0	0	1	0	25	8.0
Skopintsev	17	1	3	4	-7	16	0	0	1	0	10	10.0
Joseph	26	1	1	2	-6	18	0	1	0	0	34	2.9
Burt	27	0	2	2	2	27	0	0	0	0	18	.0
Harlock	46	0	1	1	-21	44	0	0	0	0	18	.0
Buzek	3	0	0	0	0	2	0	0	0	0	8	.0
Clark	13	0	0	0	-5	6	0	0	0	0	13	.0
Hnilicka	29	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	.0
Rhodes	33	0	0	0	0	12	0	0	0	0	0	.0

BOSTON

Joueur	MJ	B	P	Pts	+/-	PMAN	DN	G	E	T	Pct.
Allison	59	24	41	65	-3	71	8	3	4	0	136	17.6
Guerin	62	31	25	56	11	119	9	1	5	0	193	16.1
Samsonov	59	22	32	54	6	16	3	0	3	2	152	14.5
Thornton	49	19	24	43	-8	83	10	1	2	0	109	17.4
Rolston	54	11	27	38	9	20	2	0	3	0	197	5.6
Kovalenko	57	14	15	29	-13	21	6	1	2	1	99	14.1
Axelsson	58	7	12	19	-7	23	0	0	1	0	120	5.8
Eloranta	47	9	6	15	-2	28	1	1	2	0	67	13.4
Knuble	59	4	10	14	5	31	0	1	0	1	60	6.7
Girard	27	3	11	14	2	14	2	0	1	0	41	7.3
Van Impe	31	3	10	13	-9	41	2	0	0	0	40	7.5
Ward	40	4	8	12	3	55	0	0	0	0	50	8.0
Sweeney	49	2	9	11	-2	20	1	0	1	0	40	5.0
McLaren	35	4	6	10	0	37	1	0	0	1	64	6.3
Traverse	52	3	6	9	-2	20	1	0	1	0	46	6.5
Gill	57	1	6	7	-6	61	0	0	0	0	67	1.5
Kultanen	43	0	7	7	-1	22	0	0	0	0	56	.0
Popovic	37	1	4	5	-3	26	0	0	0	0	25	4.0
Belanger	39	2	2	4	-6	119	0	0	1	0	35	5.7
Nazarov	56	2	2	4	-19	169	0	0	0	0	55	3.6
Bates	36	1	3	4	-9	26	0	0	0	0	47	2.1
Coffey	18	0	4	4	-6	30	0	0	0	0	28	.0
Grahame	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.0
Hulbig	7	0	0	0	-3	4	0	0	0	0	0	.0
Henderson	13	0	0	0	-1	26	0	0	0	0	12	.0
Skudra	20	0	0	0	-2	2	0	0	0	0	5	.0
Dafoe	32	0	0	0	0	6	0	0	0	0	0	.0

BUFFALO

Joueur	MJ	B	P	Pts	+/-	PMAN	DN	G	E	T	Pct.
Satan	58	21	27	48	8	36	5	2	2	1	142	14.8
Dumont	56	16	23	39	6	36	5	0	3	0	106	15.1
Barnes	51	15	21	36	0	22	3	2	4	0	115	13.0
Afinogenov	58	13	19	32	2	26	3	0	5	0	152	8.6
Gratton	58	15	12	27	6	66	2	0	3	1	102	14.7
Varada	58	9	15	24	-8	65	2	0	2	0	94	9.6
Andreychuk	54	13	10	23	2	24	5	0	1	0	89	14.6
Gilmour	48	3	20	23	3	40	2	0	0	0	65	4.6
Zhitnik	54	5	17	22	-10	51	4	0	1	1	102	4.9
Rasmussen	58	9	11	20	-2	26	1	0	2	0	71	12.7
Brown	46	5	14	19	-1	20	1	0	0	0	81	6.2
Warrener	53	2	14	16	10	61	0	0	1	0	64	3.1
Smehlik	51	3	12	15	5	4	0	0	1	0	37	8.1
Kalinin	57	3	12	15	1	24	2	0	0	0	68	4.4
Woolley	47	2	13	15	-1	38	2	0	1	0	66	3.0
Hamel	41	8	3	11	-2	22	1	1	3	0	55	14.5
Patrick	32	2	8	10	4	8	1	0	0	0	28	7.1
Tsyplakov	28	4	5	9	-1	6	0	0	0	0	25	16.0
Ray	43	4	3	7	2	133	0	0	1	0	26	15.4
McKee	53	1	6	7	10	40	0	0	0	0	46	2.2
Boulton	28	1	2	3	0	79	0	0	0	0	16	6.3
Hasek	47	0	2	2	0	20	0	0	0	0	0	.0
Taylor	10	0	1	1	2	4	0	0	0	0	12	.0
Biron	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.0

CALGARY

Joueur	MJ	B	P	Pts	+/-	PMAN	DN	G	E	T	Pct.
Iginla	57	22	33	55	4	37	7	0	3	2	170	12.9
Savard	53	20	34	54	-2	34	9	1	3	2	144	13.9
Stillman	56	21	23	44	-1	33	7	0	4	0	132	15.9
Bure	55	19	19	38	-8	22	11	0	2	0	196	9.7
Lowry	58	15	13	28	1	39	3	0	4	0	79	19.0
Housley	45	4	19	23	-12	18	0	0	0	0	74	5.4
Shantz	58	5	14	19	-5	52	0	0	0	0	70	7.1
Morris	27	4	15	19	-6	27	3	1	3	0	77	5.2
Saprykin	45	7	11	18	2	28	2	0	0	0	77	9.1
Albelin	53	1	15	16	4	16	1	0	0	0	48	2.1
Kravchuk	50	1	13	14	-7	18	0	0	1	0	65	1.5
Cowan	46	9	4	13	-8	74	2	0	1	0	47	19.1
Lydman	40	0	12	12	-3	18	0	0	0	0	51	.0
Wiim	57	5	6	11	-8	35	1	0	0	0	50	10.0
Lindsay	50	1	9	10	-7	95	0	0	0	0	54	1.9
Wiemer	41	7	2	9	-11	141	2	0	1	0	50	14.0
Gauthier	40	1	5	6	0	49	0	0	0	0	20	5.0
Werenka	33	1	4	5	-3	16	0	0	0	0	23	4.3
Regehr	47	1	3	4	-4	43	0	0	0	0	40	2.5
Hay	36	1	2	3	-8	12	0	0	0	0	28	3.6
Gratton	8	0	2	2	0	10	0	0	0	0	5	.0
Smith	13	0	2	2	-2	17	0	0	0	0	3	.0
Brathwaite	28	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	.0
Vernon	36	0	1	1	0	14	0	0	0	0	0	.0
Sutter	1	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	.0
Clark	5	0	0	0	-2	2	0	0	0	0	5	.0
Petrovicky	8	0	0	0	-2	9	0	0	0	0	7	.0

CAROLINE

Joueur	MJ	B	P	Pts	+/-	PMAN	DN	G	E	T	Pct.
Francis	57	12	35	47	-11	26	7	0	3	0	84	14.3
O'Neill	57	29	16	45	-12	80	13	0	3	2	159	18.2
Gelinas	54	18	22	40	1	31	4	1	3	0	121	14.9
Brind'Amour	54	13	25	38	-1	35	2	1	2	0	109	11.9
Kapanen	57	13	25	38	-12	18	5	0	3	0	153	8.5
Willis	52	12	19	31	-5	43	6	0	3	0	125	9.6
Ozolinsh	47	4	18	22	-21	48	0	1	1	0	90	4.4
Battaglia	55	9	11	20	-10	54	2	0	3	0	84	10.7
Vasicek	57	8	12	20	-7	43	1	0	0	0	88	9.1
DiMaio	54	6	14	20	-6	38	0	2	1	0	75	8.0
Wesley	57	4	16	20	-1	36	2	0	0	0	83	4.8
Tanabe	52	3	15	18	-4	26	2	0	0	0	85	3.5
Malik	36	5	7	12	-1	24	1	0	1	0	49	10.2
Hatcher	32	3	7	10	7	26	2	0	1	0	55	5.5
Karpa	57	3	4	7	-8	136	1	0	0	0	52	5.8
Westlund	54	3	2	5	-6	12	0	0	1	0	27	11.1
Wallin	24	2	2	4	-6	19	0	0	0	0	14	14.3
[illegible]is	43	1	1	2	0	8	0	0	0	0	33	3.0
Langdon	52	0	2	2	-4	94	0	0	0	0	6	.0
Adams	31	1	0	1	-5	15	0	0	0	0	7	14.3
Halko	40	0	1	1	-13	6	0	0	0	0	21	.0
Irbe	52	0	1	1	0	4	0	0	0	0	0	.0
Moss	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.0

CHICAGO

Joueur	MJ	B	P	Pts	+/-	PMAN	DN	G	E	T	Pct.
Sullivan	58	28	31	59	7	34	4	7	2	1	143	19.6
Amonte	59	30	25	55	-2	34	6	1	3	0	179	16.8
Nylander	59	19	30	49	15	22	3	0	4	0	121	15.7
Zhamnov	47	12	29	41	1	28	3	1	3	0	94	12.8
Daze	57	20	17	37	11	4	5	0	7	2	136	14.7
McAmmond	51	9	12	21	4	39	1	0	1	0	82	11.0
Spacek	42	6	13	19	12	20	2	0	1	0	64	9.4
Herperger	38	7	9	16	2	14	0	0	2	0	45	15.6
Mironov	46	4	11	15	-7	38	2	0	0	0	106	3.8
Karpovtsev	41	2	12	14	-3	29	1	0	0	0	42	4.8
Quintal	55	1	13	14	2	50	0	0	0	0	89	1.1
Probert	56	4	8	12	-10	76	1	0	0	0	33	12.1
Dean	53	0	8	8	-19	24	0	0	0	0	61	.0
Leroux	38	3	4	7	-3	22	1	0	0	0	45	6.7
Dubinsky	37	3	3	6	-4	29	0	0	0	0	38	7.9
McAlpine	37	0	6	6	13	28	0	0	0	0	49	.0
Calder	21	2	3	5	-2	4	0	0	0	0	27	7.4
Vandenbussche	50	2	3	5	-8	115	0	0	0	0	18	11.1
Allison	33	1	3	4	7	31	0	0	0	0	13	7.7
Von Arx	13	3	0	3	-4	4	0	0	1	0	11	27.3
Atcheynum	19	1	2	3	-7	2	0	0	0	0	18	5.6
Poapst	16	0	3	3	3	6	0	0	0	0	12	.0
McCarthy	22	0	3	3	-2	4	0	0	0	0	12	.0
Thibault	49	0	2	2	0	2	0	0	0	0	0	.0
Tallas	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.0

COLORADO

Joueur	MJ	B	P	Pts	+/-	PMAN	DN	G	E	T	Pct.
Sakic	59	33	46	79	27	24	13	0	7	1	233	14.2
Tanguay	59	23	35	58	28	33	7	1	2	0	94	24.5
Forsberg	51	18	39	57	11	32	8	2	5	0	125	14.4
Hejduk	58	31	25	56	21	26	9	0	8	0	157	19.7
Drury	48	17	27	44	3	31	6	0	2	1	138	12.3
Bourque	58	5	38	43	10	36	2	1	0	1	155	3.2
Podein	59	12	13	25	5	48	0	0	2	0	99	12.1
Deadmarsh	37	11	12	23	-2	54	6	0	2	1	78	14.1
Foote	28	3	12	15	10	34	1	1	1	0	45	6.7
Yelle	42	4	9	13	-3	20	0	1	0	0	48	8.3
Miller	54	4	9	13	14	27	0	0	0	0	48	8.3
De Vries	59	3	10	13	22	37	0	0	0	0	56	5.4
Messier	58	5	7	12	-3	24	0	0	1	0	56	8.9
Skoula	59	4	8	12	3	22	2	0	2	0	75	5.3
Hinote	54	4	7	11	-1	36	1	0	1	0	53	7.5
Klemm	56	3	8	11	10	34	2	0	1	0	70	4.3
Nieminen	27	6	3	9	2	18	1	0	2	0	37	16.2
Reid	53	1	8	9	4	4	0	0	0	0	55	1.8
Roy	46	0	4	4	0	8	0	0	0	0	0	.0
Parker	50	1	2	3	-3	106	0	0	0	0	29	3.4
Berry	15	0	3	3	4	38	0	0	0	0	10	.0
Pratt	28	0	2	2	2	28	0	0	0	0	19	.0
Dingman	27	1	0	1	-3	61	0	0	0	0	21	4.8
Aebischer	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.0

COLUMBUS

Joueur	MJ	B	P	Pts	+/-	PMAN	DN	G	E	T	Pct.
Sanderson	59	26	20	46	-3	44	8	0	6	0	178	14.6
Heinze	56	17	17	34	-20	26	11	0	2	0	106	16.0
Knutsen	49	7	25	32	-5	24	2	0	0	0	49	14.3
Aubin	58	12	13	25	-13	78	0	0	1	1	84	14.3
Vyborny	59	8	13	21	-7	18	2	1	0	0	92	8.7
Wright	54	10	10	20	-13	109	1	0	0	1	99	10.1
Adams	57	7	12	19	-6	93	1	1	3	1	96	11.5
Heward	48	6	12	18	3	23	5	0	1	0	71	8.5
Gardiner	55	4	13	17	-4	62	0	0	0	0	37	10.8
Odelein	59	2	13	15	-16	84	1	0	0	0	85	2.4
Dineen	45	7	4	11	5	101	0	0	3	0	46	15.2
Selivanov	37	5	5	10	-5	26	3	0	1	0	64	7.8
Quint	34	1	9	10	-17	6	1	0	0	0	86	1.2
Kron	44	4	5	9	-10	8	0	0	0	0	100	4.0
Nummelin	42	2	7	9	-13	8	1	0	0	0	66	3.0
Pushor	59	2	7	9	4	75	0	1	0	0	51	3.9
Kucera	43	2	4	6	-8	10	0	0	0	0	45	4.4
Timander	53	0	5	5	-7	18	0	0	0	0	53	.0
Grand-Pierre	47	1	3	4	-5	46	0	0	0	0	24	4.2
Maneluk	19	3	0	3	-5	10	2	0	1	0	10	30.0
Calouin	11	0	3	3	-6	2	0	0	0	0	14	.0
Tugnutt	37	0	1	1	0	2	0	0	0	0	0	.0
Shelley	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.0
Denis	25	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.0

DALLAS

Joueur	MJ	B	P	Pts	+/-	PMAN	DN	G	E	T	Pct.
Hull	56	28	28	56	3	12	7	0	5	1	167	16.8
Modano	58	21	35	56	14	38	7	1	4	0	157	13.4
Nieuwendyk	57	21	20	41	-1	26	11	0	2	0	133	15.8
Zubov	57	7	26	33	-8	22	5	0	1	1	135	5.2
Sydor	58	6	26	32	4	23	5	0	1	0	102	5.9
Lehtinen	51	16	14	30	6	18	5	0	1	1	115	13.9
Morrow	59	12	15	27	9	88	4	0	4	0	91	13.2
Langenbrunner	36	7	13	20	0	31	1	2	3	0	76	9.2
Marshall	52	7	13	20	-7	39	3	0	1	0	62	11.3
Hatcher	59	2	17	19	-3	42	1	0	2	0	75	2.7
Keane	46	7	11	18	5	25	1	0	1	0	49	14.3
Donato	47	3	12	15	-1	16	0	0	1	0	48	6.3
Van Allen	38	5	9	14	-3	6	0	1	2	0	32	15.6
Matvichuk	55	2	10	12	-3	40	1	0	1	0	55	3.6
Lukowich	57	2	7	9	15	49	0	0	1	0	25	8.0
Lyashenko	52	4	3	7	-4	22	0	0	1	0	42	9.5
Muller	33	1	6	7	-3	12	0	0	0	0	34	2.9
Hogue	17	2	4	6	-3	16	0	0	0	0	24	8.3
Sloan	29	2	2	4	-1	2	0	0	1	0	26	7.7
MacLean	9	1	0	1	-3	4	0	0	0	0	9	11.1
Helenius	39	0	1	1	-5	75	0	0	0	0	12	.0
Belfour	46	0	1	1	0	4	0	0	0	0	0	.0
Diduck	14	0	0	0	4	18	0	0	0	0	8	.0
Turco	18	0	0	0	0	10	0	0	0	0	0	.0

DETROIT

Joueur	MJ	B	P	Pts	+/-	PMAN	DN	G	E	T	Pct.
Fedorov	60	27	30	57	7	34	13	2	6	0	212	12.7
Shanahan	60	19	35	54	8	59	9	0	3	0	213	8.9
Lidstrom	60	9	37	46	-3	16	6	0	0	0	194	4.6
Lapointe	60	19	19	38	-4	83	9	0	6	0	146	13.0
Yzerman	35	11	23	34	7	4	2	0	5	0	99	11.1
Kozlov	53	13	12	25	7	22	3	0	4	0	129	10.1
Verbeek	52	11	13	24	-1	65	6	0	0	0	86	12.8
Holmstrom	52	7	17	24	-12	32	5	0	1	0	47	14.9
Larionov	46	7	16	23	-11	26	3	0	0	0	29	24.1
McCarty	58	11	7	18	-6	93	1	1	3	1	96	11.5
Dandenault	52	5	12	17	3	26	0	0	1	0	63	7.9
Maltby	57	11	5	16	7	18	1	2	3	0	93	11.8
Brown	46	8	8	16	1	8	1	1	1	0	68	11.8
Murphy	46	2	14	16	-9	8	0

Tout Daytona Beach pleure Dale Earnhardt

DAYTONA BEACH, Floride Daytona Beach est en deuil à la suite du décès tragique de Dale Earnhardt survenu lors du Daytona 500, dimanche.

Les journaux s'étaient envolés avant même le lever du soleil. Des gens faisaient la ligne pour déposer des fleurs sur un monument d'occasion situé près de la piste de course. Quelqu'un avait posé l'affiche «No 3, RIP» sur son camion.

Le no 3, le numéro de Dale Earnhardt. «Dorénavant, j'assisterai aux courses pour admirer son fils», a indiqué Mark Yarashefski, un admirateur de l'Etat de New York qui, comme son idole, était vêtu de noir. «Rien ne sera plus jamais pareil.»

Au lendemain du drame, les autorités de la série Nascar se réfugiaient dans l'immobilisme.

Elles ont annoncé que la course de la semaine prochaine à Rockingham ne sera pas annulée. Aucun décision n'a été prise quant à l'éventuelle retrait du numéro 3 rendu célèbre par Earnhardt. Les dirigeants ont aussi refusé d'imposer des mesures de sécurité supplémentaires pour protéger les pilotes. Quant à un hommage particulier, la série NASCAR n'envisage rien pour l'instant.

«Nous ne réagirons pas pour le simple plaisir de réagir», a déclaré le président de NASCAR, Mike Helton.

Ce dernier a indiqué que les dirigeants avaient ordonné la saisie de l'auto d'Earnhart afin de pouvoir étudier les causes de l'accident.

La famille d'Earnhardt n'avait encore rien annoncé au sujet des funérailles. Dale Earngardt fils, qui a enlevé la deuxième place lors du Daytona 500, a dit que la famille appréciait grandement l'appui du public.

«Nous allons passer au travers, a-t-il dit sur les ondes d'une station de télévision. Je suis sûr qu'il voudrait que reprenions notre vie comme avant et c'est ce que nous allons faire.»

Le docteur Steve Bohannon a mentionné que l'autopsie du pilote avait confirmé ce que tous soupçonnaient: Earnhardt est mort sur le coup lorsque son auto a heurté de plein fouet le muret. Il a subi une fracture du crâne. C'est le même type de blessure qui a coûté la vie à trois pilotes de NASCAR, l'an dernier.

Ce décès soulève une nouvelle fois le débat entourant l'utilisation d'un collier de sécurité pour les pilotes. «Il ne faisait que son métier, a souligné le vainqueur de la course de dimanche, Michael Waltrip. Il y a parfois des accrochages lorsqu'une course est serrée. Parfois, on heurte le muret. Je ne crois qu'il n'y a rien qui aurait pu sauver Dale.»

Sport en bref

Gain de Lareau

MEMPHIS, Tennessee (AP)- Le Québécois Sébastien Lareau a franchi avec succès, lundi, le premier tour du tournoi ATP de tennis en salle Kroger St. Jude doté de 800 000 $.

L'athlète de Boucherville a eu raison du Néerlandais Edwin Kempes en deux manches de 6-4 et 7-6 (4).

Jeanson gagne en Arizona

PHOENIX, Arizona (PC) - La Québécoise Geneviève Jeanson a remporté, cette fin de semaine, la course «Valley of the Sun» disputée en trois étapes dans la région de Phoenix, en Arizona.

La jeune athlète de Lachine l'a emporté devant un total de 67 concurrentes en inscrivant un chrono cumulatif de trois heures 58 minutes et 55 secondes.

«Pour moi, comme pour d'autres participantes, cette course est un jalon dans notre programme d'entraînement», a déclaré Jeanson, qui est membre de l'Équipe cycliste Rona, au terme de ces trois jours de compétition

«Le niveau y est déjà plus relevé que pour mes premières courses de la présaison. C'est une belle occasion de tester ma forme et je suis contente de ma performance.»

L'Américaine Tina Mayolo (Autotrader.com) a pris le deuxième rang, à deux minutes et 54 sec., soit trois secondes devant sa compatriote Elizabeth Emery (Intersports).

Joueur de la semaine

LONGUEUIL, Québec (PC)- L'attaquant des Cataractes de Shawinigan, Radim Vrbata, a été nommé, lundi, le joueur de la semaine dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec.

Vrbata a récolté six buts et deux mentions d'aide en trois rencontres, la semaine dernière.

Par ailleurs, le titre de joueur défensif de la semaine a été remis au gardien du Rocket de Montréal, Patrice Poissant.

Entente imminente

TORONTO (AP, PC)-Eric Lindros serait échangé sous peu par les Flyers de Philadelphie aux Maple Leafs de Toronto.

Son avocat affirme qu'une entente est imminente.

Selon certaines informations, Lindros passerait un examen médical aujourd'hui à Toronto pour déterminer son état de santé avant la conclusion de l'entente.

Agé de 28 ans, Lindros a rejeté une offre de 8,5 millions $ des Flyers l'été dernier.

Les gardiens

Gardiens	Min.	BC	JB	Moy.	V	D	N	A	A%
Nabokov	2482	84	4	2.03	26	10	5	990	.922
Shields	1037	40	2	2.31	6	6	5	440	.917
Kiprusoff	14	1	0	4.29	0	0	0	0	.000
San Jose (1)	**3545**	**126**	**6**	**2.13**	**32**	**16**	**10**	**1430**	**.919**
Johnson	1356	46	3	2.04	18	5	1	481	.913
Turek	2154	79	5	2.20	19	9	6	736	.903
St Louis (4)	**3524**	**129**	**8**	**2.20**	**37**	**14**		**71217**	**.904**
Skudra	0	0	0	.00	0	0	0	0	.000
Hasek	2727	102	6	2.24	23	18	4	1140	.918
Biron	657	25	2	2.28	5	5	1	274	.916
Noronen	108	5	0	2.78	2	0	0	34	.872
Buffalo (3)	**3514**	**135**	**8**	**2.31**	**30**	**23**		**51448**	**.915**
Burke	2686	91	3	2.03	20	14	10	1194	.929
Esche	907	46	2	3.04	7	6	2	389	.894
Phoenix (2)	**3604**	**139**	**5**	**2.31**	**27**	**20**		**121583**	**.919**
Fernandez	2054	72	4	2.10	18	13	2	864	.923
McLennan	1467	62	1	2.54	4	15	6	612	.908
Minnesota (3)	**3534**	**137**	**5**	**2.33**	**22**	**28**		**81476**	**.915**
Roy	2662	98	3	2.21	29	9	6	1038	.914
Aebischer	930	36	2	2.32	7	5	3	295	.891
Colorado (6)	**3604**	**140**	**5**	**2.33**	**36**	**14**		**91333**	**.905**
Turco	880	31	1	2.11	9	5	0	324	.913
Belfour	2677	106	7	2.38	24	16	5	964	.901
Dallas (2)	**3569**	**139**	**8**	**2.34**	**33**	**21**		**51288**	**.903**
Lalime	2458	90	5	2.20	24	13	4	996	.917
Hurme	1057	45	2	2.55	9	4	4	431	.905
Ottawa (6)	**3527**	**141**	**7**	**2.40**	**33**	**17**		**81427**	**.910**
Brodeur	3096	124	5	2.40	26	13	11	1180	.905
Terreri	453	21	0	2.78	2	5	1	146	.874
New Jersey (1)	**3556**	**146**	**5**	**2.46**	**28**	**18**		**121326**	**.901**
Joseph	3015	121	5	2.41	23	20	7	1238	.911
Healy	633	26	0	2.46	3	4	3	216	.893
Toronto (4)	**3663**	**151**	**5**	**2.47**	**26**	**24**		**101454**	**.906**
Legace	1515	56	1	2.22	16	5	3	616	.917
Osgood	2120	94	0	2.66	19	15	2	886	.904
Detroit (1)	**3653**	**151**	**1**	**2.48**	**35**	**20**		**51502**	**.909**
Mason	59	2	0	2.03	0	1	0	18	.900
Dunham	1996	79	2	2.37	16	14	3	907	.920
Vokoun	1632	70	1	2.57	9	14	4	704	.910
Nashville (4)	**3**	**155**	**3**	**2.51**	**25**	**29**		**71629**	**.913**
Kolzig	3143	127	3	2.42	27	17	8	1289	.910
Billington	442	19	0	2.58	2	3	2	195	.911
Washington (6)	**3601**	**152**	**3**	**2.53**	**29**	**20**		**101484**	**.907**
Cechmanek	2215	77	5	2.09	24	8	4	876	.919
Ouellet	76	3	0	2.37	0	1	0	24	.889
Boucher	1291	73	1	3.39	7	10	5	496	.872
Philadelphie (7)	**3598**	**160**	**6**	**2.67**	**31**	**19**		**91396**	**.897**
Irbe	2996	122	4	2.44	24	19	7	1216	.909
Moss	459	29	0	3.79	1	6	0	175	.858
Caroline (6)	**3471**	**157**	**4**	**2.71**	**25**	**25**		**71391**	**.899**
Salo	3198	135	4	2.53	23	21	9	1220	.900
Gage	260	15	0	3.46	2	2	0	110	.880
Roussel	238	14	0	3.53	1	3	0	99	.876
Edmonton (6)	**3715**	**170**	**4**	**2.75**	**26**	**26**		**91429**	**.894**
Brathwaite	1535	58	4	2.27	9	8	6	612	.913
Vernon	1995	102	3	3.07	12	18	5	817	.889
Calgary (5)	**3545**	**165**	**7**	**2.79**	**21**	**26**		**111429**	**.896**
Thibault	2849	124	5	2.61	22	22	5	1167	.904
Tallas	567	31	0	3.28	2	6	0	199	.865
Larocque	152	9	0	3.55	0	2	0	50	.847
Chicago (5)	**3581**	**169**	**5**	**2.83**	**24**	**30**		**51416**	**.893**
Garon	440	16	2	2.18	3	4	0	146	.901
Theodore	2171	97	2	2.68	13	20	3	866	.899
Hackett	938	49	0	3.13	4	9	2	399	.891
Fichaud	62	4	0	3.87	0	2	0	28	.875
Montréal (8)	**3634**	**174**	**4**	**2.87**	**20**	**35**		**51439**	**.892**
Dafoe	1741	69	1	2.38	14	11	5	687	.909
Grahame	93	4	0	2.58	0	1	0	29	.879
Raycroft	649	32	0	2.96	4	6	0	259	.890
Skudra	893	45	0	3.02	6	8	1	377	.893
Whitmore	203	18	0	5.32	1	2	0	76	.809
Boston (5)	**3591**	**173**	**1**	**2.89**	**25**	**28**		**61428**	**.892**
Tugnutt	2161	92	2	2.55	13	19	4	941	.911
Denis	1407	77	0	3.28	5	15	3	646	.893
Columbus (5)	**3590**	**174**	**2**	**2.91**	**18**	**34**		**71587**	**.901**
Essensa	1437	61	1	2.55	15	6	2	536	.898
Cloutier	125	6	0	2.88	1	1	0	47	.887
Potvin	2006	103	1	3.08	14	17	3	811	.887
Vancouver (4)	**3586**	**174**	**2**	**2.91**	**30**	**24**		**51394**	**.889**
Luongo	1604	65	3	2.43	7	17	2	708	.916
Kidd	1980	105	1	3.18	9	18	6	895	.895
Floride (5)	**3598**	**175**	**4**	**2.92**	**16**	**35**		**81603**	**.902**
Parent	272	13	0	2.87	1	0	3	91	.875
Snow	1907	93	3	2.93	14	13	4	853	.902
Aubin	1328	67	0	3.03	14	9	0	560	.893
Pittsburgh (5)	**3521**	**178**	**3**	**3.03**	**29**	**22**		**71504**	**.894**
Roussel	653	31	0	2.85	2	5	2	264	.895
Giguere	766	37	0	2.90	2	8	2	308	.893
Hebert	2215	115	2	3.12	12	23	4	997	.897
Anaheim (2)	**3656**	**185**	**2**	**3.04**	**16**	**36**		**81569**	**.895**
Storr	2498	114	4	2.74	19	18	6	1017	.899
Passmore	718	37	1	3.09	3	8	1	273	.881
Fiset	318	19	0	3.58	3	0	1	110	.853
Scott	25	3	0	7.20	0	0	0	7	.700
Los Angeles (9)	**3584**	**182**	**5**	**3.05**	**25**	**26**		**81407**	**.885**
DiPietro	412	18	0	2.62	1	6	0	181	.910
Vanbiesbrouck	2117	105	1	2.98	8	23	5	936	.899
Flaherty	1017	56	1	3.30	6	10	0	414	.881
Islanders-NY (8)	**3573**	**187**	**2**	**3.14**	**15**	**39**		**51531**	**.891**
Rhodes	1794	98	0	3.28	7	14	7	878	.900
Hnilicka	1521	88	1	3.47	9	17	2	689	.887
Fankhouser	260	16	0	3.69	2	1	0	144	.900
Atlanta (5)	**3588**	**207**	**1**	**3.46**	**18**	**32**		**91711**	**.892**
Labarbera	10	0	0	.00	0	0	0	21	.000
Yeremeyev	93	5	0	3.23	0	2	0	33	.868
Richter	2617	143	0	3.28	20	21	3	1194	.893
McLean	653	41	0	3.77	4	5	1	302	.880
Holmqvist	119	10	0	5.04	0	2	0	61	.859
Rangers-NY (5)	**3518**	**204**	**0**	**3.48**	**24**	**30**		**41592**	**.886**
Konstantinov	0	0	0	.00	0	0	0	0	.000
Weekes	2291	130	1	3.40	12	24	2	1096	.894
Kochan	314	18	0	3.44	0	3	0	120	.870
Cloutier	1005	59	1	3.52	3	13	3	482	.891
Tampa Bay (10)	**3634**	**217**	**2**	**3.58**	**15**	**40**		**51698**	**.887**

Sommaires

LIGUE NATIONALE
New Jersey 2
Toronto 0
Première période
1. New Jersey, Dagenais 2 (Nemchinov) 11:16
Pénalités McCabe Tor 0:17, Domi Tor, McKay NJ (majeures) 4:26, Perreault Tor 18:05, Corson Tor 18:37.
Deuxième période
Aucun but.
Pénalités Dagenais NJ 0:37, Pandolfo NJ, Hoglund Tor 4:10, McKay NJ, Corson Tor 7:09, Stevens NJ 11:40, Niedermayer NJ 13:03.
Troisième période
2. New Jersey, Bicek 1 (Rafalski) 0:22
Pénalités Farkas Tor 5:43, Sutton NJ 8:14, Domi Tor 19:58.

Tirs au but

New Jersey	12	7	12-31
Toronto	3	18	8-29

Gardiens New Jersey: Brodeur (G.27-13-11); Toronto: Joseph (P.23-21-7).
Avantages numériques New Jersey: 0-5; Toronto: 0-4.
Arbitres Paul Stewart, Greg Kimmerly. **Juges de lignes** Lonnie Cameron, Dan McCourt.
Assistance 19,368.

Ottawa 0
Buffalo 2
Première période
1. Buffalo, Dumont 17 (Gratton, Zhitnik) 7:13 (an)
Pénalités Forbes Ott (min., majeure, inconduite de partie), Roy Ott, Ray Buf (majeures), McKee Buf (min, majeure, inconduite) 3:46, Phillips Ott 10:16, Afinogenov Buf 12:33, Varada Buf 15:34.
Deuxième période
Aucun but.
Pénalités Arvedson Ott 7:00, Dumont Buf 7:19, Kalinin Buf 13:16, McKee Buf 13:57.
Troisième période
2. Buffalo, Satan 22 (Afinogenov) 16:00
Pénalités Yashin Ott 2:42, McKee Buf 5:25, Yashin Ott 8:53.

Tirs au but

Ottawa	9	11	10-30
Buffalo	9	6	5-20

Gardiens Ottawa: Lalime (P.24-14-4); Buffalo: Hasek (G.24-18-4).
Avantages numériques Ottawa: 0-6; Buffalo: 1-6.
Arbitres Paul Devorski, Don Van Massenhoven. **Juges de lignes** Kevin Collins, Steve Miller.
Assistance 18,690.

Caroline 0
Philadelphie 4
Première période
1. Philadelphie, Recchi 19 (McGillis, Langkow) 3:45 (an)
2. Philadelphie, Fedoruk 5 (Stock) 17:33
Pénalités Hatcher Car (double min.) 1:10, Tanabe Car 6:59, Therien Phi 12:01, Williams Phi 18:59.
Deuxième période
3. Philadelphie, Primeau 24 (Recchi, Fedetenko) 12:04
Pénalités Tocchet Phi 9:09, O'Neill Car (double min.), Manderville Phi 13:45, Hatcher Car (double min.) 16:47.
Troisième période
4. Philadelphie, Primeau 25 (Desjardins, McGillis) 0:43 (an)
Pénalités Tocchet Phi 2:29, Delmore Phi 13:27.

Tirs au but

Caroline	6	11	4-21
Philadelphie	12	6	7-25

Gardiens Caroline: Irbe (P.24-20-7) (12-10), Moss (à 0:00 de la 2e période) (13-11); Philadelphie: Cechmanek (G.25-8-4).
Avantages numériques Caroline: 0-5; Philadelphie: 2-6.
Arbitres Kerry Fraser, Lance Roberts. **Juges de lignes** Lyle Seitz, Tony Sericolo.
Assistance 19,566.

Chicago 2
N.Y. Rangers 4
Première période
1. N.Y. Rangers, Dvorak 17 (Hlavac, Nedved) 15:26
2. Chicago, Dazé 21 (Sullivan, Nylander) 16:36 (an)
Pénalités Lacroix NYR 6:29, Calder Chi 8:34, Johnsson NYR 15:54.
Deuxième période
3. N.Y. Rangers, Hlavac 24 (Fleury, Nedved) 11:46
Pénalités Messier NYR 1:24, Calder Chi 13:59, Nylander Chi 18:31.
Troisième période
4. N.Y. Rangers, Nedved 23 (Fleury, Hlavac) 2:25 (an)
5. N.Y. Rangers, McCarthy 6, 8:06
6. Chicago, Nylander 20 (Sullivan, McAmmond) 17:26
Pénalités McAmmond Chi 0:52, McCarthy NYR 6:00, Graves NYR 10:41.

Tirs au but

Chicago	7	10	11-28
NY Rangers	10	12	13-35

Gardiens Chicago: Tallas (P.2-7-0) (35-31); N.Y. Rangers: Richter (6-5), McLean (G.5-5-1) (à 18:23 de la 1re période, 22-21).
Avantages numériques Chicago: 1-5; N.Y. Rangers: 1-4.
Arbitres Marc Joannette, Richard Trottier. **Juges de lignes** Jean Morin, Tim Nowak.
Assistance 18,200.

Colorado 5
Pittsburgh 1
Première période
1. Colorado, Nieminen 7 (Forsberg) 3:56
2. Colorado, Nieminen 8 (Forsberg) 5:21
3. Colorado, Forsberg 19 (Nieminen, Drury) 15:53
Pénalités Hinote Col 7:02, Klemm Col 12:53, Lemieux Pgh 13:37, Deadmarsh Col, Boughner Pgh (majeures) 16:39, Drury Col, Jagr Pgh 17:32, Forsberg Col 19:05.
Deuxième période
4. Colorado, Hejduk 32 (Sakic, Klemm) 1:34
5. Colorado, Forsberg 20 (Deadmarsh, Drury) 4:54 (an)
6. Pittsburgh, Kovalev 35 (Lang, Laukkanen) 14:55
Pénalités Reid Col (min., majeure, inconduite), Dingman Col (majeure, inconduite), Tibbetts Pgh (majeure, inconduite de partie), Oliwa Pgh (majeure, inconduite de partie) 2:13.
Troisième période
Aucun but.
Pénalité Miller Col 12:43.

Tirs au but

Colorado	14	10	6-30
Pittsburgh	14	11	7-32

Gardiens Colorado: Roy (G.30-9-6); Pittsburgh: Aubin (P.14-10-0).
Avantages numériques Colorado: 1-3; Pittsburgh: 0-4.
Arbitres Kevin Pollock, Stephen Walkom. **Juges de lignes** Greg Devorski, Thor Nelson.
Assistance 17,148.

HIER
Louis 0
Floride 3
Première période
1. Floride, Hedican 5 (Bure, Shvidki) 2:49 (an)
Pénalités Salvador StL 1:18, Sillinger Flo 7:23, Hedican Flo 13:30, Drake StL 17:26.
Deuxième période
2. Floride, Nilson 8 (Kozlov, Jakopin) 17:38
Pénalités Worrell Flo (majeure, inconduite de partie) 5:27, Mellanby StL 5:45.
Troisième période
3. Floride, Niedermayer 10 (Sillinger) 18:21 (dn, fd)
Pénalités Low StL (min, majeure), Jakopin Flo (majeure) 5:57, Boyle Flo 10:08, Shvidki Flo 14:00, Hecht StL 15:10, Bure Flo 16:56, Hill StL 19:29.

Tirs au but

St. Louis	11	12	12-35
Floride	6	7	13-26

Gardiens St. Louis: Turek (P.19-10-6); Floride: Luongo (G.8-17-2).
Avantages numériques St. Louis: 0-6; Floride: 1-5.
Arbitres Tim Peel, Brad Watson. **Juges de lignes** Mike Cvik, Brad Kovachik.
Assistance 14,305.

N.Y. Islanders 2
Vancouver 3
Première période
1. Vancouver, Cooke 12 (Schaefer, Morrison) 6:02
Pénalités Cooke Vcr 0:39, Lapointe NYI 11:31, Scatchard NYI 14:30, Hamrlik NYI 18:39.
Deuxième période
2. Vancouver, Naslund 33 (Cassels, Jovanovski) 8:39 (an)
3. N.Y. Islanders, Connolly 7 (Hamrlik, Jonsson) 17:03 (an)
Pénalités Kolnik NYI 4:11, Berube NYI 8:32, H. Sedin Vcr 12:17, Isbister NYI 13:00, Strudwick Vcr 15:49, Cairns NYI 19:14.
Troisième période
4. N.Y. Islanders, Jonsson 3 (Hamrlik, Connolly) 2:41 (an)
5. Vancouver, Baron 3 (D. Sedin, H. Sedin) 5:07
Pénalités Bertuzzi Vcr 0:59, DiPietro NYI (purgée par Krog) 10:03, Lawrence NYI 13:09.

Tirs au but

N.Y. Islanders	6	11	-724
Vancouver	9	11	11-31

Gardiens N.Y. Islanders: DiPietro (P.1-6-0); Vancouver: Cloutier (G.4-14-3).
Avantages numériques Islanders: 2-4 Vancouver: 1-9.
Arbitres Shane Heyer, Dave Jackson. **Juges de lignes** Scott Driscoll, Darren Gibbs.
Assistance 18,422.

Calgary 4
Phoenix 1
Première période
1. Calgary, Bure 19, 4:53
Pénalités Phoenix banc (purgée par Brière) 2:02, Letowski Phx 5:51, Shantz Cal 7:20, May Phx 15:34, Gauthier Cal, Roenick Phx 19:30.
Deuxième période
2. Calgary, Iginla 21 (Stillman, Housely) 13:42
Pénalités Regehr Cal (double min.) 1:15, Green Phx 11:00, Lydman Cal 11:00.
Troisième période
3. Calgary, Iginla 22 (Wiemer) 0:22
4. Phoenix, Tkachuk 26 (Doan, Carney) 4:24
5. Calgary, Shantz 5, 19:41 (fd)
Pénalités Sutter Cal 3:47, Lowry Cal, Lemieux Phx 18:56.

Tirs au but

Calgary	12	11	8-31
Phoenix	5	13	14-32

Gardiens Calgary: Brathwaite (G.9-8-6); Phoenix: Burke (P.20-14-10).
Avantages numériques Calgary: 0-3; Phoenix: 0-4.
Arbitres Kevin Maguire, Mick McGeough. **Juges de lignes** Wayne Bonney, Randy Mitton.
Assistance 14,674.

Tournois à Delisle et Chicoutimi

Potvin et Lemieux laissent leur marque

par Stéphane Bégin

DELISLE (SB) - Le jeune Jean-Philippe Potvin et Frédérik Lemieux ont décidé de laisser leur marque dans deux différents tournois de hockey dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Au Tournoi inter-régional atome et pee-wee de Delisle, hier soir, le jeune Potvin a récolté neuf points dans une victoire de 12-1 du Royal de Métabetchouan sur les Tornades de Jonquière.

Dans l'atome B, Potvin a démontré tout son savoir-faire en y allant de rien de moins que six buts et trois passes. Alexandre Bouchard (1-3), Jean-Nicol Régnier (2-2), Marc-Olivier Côté (2-0) et Patrick Lavoie (1-2) ont aussi participé à la foire offensive. Seul Philippe Bergeron a récolté un but dans la défaite.

Toujours en atome B, les Tigres de Delisle ont blanchi les Jeannois d'Alma, 1-0, sur le but de Patrick Dufour. Carl Larouche a récolté le blanchissage.

Quant aux Voyageurs et aux Harfangs d'Alma, ils n'ont pu faire de maître, le match se terminant par la marque de 2-2. Simon-Pier Girard a inscrit le doublé pour les Harfangs, alors que Jimmy Tremblay et Michaël Potvin-Gagnon ont donné la réplique. Dérek Thiffault-Guérin a mérité deux passes.

Au pee-wee B, les Cougars de Delisle ont signé une victoire de 4-1 sur les Lions de Chicoutimi. Jason Lapointe, deux, Christine Girard et Marc Bouchard ont noirci la feuille de pointage.

Novice en Fête

Du côté de l'aréna du Plateau à Chicoutimi, quatre rencontres ont été jouées au Tournoi Novice en Fête.

En novice B, Frédéric Lemieux y est allé de cinq filets pour mener les Lynx de Jonquière vers une victoire de 6-3 sur les Panthères de Chicoutimi. Joey Tremblay a inscrit l'autre filet, alors que la réplique venait des bâtons de Alexandre Dubé, Simon Gagnon et Simon Laprise.

Les Monarques de Saint-Ambroise ont eu raison des Dragons de La Baie, 3-2, sur un doublé de Daniel Tremblay et un filet de Keven Pedneault ont fait la différence. Benjamin Lebel et Frédéric Gaudreault ont mené l'attaque baieriveraine.

Les Requins de La Baie ont aussi perdu par le même pointage face aux Comètes de Falardeau. Guillaume Mercier et Thommy Tremblay ont fait scintiller la lumière rouge pour les Comètes, Pierre-Yves Lavoie et Charles Fortin ont fait de même pour les Requins. Le match s'est terminé en fusillade.

Quant au novice A, les Citadins de Jonquière ont blanchi les Rafales de Saint-Bruno, 3-0 sur un doublé de Christophe Tremblay et un filet de Jean-Philippe Tremblay. Mathieu Bergeron a réalisé le blanchissage.

Rapido

Hockey bantam

Les Saguenéens de Chicoutimi ont pris une avance de 2-0 dans leur série quart-de-finale face aux Sabres de Roberval, au bantam BB avec un gain de 2-0. Yann Ouellet et François Bouchard ont inscrit les filets, alors que Mathieu Roy a enregistré le blanchissage. Avec une victoire de 8-4 sur les Dynamos de Chicoutimi, au bantam CC, les Orioles de Jonquière ont égalé leur série à 1-1. Frédérick Bouchard a été le meilleur avec deux buts et une passe pour les Orioles.

Trophée Aïchas des gazelles

Les deux jeunes femmes d'Hébertville qui participeront au prochain Trophée Aïchas des gazelles en avril dans le désert du Marc, Marie-Hélène Guérin (et non Marie-Chantale) et Manon Vermette, viennent de recevoir un autre coup de pouce de quelques sponsors. Ce sont Sports Experts, Dynamitage Lac Saint-Jean, Duchesne Auto, G.D. Lettrage. Par ailleurs, il reste encore quelques places disponibles pour le souper du 10 mars au restaurant Carillon. Il suffit de réserver.

Boxe olympique

Un programme de boxe a été présenté à Jonquière samedi et José Malaison est venu à bout de Sacha Monfils par victoire unanime. On note aussi les victoires de Yan Michaud sur Sébastien Laforme, de Gabriel Riffon sur Abdenous Lamouri, de David-Alexandre Gauthier face à Alexandre Ouellet. Par ailleurs, quelques boxeurs ont passé avec succès les qualifications pour l'équipe du Québec. Marc-Olivier Tremblay, Jessy Gagnon, Jonathan Lavoie et Louis Germain y sont donc parvenus.

Basket-ball régional

Trois rencontres de basket-ball senior ont été disputées dimanche. Le Crapaud a eu raison de Saint-Nazaire 78-30 sur 24 points de Sébastien Tremblay. Les anciens du Séminaire de Chicoutimi ont vaincu l'UQAC, 102-81 sur les 26 points de Jean-Philippe Robitaille. Guy Fortin a répliqué avec 22. Le Collège de Jonquière a battu de justesse les anciens de la polyvalente de Jonquière, 90-88 grâce aux 32 points d'Éric Tremblay.

Mince consolation

Carter au Panthéon du baseball canadien

TORONTO (PC)-Mince consolation pour Gary Carter.

Quelques semaines après être venu près de se trouver une niche à Cooperstown, l'ancien receveur des Expos a été élu lundi au Panthéon du basebal canadien.

Dave McKay, un ancien des Blue Jays de Toronto et des Athletics d'Oakland, a lui aussi été élu.

«Quand on pense au baseball majeur au Canada, les noms de Gary Carter et Dave McKay viennent immédiatement à l'esprit, a indiqué, par voie de communiqué, le président du Panthéon, Randy Echlin. Les deux joueurs ont eu un effet positif sur le baseball au Canada. Ils méritent cet honneur.»

Les deux hommes seront intronisés à l'occasion d'une cérémonie, le 23 juin, à St. Marys, en Ontario.

Carter avait reçu 64,9 pour cent des suffrages lors de la dernière élection du Panthéon du baseball majeur. Pour y être admis, un candidat doit obtenir 75 pour cent des votes.

Il a fait partie de l'organisation des Expos pendant 16 ans dont 11 à titre de joueur dans les majeures. Il a claqué 220 de ses 324 circuits dans l'uniforme montréalais (deuxième de l'histoire de l'équipe à ce chapitre derrière Andre Dawson). Il a aussi disputé 1503 rencontres avec les Expos (seul Tim Wallach le devance à ce chapitre). Il a été nommé joueur par excellence de l'équipe à quatre reprises.

«Je suis très hononé par cette excellente nouvelle, a déclaré Carter. Les Expos m'ont donné une chance en me repêchant en 1972 et je ne les remercierai jamais assez pour les 16 merveilleuses années que j'ai passées au sein de leur organisation.

«J'ai aimé les partisans de Montréal et du Québec. J'ai eu l'honneur d'être encouragé par les amateurs canadiens d'un océan à l'autre.»

McKay, lui, était le seul Canadien sur le terrain lors du premier match de l'histoire des Blue Jays. Il est le seul Canadien à avoir frappé un circuit dès sa première présence dans les majeures. Il fait présentement partie du personnel d'instructeurs des Cardinals de St.Louis.

Cartet et McKay deviennent les 47e et 48e personnalités à être élues au Panthéon canadien qui compte parmi ses Immortels des hommes comme Ferguson Jenkins, Pat Gillick, Terry Puhl, Reggie Cleveland, Ron Taylor et Jim Fanning.



Gary Carter s'est dit très honoré par cette excellente nouvelle. La cérémonie d'intronisation est prévue pour le 23 juin, à St.Marys en Ontario.

(Photo PC)

Au losange

JUPITER, Floride (PC)-Felipe Alou a perdu son ancien capitaine avec la mort d'Eddie Mathews, l'ancien joueur étoile des Braves qui est décédé dimanche à l'âge de 69 ans.

«Je savais qu'il allait partir, a dit Alou. J'ai joué avec lui pendant quelques années après avoir été échangé aux Braves en 1963. C'était un grand compétiteur et un vrai capitaine. Il savait aussi comment détendre l'atmosphère.»

Mathews, un frappeur gaucher, a été un des meilleurs joueurs de troisième but dans les ligues majeures. Il était un coéquipier de Hank Aaron et les deux ont totalisé 863 circuits de 1954 à 1966, le total le plus élevé dans les ligues majeures.

Mathews a réussi 512 circuits et 1453 points. Il est le seul joueur dans l'histoire des Braves à avoir joué à Boston, Milwaukee et Atlanta...

Mark McGwire est d'avis que les Cards possèdent une meilleure équipe que l'an dernier quand ils ont obtenu 95 victoires pour remporter le championnat de la section Centrale de la Ligue nationale par 10 parties.

Big Mac estime que les Cards se sont améliorés avec l'acquisition, notamment, de Dustin Hermanson et Steve Kline. Ils sont plus forts au monticule...

Cinq joueurs de position, Jose Vidro, Fernando Seguignol, Peter Bergeron, Andy Tracy et Tim Raines, ont pris part à un exercice au bâton sur un des terrains des Expos.

Tous les joueurs doivent se présenter d'ici mercredi et le premier exercice de l'équipe au complet aura lieu vendredi...

La zone Molson Ex au Stade olympique sera installée dans les estrades populaires au champ gauche plutôt qu'au niveau de la terrasse et elle a été augmentée de 1000 à 2000 sièges.

TOURNOI
«Novices en fête»



TOURNOI
Novices en fête
À L'ARÉNA DU PLATEAU (CHIC.-NORD)
DU 18 AU 25 FÉVRIER

HORAIRE DES PARTIES: DU MARDI 20 FÉVRIER 2001

16 h 00	B	Panthères Jonquière vs Tigres Jonquière
17 h 15	B	Royal Métabetchouan vs Jeannois Alma
18 h 30	B	Éclairs La Baie vs Jeannois Alma
19 h 45	A	Couguars Chicoutimi vs Loups Delisle

0475623

Début des séries à Magog

Les Élites ont du pain sur la planche

par Stéphane Bégin

JONQUIÈRE (SB) - Si les Élites de Jonquière parviennent à s'impliquer physiquement dans chacune des rencontres des séries éliminatoires, ils pourront créer des surprises.

À compter de ce soir, la formation jonquiéroise de la Ligue de hockey de développement midget AAA entreprend la ronde éliminatoire en visitant les Cantonniers de Magog. Les deux premières rencontres ont lieu en Estrie. Il s'agit d'une série trois de cinq. Ils seront à domicile vendredi et samedi si nécessaire.

Il s'agit d'une première présence en séries au cours des trois dernières années, car les dirigeants de la ligue ont décidé d'inclure toutes les équipes dans cette ronde ultime.

Les Élites de Jonquière auraient souhaité affronter les Commandeurs de Lévis, mais étant donné qu'ils ont terminé au dernier rang, ils vont devoir faire face aux Cantonniers de Magog, la dernière équipe à laquelle ils ont fait face à leur dernière participation aux séries.

Au cours de la dernière saison, les Élites ont maintenu un dossier de deux gains, trois revers et une défaite en prolongation.

«Ce n'est pas si mal. Nous avons joué de bons matches contre eux, notamment celui de samedi dernier. Avec 30 secondes de plus dans le match, on aurait pu créer l'égalité.

«Pour battre Magog, il faudra réaliser quelques petites choses. On se doit de bien jouer défensivement et de bien faire à cinq contre cinq. Mais il faudra aussi s'impliquer physiquement pour y parvenir», note Jean-Daniel Saint-Martin, le pilote des Élites.

Physiquement, ça signifie des bonnes mises en échec, se battre pour aller chercher la rondelle dans le coin de la patinoire. Car les joueurs des Cantonniers, eux, vont utiliser cette façon de faire et Saint-Martin s'y attend.

«Ils vont vouloir nous intimider par la robustesse, mais ce sera à nous de répondre de la même façon.

«Et pas question de chercher des excuses. Oui il va nous manquer des joueurs, oui nous commençons la série sur la route. Et ça va être comme ça tout le long des séries si on veut aller au bout. Et il n'est pas question de nous apitoyer sur notre sort. On va aller au bâton en espérant que les choses vont bien se dérouler», admet le pilote des Élites.

Les Jonquiérois vont devoir se débrouiller sans quelques bons éléments, laissés loin de la glace en raison de blessures. C'est le cas de Jean-Michel Bolduc et Patrick Turbide. Les cas de Pierre-Paul Blais, Guillaume Demers et Mathieu Saindon.

«On se doit tout de même de commencer avec de bonnes intentions. On va faire appel à Simon Duchesne, qui a disputé une trentaine de matches avec l'équipe, et on verra du côté des Espoirs bantam AA et des joueurs affiliés», indique Saint-Martin, qui fera confiance à Jonathan Losier pour défendre la cage de l'équipe.

En bref... Jimmy Arsenault a été nommé le joueur par excellence CCM des Élites de Jonquière pour le mois de février. Il a été élu aussi joueur offensif, alors que Pierre-Paul Blais a été nommé joueur défensif du dernier mois...



Mathieu Ouellet



Marie-Christine Bouchard

Tennis de table

La région choisit ses représentants

BEGIN (MT) - Sept pongistes du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont obtenu leur laissez-passer pour la finale provinciale des Jeux du Québec, qui aura lieu en mars à Rimouski, lors de la présentation, dimanche à Bégin, des qualifications régionales dans la discipline du tennis de table.

Dans la catégorie des 17 ans et moins, chez les garçons, Mathieu Ouellet, de Chicoutimi, a été le meilleur. Chez les filles, la palme est revenue à Marie-Christine Bouchard, de Bégin.

Dans la catégorie des 14 ans et moins, c'est Benoit Girard-Bouchard, de Chicoutimi, qui a imposé son rythme devant tous les autres participants. Chez les filles, Mahée Harvey, de Jonquière, a signé un exploit identique à celui du jeune Chicoutimien.

Dans la catégorie des 12 ans et moins, Alexandre Roy, de Chicoutimi, a impressionné en semant tous ses opposants.

Dans la catégorie des 10 ans et moins, François-Alexandre Tremblay, de Chicoutimi, aura le mandat de représenter sa région. Chez les filles, Marianne Béliveau, de Chibougamau, s'est vu confier le même rôle.

Soulignons que pas moins de 32 pongistes se sont présentés à ce rendez-vous, soit 19 jeunes et 13 adultes.

Profitant de l'occasion, les responsables de la compétition avaient prévu une classe ouverte pour les adultes.

Dans la grande finale, Mathieu Legault, de Jonquière, a eu le meilleur sur Jean-François Fleury, de Chibougamau.

Invitation provinciale de gymnastique

Bonne percée pour Sagym

TROIS-RIVIERES (MT) - Claudie Gauthier, du Club Sagym de Chicoutimi, s'est distinguée à Trois-Rivières, lors de la présentation de l'Invitation Gym TRM provincial, en prenant la première place dans la catégorie senior provincial chez les 13-14-15 ans.

Cette première place fut le résultat d'une performance de premier plan et surtout grâce à des premières positions aux barres asymétriques et à la poutre. En plus de ces deux premières places, elle a pris le troisième rang au sol.

Si Claude Gauthier a bien fait, il en fut tout autant pour Marie-Michelle Dallaire qui a terminé deuxième au cumulatif dans cette même catégorie. Sa meilleure prestation fut une troisième place à la poutre.

Pour sa part, Emilie Girard a bien tenu son bout, dans cette même catégorie, avec une cinquième place au cumulatif, le tout étant le résultat d'une deuxième place au cheval sautoir et d'une troisième position aux barres asymétriques.

Dans la catégorie novice nationale, la jeune championne de Sagym, Marion Côté-Potvin, n'a pas joué de chance avec une cinquième place au cumulatif.

Chez les pré-novices, Pascale Côté a pris une excellente quatrième place au sol.

Pendant ce temps, à Montréal, Cloé Cardinal a terminé première du provincial III avec l'or aux barres asymétriques, au saut de cheval et une quatrième place à la poutre. Mélanie Ouellet a fini cinquième aux barres et 10e au total, alors que Vicky Leclerc enlève le troisième rang au saut et le 10e au sol. L'équipe de Sagym a fini première.

En provincial IV, Marie-Andrée Lortie arrive sixième à la poutre et au sol et septième au saut. En provincial II, Geneviève Bradette a récolté la quatrième place au saut de cheval et la 10e au sol.

Les garçons s'imposent

Au Centre Pierre-Charbonneau de Montréal, les garçons du Club Sagym ont fort bien fait, lors de la présentation de la deuxième super qualification par équipes, qui est une préparation pour les championnats provinciaux qui auront lieu au mois de juin, avec des deuxièmes places dans chacune des catégories au programme.

Dans la catégorie des 12 ans et moins, les cinq représentants de Sagym ont pris la deuxième place avec un total de 207,75 points, juste derrière l'équipe de Repentigny qui a pris le premier rang avec 208,44 points.

Cette équipe était formée d'Alexandre Leclerc, Francis Croft, François Bouchard, Nicolas Brassard et Jonathan Forcier.

Dans la catégorie ouverte, les gymnastes de Chicoutimi ont continué de bien faire avec une autre deuxième place. Ils ont obtenu 208 points, contre 216 pour Charlesbourg.

Cette équipe était composée de Nicolas Duguay, Patrick Gauthier, Maxime Pedneault, Pierre-Olivier Pedneault, Louis Maltais et Yannick Blackburn.

Brio des skieurs du Valinouët

SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU (SB) - Les skieurs de l'équipe du Valinouët ont démontré que la connaissance des pistes de la station de ski de Saint-David-de-Falardeau pouvait avoir des points positifs.

Dans le cadre de la finale régionale des Jeux du Québec, plusieurs adeptes des planches des clubs du Mont-Lac-Vert, Avalanche, Chalco et du Valinouët ont participé aux deux épreuves au programme, dimanche.

Au cumulatif de la journée, les membres du Valinouët ont enlevé un total de 18 médailles, soit cinq d'or, six d'argent et sept de bronze. Ils ont devancé le Mont-Lac-Vert d'Hébertville avec un cumulatif de 10 médailles, dont cinq d'or, quatre d'argent et une de bronze. Quant au club Avalanche de Saint-Félicien, on parle de quatre médailles d'or, trois d'argent et quatre de bronze. Les skieurs de Chalco sont rentrés bredouille.

Parmi les 14 médaillés d'or, 12 ont été les plus rapides lors des deux descentes en slalom. Dans la catégorie junior II, François Riverin, du Valinouët, a réalisé l'exploit en terminant avec un cumulatif de 1 minute 48.100 secondes. Emmanuelle Verrault, de l'Avalanche, a fait de même en 1 minute 55.420 secondes.

Du côté senior, François Boulanger (Lac-Vert) a facilement devancé ses rivaux en négociant en 1 minute 55.440 secondes, alors que Carole Larouche (Lac-Vert) a fait de même en 1 minute 58.050 secondes.

En junior I, Jérémy Savard (Lac-Vert) avait pris plus de deux secondes d'avance à la première descente, ce qui lui a permis de devancer Simon Tremblay (Valinouët) au cumulatif, malgré une deuxième place dans la deuxième épreuve. Chez les filles, Marie-Claude Basque (Valinouët) a gagné les deux descentes.

En catégorie Kinder II, Mathieu Guay (Avalanche) a été le plus rapide en 1 minute et 49 secondes, alors que Jessica Gosselin (Avalanche) a eu besoin d'une deuxième descente plus rapide pour devancer Valérie Lemieux (Valinouët).

Avec près de six secondes d'avance, Raphaël Duchaine (Valinouët) n'a eu aucune difficulté à gagner la catégorie Kinder I en 1.54 minute, alors que Marie-Pier Tremblay (Valinouët) l'emporte de justesse en 1.56 minute.

Chez les plus jeunes, en Intro II, Jérôme Laprise (Lac-Vert) signe la victoire par la peau des dents devant Raphaël Girard (Avalanche) avec moins de 200 millièmes de secondes. Emmanuelle Girard (Avalanche) a battu de justesse Florence Tremblay (Valinouët) avec un chrono de 1 minute 43.970 secondes.

En en Intro I, Alexandre Boulanger (Lac-Vert) l'emporte en 1 minute 35.840 secondes et Valérie Meunier (Valinouët) fait de même chez les filles en 1 minute 47.060 secondes.

Congédiement de Pronovost à Rouyn-Noranda

Daoust dit n'avoir rien à se reprocher

CHICOUTIMI (SB) - Martin Daoust dort bien, même très bien. Blâmé directement par Jean Pronovost pour son congédiement à la tête des Huskies de Rouyn-Noranda, Daoust dit n'avoir rien à se reprocher.



STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

De passage pour la première fois au centre Georges-Vézina de Chicoutimi, depuis qu'il a été lui-même remercié de ses services par la direction des Saguenéens de Chicoutimi en octobre dernier, Martin Daoust s'est retrouvé dans un vestiaire auquel il n'était pas vraiment habitué, celui de l'équipe en visite.

Quelques heures avant le début de l'affrontement contre les Saguenéens, Daoust a bien voulu parler de sa nouvelle expérience à Rouyn-Noranda.

Martin Daoust est arrivé dans le décor des Huskies au cours du mois de décembre à titre d'entraîneur associé à Jean Pronovost.

«On est venu me chercher pour que j'amène mes connaissances techniques et pour aider l'équipe à progresser. Je crois que les choses se sont bien déroulées, car nous avons maintenu un dossier de 12 gains et 1 verdict nul», commence par dire Martin Daoust, qui ne cache pas avoir la chance de travailler avec d'excellents hockeyeurs.

Les choses se sont gâtées par la suite. Pronovost a été dans l'obligation de s'absenter durant deux semaines pour une fête tenue en son honneur à Pittsburgh.

«L'équipe a connu une baisse de régime et les choses n'allaient pas très bien. Jean a cru que j'avais profité de l'occasion pour lui jouer dans le dos.

«Mais je n'ai rien à voir là-dedans. Ce n'est pas Martin Daoust qui a congédié Jean Pronovost. Je n'ai fait part d'aucun commentaire aux dirigeants de l'équipe sur quoi que ce soit. J'ai fait ce que j'ai toujours demandé à mes adjoints, soit d'être solidaire et fidèle. Et c'est ce que j'ai fait avec Jean», mentionne Martin Daoust.

Comme il n'a rien à se reprocher, il dort sur ses deux oreilles. Il s'était rendu à Rouyn-Noranda pour y jouer un rôle d'adjoint et ne voulait pas voler le poste de Pronovost.

Ce qu'il voulait, c'était de l'aider à gagner des matches. Malgré tout, lorsque Jean Pronovost a quitté l'équipe, le directeur général Sylvain Danis n'a pas offert le poste à Daoust, se tournant plutôt vers Robert Mongrain.

«Il est certain que j'ai été déçu de ne pas été approché pour le poste d'entraîneur en chef. Mais c'est comme ça. Je vais tout de même continuer à travailler fort pour aider Robert Mongrain et les Huskies à aller le plus loin possible», ajoute Daoust.

Pour l'an prochain, il analysera la situation à la fin de la saison. Il lui sera difficile d'obtenir le poste d'entraîneur en chef à Rouyn-Noranda étant donné que Mongrain devrait être là pour les deux prochaines saisons.

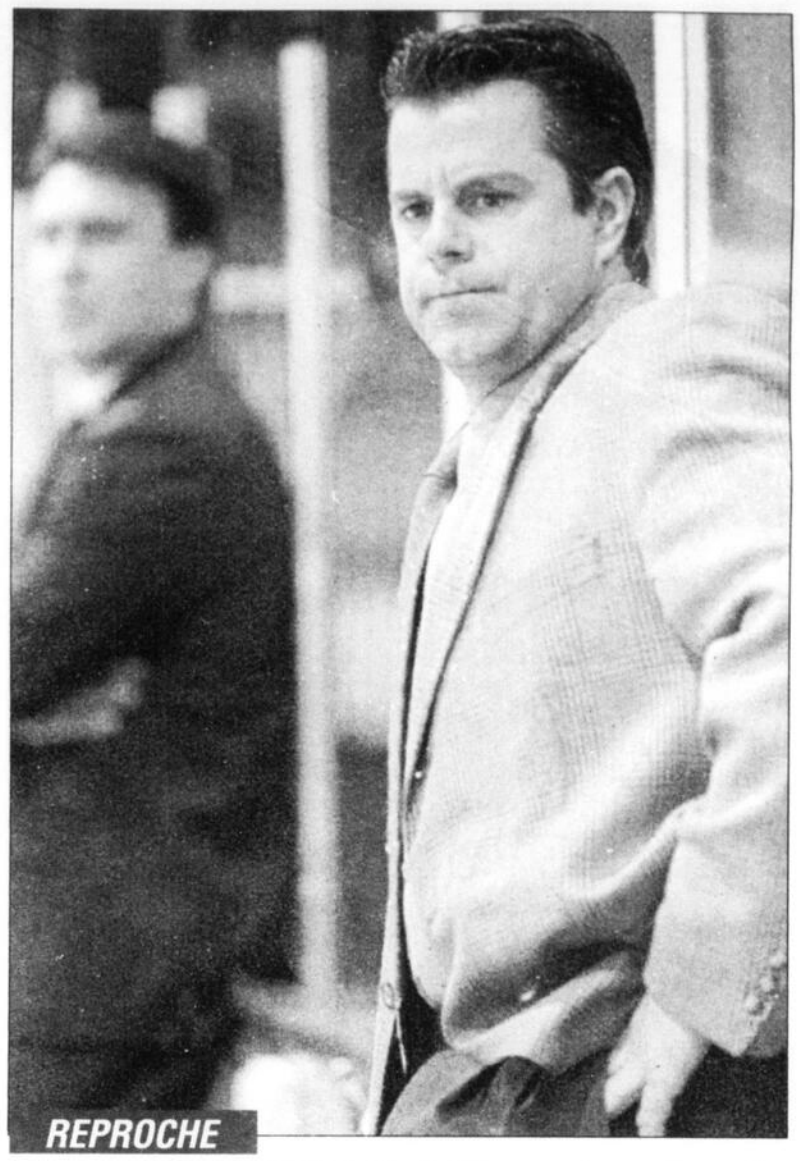
«Mais on dit que si le Rocket de Montréal se retrouve à Fredericton, Gaston Therrien ne veut pas y aller. Moi je suis partant pour Fredericton.

«Sinon, il y aura des postes qui vont se libérer dans la ligue et je ne devrais pas avoir de difficultés à me trouver un emploi ailleurs. J'ai même des offres pour la Suisse, mais ma priorité est de demeurer dans la LHJMQ», indique Martin Daoust.

Quant à son séjour chez les Sags, Daoust a été plutôt bref. Il souligne qu'il est arrivé à Chicoutimi dans un contexte difficile, contexte qui ne s'est pas amélioré lors de la tristement célèbre transaction avec le Titan d'Acadie-Bathurst.

«La vie d'un entraîneur n'est pas toujours facile. Nous nous sommes retrouvés dans une équipe en reconstruction et j'aurais aimé rester en place. Mais je ne faisais plus l'affaire.

«En plus, en moins de deux ans, j'ai connu trois directeurs généraux, trois entraîneurs adjoints et deux propriétaires. Pas facile de vivre là-dedans», de conclure Martin Daoust.



Martin Daoust dit n'avoir rien à se reprocher sur le congédiement de Jean Pronovost à Rouyn-Noranda. Il lui sera resté solidaire et fidèle jusqu'au bout.

(Photo Michel Tremblay)

En bref

Basket-ball scolaire

En basket-ball AAA cadet féminin, Dominique-Racine a baissé pavillon 52-51 devant le Séminaire Saint-François de Québec, malgré les 23 points de Nina-Ondine Gueï. En juvénile féminin, Dominique-Racine a été battu aussi par le Séminaire Saint-François, 67-59, même si Marilyn Doucet a récolté 13 points. Les 41 points de Charles Gagnon n'auront pas aussi à l'équipe juvénile masculine de Dominique-Racine dans une défaite de 109-94 devant Saint-François. Dans le circuit Nutrinor, Camille-Lavoie, en benjamin féminin, bat le Lycée du Saguenay, 41-29, malgré 12 points de Jennifer Blais. En cadet féminin, le Séminaire de Chicoutimi vient à bout du Lycée, 57-44 sur 11 points d'Élisabethe Martin. En juvénile masculin, Charles-Gravel l'emporte 61-46 sur le Lycée, grâce aux 15 points de Mario Tremblay.

Volley-ball scolaire

Des rencontres de volley-ball scolaire ont été disputées au cours de la fin de semaine. En juvénile féminin, le pavillon Wilbrod-Dufour a dominé le groupe A avec un dossier parfait de 10-0 et 25 points devant Normandin (8-2 et 23 points), Charles-Gravel (5-5 et 20 points), la Cité étudiante de Roberval (3-7 et 18 points), le séminaire Marie-Reine du Clergé (3-7 et 18 points) et le Séminaire de Chicoutimi (1-9 et 16 points). Dans le groupe B, la polyvalente Quatre-Vents de Saint-Félicien enlève la première place avec une fiche de 7-1 et 19 points, la polyvalente de Jonquière (6-2 et 18 points) a suivi. Au troisième rang, on retrouve le pavillon Wilbrod-Dufour (4-4 et 16 points), le Lycée du Saguenay (2-6 et 14 points) et Arvida (1-7 et 13 points).

Joueur de la semaine au semi-pro

Sébastien Parent mise sur les chances des Condors en séries

par Stéphane Bégin

JONQUIÈRE (SB) - Même si les Condors de Jonquière n'ont pas connu une saison à la hauteur des attentes des propriétaires et des amateurs, les choses pourraient bien changer en séries éliminatoires.

La formation jonquiéroise de la Ligue de hockey semi-professionnel du Québec doit encore disputer deux matches avant de mettre un terme à la saison régulière. Ensuite ce sera le début du tournoi à la ronde.

Les Condors sont déjà assurés de se frotter au Garaga de Saint-Georges de Beauce et au Prolab de Thetford-Mines. Il reste à déterminer qui du Dubé d'Asbestos et du Grand Portneuf de Pont-Rouge terminera au troisième rang.

Il va sans dire que les joueurs des Condors de Jonquière n'ont pas tout à fait répondu aux attentes des dirigeants et des amateurs. Une fiche de 20 victoires, 18 défaites, un revers en prolongation et trois en fusillade n'est pas vraiment ce à quoi on s'attendait. Surtout pas avec la qualité de joueurs que l'on retrouve au sein de la troupe de Gaston Drapeau.

«Mais il ne faut pas oublier que nous avons rarement été en mesure de miser sur l'équipe au grand complet. Tout au long de la saison, on a fait face à des joueurs blessés ou des joueurs suspendus. Et souvent, il s'agissait d'éléments clefs de l'équipe. «En fin de semaine, nous avons démontré que l'on pouvait bien répondre à la pression face à des grosses équipes. Il y a une bonne confiance au sein de l'équipe, surtout que nous avons plusieurs joueurs de caractère», estime Sébastien Parent.



Sébastien Parent

Ce dernier croit que ces éléments pourraient faire la différence lors des séries éliminatoires. Les retours de Frédéric Chartier et de Jérôme Boivin, deux gros morceaux de l'équipe, devraient donc donner un gros coup de main.

D'autant plus, estime Parent, que les matches des séries éliminatoires vont davantage se jouer sur le plan hockey plutôt que le plan robustesse.

«On a vu l'an dernier que les matches de séries éliminatoires se jouent surtout sur la patinoire en terme de hockey. Il y aura toujours un peu de brasse-camarade et de bagarres, mais les équipes restent prudentes.

«Sur le plan de la robustesse, on joue sur les talons, car personne ne veut prendre une mauvaise pénalité, qui pourrait permettre à l'adversaire de bien s'en tirer. Mais la confiance est là en prévision des séries et on devrait être en mesure de passer au travers», ajoute Sébastien Parent.

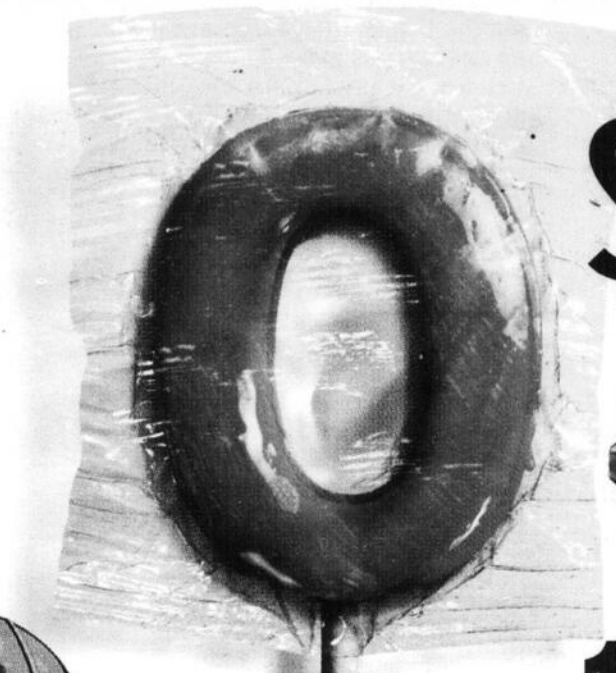
Joueur de la semaine

D'autre part, le numéro 30 des Condors a été élu joueur de la semaine de la section Est pour la deuxième fois cette saison. Il a mérité l'honneur en récoltant deux buts et six passes en deux matches.

Il a notamment devancé Carl Fleury (3-3), du Garaga de Saint-Georges-de-Beauce et Marc-André Gobeil (2-3), aussi des Condors.

«C'est toujours intéressant, car il s'agit d'une récompense pour le travail effectué. Ça démontre aussi que l'équipe a bien fait, car si elle avait perdu deux matches, je n'aurais pas obtenu cet honneur», de conclure Sébastien Parent, qui trône en tête des marqueurs des Condors avec 74 points en 39 matches.

Offre alléchante



17 298 $ à l'achat***

1,9 % à l'achat ou à la location**

198 $ /mois*

Transport et préparation inclus

Location 48 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 $	250 $
1 527 $	218 $
2 452 $	198 $

• Moteur 2,2 L L4 de 115 HP • Boîte manuelle GETRAG 5 vitesses • Système antiblocage des freins aux 4 roues • Lecteur de disques compacts avec 6 haut-parleurs • Verrouillage des portes à commande électrique • Dispositif antivol • Banquette arrière à dossier rabattable

14 658 $ à l'achat***

1,9 % à l'achat**

• Moteur 2,2 L L4 de 115 HP • Système antiblocage des freins aux 4 roues • Dispositif antivol • Groupe d'instrumentation • Banquette arrière à dossier rabattable • Vitres teintées

Sunfire SL 2001
4 portes



Sunfire coupé 2001



188 $ /mois*

Transport et préparation inclus

Location 48 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 $	245 $
1 249 $	218 $
2 637 $	188 $

1,9 % à l'achat ou à la location**

• Moteur 2,2 L L4 de 115 HP • Boîte manuelle GETRAG 5 vitesses • Freins ABS aux 4 roues • Téléverrouillage des portes avec fonction alarme • Dispositif antivol PASSLockII • Radio AM/FM stéréo avec lecteur de disques compacts • Banquette arrière à dossier rabattable

Pour 15 $/mois de plus, vous obtenez le climatiseur.
Pour 15 $/mois de plus, vous obtenez la boîte de vitesse automatique.

Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sur toutes les Sunfire 2001

1er versement mensuel GRATUIT
Achat ou location+

Sunfire SLX 2001
4 portes



Grand AM SE 2001
4 portes



21 198 $ à l'achat***

338 $ /mois*

0 $ COMPTANT

Transport et préparation inclus

Location 48 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 $	338 $
1 747 $	298 $
3 058 $	268 $

• Moteur Twin Cam 2,4 L de 150 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo avec lecteur de disques compacts et 6 haut-parleurs • Aileron arrière • Verrouillage des portes à commande électrique • Système antiblocage des freins aux 4 roues

308 $ /mois*

Transport et préparation inclus

Location 48 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 $	398 $
2 164 $	348 $
3 895 $	308 $

25 398 $ à l'achat***

• Moteur V6 3,1 L de 175 HP • Boîte automatique à 4 vitesses avec traction asservie • Siège du conducteur à réglage électrique en 6 sens • Téléverrouillage des portes avec fonction alarme • Volant inclinable avec contrôle radio

★★★★★
Sécurité 5 étoiles*

268 $ /mois*

Transport et préparation inclus

Location 48 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 $	386 $
2 601 $	328 $
5 272 $	268 $

• Fourgonnette qui offre la meilleure économie d'essence de sa catégorie • Moteur V6 3,4 L de 185 HP • Climatiseur • Rétroviseurs chauffants, portes et vitres à commandes électriques • Deux portes latérales coulissantes • Siège d'enfant intégré • Lecteur de disques compacts

26 798 $ à l'achat***

La nouvelle **Montana 2001**



Century Custom 2001



Ou, à l'achat : Pas de versement initial. Pas d'intérêt avant 90 jours. Pas de paiement avant 90 jours.

gmcanada.com

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit.

Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 2001 suivants : Sunfire, Grand Am, Montana et Century. Photos à titre indicatif seulement. °Premier versement mensuel gratuit, à l'achat ou à la location, jusqu'à concurrence de 500 $, taxes incluses. Sujet au financement et à l'approbation du crédit de GMAC. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (voir tableaux de mensualités). Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 475 $ exigé à la livraison. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km. **Taux de financement de 1,9 % disponible jusqu'à 48 mois à la location et jusqu'à 60 mois à l'achat. ***A l'achat, préparation incluse, transport (Sunfire : 730 $, Grand Am : 795 $, Montana : 940 $ et Century : 895 $), immatriculation, assurance et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemple de financement de 15 000 $ à 1,9 % : 60 versements de 261,85 $, coût en intérêts de 711 $, coût total de 15 711 $. †Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères du manufacturier. ††Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. *Sécurité 5 étoiles pour le conducteur lors de tests d'impacts latéraux. Test effectué par le National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. Un échange de véhicule peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.

PONTIAC BUICK GMC